



LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------|---------------------------|--|
| ■ 1 ALSACE | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 22 RHÔNE-ALPES |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 13 LORRAINE | ■ 23 GUADELOUPE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES | ■ 24 MARTINIQUE |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 25 GUYANE |
| ■ 6 CENTRE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 8 CORSE | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |



PRÉFECTURE DE LA RÉGION

PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 0

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PICARDIE**

2000

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2003**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : Vues de face et de dos de la statue remontée,
représentant très certainement une femme enceinte, provenant
du sanctuaire gallo-romain dans la forêt d'Halatte.
(Cliché Bernard Mandin)*

*Coordination : Blandine Dubois, Audrey Rossignol
Saisie et bibliographie : Blandine Dubois, Audrey Rossignol
Relecture : SRA
Mise en page : Marie-Hélène Bonnechère
Cartographie : Gilles Leroy, Valérie Burban-Col
Imprimerie : I. & R. G. Amiens*

Ouvrage publié avec le concours financier de l'AFAN

ISSN 1240-6872 © 2003

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Préface

7

Résultats scientifiques significatifs

8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

10

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE

11

Tableau des opérations autorisées	11
Carte des opérations autorisées	14
AMIGNY-ROUY , La Fontaine Sarrazin	15
AULNOIS-SOUS-LAON , Devant la Sucrierie	15
BAZOUCHES-SUR-VESLE , Les Chantraines	16
BEAURIEUX , La Justice - La Haute Borne	18
BELLEU , Avenue de Château-Thierry	19
BOHAIN-EN-VERMANDOIS , Au delà du Moulin Mayeux	19
BOHAIN-EN-VERMANDOIS , Le Château	20
CHAMBRY , Les Marionnettes	21
CHARLY-SUR-MARNE , 20-22 rue Emile Moriot	22
CHARLY-SUR-MARNE , Sous les Carrières	22
CHÂTEAU-THIERRY , Avenue Joussaume Latour	23
CHÂTEAU-THIERRY , 31 bis rue Jules Maciet	25
CHIERRY , La Blanchisserie	25
CIRY-SALSOGNE , La Bouche à Vesle	26
COURBES , Les Prés Ménart et Les Quarante Faulx	28
CRECY-SUR-SERRE , La Croix Saint-Jacques	29
CUIRY-LES-CHAUDARDES , Les Fontinettes	30
FONTENOY , Les Neaux Raquettes	31
GAZODUC - ARTÈRE DES MARCHES DU NORD-EST	31
HOMBLIERES , Le Parc	31

MENNEVILLE , La Bourguignotte	32
MOUSSY-VERNEUIL , La Prée	34
NOUVION-ET-CATILLON , Le Pré aux Cailloux	34
PINON , Le Château	35
PRESLES-ET-BOVES , Les Bois Plantés	35
SAINT-QUENTIN , Prison	36
SAINT-QUENTIN , 16 Place Babeuf	37
SAINT-QUENTIN , La gauche de la route de Paris	36
SAINT-QUENTIN , 33 Bd Victor Hugo	37
SISSONE , Jeoffrécourt	38
SOISSONS , Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	38
SOISSONS , Bd du Tour de Ville	40
SOISSONS , Lycée Saint-Rémi - 8 rue Saint Jean	40
SOUPIR , Le Champ Grand Jacques	40
SOUPIR , Le Parc	42
VAILLY-SUR-AISNE , Au Midi de la Ville	43
VASSENY , La Hache de la Couture/La Maladrerie Bourée - Au-dessus du Marais	43
VILLENEUVE SAINT-GERMAIN , Avenue de Reims	44
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Les Mauchamps	44
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Le Bois Barry	46
VILLERS-EN-PRAYÈRES , Le Ponceau	46
WIMY , Gazoduc "Artère des Marches du Nord-Est"	47

OISE	49
-------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	49
Carte des opérations autorisées	52
ALLONNE , Le Bois du Fecq nord	53
BAILLEUL-SUR-THERAIN , Le Mont César	54
BAILLEUL-SUR-THERAIN , Rue du 11 Novembre	54
BAILLEUL-SUR-THERAIN , Le Camp de César	54
BEAUVAIS , 63 rue de Calais	55
BEAUVAIS , ZAC du Haut Villé	56
BEAUVAIS , 3 avenue de la République	58
BEAUVAIS , Angle des rues Aristide Briant et Desgroux	59
BEAUVAIS , Le petit Saint-Esprit - 12 rue Villiers de l'Isle-Adam	60
BEAUVAIS , 25 rue Villiers de l'Isle-Adam	60
BEAUVAIS , Avenue W. Churchill et J. Rostand	61
BEAUVAIS , 17-19 rue de Clermont	61
BEAUVAIS , 134-136 Avenue Marcel Dassault	61
BEAUVAIS , 19 Rue Saint-Lucien	61
BRETEUIL-SUR-NOYE , Les Hièbles	62
CHAMBLY , Rue du 11 Novembre	63
CHAMBLY , Marcheroux, centre de secours	65
CHAMBLY , La Remise Ronde "Quick" ZAC des Portes de l'Oise	65
CHAMBLY , La Remise Ronde "Mougin" ZAC des Portes de l'Oise	65
CHAMBLY , La Remise Ronde ZAC des Portes de l'Oise Le Chemin Herbu	68
CHANTILLY , La Faisanderie	68
CLERMONT , Rue du Châtelier	68
COMPIEGNE , 24 Rue des Domeliers	69
CRÉPY-EN-VALOIS , Saint-Arnoul	69
CUTS , Rue de la Ramée	70
FOUQUENIES , Hameau de Montmille	71
FRESNOY-LE-LUAT , Eglise de Ducy	71
GILOCOURT , Le Village	72
J AUX , La Flaque	72
LACROIX-SAINT-OUEN , Le Marais	72
LACROIX-SAINT-OUEN , Le Pré des Iles	73
LHÉRAULE , Rue de l'Erable	74
LORMAISON , Parc d'activité de la Reine Blanche	74
MAIGNELAY-MONTIGNY , ZAC Est	75
MERU , ZAC La Nouvelle France - secteur C	75

MERU , Rue Anatole France	77
LE MESNIL-EN-THELLE , Le Beaupré	77
MILLY-SUR-THERAIN , La Couture Saint-Hilaire	77
MONNEVILLE , Eglise de Marquemont	78
ORROUY , Champlieu	78
OURCEL - MAISON/HARDIVILLERS , Parc d'activité de la Belle Assise	79
PASSEL , La Gloriette	80
LE PLESSIS-BRION , Le Trou Bouilly	81
PRECY-SUR-OISE , Rue du Docteur Charles Andrieu	81
PRECY-SUR-OISE , Bas Sorel	82
RESSONS-SUR-MATZ , Clos du Saint Foin	83
SAINTE-MARTIN-AUX-BOIS , L'Abbaye	84
SAINTE-MARTIN-LE-NŒUD , La Couture	84
SENLIS , Le Petit Luxembourg, Rue du Gai du Pont	85
SENLIS , Chemin de Thiers, Rue Saint-Lazare	86
SENLIS , Collège Anne-Marie Javouhey	87
TRACY-LE-MONT , Le Village	89
TROSLY-BREUIL , Les Obeaux	89
VERBERIE , La Plaine d'Herneuse "La Remise Rouiller"	90
VERBERIE , Le Buisson Campin	90
VERNEUIL-EN-HALATTE , Allé Jules Ferry	91
VERNEUIL-EN-HALATTE , La Petite Remise	93
WARLUIS , Le Marais de Merlemont	94

SOMME	95
--------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	95
Carte des opérations autorisées	96
ABBEVILLE , Rue des Minimes	97
AMIENS , Boulevard de Belfort - Garage Citroën	97
AMIENS , 6 et 8 Rue Dheilly	99
AMIENS , Rue Haute-des-Champs	99
AMIENS , La Citadelle	100
AMIENS , 7-9 Rue Caudron	102
AMIENS , 166 Rue Riolan	103
AMIENS , 267 Rue Jules Barni	103
AMIENS , Cité Nouvelle, Rue de Cagny	103
BOISMONT , Au Chemin d'Abbeville	103
BOVES , Quartier Notre Dame	104
CAGNY , L'Épinette	107
CAGNY , La Garenne	108
CONDÉ-FOLIE , Les Terres Bénites	109
CONTY , Rue Henry Dunant	110
CORBIE , Résidence de l'Abbaye	110
LE CROTOY , Promenade Jules Noiret	110
DEMUIN , RD 23 - RD 934	111
L'ÉTOILE , Eglise Saint-Jacques-le-Majeur	111
HAM , Eglise Notre-Dame	113
LICOURT , La Sole des Galets - Saint Christ Briost	114
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS , Avenue des Déportés	115
RIBEMONT-SUR-ANCRE , Le Champ Creuzette	115
SAINS-EN-AMIENOIS , Derrière le Jardin de Mr Delahaye	117
SAINTE-VAAST-EN-CHAUSSÉE , Le Cornouiller	119
SAINTE-VALÉRY-SUR-SOMME , Rue de l'Abbaye	120
SALEUX , Les Baquets	121
VERS-SUR-SELLE , Rue du Moulin	122

Programmes collectifs de recherches 123

Carte archéologique 126

Bibliographie régionale 129

Liste des abréviations 135

Index 136

Personnel du Service Régional de l'Archéologie 138

PICARDIE

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

L'année 2000 marque l'entrée dans un nouveau millénaire. Mais dans le domaine de l'Archéologie, elle correspond surtout à un événement majeur : l'élaboration au fil de l'année et le vote, le 20 décembre, du projet de loi sur l'archéologie préventive (publiée le 17 janvier 2001 : loi 2001-44). Cette discipline spécifique dans son mode opératoire va enfin recevoir un cadre légal clair. C'est important pour la Picardie, où l'archéologie préventive occupe une place particulièrement développée. Que saurait-on dans cette région des habitats néolithiques, des établissements ruraux protohistoriques et gallo-romains, des sites funéraires de ces époques, sans les fouilles menées depuis trente ans dans les carrières, sur les tracés routiers, autoroutiers et ferroviaires, dans les zones d'aménagements à vocation économique (ZAC), dans les lotissements ? Que saurait-on sur les origines des villes de la région sans les observations effectuées à l'occasion des chantiers de construction, dans des conditions souvent difficiles depuis le XIX^e siècle et d'une manière beaucoup plus satisfaisante depuis les années

1980 ? Cette loi constitue l'aboutissement d'une longue période de tâtonnements méthodologiques et de maturation intellectuelle : elle était attendue avec impatience par l'ensemble de la communauté archéologique, car elle permettra une meilleure prise en compte de ces traces du passé menacées de destruction par des aménagements par ailleurs nécessaires au développement économique. Elle était également attendue par le monde des aménageurs, publics ou privés qui disposeront enfin d'un cadre légal et réglementaire adapté. Il appartient maintenant à tous les partenaires en charge de l'archéologie préventive de faire vivre cette loi qui permettra de mieux conserver les éléments du patrimoine archéologique, si précieux pour la mémoire collective.

Jean-Luc Collart
Conservateur régional de l'archéologie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 0

Paléolithique

A côté des grandes fouilles programmées sur les sites du Paléolithique ancien de Cagny "La Garenne" et Cagny "L'Épinette" (Somme), le site magdalénien de Verberie (Oise) et le site épipaléolithique de Saleux (Somme), l'année 2000 est marquée par la découverte de trois gisements sur la carrière de Warluis (Oise). La fouille de l'un d'entre eux a montré qu'il s'agissait d'une occupation du Mésolithique moyen, du style de Coincy.

Néolithique

La reprise des fouilles cette année à Trosly-Breuil (Oise) a permis d'achever l'étude de cet habitat Néolithique Villeneuve-Saint-Germain installé sur une butte sableuse à proximité de la confluence Aisne/Oise. L'intervention programmée sur l'enceinte du Néolithique moyen II, de Crécy-sur-Serre (Aisne) a confirmé les observations effectuées en 1998 sur la variabilité morphologique de ce fossé unique sans palissade interne. Le mobilier tant céramique que lithique présente plusieurs faciès culturels : Cerny et post-Rössen pour la céramique, Mésolithique du type Tadernoisien final pour l'industrie lithique. On mentionnera également la fouille d'une sépulture à inhumation Campaniforme à Ciry-Salsogne (Aisne).

Protohistoire

Pour l'âge du Bronze, les principaux résultats viennent d'un important monument funéraire étudié à Maizy (Aisne). Il a révélé des sépultures du Bronze ancien/moyen ; son utilisation perdure jusqu'à l'âge du Fer.

Pour le Hallstatt/La Tène ancienne, le département de l'Aisne a livré trois grands sites d'habitat, Bazoches-sur-Vesles, Ciry-Salsogne et Villers-en-Prayères et une

nécropole à incinérations de plus de 70 tombes à Vasseny. Le site de Bazoches-sur-Vesles, toujours occupé au II^e siècle, présente alors un double système d'enclos comme celui fouillé à Glisy (Somme) et daté du III^e siècle. Quelques tombes étaient par ailleurs associées à ce dernier. Une nouvelle "construction" en os humains a été mise au jour au cœur de l'enclos sacré du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme).

Antiquité

En 2000, le chantier du boulevard de Belfort à Amiens a permis d'étudier sur 1 000 m² le cœur d'un îlot de la ville romaine. En dépit des conditions de conservation défavorables et de la situation du chantier à moins de 200 m de la limite urbaine, il subsistait une stratigraphie de près de 1 mètre d'épaisseur témoignant d'une forte densité de population. Le cœur de l'îlot était partagé en petites parcelles desservies par des voies secondaires. Le quartier est abandonné dans la seconde moitié du III^e siècle, puis sert de nécropole au siècle suivant.

L'aménagement d'une ZAC à Bohain, à 15 km au nord de Saint-Quentin (Aisne) a conduit à mettre au jour une petite ferme gallo-romaine, occupée dans les deux derniers tiers du I^{er} siècle, où l'héritage laténien est bien perceptible. En effet, l'établissement s'inscrit dans un enclos fossoyé presque rectangulaire d'une surface de 4 500 m², subdivisé en trois parties inégales dans le sens de la longueur. Les bâtiments se dispersent le long de ces clôtures ménageant ainsi des espaces vides. Leur architecture combine une déclinaison des traditions gauloises avec des plans nouveaux. Ainsi, le bâtiment principal, long de 12 m, s'appuyait sur 6 poteaux, selon un plan à pans coupés. Un des angles était occupé par une cave maçonnée. Deux autres édifices de taille conséquente présentent la particularité de s'appuyer principalement sur des poteaux placés en croix.

À Saint-Quentin (Aisne), il y a deux ans, des fouilles préalables à l'aménagement d'une plate-forme logistique avaient permis de commencer l'étude d'une *villa* moyenne. Des voiries complémentaires ont entraîné la

fouille du reste du cœur du site. La *villa* se superpose à des aménagements laténiens et augusto-tibériens mais la fondation ne paraît remonter qu'au milieu du I^{er} siècle. Cet établissement s'inscrit dans un enclos fossoyé rectangulaire de 170 m de long et 110 m de large. La partie agricole est très arasée. Les édifices s'y répartissent de part et d'autre de la cour centrale. Le bâtiment principal avec une galerie-façade longue de 20 m est implanté à proximité du fossé de clôture périphérique. Le site est abandonné vers le milieu du III^e siècle.

Haut Moyen Âge / Moyen Âge

La répartition des fouilles programmées consacrées au Moyen Âge est équilibrée, thématiquement et géographiquement. L'étude de l'organisation et de l'évolution du site castral se poursuit à Boves (Somme) où une importante résidence fortifiée du haut Moyen Âge apparaît, sous les développements ultérieurs du château. Dans l'Aisne, à Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, c'est la fouille du grand cloître de l'abbaye augustinienne qui se poursuit dans un programme en liaison avec les Monuments Historiques, mené par l'équipe américaine des universités Wesleyan et Brown ; d'intéressants développements de l'étude concernant l'approvisionnement en eau de l'abbaye et sa maison de source ont été entrepris. Dans l'Oise enfin, la reprise du dossier de l'église Saint-Frambourg de Senlis et la réalisation, cette année, de sondages préliminaires par une équipe de chercheurs hongrois pourraient déboucher sur un programme de recherche consacré à cet édifice.

L'archéologie préventive a amené sa moisson annuelle de résultats issus d'interventions plus ou moins importantes et de nombreux sondages. Parmi ceux-ci, on doit retenir pour l'archéologie urbaine (et péri-urbaine) la très importante opération de la Citadelle à Amiens où la mise en place et l'évolution d'un système défensif articulé autour d'une porte et d'un faubourg urbain sont étudiées à partir de l'archéologie du sous-sol, des élévations et structures conservées, et de la documentation d'archives. L'archéologie préventive liée aux travaux sur des Monuments Historiques s'est poursuivie en 2000, avec deux opérations particulièrement notables par leur importance : celles du Palais épiscopal de Beauvais (Oise) avec la mise au jour d'une ancienne porte de la structure primitive (du XII^e siècle) du palais, et celle de l'église Saint-Jacques de l'Etoile (Somme)

Epoque Contemporaine

Pour la période 1914-1918, l'opération archéologique sur la carrière de la commune Le Plessis-Brion (Oise) a permis de mettre au jour et de fouiller les vestiges correspondant à la ligne du front pendant la Première Guerre Mondiale.

Carte archéologique

L'inventaire des sites au sein de la Carte archéologique s'est poursuivi normalement en 2000 (1 890 sites modifiés et 720 créations).

Diffusion

La diffusion des résultats scientifiques repose très largement au niveau local sur la *Revue archéologique de Picardie*. Outre ses deux numéros annuels, la revue a publié, en 2000, un numéro spécial : "Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)". Quant à la collection, destinée au grand public, *Archéologie en Picardie*, cinq nouveaux titres sont venus l'enrichir : Braine (Aisne) "La Grange des Moines : une ferme aristocratique", Rue (Somme) et Thourotte (Oise) "Nécropoles de l'âge du Bronze", Vallées de l'Aisne et de l'Oise "Sépultures en carrières", "Un sanctuaire gallo-romain dans la forêt d'Halatte (Oise)", "Enceinte néolithique et village du Bronze final à Osly-Courtil", Vermand (Aisne) "Ferme gauloise et quartier romain dans l'*oppidum*"...

D. BAYARD
T. BEN REDJEB
J.-L. COLLART
B. DESACHY
J.-O. GUILHOT
M. LE BOLLOCH
C. POMMEPUY
C. SCHWAB

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 0

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
FOUILLES PREVENTIVES (SD, SU, EV, Fouilles)	64	71	38	173
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP, FPA)	4	1	5	10
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	8	13	22	43
PROSPECTION SUBAQUATIQUE	0	0	2	2
TOTAL	76	85	67	228

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	2
---	---

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Epoque	Rapport reçu
PCR "Campagnes antiques du Nord de la France"	J.-L. COLLART (SRA)	PCR	GAL	●
PCR "Les Amphores en Gaule, production et circulation"	F. LAUBENHEIMER (CNRS)	PCR	GAL	●

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 0

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
02.011.020 AH	AMBLENY La Fontaine Bouillante	F. LEMAIRE (AFAN)	EV	négatif	●	1
02.014.007 AP	AMIGNY-ROUY La Fontaine Sarrazin	R. ROUGIER (AFAN)	EV		●	2
02.037.017 AH	AULNOIS-SOUS-LAON Devant la Sucrierie	G. PRILAUX (AFAN)	F	FER	●	3
02.054.012 AH	BAZOUCHES-SUR-VESLE Les Chantraines	C. POMMEPUY (SRA) F. GRANSAR (AFAN)	EV	FER	●	4
02.058.004 AP	BEAURIEUX La Justice - La Haute Borne	P. BRUN (CNRS)	EV	BRO FER	●	5
02.064.005 AH	BELLEU Avenue de Château-Thierry	S. THOUVENOT (AFAN)	EV	FER	●	6
02.095.006 AH	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Au delà du Moulin Mayeux	P. LEMAIRE (AFAN)	EV	GAL		7
02.095.001 AH	BOHAIN-EN-VERMANDOIS Le Château	J.-L. COLLART (SRA)	EV	MA		8
02.110.020 AH	BRAINE Rue des Ouches	L. DUVETTE (AFAN)	EV	négatif	●	9
02.157.016 AH	CHAMBRY Les Marionnettes	L. DUVETTE (AFAN)	EV	IND	●	10
02.163.006 AH	CHARLY-SUR-MARNE 20-22 rue Emile Moriot	A. DUBOIS (AFAN)	EV	MOD CON	●	11
02.163.007 AH	CHARLY-SUR-MARNE Sous les Carrières	F. BLARY (COLL) C. PATAT (COLL)	EV F	FER GAL	●	12
02.168.031 AH	CHÂTEAU-THIERRY Avenue Joussaume Latour	F. BLARY (COLL)	F	MA MOD		13
02.168.049 AH	CHÂTEAU-THIERRY 31 bis rue Jules Maciet	F. BLARY (COLL)	EV	GAL	●	14
02.187.003 AH	CHIERRY La Blanchisserie	O. BAUCHET (AUT)	SD	MA		15
02.195.011 AH	CIRY-SALSOGNE La Bouche à Vesle	F. GRANSAR (AFAN)	EV	NEO PRO	●	16
02.222.004 AP	COURBES Les Prés Ménart et Les Quarante Faulx	S. GAUDEFRY (AFAN)	EV	NEO GAL	●	17
02.237.002 AP	CRÉCY-SUR-SERRE La Croix Saint-Jacques	G. NAZE (AUT)	FP	NEO	●	18
02.250.001 AP	CUIRY-LES-CHAUDARDES Les Fontinettes	M. ILLET (UNIV/CNRS)	EV	NEO BRO	●	19
02.250.001 AP	CUIRY-LES-CHAUDARDES Les Fontinettes	L. HACHEM (AFAN)	EV		●	19
02.290.009 AH	ESSOMES-SUR-MARNE Les Ballois	C. POMMEPUY (SRA)	EV			20
02.326.005 AH	FONTENOY Les Neaux Raquettes	M. GRANSAR (AFAN)	EV	PRO GAL	●	21
02.833.001 AP	GAZODUC - ARTÈRES DES MARCHES DU NORD-EST	P. LE GUEN (AFAN)	EV		●	26
02.350.004 AH	GOUDELANCOURT-LES-PIERREPONT Le Fossé Saint-Martin	A. NICE (EDUC)	FP	reporté sur 2001	●	22
02.355.004 AH	GRICOURT La Vallée Guillaume	J.-L. COLLART (SRA)	EV	négatif	●	23
02.382.002 AP	HOLNON Le Champ Louvia	J.-L. LOCHT (AFAN)	EV	négatif	●	24
02.383.004 AH	HOMBLIERES Le Parc	C. HOSDEZ (AFAN)	EV	MA MOD	●	25

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
02.408.151 AH	LAON 9 rue Lecartier, Faubourg d'Ardon	J.-P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	27
02.408.152 AH	LAON Sous le bois de la Moncelle	J.-P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	28
02.408.153 AH	LAON Le Champ du Roi, rue Diderot	J.-P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	30
02.408.154 AH	LAON La Route de Reims	J.-P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	31
02.408.156 AH	LAON Chemin rural de la Neuville à Gaillot	J.-P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	32
02.408.157 AH	LAON 93 avenue Pierre Mendès France	J.P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	33
02.408.160 AH	LAON 8 rue des Bains, Faubourg d'Ardon	J.P. JORRAND (COLL)	EV	négatif	●	29
02.453.017 AH	MAIZY* Le Bois Gobert	P. ALLARD (AFAN)	EV		●	34
02.475.023 AH	MENNEVILLE La Bourguignotte	L. DUVETTE (AFAN)	EV		●	35
02.498.015 AH	MONTAIGU Les Burjains	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	négatif	●	36
02.531.006 AH	MOUSSY-VERNEUIL La Prée	M. BAILLEUL (AFAN)	EV	PRO/GAL MOD/CON GAL	●	37
02.559.015 AH	NOUVION-ET-CATILLON Le Pré aux Cailloux	P. LE GUEN (AFAN)	EV		●	38
02.572.007 AH	ORAINVILLE Rue Maryse Bastié	D. MARECHAL (AFAN)	EV	négatif	●	39
02.602.005 AH	PINON Le Château	V. THOQUENNE (AFAN)	EV	MA MOD NEO	●	40
02.620.003 AP	PRESLES-ET-BOVES Les Bois Plantés	C. COLAS (AFAN)	EV		●	41
02.691.090 AH	SAINT-QUENTIN* 73 Rue Emile Zola	P. LEMAIRE (AFAN)	EV	GAL	●	49
02.691.091 AH	SAINT-QUENTIN Prison	D. GEMEHL (AFAN)	EV		●	42
02.691.093 AH	SAINT-QUENTIN ZAC de la Chaussée Romaine	L. BLONDIAU (AFAN)	EV	négatif	●	48
02.691.093 AH	SAINT-QUENTIN ZAC de la Chaussée Romaine	J.-L. COLLART (SRA)	EV	négatif	●	50
02.691.094 AH	SAINT-QUENTIN 16 Place Babeuf	C. HOSDEZ (AFAN)	EV	GAL MA/MOD	●	46
06.691.095 AH	SAINT-QUENTIN* Le Bois de Cambronne	P. LEMAIRE (AFAN)	EV		●	47
06.691.096 AH	SAINT-QUENTIN Foyer éducatif, Bd Victor Hugo	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	négatif	●	44
02.691.092 AH	SAINT-QUENTIN La gauche de la route de Paris	J.-L. LOCHT (AFAN)	EV		●	49
02.691.097 AH	SAINT-QUENTIN ZAC de la Vallée	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	négatif	●	45
02.691.098 AH	SAINT-QUENTIN 33 Bd Victor Hugo	J.-L. BERNARD (AFAN)	F	MA MOD HMA	●	43
02.720.001 AH	SISSONE Jeoffrécourt	J.-F. MARTIN (AUTR)	FP		●	51
02.722.004 AH	SOISSONS Abbaye Saint-Jean-des-Vignes	C. MAINES (UNIV)	FP	MA	●	56
02.722.134 AH	SOISSONS Bd du Tour de Ville	D. ROUSSEL (COLL)	EV		●	55
02.722.136 AH	SOISSONS Lycée Saint-Rémi - 8 rue Saint Jean	D. ROUSSEL (COLL)	EV		●	54
02.722.137 AH	SOISSONS 2 Rue Pétrot Labarre	L. DUVETTE (AFAN)	EV	négatif	●	53
02.722.135 AH	SOISSONS et VAUXBUIN Glacière du château de Chevreux	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	négatif	●	52
02.730.002 AP	SOUPIR Déviation de Vignolles	S. DESENNE (AFAN)	EV	BRO FER BRO GAL	●	57
02.730.019 AH	SOUPIR Le Champ Grand Jacques	G. AUXIETTE (AFAN)	EV		●	58
02.758.013 AH	VAILLY-SUR-AISNE Au Midi de la Ville	S. THOUVENOT (AFAN)	EV		●	59

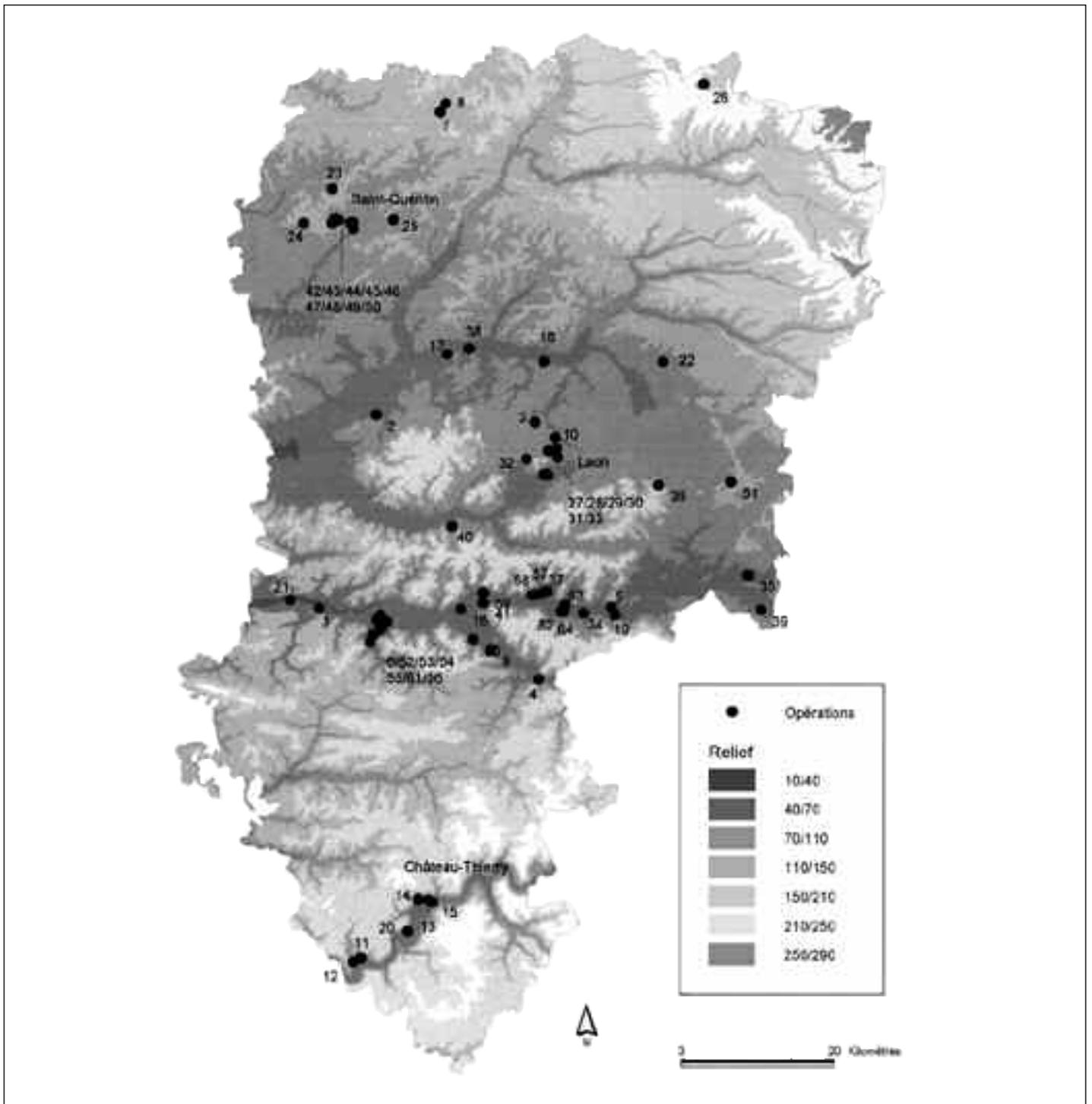
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
02.763.001 AH	VASSENY La Hache de la Couture / La Maladrerie Bourée - Au-dessus du Marais	S. THOUVENOT (AFAN)	EV		●	60
02.805.014 AH	VILLENEUVE SAINT-GERMAIN Avenue de Reims	S. THOUVENOT (AFAN)	EV	HMA	●	61
02.811.010 AH	VILLERS-EN-PRAYÈRES Les Mauchamps	G. FLUCHER (AFAN)	EV	FER	●	62
02.811.005 AH	VILLERS-EN-PRAYÈRES Le Bois Barry	B. HENON (AFAN)	EV		●	63
02.811.009 AH	VILLERS-EN-PRAYÈRES Le Ponceau	G. FLUCHER (AFAN)	EV		●	64
02.833.001 AP	WIMY Gazoduc "Artère des Marches du Nord-Est"	P. LE GUEN (AFAN)	F	NEO	●	26

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0



PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 0

AMIGNY-ROUY

La Fontaine Sarrazin

L'extension du centre d'enfouissement technique d'Amigny-Rouy sur 4,5 ha a motivé l'engagement d'une campagne de sondages, faisant suite à une opération menée en 1999 sur une première tranche de 2 ha.

Les parcelles sondées se situent sur le flanc sud de la vallée de l'Oise, en aval de la confluence avec la Serre ; pentu et régulier, le versant voit des affleurements de sable et d'argile tertiaire. En 1999, les sondeurs avaient mis en évidence un niveau anthropique daté de La Tène

ancienne par plusieurs céramiques et conservé à la faveur d'une dépression.

Les sondages 2000 ont mis au jour des vestiges antiques piégés au bas du versant dans une dépression remplie de colluvions ; ce mobilier piégé semble provenir d'une occupation située sur le rebord du plateau sus-jacent.

ROUGIER Richard (AFAN)

ÂGE DU FER

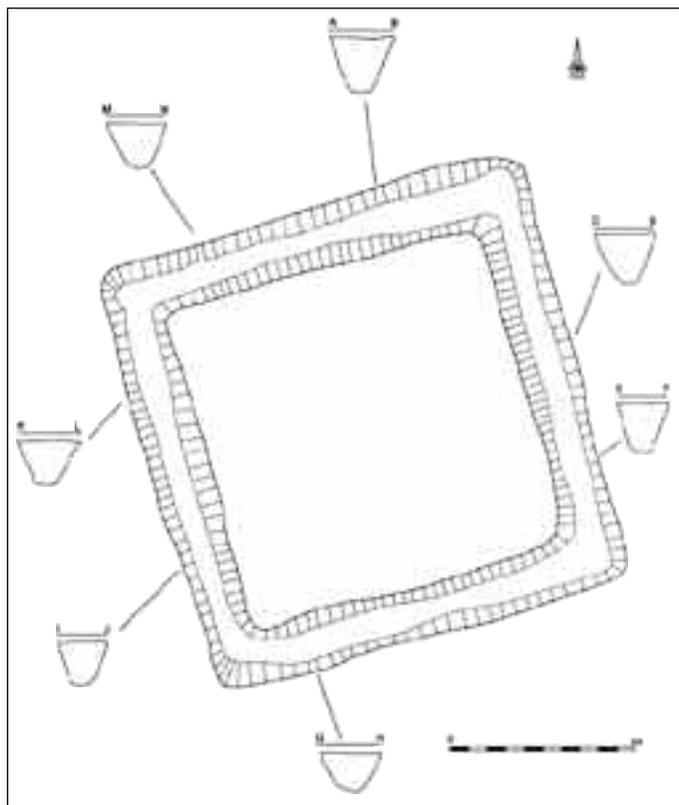
AULNOIS-SOUS-LAON

Devant la Sucrierie

A l'ouest de la commune d'Aulnois-sous-Laon, un projet immobilier, portant sur une surface de plus de 22 000 m², a entraîné une intervention archéologique préalable sur prescription du service régional de l'archéologie de Picardie. En novembre 1999, un premier examen a été réalisé sous la forme d'un diagnostic en tranchée. C'est ainsi que dix sept sondages linéaires implantés régulièrement dans l'emprise ont permis d'évaluer environ 13 % de la surface totale. Du 12 avril au 14 avril 2000, l'AFAN a réalisé une intervention complémentaire sur le site. Au terme de l'opération, trois structures à vocation funéraire ont été découvertes. Elles se trouvent à l'ouest de l'emprise et elles se répartissent sur une surface de 300 m². Une première unité se présente sous la forme d'un petit enclos quadrangulaire qui devait initialement abriter une

sépulture, aujourd'hui totalement disparue. Un second groupe concerne deux sépultures à incinération, très arasées et situées respectivement à 5 m et à 15 m du centre de l'enclos.

Cette courte intervention a permis de confirmer la présence de vestiges protohistoriques à vocation funéraire. Le mauvais état de conservation des témoins archéologiques résulte vraisemblablement des terrassements réalisés à l'occasion de travaux de rénovation de l'actuelle sucrierie. Il est par ailleurs impossible de préciser le nombre de vestiges détruits lors de ces travaux, ce qui empêche par conséquent de définir la nature de cet espace funéraire ; s'agit-il d'une véritable nécropole en grande partie détruite ou d'un simple petit regroupement de tombes ?



L'étude du mobilier céramique permet de reconnaître une partie du répertoire en usage à la fin de la période gauloise, soit à la fin de La Tène D1 et au début de La Tène D2. Le mobilier métallique permettra peut-être, après les travaux de restauration, de fixer plus précisément les limites chronologiques des deux sépultures secondaires à incinération.

En définitive, l'intervention menée à Aulnois-sous-Laon a permis la mise au jour de vestiges protohistoriques dont l'importance et les développements seront peut-être éclairés par les futures interventions prévues dans ce secteur (extension du lotissement).

PRILAUX Gilles (AFAN)

Aulnois-sous-Laon. «Devant la sucrerie». Plan et coupe de l'enclos n°4 (plan G. Prilaux).

ÂGE DU FER

BAZOCHES-SUR-VESLE

Les Chantraines

Le site de Bazoches-sur-Vesle se situe dans la vallée de la Vesle, affluent de l'Aisne, à 35 km au sud-est de Soissons. Menacé de destruction par une exploitation de sables et graviers, il a fait l'objet d'une évaluation en 1997, puis d'une campagne de fouilles en 1998 sur 4,5 ha. La campagne 2000 a permis d'explorer la seconde partie du site (4 ha).



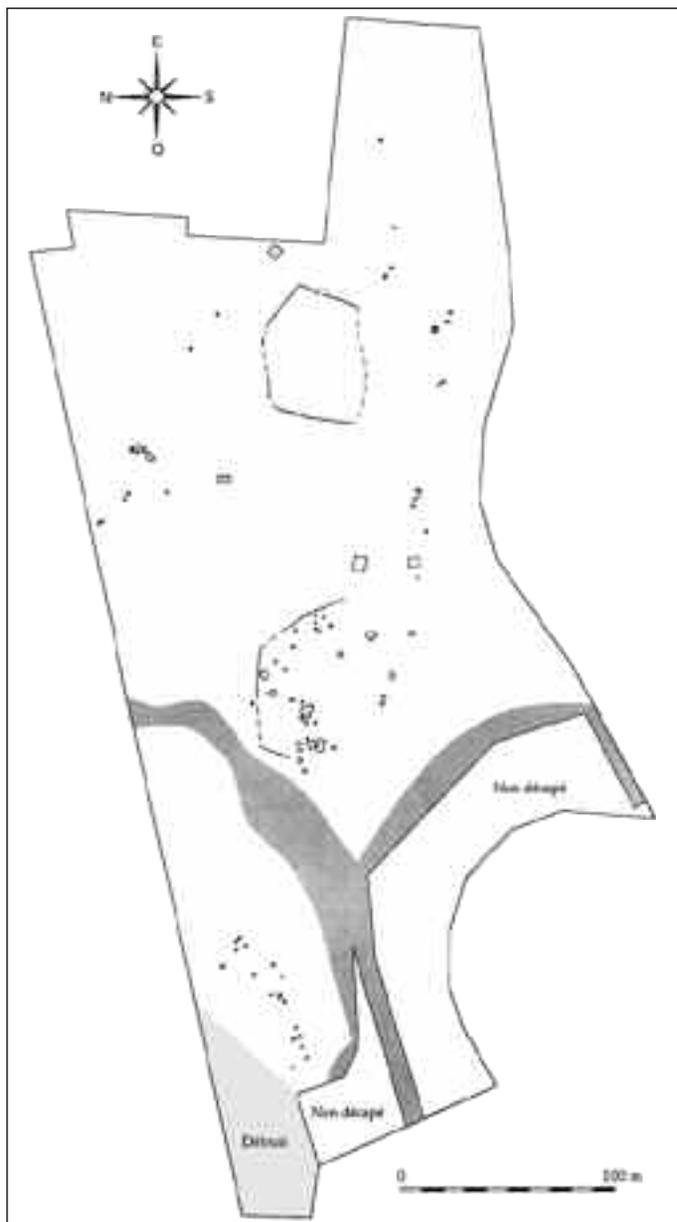
Bazoches-sur-Vesle. «Les Chantraines». Ebauches de bracelets en lignite du Hallstatt final (cliché AFAN), photo 1.

L'emprise explorée est proche de la rivière et inclut un ancien bras de celle-ci dans lequel se jette un chenal secondaire. Cette configuration est particulièrement intéressante, car c'est la première fois, dans la vallée de l'Aisne et son affluent la Vesle, que nous pouvons directement mettre en relation une occupation humaine et un bord de berge. De nombreuses études paléoenvironnementales sont en cours.

Le substrat est constitué d'une butte graveleuse, érodée sur son sommet et entourée de zones plus basses sablo-limoneuses et limoneuses. La nappe phréatique est peu éloignée de la surface décapée et la submerge régulièrement. Le contexte est donc globalement humide.

Si en 1998, nous avons fouillé de multiples occupations, l'essentiel de la campagne de cette année se résume à une implantation du Hallstatt final/La Tène ancienne et à une autre de La Tène finale, en exceptant les multiples fossés historiques.

L'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne se caractérise par une grande dispersion des structures sur les 8,5 ha explorés (fig.1). Les vides qui apparaissent sur le plan ne correspondent pas à une réalité, dans la mesure où de nombreuses occupations ultérieures, non figurées ici, ont pu détruire une partie des structures. Le site se répartit de part et d'autre du chenal secondaire. On observe un groupe de fosses à l'ouest, un autre au centre, inclus dans l'espace délimité par une palissade



Bazoches-sur-Vesle. «Les Chantraines». Plan général de l'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne, fig. 1.

sur poteaux, et un groupe plus diffus vers l'est, entourant un enclos à entrée aménagée. Ce dernier concernait la campagne de 1998.

L'apport de la campagne 2000 a été de montrer que cette occupation est plus importante que ce que nous supposions en 1998. La présence d'un enclos palissadé est peu fréquente et ne trouve de comparaison, dans la région, qu'avec le site de Bucy-le-Long "Le Grand Marais".

Les bâtiments sont dispersés sur tout le site, sauf au nord-ouest du chenal secondaire, et ne présentent pas d'organisation apparente.

Parmi les structures excavées, on note un grand nombre de fosses polylobées, parfois de très grandes dimensions. La rareté des silos (un seul exemplaire) s'explique par le niveau de la nappe phréatique. Une fosse profonde, à parois verticales et remplissage très anthropisé, pourrait être une structure d'accès à l'eau. La céramique est abondante et de bonne qualité. Elle permet de situer l'occupation du site du Hallstatt D3 à La



Bazoches-sur-Vesle. «Les Chantraines». Vue aérienne de l'enclos d'habitation de La Tène D1. (cliché AFAN), photo 2.

Tène A. Le groupe nord-est serait plus ancien que le groupe central. Il faut noter la présence d'une dizaine d'ébauches de bracelets en lignite (photo 1) qui atteste d'une activité artisanale particulière. L'étude du méandre de la Vesle, à proximité du groupe de fosses nord-ouest, a permis de mettre en évidence qu'il était actif au moment de l'occupation du site. Le bord de berge a livré une grande quantité de mobilier, céramique, ébauches de bracelets en lignite et faune, parmi laquelle plusieurs bois de cerf travaillés. Sur plusieurs mètres carrés, un aménagement consistait en petits galets de modules triés, posés à plat les uns contre les autres sur le limon du substrat. Cela ressemble à un assainissement pour accéder à l'eau sans trop patauger dans la boue.

L'établissement de La Tène D1 est un vaste enclos de 1,5 ha qui a une forme quadrangulaire à l'est et curvilinéaire à l'ouest (photo 2). Il a connu plusieurs états, où l'on voit se succéder des phases de palissades et de fonctionnement ouvert, avec de multiples curages. Des témoins de l'existence de talus sont parfois visibles dans le remplissage du fossé. L'intérieur de l'enclos est subdivisé par une série de fossés de partition qui correspondent à plusieurs états successifs. Le fossé 372, orienté nord-sud, est parallèle au fossé 5 fouillé en 1998. De nombreux bâtiments sont présents à l'intérieur de l'enclos. Il s'agit de greniers sur 4 poteaux, plutôt répartis le long du fossé, et de quelques grosses constructions, dont aucune ne présente le même plan. Le bâtiment 414, parallèle au fossé 372, présente un plan rectangulaire à pans coupés. Deux petits poteaux devaient soutenir la faîtière et un toit à plusieurs pentes. Sa surface est d'environ 65 m². Situé sur le sommet de la butte graveleuse, il est fortement arasé et aucune trace de fantôme n'a pu être observée. Le bâtiment 412, situé à l'ouest, dessine un plan rectangulaire avec des pans coupés sur le côté sud. Des poteaux décalés vers

l'intérieur suggèrent des remaniements ou un système de charpente complexe. L'ensemble est complété par quelques rares fosses à fonction indéterminée.

À l'extérieur de cet enclos principal, on trouve une série de fossés et palissades. Au sud, des fossés relient l'enclos à la rivière. La proximité de la nappe phréatique leur confère une fonction de drainage évidente. Au nord-ouest, d'autres fossés forment un système d'enclos traversé par le chenal secondaire qui devait rester marécageux en permanence. Le remplissage de ces fossés est très peu anthropisé. On peut interpréter cet espace comme servant au pacage des animaux. Au nord, une série de palissades délimitent des parcelles, peut-être à vocation agricole. Le mobilier est assez abondant,

particulièrement dans le fossé 372. Le faciès céramique permet de donner une attribution chronologique à l'étape 2 de la vallée de l'Aisne (soit la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.).

La qualité du matériel (proportion de céramique tournée, présence non négligeable d'amphores, matériel métallique, etc.), la complexité du site (délimitation dans des espaces précis des différentes activités) et la monumentalité de certains aménagements permettent d'attribuer à cet établissement un rang élevé dans la hiérarchie des habitats de la région.

GRANSAR Frédéric (AFAN)
POMMEPUY Claudine (SRA)

ÂGE DU BRONZE

BEAURIEUX

ÂGE DU FER

La Haute Borne - La Justice

Depuis la fin des années 60, de nombreuses exploitations industrielles d'extraction de granulats se sont implantées sur les moyennes terrasses de la plaine de Beaurieux/Cuiry-lès-Chaudardes (rive droite de la rivière Aisne). Ces exploitations de carrières, d'ampleur de plus en plus gigantesque (jusqu'à 10 ha d'un seul tenant), engendrent une destruction totale et irréversible des sols et sous-sol. Ces spectaculaires bouleversements ont permis à plusieurs générations de chercheurs, et ce dès l'aube des années 70, d'y découvrir des sites archéologiques majeurs, tels que "Les Fontinettes" (CCF), "Le Champ Tortu" (CCT), "Les Grèves" (BLG) et plus récemment "La Justice" (BLJ) déjà sondé lors de fouilles programmées.

La limite septentrionale de la parcelle de cette année (4,5 ha), sise au lieu-dit "La Haute Borne", est située à moins de 200 m de l'extrémité méridionale de la parcelle traitée en 1999 au lieu-dit "La Justice", et à guère plus de 30 m de la partie nord des Fontinettes, pour sa limite méridionale. Les travaux de décapage, assurés par l'entreprise de terrassement Muzy, en sous-traitance avec le producteur de granulats Zeimett/Lafarge, ont permis pour cette année de mettre en évidence plusieurs périodes allant du Chalcolithique aux périodes historiques.

Le nombre des vestiges immobiliers découvert est relativement modeste ; pour les périodes les plus anciennes, on compte une fosse (certes contestable en tant que telle) de la culture de Michelsberg contenant une hache polie située dans la couche sommitale du remplissage,

un enclos circulaire à caractère funéraire (d'un diamètre de 15 m) cernant deux tombes à incinération, dont une avec urne cinéraire (très endommagée), attribuable à l'âge du Bronze ancien ou moyen régional. Il a également été découvert des fossés d'orientations différentes, s'inscrivant dans un système cohérent diachronique, très mal datés, pouvant apparaître à la fin de l'âge du Fer ou bien à quelque période historique ; trois fosses profondes (jusqu'à 2,70 m) aux fonctions énigmatiques, de forme ovale en plan, possédant une grande embouchure (3,30 m x 2,60 m) dont le fond, circulaire, se réduit considérablement (diamètre de 0,40 à 0,60 m). Ici encore, l'absence totale de mobilier, nous contraint à rester prudent sur le rattachement à une période précise, toutefois ce type de fosse, rare mais déjà découvert en 1999 dans la vallée de la Vesle, nous autorise à penser que ces vestiges immobiliers se retrouvent préférentiellement en contexte hallstattien. Enfin, il est à noter l'envahissante présence de trois fosses à grand gabarit (8,70 m x 6,20 m x 1,30 m) assimilables à de ponctuelles extractions de granulats, mais là encore sans aucun marqueur chronologique. Toutefois, il semble que ces dernières appartiennent à de sporadiques exploitations de sable et gravier consécutives à la révolution industrielle du XIX^e siècle (voie de chemin de fer, usines, etc.)

BRUN Patrice (CNRS)

L'opération de diagnostic menée à Belleu, 147 de l'avenue de Château-Thierry, commune limitrophe de Soissons, dans la vallée de l'Aisne, concerne un projet de construction de logements, en milieu urbain, sur une surface de 10 780 m² (aménageur SA HLM LOGIVAM). Les indices de site archéologique concernant cet endroit étaient inexistantes. Ce site en légère pente présente un horizon de colluvions limono-sableuses qui surmonte un substrat alluvial composé de sables limoneux beige

verdâtre. Quatre tranchées linéaires représentant 8,5 % de la surface totale ont révélé la présence d'un probable petit établissement rural de La Tène finale. Il comprend un enclos fossoyé et quelques fosses et trous de poteau.

THOUVENOT Sylvain (AFAN)

Préalablement à l'extension de la ZAC du "Moulin Mayeux", une fouille préventive a été réalisée durant l'été 2000 : une ferme gallo-romaine construite au milieu du I^{er} siècle et abandonnée avant le milieu du II^e siècle de notre ère a pu être étudiée.

Cette ferme, établie sur le versant sud d'une petite vallée périodiquement en eau, est traversée par un petit vallon dans sa partie médiane. Ce dernier et le sol faiblement pentu assuraient un très bon drainage des eaux de pluie vers le fond de vallée ; une partie du ruissellement alimentait une mare, creusée en contrebas et dans l'axe du talweg, permettant ainsi d'abreuver le bétail. Les niveaux d'occupation anciens ont disparu en raison de l'érosion.

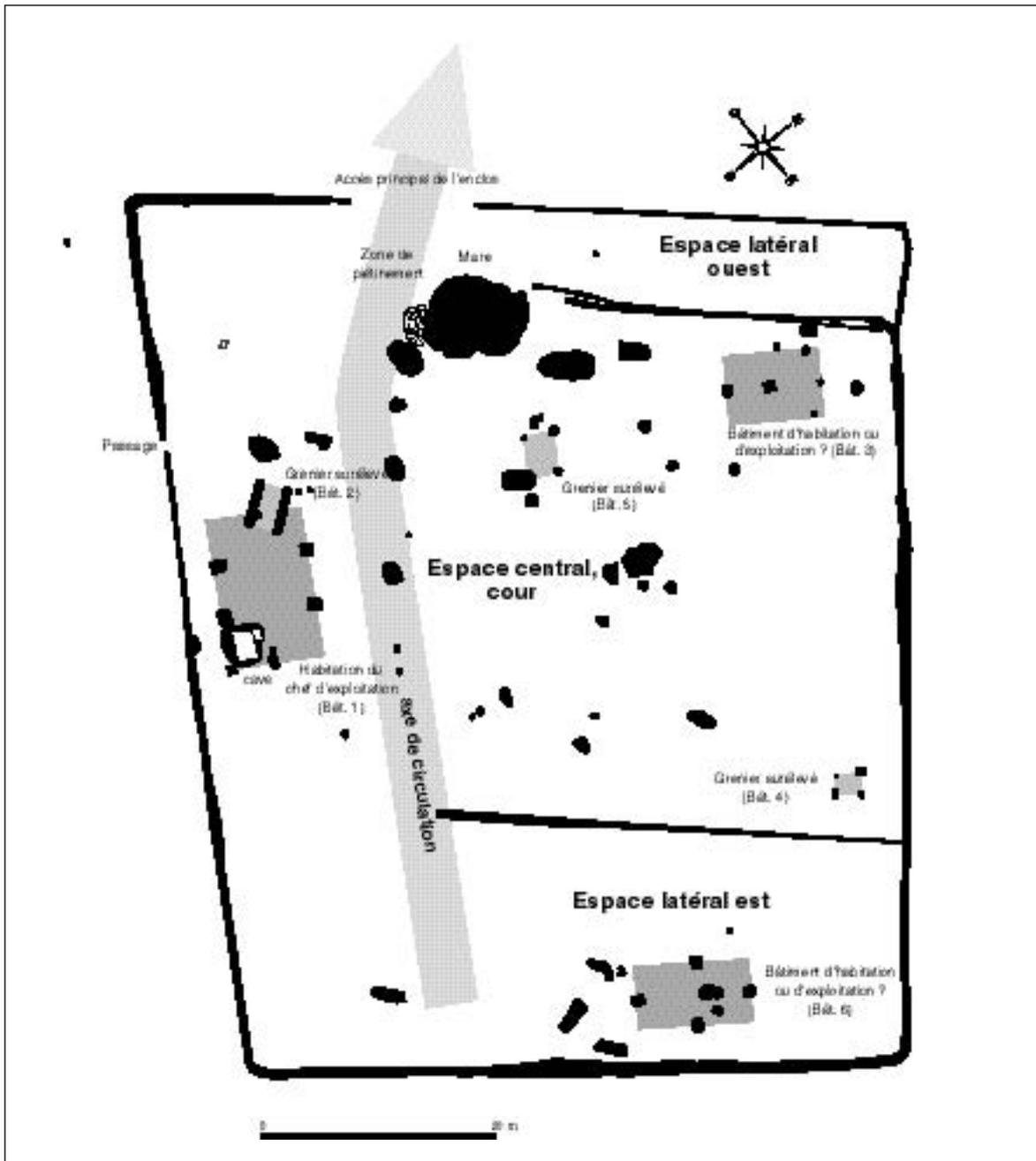
L'établissement agricole s'inscrit dans un enclos fossoyé trapézoïdal, long de 74 m et large de 56 à 66 m, soit une surface de 4 500 m² dont l'accès principal s'effectue au nord. Des fossés de cloisonnement divisent l'enceinte dans les 3/4 de sa longueur en trois secteurs de superficies inégales. Le secteur central, vraisemblablement une cour, est le plus vaste (2 650 m²) et le plus densément occupé ; cinq des six bâtiments de l'établissement s'y répartissent avec une certaine ordonnance. Il s'agit d'édifices en bois et torchis destinés à l'habitation, aux activités agricoles et au stockage des denrées alimentaires. Les secteurs nord et sud semblent davantage affectés à l'exploitation (forgeage, filage au sud et parcage des animaux au nord). Cette ferme, bien que construite à la période gallo-romaine, reste fortement influencée par la tradition gauloise, au niveau de l'organisation générale de l'établissement (bâtiments dispersés à la périphérie d'une cour), des modes architecturaux (constructions sur poteaux plantés dans le sol, murs en torchis, couvertures en matériaux périssables) et des plans d'édifices. Toutefois, les influences romaines sont perceptibles : la pierre et la tuile sont utilisées comme matériaux de construction.

Disposé sur le flanc ouest de l'enceinte, le bâtiment principal présente un plan sur six poteaux porteurs dans la tradition architecturale gauloise. Les murs devaient

être constitués de parois hourdies de torchis. Cette maison rectangulaire de 95 m² (13 m x 8 m) possède dans son angle sud-est une petite cave (4 m²) maçonnée en gros moellons crayeux. Un appentis est accolé au mur arrière du bâtiment (on n'ose parler de galerie-façade). Ce vaste bâtiment domine la zone centrale. Un autre grand édifice (90 m²), probablement à usage d'habitation, est situé dans l'angle nord-est de la cour. Son plan et son architecture sont propres à la période gauloise. Au centre de la cour, un édifice rectangulaire de 20 m² est interprété comme un bâtiment d'exploitation dont il est difficile de préciser la fonction. Les trois autres constructions correspondent à des greniers aériens. Ces petits édifices carrés ou rectangulaires (10 m², 9 m² et 4 m²) s'appuient sur quatre ou six poteaux.

Une étude carpologique menée sur des grains carbonisés consécutivement à l'incendie de l'un des greniers a permis d'établir la liste partielle des espèces cultivées et stockées (étude Véronique Matteredne). Elles correspondent majoritairement à des blés vêtus comme l'épeautre, l'amidonner et en moindre quantité l'orge, le froment et l'engrain ; la lentille était également stockée. L'épeautre, espèce gagnant en intérêt durant l'époque romaine, était cultivé pour sa farine panifiable comme celle du froment ; l'amidonner était, quant à lui, réservé à la confection de galettes, de purées ou de bouillies. L'activité agricole semble principalement tournée vers la culture et le traitement des récoltes (le battage, le vannage et la transformation). Cependant, la découverte d'éléments spécifiques trahit la pratique d'autres activités artisanales domestiques. Des fusaïoles attestent le filage de la laine provenant de l'élevage de moutons ; des scories ferrugineuses évoquent le forgeage nécessaire à la fabrication et l'entretien de l'outillage agricole.

LEMAIRE Patrick (AFAN)



Bohain-en-Vermandois. «Au-delà du Moulin Mayeux». Plan de la ferme.

MOYEN ÂGE

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Le Château

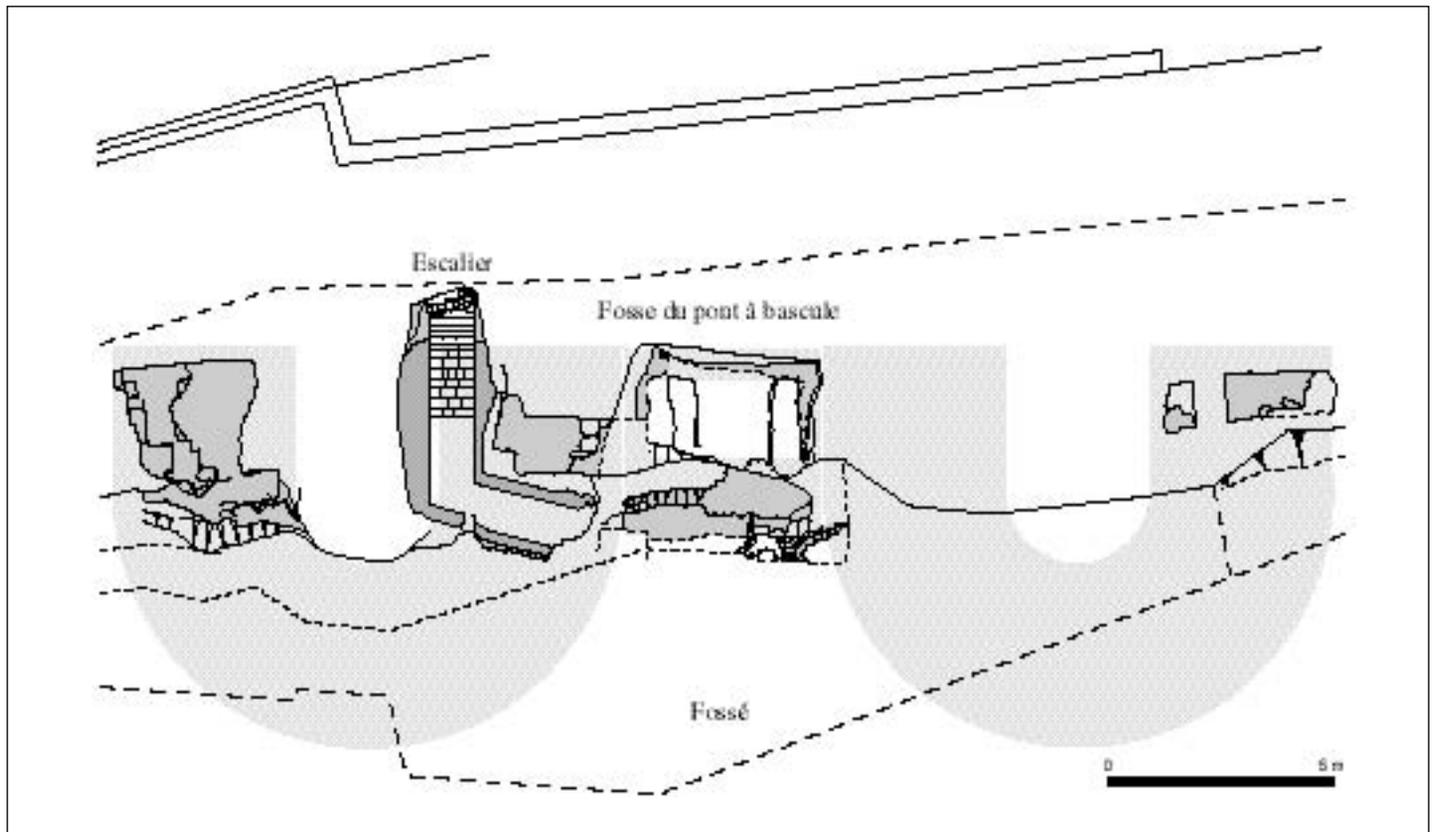
L'origine de la ville de Bohain reste obscure. Des monnaies gallo-romaines et un cimetière du haut Moyen Âge indiquent une occupation ancienne du site mais la fondation de l'agglomération est certainement liée au château. Les seigneurs de Bohain sont attestés à partir du XI^e siècle. La protection offerte par ces seigneurs a permis le développement d'un bourg castral, qui a prospéré au point de devenir une petite ville. L'histoire du château de Bohain est fort mal connue. Les archives et plans anciens permettent de supposer de nombreuses

campagnes de travaux. Le plan est caractéristique des châteaux de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Fin 2000, la porte a fait l'objet d'une fouille archéologique qui a permis de mettre en évidence les ultimes restes des fondations des deux tours qui encadraient la porte. La parcelle occupée par une usine textile installée au XIX^e siècle a été nivelée pour créer une surface plane et l'assiette du château a été excavée sur environ 2 m : il ne subsistait donc que les aménagements les plus profonds (la fondation des courtines et de

l'arrière des tours avaient entièrement disparu). Sur les parties subsistantes, les grès de parement avaient aussi été arrachés sauf à quelques endroits profonds. Le blocage était constitué de blocs de grès fruste liés par un mortier jaune. Entre les deux tours, une grande fosse rectangulaire barre le passage. Cette fosse est un élément caractéristique d'un pont-levis à bascule, genre «tape-cul». Ce système, rarement employé, est connu à la fin du XIV^e siècle et au XV^e siècle. Les fouilles ont aussi mis en évidence les restes d'un escalier à marches

de grès et parois revêtues de briques qui permettait d'accéder au fossé. Les dimensions inégales des marches de cet escalier sont caractéristiques d'un «casse-pattes». La sortie de cet escalier était certainement dissimulée par la pile qui servait de support au pont-levis et au pont dormant (et qui n'a pu être dégagée).

COLLART Jean-Luc (SRA)



Bohain-en-Vermandois. «Le Château». Plan.

CHAMBRY

Les Marionnettes

Le projet, sur l'initiative de la SARL Roland, concerne l'aménagement d'un parc d'activités commerciales dans l'Aisne. L'emprise menacée se développe sur la commune de Chambry, le long de la R.D. 541 reliant Chambry à Aulnois-sous-Laon au lieu-dit "Les Marionnettes". La surface totale projetée est de 63 054 m² intégrant les parcelles cadastrales ZM 129, ZM 132, ZA 78p. Les terrains sondés ont livré des fossés révélant un découpage parcellaire non daté.

DUVETTE Laurent (AFAN)

MODERNE

CHARLY-SUR-MARNE

CONTEMPORAIN

20-22, Rue Emile Moriot

La construction d'un pôle social portant sur une surface estimée à 9 000 m² lovée au cœur de l'agglomération axonnaise a entraîné une intervention archéologique d'une journée. Le site de Charly étant d'origine médiévale, l'évaluation d'une telle surface située le long de la voie principale pouvait révéler des vestiges anciens. Pour diverses raisons (problème de propriété des parcelles, pression locale), seul 1% du site a pu être

sondé, beaucoup trop insuffisant pour en connaître le potentiel réel. Quelques vestiges modernes (fondation de bâtiment, fosses) et contemporains (citerne) ont été découverts dans la zone située au plus près de la voie principale. Au-delà de ce secteur, la tranchée est demeurée stérile.

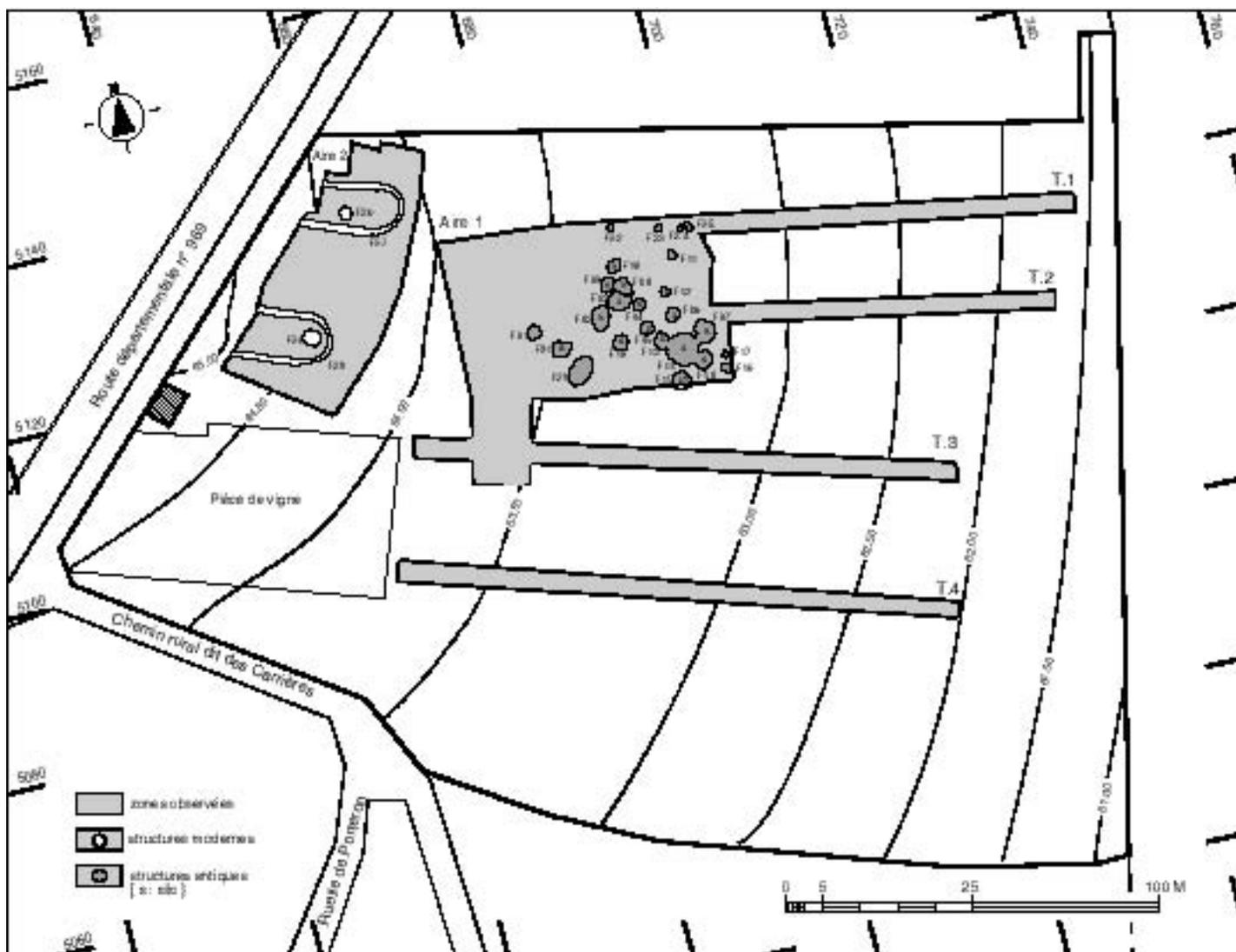
THUET Annick (AFAN)

ÂGE DU FER

CHARLY-SUR-MARNE

GALLO-ROMAIN

Sous les Carrières



Charly-sur-Marne. «Sous les Carrières». Plan général de l'intervention (PLAN F.Blary - C. Patat/UACT).

Le projet de réalisation d'une habitation, d'un local commercial et d'un bâtiment d'exploitation viticole de 5 000 m² sur un terrain d'une superficie totale de 1,14 ha sur le territoire communal de Charly-sur-Marne en bordure de la route départementale n°969, à proximité d'une occupation gallo-romaine reconnue en 1993 et 1994, a nécessité l'exécution d'un diagnostic archéologique dans la deuxième moitié du mois de juin 2000.

Quatre tranchées orientées nord-est/sud-ouest, de 70 mètres chacune pour une largeur de 2 mètres, ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique uniquement sur les zones d'emprise prévues pour les constructions projetées. L'extrémité sud-est des parcelles concernées exempte de menace de destruction n'a donc pas été traitée. Les vestiges archéologiques découverts sont à 70 % localisés dans la partie nord-ouest de la zone étudiée, soit dans les tranchées T1 et T2. Leurs positionnements en altitude, au niveau des substrats sablo-limoneux s'échelonnent en 62 et 63 m NGF suivant le pendage naturel du terrain. Dix-sept structures ont été reconnues composées de trois trous de poteau, quatre grands silos, huit fosses et deux fossés. Elles semblent pouvoir être interprétées comme appartenant à une partie d'un établissement rural dont l'essentiel se situe hors emprise du projet de construction. Les zones reconnues dans cette évaluation correspondent plus précisément à une zone de stockage des denrées alimentaires périssables (céréales) conditionnées dans des silos.

Les trous de poteau découverts dans la tranchée T1 peuvent être mis en relation avec ces silos, peut-être un bâti en bois léger les protégeant des intempéries. Les deux fossés observés dans la tranchée T3 correspondent très probablement à des limites parcellaires. Les observations faites en tranchée ne permettent cependant pas de déceler à elles seules une organisation de ces structures. La fouille de la concentration des vestiges mis au jour, limitée à la partie nord-ouest, n'a livré que très peu de mobiliers archéologiques. Aucun des silos ni même les fosses n'ont été réutilisés en dépotoir domestique. Toutefois quelques rares tessons de céramiques communes découverts permettent de proposer la datation de ces vestiges entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C.

Par comparaison avec des sites fouillés de manière exhaustive, de nature et de chronologie similaires, il ressort que les silos sont en règle générale situés en bordure du site d'habitat. Cette constante, liée à l'absence de réemploi en dépotoirs des fosses ou des silos, permet de supposer que les vestiges mis au jour lors de cette intervention appartiennent à la zone limitrophe d'un établissement rural, hors emprise des futurs travaux, situés sur le replat jouxtant les parcelles au nord-ouest.

BLARY François (COLL) et PATAT Christophe (COLL)

MOYEN ÂGE

MODERNE

CHÂTEAU-THIERRY

Avenue Joussaume Latour

La fouille archéologique de ce quartier sur une surface de 1 300 m² a été réalisée préalablement aux travaux de réhabilitation du quartier Joussaume Latour par l'Unité d'archéologie du Service du patrimoine de la ville de Château-Thierry, du mois de janvier à octobre 2000. Les données de cette fouille sont essentielles pour connaître l'évolution du bourg fortifié aux abords immédiats de la rivière. Des témoignages sur les transformations de ce quartier aux époques antérieures au XVIII^e siècle ont été mis au jour.

Des aménagements sont réalisés à partir du XIII^e siècle sur un îlot marécageux dans un ancien bras de la rivière Marne, îlot immergé à l'époque gallo-romaine et apparu à la suite du retrait progressif des eaux. La création d'une enceinte, creusée profondément dans le lit d'alluvions, assise sur un radier massif de fondations à cinq ressauts, marque l'extension de la ville sur la rivière ou du moins sur ses larges berges marécageuses. La largeur maximale de cette enceinte est de deux mètres pour le premier ressaut. L'élévation proprement dite, conservée sur une hauteur de 3,20 m fondations comprises, d'une épaisseur de 1,60 m, appareillée de matériaux mixtes (calcaire lacustre et à *ditrupa*, grès de Beauchamps), se distingue, contrairement aux assises des ressauts de fondation, par une régularité des assises de carreaux de grès et de calcaire. L'axe de ce

mur est globalement est-ouest. Un fossé ou peut-être un ancien bras de la rivière le borde au sud, marquant ainsi la limite d'urbanisation de la rive droite à l'époque médiévale. A l'intérieur de la ville, un chemin de terre battue longe l'enceinte et dessert des maisons qui ont laissé de nombreux trous de poteau et datant globalement des XV^e et XVI^e siècles. Des traces d'un habitat antérieur très perturbé ont été observées. En 1768 et 1769 le rempart arasé laisse place à une terrasse adossée à un mur régulièrement assisé de blocs mixtes grossièrement équarris. Sa fonction, outre lutter contre les crues, est de canaliser les eaux de l'ancien bras de la rivière. Au XIX^e siècle, les restes du fossé sont comblés au sud du mur de terrasse, un égout maçonné est construit et une avenue rejoint le centre ville et les Petits Prés, artère appelée bientôt Joussaume Latour.

La zone fouillée est un ancien bras de la rivière Marne marécageux ou progressivement envasé. La parcelle a d'abord été assainie par des apports de terres, en vue probablement de constituer des jardins ou des pâtures. Après la construction de l'enceinte urbaine dans le courant du XIII^e siècle, cet ancien bras n'a pas été asséché mais endigué. Un mur témoigne de ce canal intra muros de la fin du XIII^e ou plus sûrement au début du XIV^e siècle.

Les blocs de fondation en matériaux mixtes (calcaire lacustre, grès de Beauchamp et meulière compacte), grossièrement équarris, de belle taille (l'un d'entre eux dépasse 0,80 m de long pour 0,70 m de haut) sont liés à l'argile brune et calés à l'aide de petites pierres. Le sol est terrassé et rehaussé à plusieurs reprises par des apports de terre à jardin.

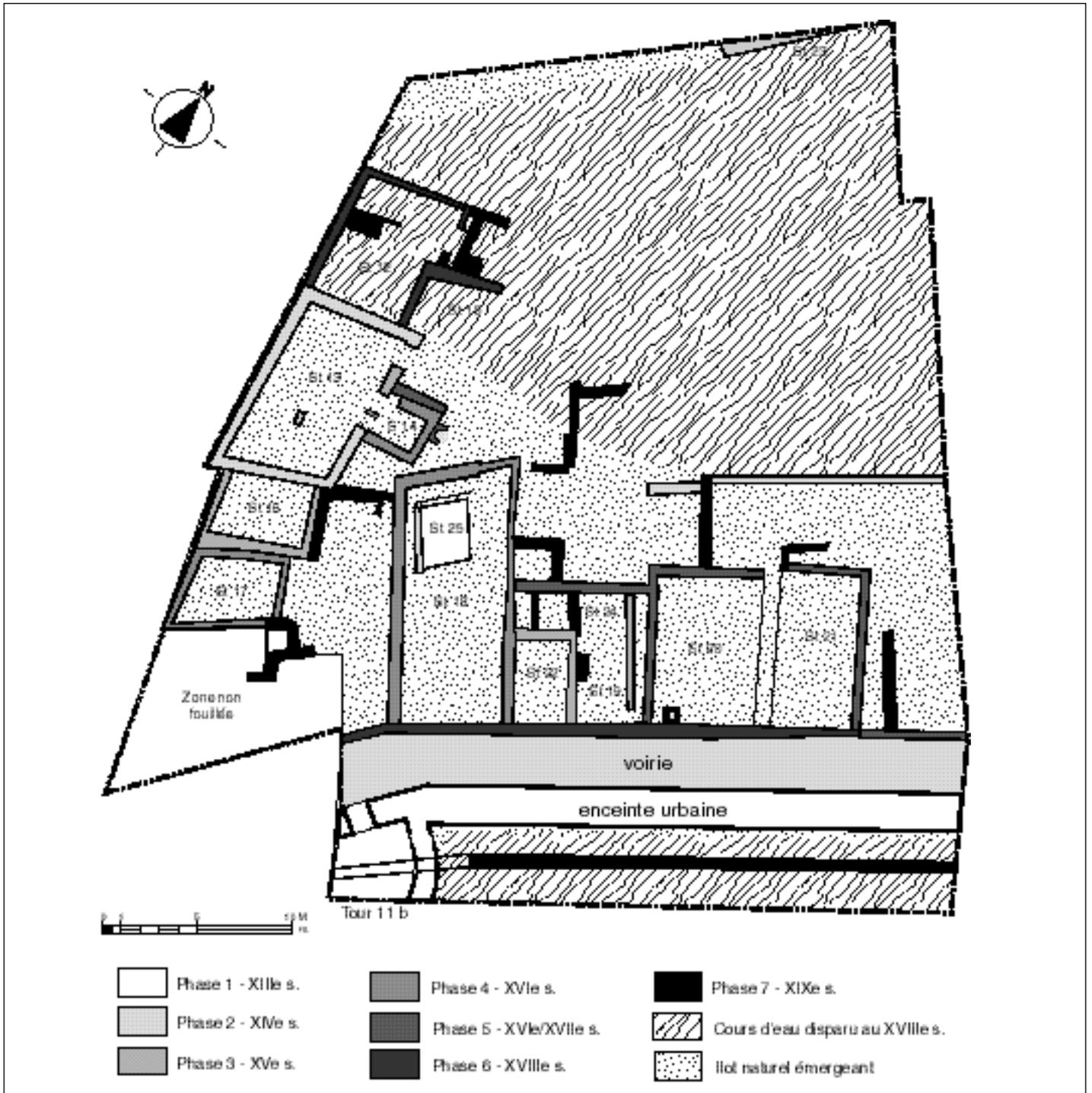
Le mur de fond de parcelle est remanié mais toujours réédifié sur le même axe. La technique de construction se situe entre les XVI^e et XVII^e siècles. Les sols sont régulièrement exhaussés mais leur utilisation en jardins demeure inchangée.

L'arasement de l'enceinte urbaine en 1768 et 1769 perturbe les restes archéologiques et rend difficile la

lecture d'une chronologie précise. Le cadastre napoléonien (vers 1820) indique qu'une friche urbaine persiste assez longtemps après la disparition de la fortification urbaine. Le quartier est à nouveau loti dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les immeubles devenus insalubres ont disparu récemment dans l'opération de rénovation de ce quartier qui marque une nouvelle transformation dans l'histoire de l'urbanisme de Château-Thierry.

BLARY François (COLL)



Château-Thierry. «Avenue Jousaume Latour». Plan général phasé des principales structures observées.

Le projet de construction de logements supplémentaires de l'Association pour l'enfance inadaptée (APEI) au 13 bis rue Jules Maciet a justifié la réalisation d'un sondage de diagnostic sur la parcelle pressentie pour cette réalisation. L'Unité d'archéologie du Service du patrimoine de la ville de Château-Thierry a donc réalisé une tranchée de reconnaissance. Celle-ci a permis de retrouver à une profondeur comprise entre 1,50 m au nord et 1,90 m au sud de nombreux blocs en grand appareil calcaire à *ditrupa strangulata* disposés à espace régulier et parallèlement. Les remblais retrouvés au-dessus et entre ces blocs renfermaient une importante quantité de mobiliers céramiques des III^e et IV^e siècles. Ces imposantes pierres ne semblaient pas avoir subi de perturbation liée à des occupations postérieures et correspondaient très probablement à un établissement public antique de l'ancien *vicus* connu d'Odomagus : le théâtre.

En concertation avec l'aménageur et les conservateurs du service régional de l'archéologie, une proposition d'aménagement des plans des sous-sols du futur bâtiment à construire consistant à réduire la profondeur des soubassements et revoir certaine disposition des

réseaux le desservant a été faite. Cette adaptation retenue permettait la construction du projet de logements sans endommager les vestiges antiques reconnus. Une fouille archéologique des niveaux superficiels du théâtre sera donc réalisée en 2001 suivie de la pose d'un épais remblai de sable incompressible pour garantir la conservation in situ des vestiges reconnus.

La prise de conscience progressive en matière d'urbanisation met ici en application un des principes fondamentaux qui devrait guider une politique de gestion à long terme du patrimoine archéologique urbain. Le coût d'une fouille exhaustive d'un tel site ne pouvait en aucun cas être assumé par la seule association porteuse du projet et un refus aurait compromis gravement ses activités. La découverte de ce théâtre pour l'histoire de la ville est pourtant un élément essentiel. Sa connaissance est largement tributaire de la fouille mais paradoxalement, toute fouille est destructrice du donné qu'elle révèle. En termes de gestion des ressources archéologiques, ce choix apparaît comme raisonnable et ménageant l'avenir.

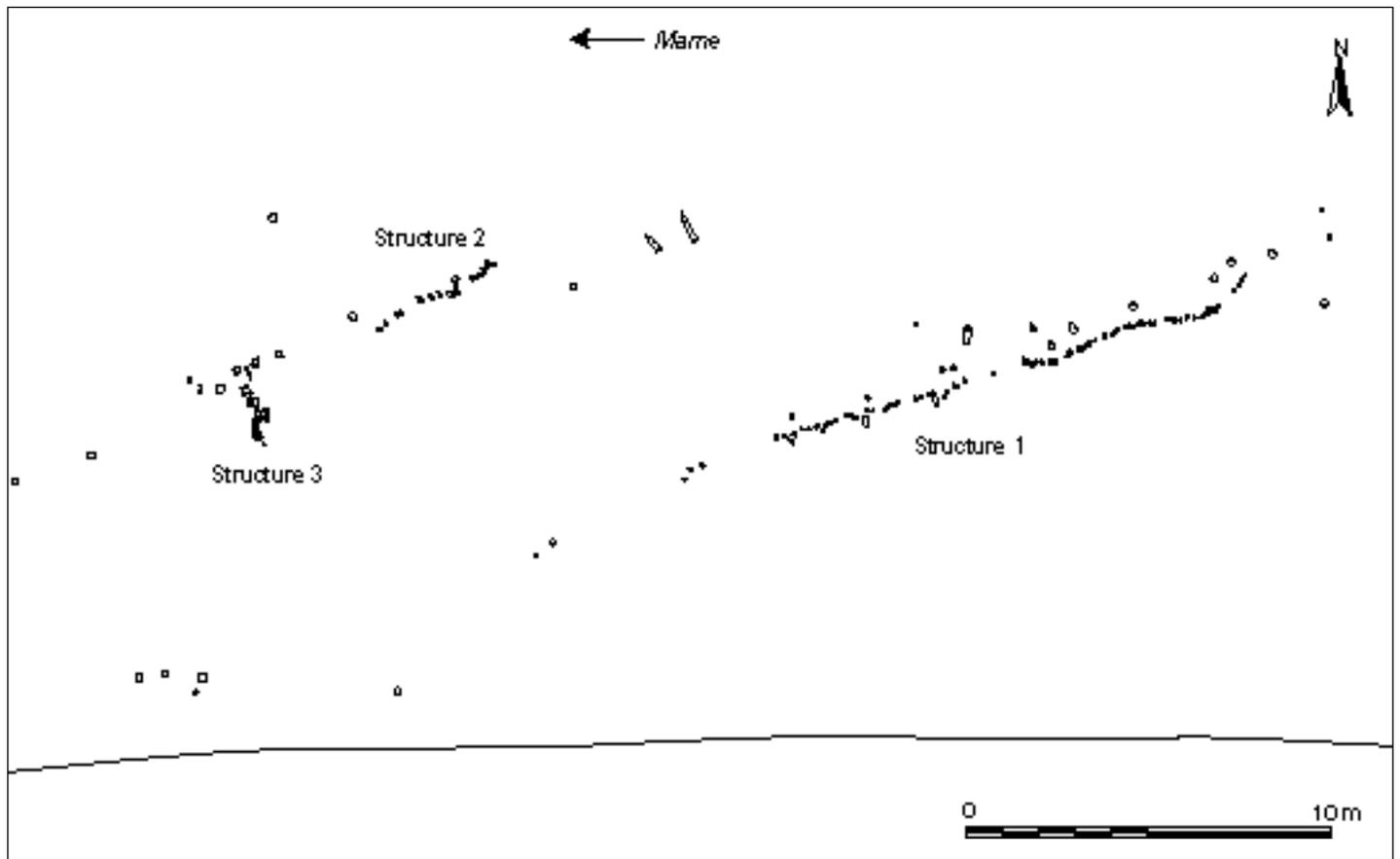
BLARY François (COLL)

L'équipe du G.R.A.S. avait organisé en octobre 1998 une prospection embarquée sur le cours de la Marne alors mise en chômage par le Service de la Navigation de la Seine. Cet abaissement artificiel de la rivière de près de 1,60 m avait permis de repérer notamment le site de "La Blanchisserie" établi le long de la rive gauche (Pk 49,600). Cet ensemble archéologique est constitué d'éléments en bois (pieux, piquets, branchages) formant l'ossature de deux palées principales (St. 1 et 2), longues de 13 et 4 m qui suivent une orientation oblique à la rivière (angle de 20° environ par rapport au sens du courant). Une troisième file de pieux et de piquets (St. 3), longue de 2 m, forme dans le prolongement de la palée aval, un angle de 45° vers la berge. Tous ces aménagements sont associés à des concentrations de blocs et de moellons.

En octobre 2000, 39 échantillons de bois ont été prélevés sur les trois alignements en vue d'une analyse dendrochronologique confiée au laboratoire d'Archéolabs et financée par la DRAC de Picardie. Même si les séquences obtenues par les échantillons sont pour la plupart assez courtes, les résultats ont révélé deux informations essentielles (ARC 01/R2390D) : d'une part, trois échantillons des structures 2 et 3 sont

issus de bois abattus en automne-hiver 1098-1099. La structure 2 est constituée, pour sa part, de bois (pieux et piquets) abattus sur trois années consécutives. La dendrochronologie s'avérant inopérante pour une datation absolue, l'un des échantillons de cette dernière séquence a été datée au radiocarbone entre 1185 et 1310. La diachronie vérifiée entre les structures 1 et 2 donne une nouvelle lecture du site avec en première phase d'aménagement la construction des structures 2 et 3 et un déplacement vers l'amont d'une nouvelle structure oblique à un siècle d'intervalle au moins. Cette configuration rappelle celle observée sur d'autres sites d'époque moderne identifiés comme des sites meuniers. Ces derniers se caractérisent principalement par ces aménagements obliques appelés chaussées, qui barraient presque intégralement le cours de la rivière pour concentrer le flux de la rivière vers la roue du moulin. Si cette interprétation se vérifie, on serait alors en présence des plus anciens vestiges de moulins établis sur la Marne.

BAUCHET Olivier (GRAS)



Chierry. «La Blanchisserie». Plan des structures 1, 2 et 3.

NEOLITHIQUE

CIRY-SALSOGNE

PROTOHISTOIRE

La Bouche à Vesle

La commune de Ciry-Salsogne est localisée à 12 km à l'est de Soissons. Le lieu-dit "La Bouche à Vesle" est situé le long de la Vesle, à proximité de sa confluence avec l'Aisne. La parcelle fouillée cette année, d'une surface de 2 hectares, fait suite à deux premières interventions réalisées en 1998 et 1999 sur ce projet d'extraction de granulats d'une superficie totale de 30 hectares.

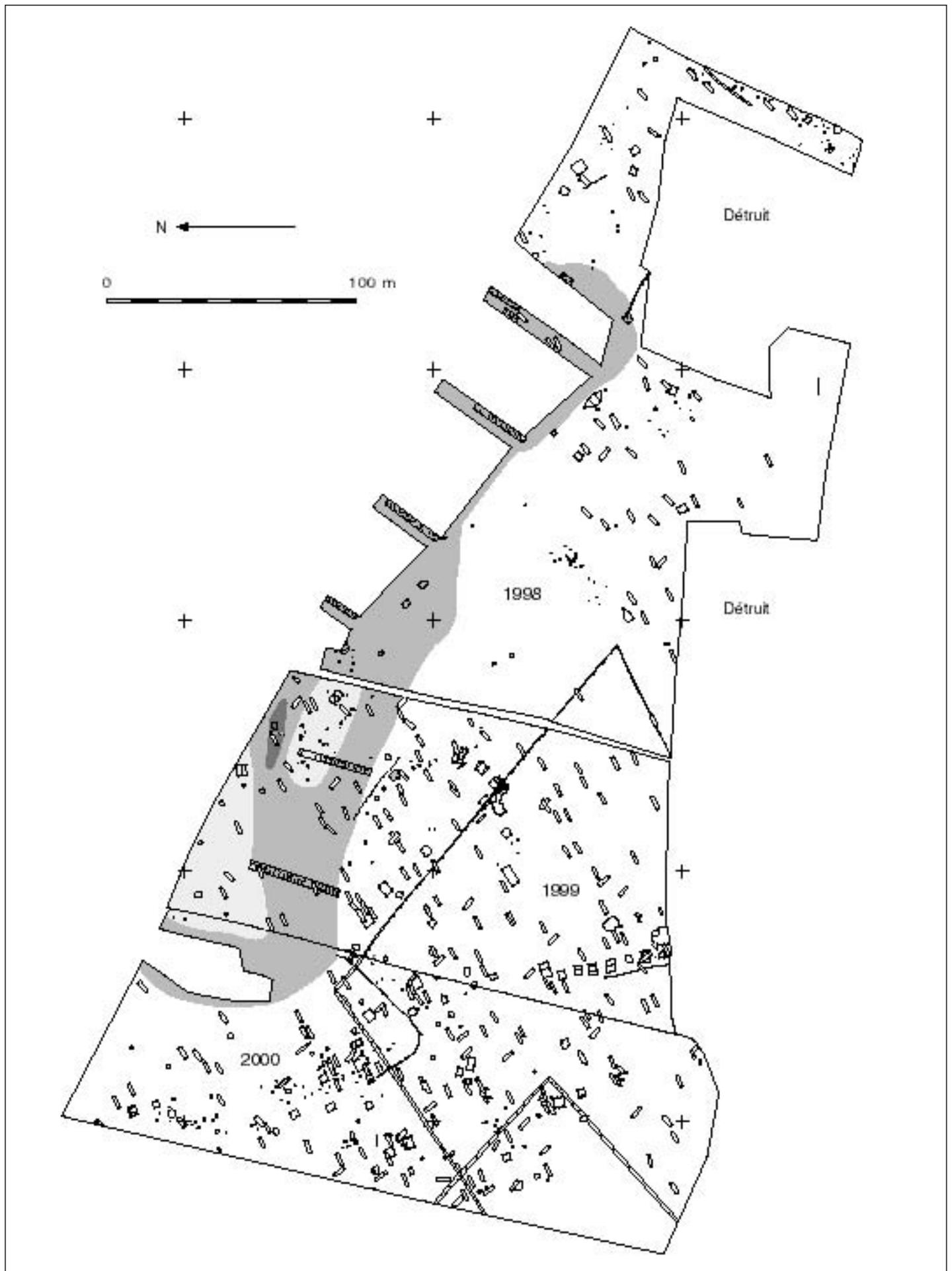
L'essentiel de l'occupation est attribuable à la période protohistorique et se caractérise par un habitat constitué de bâtiments et de fosses de tailles variées. Le mobilier archéologique, peu abondant et très inégalement réparti, rend difficile l'établissement d'une toposérialisation précise pour les séquences chronologiques du Bronze final IIb-IIIa et du Hallstatt final, qui constituent les deux grandes occupations du site. On note également la présence d'une sépulture datant du Néolithique campaniforme.

La tombe datée du Campaniforme se présentait en surface comme une grande fosse circulaire de 2 mètres de diamètre. L'individu reposait en *décubitus* dorsal, orienté est-ouest, le membre supérieur droit fléchi, l'avant-bras perpendiculaire à l'axe du corps (membre inférieur droit déconnecté). Plusieurs objets accompagnaient le sujet, soit du côté gauche, un poignard en silex et du côté droit un vase, un outil et un éclat en silex, ainsi qu'un objet en bois de cerf.

L'occupation du Bronze final IIb-IIIa est représentée par deux fosses d'habitat.

L'occupation du Hallstatt final, représente l'essentiel de l'implantation humaine sur ce site. Elle est constituée de 14 bâtiments quadrangulaires à 4 poteaux, 4 bâtiments pentagonaux à 5 poteaux, 2 bâtiments naviformes à 6 poteaux, 3 bâtiments quadrangulaires à 6 ou 9 poteaux, 1 palissade, 2 fossés, 1 silo, 2 fosses de combustion, 8 fosses très profondes et un ensemble de fosses de morphologies variées. Les bâtiments et les fosses ne sont pas regroupés en zones distinctes, à l'inverse de l'année précédente et ne présentent pas d'organisation spatiale claire. On note cependant trois regroupements de bâtiments, une concentration de fosses et de bâtiments structurés selon un axe nord-ouest/sud-ouest dans la partie méridionale du site et un regroupement de fosses dans la partie septentrionale.

Même si nous ne disposons pas encore de l'intégralité de l'habitat hallstattien, quelques remarques s'imposent. Les silos sont implantés systématiquement dans la partie septentrionale, au cœur de l'occupation, tout comme les grandes fosses profondes et les structures de combustion. A l'inverse, les fosses à fond plat et les fosses polylobées sont localisées dans la partie méridionale. Fosses polylobées et fosses à fond plat sont



Ciry-Salsogne. «La Bouche à Vesle». Plan du site (fouilles 1998,1999 et 2000), en gris foncé : paléochenal colluvié ; en gris clair : zone limono-argileuse

fréquemment situées près de bâtiments, impliquant sans doute des fonctions particulières (extraction de limon pour les premières, atelier ou cellier pour les secondes) A l'inverse, silos et grandes fosses profondes sont placés à l'écart des bâtiments. Cette bipartition spatiale des greniers (majoritaires), en batteries, et des silos (minoritaires), isolés, implique sans doute une fonction différente dans le stockage des céréales : probablement stockage domestique et excédentaire en greniers et conservation des semences en silos.

L'extension des décapages sur les parcelles voisines, prévue pour les années à venir, devrait nous permettre de mieux caractériser spatialement et fonctionnellement cet établissement hallstattien et d'appréhender ses limites.

GRANSAR Frédéric (AFAN)
HACHEM Lamys (AFAN)
DESENNE Sophie (AFAN)

NEOLITHIQUE

COURBES

GALLO-ROMAIN

Les Prés Ménart – Les Quarante Faulx

Depuis 1993, la carrière de Courbes – Anguilmont-le-Sart fait l'objet d'un suivi archéologique. A ce jour, 21,5 ha ont fait l'objet d'une reconnaissance archéologique au moyen de tranchées de sondages. C'est dans ce cadre qu'a eu lieu une nouvelle opération d'évaluation archéologique, du 25 mai au 8 juin 2000, sur une surface de 3,5 ha. La zone d'intervention se partage en deux parcelles, de 2,25 ha au lieu-dit "Les Prés Ménart", et de 1,25 ha au lieu-dit "Les Quarante Faulx". Ces parcelles sont contiguës à différents secteurs sondés au cours des années 1995 et 1999.

L'intervention est située à environ trois kilomètres en amont de la confluence de la Serre et de l'Oise, dans le lit majeur de la rivière Serre, entre 90 et 400 m de son cours actuel. Les gisements composés d'alluvions récentes y atteignent près de 5 m. L'altitude du terrain naturel est comprise entre 50,60 m et 52,50 m NGF. La vallée, d'une largeur d'environ 1 km, est une zone marécageuse, inondée en période de crue hivernale.

Les problèmes inhérents à la nappe phréatique et au milieu humide sont résolus, en l'absence du rabattement artificiel de la nappe, par des sondages ponctuels réalisés à la pelle hydraulique jusqu'au niveau des alluvions anciennes. L'ensemble des logs ainsi réunis permet de dessiner la sédimentation générale de la vallée. Parallèlement, une colonne de quatre mètres d'épaisseur a été prélevée dans l'un des paléochenaux tourbeux à l'aide d'une sondeuse hydraulique. Son analyse par M. Boulon (AFAN) débouche sur la réalisation d'une séquence pollinique. Par ailleurs, quatre échantillons de sédiment tourbeux ont été confiés à un laboratoire de datation par le radiocarbone afin de préciser le cadre chronologique de cette séquence. Les dates devraient être disponibles au cours de l'été 2001.

Les résultats archéologiques enregistrés à la suite de cette nouvelle opération s'inscrivent dans la continuité des observations réalisées ces dernières années dans ce secteur de la vallée de la Serre. Ils sont grandement corroborés par les analyses sédimentaires et polliniques. Contrairement aux interventions précédentes, aucun témoin d'occupation préhistorique ou protohistorique n'a été identifié. Toutefois, l'apport de la géomorphologie montre qu'à plusieurs moments au cours de la longue

période de sédimentation de la vallée, des épisodes de stabilité et de reprise du couvert végétal ont été propices à une installation humaine. C'est l'analyse pollinique qui permet de conforter cette vision. Elle montre ainsi les premiers indices d'une présence humaine et d'activités agricoles (apparition ténue des céréales et augmentation des rudérales) au cours de l'Atlantique, peut-être au Néolithique moyen. Mais c'est à partir du Chalcolithique et de l'âge du Bronze que l'accroissement de l'activité humaine a un impact très sensible sur la végétation et sur le couvert forestier qui recule. Par la suite, au cours de l'âge du Fer, l'activité est fortement ralentie et peut vraisemblablement être imputée à la transformation de la vallée en zone marécageuse. De fait, aucun témoin d'une occupation gauloise n'a été identifié au cours des nombreuses interventions menées dans cette partie de la vallée. En revanche l'essor des marqueurs d'activités montre très nettement une reprise de l'occupation à la période gallo-romaine. Elle correspond à la mise en place d'un parcellaire. Dans cette zone très humide, les fossés destinés au drainage forment sans doute un réseau assez dense ; ils sont attestés dans l'ensemble des interventions archéologiques. Ce secteur voit également le dépôt répété d'incinérations, mais il est certain que nulle occupation d'ampleur n'occupe ce terroir, les quelques restes de *tegulae*, de céramique ou de faune ne suffisent en effet pas à envisager la présence d'une zone d'habitat à proximité.

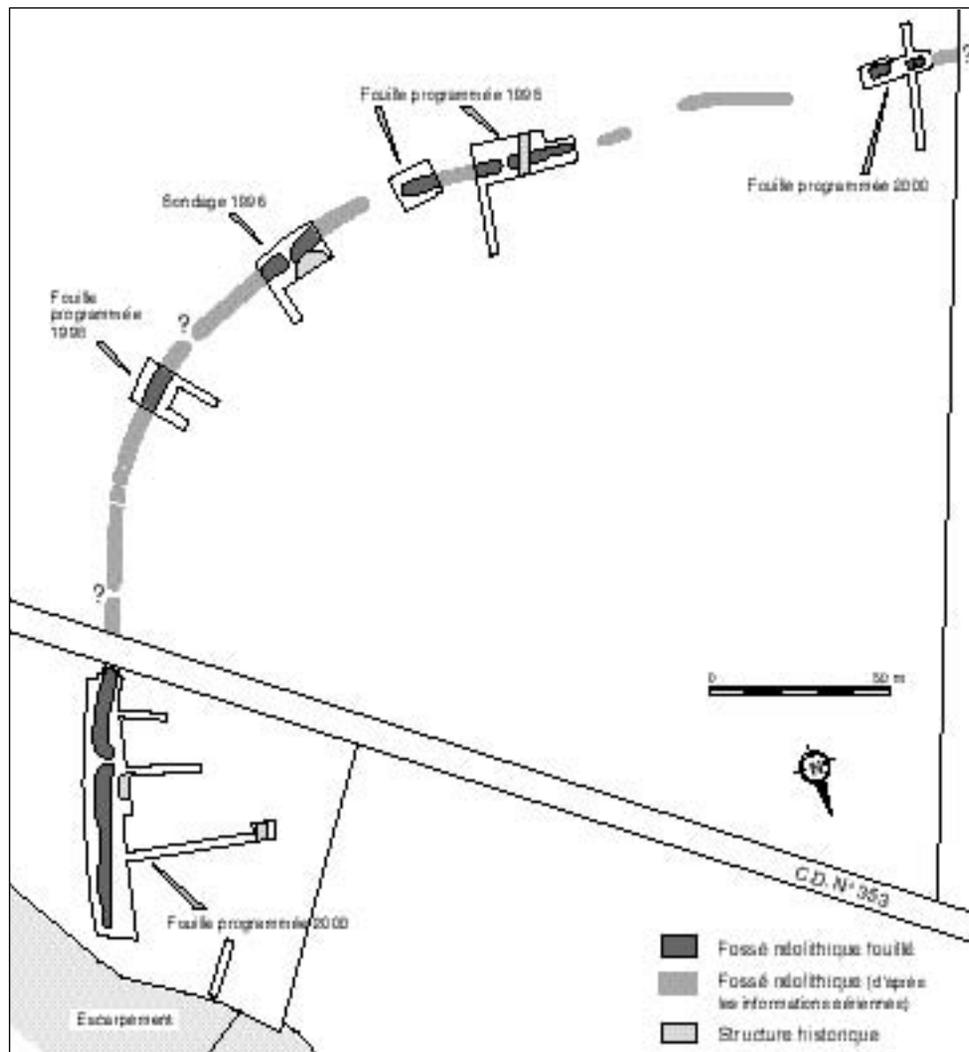
L'intensité des colluvions qui se déversent ensuite dans la vallée est un phénomène maintenant couramment observé dans les vallées secondaires. Il peut être mis en relation avec les péjorations climatiques qui interviennent au cours du Petit Âge glaciaire. C'est sans doute après cette époque que de larges fossés sont creusés et morcellent actuellement l'espace réinvesti par l'agriculture.

GAUDEFROY Stéphane (AFAN)

L'étude du fossé d'enceinte a été poursuivie sur deux secteurs distincts. L'un concernait l'extrémité orientale qui vient s'appuyer sur un escarpement localement marqué en bordure de la plaine alluviale de la Serre et l'autre était localisé vers la limite occidentale connue. Cela représente pour chacune de ces interventions respectivement 70 m et 20 m linéaires de fossé. Désormais, il a été fouillé 40 % de la longueur connue (400 m), laquelle correspond vraisemblablement à un peu plus de la moitié du développement total estimé.

La variabilité morphologique du fossé constatée en 1998 est bien confirmée et il faut maintenant considérer deux types d'aménagement périphérique fort différents. L'un est associé à la présence d'une levée interne et s'observe sur une longueur de 280 m depuis le rebord de l'escarpement. L'autre, dans le prolongement occidental du précédent, n'est plus associé à la réalisation d'un rempart, le volume de matériaux extraits n'étant plus suffisant. Dans le premier cas, le fossé est généralement conservé sur une profondeur de 1,10 m à 1,20 m et présente un profil caractéristique trapézoïdal asymétrique. Les étapes de comblement y sont alors nettement différenciées et certaines sont directement associées à l'effondrement du rempart. Dans le second aménagement, la profondeur ne dépasse pas 60 cm sous le décapage et le comblement est limoneux et homogène. Les interruptions y sont plus fréquentes et de longueurs variables. Les segments de fossé évoquent alors parfois davantage un chapelet de fosses.

Le premier tronçon depuis l'extrémité orientale fait 48 m de long et présente une importante érosion qui s'accroît considérablement en s'approchant de l'escarpement : sa profondeur passe de 0,90 m à 0,25 m, mais retrouve une valeur proche de 0,60 m sur l'extrémité située à 8 m du rebord en raison d'un surcreusement. Le tronçon suivant a été décapé sur 2525 m et, comme le précédent, complètement fouillé. Il montre une largeur régulière, voisine de 4 m, et sa profondeur est comprise entre 1 m et 1,50 m. Entre ces deux segments, l'interruption est étroite, à peine 2 m, et de part et d'autre le fossé s'incurve fortement vers



Crécy-sur-Serre. «La Croix Saint-Jacques» et «Le Bois de Sort». Informations aériennes et localisation des secteurs fouillés depuis 1996 (plan G. Naze).

l'intérieur, ce qui n'avait pas encore été observé aussi nettement. A cet endroit, on a remarqué la présence d'une couche formée de gros blocs de craie, manifestement sélectionnés, dans les phases de comblement associées au début de l'effondrement du rempart. Ces caractéristiques permettent d'envisager la présence de l'une des principales entrées de l'enceinte. La réalisation probable d'un parement sur l'extérieur du rempart aurait permis sa consolidation et lui aurait peut-être donné un aspect volontairement remarquable.

Vers la limite occidentale connue par les observations aériennes, un décapage moins étendu a révélé deux tronçons de longueur peu supérieure à 5 m, de forme irrégulière, à profil en cuvette et dont le remplissage est quasi exclusivement limoneux.

A proximité de l'escarpement, le fossé a livré un abondant mobilier correspondant à différentes traditions culturelles du Mésolithique et du Néolithique moyen. Les vestiges résiduels des occupations antérieures à la

réalisation de l'enceinte ont été recueillis dans les diverses séquences de comblement, mais principalement dans les couches limoneuses dont la mise en place s'est effectuée depuis l'extérieur, lors de l'effondrement du rempart qui produisait d'importants apports crayeux sur le côté intérieur du fossé. Pour une partie du matériel néolithique, la distinction entre ce qui est résiduel et ce qui doit être attribué aux bâtisseurs et éventuels occupants ultérieurs ne peut être appréhendée facilement en stratigraphie lorsqu'il s'agit d'apports détritiques, en raison des mélanges systématiques qui s'y trouvent. Par contre, la présence de dépôts intentionnels ou celle de récipients représentés par de nombreux fragments apportent quelques informations importantes. La production lithique est principalement caractérisée par une importante composante mésolithique dans laquelle on distingue un ensemble Tardenoisien final comprenant en particulier deux armatures évoluées asymétriques ainsi que des trapèzes et une phase plus ancienne, pouvant remonter au Tardenoisien moyen. La céramique recueillie dans les couches détritiques comme dans l'ensemble des autres phases de comblement, mais plus sporadiquement, correspond à un Cerny tardif et au Post-Rössen. Le Cerny a été identifié par une dizaine de tessons décorés dont les caractéristiques décoratives et technologiques sont celles retenues par C. Constantin pour définir une étape récente de ce groupe dans la vallée de l'Aisne : le Cerny de "faciès Barbuise". L'ensemble post-Rössen est mieux représenté avec notamment une cinquantaine de tessons décorés. Les techniques, les motifs et les thèmes décoratifs recensés sont attribuables au "type Menneville" et l'utilisation d'un dégraissant organique concerne 80 % de cette production. Deux récipients presque complets présentaient des conditions de dépôt non identifiables aux rejets détritiques classiques. L'un provient du secteur occidental où il était associé à un gros fragment de meule, ce qui paraît correspondre à un rejet intentionnel à connotation rituelle probable.

L'autre, une grande bouteille, a été recueillie dans une phase de comblement postérieur au début de l'effondrement du rempart. Ces deux vases peuvent être rapprochés d'autres récipients observés en 1998, en particulier dans les premières phases de comblement du fossé. Ces formes sont présents dans le faciès occidental du Michelsberg ancien.

On peut proposer le schéma d'occupation suivant pour le Néolithique moyen :

1°) une occupation Cerny tardive, proche du faciès "Cerny Barbuise" de la vallée de l'Aisne, s'établit en bordure de l'escarpement.

2°) une occupation Post-Rössen correspondant au "type de Menneville" assure la continuité avec la période Cerny.

3°) l'enceinte est construite vers la fin de la période Post-Rössen, lorsque les premières influences Michelsberg se produisent. Des formes céramiques lisses remplacent les précédentes mais certaines caractéristiques morphologiques ou technologiques du post-Rössen sont encore attestées. L'abandon de l'enceinte et le comblement du fossé interviennent durant cette phase.

La fouille de ce gisement a déjà apporté des informations fort intéressantes pour contribuer à l'étude du Néolithique moyen dans le nord-est du bassin parisien. Différents horizons culturels sont désormais documentés. La poursuite de fouilles, sur le fossé d'enceinte et aussi à l'intérieur du retranchement, apporterait notamment d'autres données nécessaires pour mieux caractériser les premiers apports ou influences Michelsberg qui se sont produits lors d'une période charnière, la transition Néolithique moyen I / Néolithique moyen II, durant laquelle les sociétés néolithiques ont connu de profondes mutations, vers la fin du cinquième millénaire.

NAZE Gilles (EDUC)

NEOLITHIQUE

CUIRY-LES-CHAUDARDES

ÂGE DU BRONZE

Les Fontinettes

Cette carrière s'intègre dans un programme d'extraction plus vaste, couvrant au total plus d'une trentaine d'hectares sur la plaine alluviale de Beurieux - Cuiry-lès-Chaudardes. Décapé sur près de 2 ha, le site de la campagne de 2000 a mis au jour une quarantaine de structures archéologiques. La plus forte densité de structures se trouve au sud, sur une distance d'environ 160 m à partir du bord de la terrasse.

Les vestiges découverts sont les suivants : 4 fosses du Néolithique moyen (Cerny-Michelsberg), 4 fosses du Bronze final IIb-IIIa (RSFO), 7 fosses du Bronze final IIIb-Hallstatt ancien, 9 bâtiments à 4 poteaux attribués au Bronze final, 1 bâtiment sur poteaux attribuable à la Tène D ou au début de la période gallo-romaine et

1 fosse attribuée au gallo-romain précoce. Il faut néanmoins souligner que la grande majorité des structures datables appartient à l'habitat du Bronze final mis au jour en 1998, immédiatement à l'ouest de la parcelle. On notera que dans la fosse datée du gallo-romain précoce, a été déposé le squelette d'un bœuf qui a subi des manipulations post-mortem et auquel était associé une fibule en bronze. Cette inhumation animale a été interprétée comme un cénotaphe.

ILETT Michaël (UNIV/CNRS),
AUXIETTE Ginette (AFAN),
BAILLIEU M., FARRUGGIA J.-P., PELTIER V.

La carrière d'extraction de granulats de Fontenoy "Les Neaux Raquettes" est localisée dans la plaine alluviale de l'Aisne, à 11 km à l'ouest de Soissons. L'intervention de l'année 2000, concernant une surface de 1 ha, est la cinquième campagne de fouille sur le lieu-dit, dont l'exploitation annuelle de 1 à 2 ha progresse régulièrement d'ouest en est. La parcelle explorée cette année est constituée de deux plages hautes sablo-graveleuses, séparées l'une de l'autre par une légère dépression comblée de colluvions. Le décapage a permis de mettre au jour 9 structures archéologiques, des fosses de dimensions variées. Le mobilier très indigent qu'elles ont livré consiste en quelques tessons non tournés d'aspect

protohistorique, ainsi qu'en quelques éclats de silex indatables. Ces structures pourraient matérialiser la périphérie orientale d'une petite occupation d'habitat du Chalcolithique (Michelsberg) fouillée plus à l'ouest en 1997 et 1998. La couche de colluvionnement centrale a livré quelques tessons et silex protohistoriques, ainsi que deux tessons gallo-romains. Une monnaie du début du III^e siècle de notre ère a été trouvée à l'interface entre la terre végétale et le sommet d'une des fosses protohistoriques.

GRANSAR Marc (AFAN)

GAZODUC - ARTÈRE DES MARCHES DU NORD-EST

Le tronçon du gazoduc "Artère des Marches du Nord-Est", Lot 1 X, dans le département de l'Aisne, traverse la Thiérache sur 32 km, de La Flamengrie à Logny-les-Aubenton, contournant Hirson par le sud. L'ensemble du tracé a fait l'objet de sondages archéologiques par tranchées discontinues au cours de l'automne 2000, sous la direction technique de Ghislaine Billand. Les résultats des sondages concernent essentiellement des structures d'habitat, de densité faible ou moyenne. Au total 14 sites (et 3 indices livrant du mobilier erratique) ont été repérés parmi lesquels 5 d'entre eux ont nécessité une fouille complémentaire.

Les autres sites concernent des structures non datées (fossés ou fond de fosses isolées) ou livrant quelques éléments de datation gallo-romaine.

Cependant, à Any-Martin-Rieux "La Garenne d'Housseau", une fosse ovalaire isolée située sur une ligne de crête, livre du mobilier du Bronze final IIb-IIIa

Commune	Lieu-dit	Datation
Leuze	Le Cheneau	Gallo-romain
Martigny	La Butte Jean Carie	Gallo-romain
Clairfontaine	Au Sud de la nat. 43	Gallo-romain
Wimy	Le Champ de la Noye	Néolithique ancien
Wimy	Les Warrennes	Gallo-romain

(petits gobelets droits, jatte concave à lèvre biseautée, gobelet à épaulement, forme haute à lèvre biseautée, faisselle, fusaïole, cuillère et torchis abondant). Ce site se situe en périphérie septentrionale du groupe Rhin-Suisse-France oriental.

LE GUEN Pascal (AFAN)

Un projet de construction d'un lotissement sur 6,6 ha est à l'origine de l'intervention archéologique. La zone concernée se situe à proximité d'une ancienne abbaye fondée au VI^e siècle et illustrée par sainte Hunegonde au VII^e siècle. L'abbaye sera vendue et exploitée en carrière en 1792.

Les tranchées de sondage ont révélé la présence d'une voie et d'une nécropole ainsi que des structures en creux d'un aménagement paysager. La nécropole à inhumations, dont cinq tombes ont été mises au jour sur 10 m², n'a pu être délimitée sur son intégralité ; de ce fait, le nombre de tombes est pour l'instant inconnu. Aucun mobilier ne permet de dater les tombes dont

certaines apparaissent juste sous la terre végétale. La voie, signalée par des ornières, est bordée par deux fossés distants de 4 m. Elle a été suivie sur une vingtaine de mètres. Les vestiges d'un parc ou d'un verger se présentent sous la forme de fossés, de haies et de fosses de plantation d'arbres distantes d'une quinzaine de mètres entre-elles et de 3 à 5 m de diamètre. Les quelques fragments de tuiles et de céramiques datent des temps modernes. Les tombes ainsi que l'aménagement paysager pourraient appartenir à l'abbaye.

HOSDEZ Christophe (AFAN)

MENNEVILLE

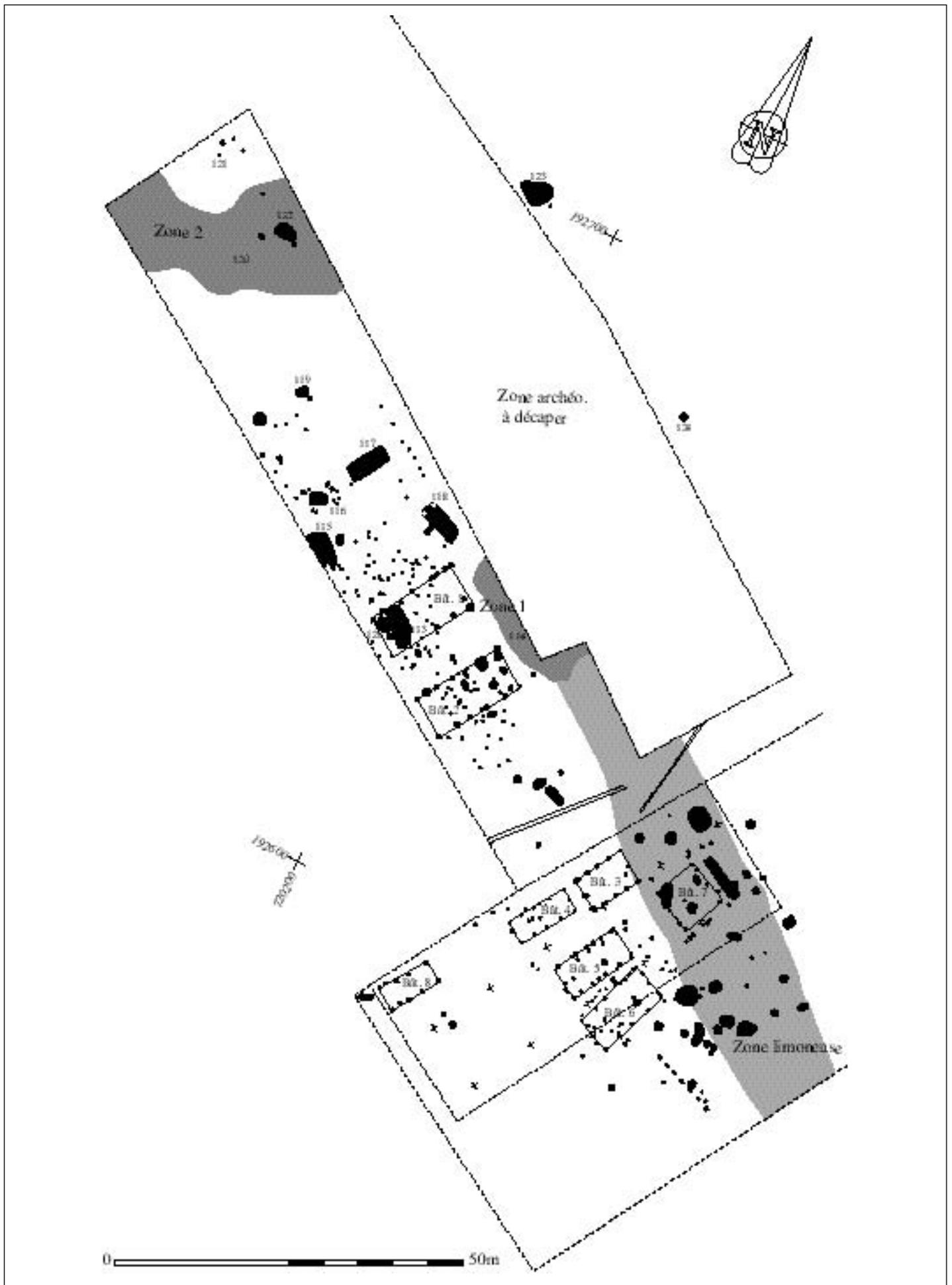
La Bourguignotte

La carrière de "La Bourguignotte" se trouve dans la moyenne vallée de l'Aisne à l'entrée ouest du village de Menneville. Ouverte en 1996, elle s'étendra au terme de son exploitation sur 7,5 hectares. Quatre campagnes de fouilles préventives ont déjà eu lieu. La première campagne de 1996 concernait l'aménagement de la piste d'accès le long de la route départementale 925 d'une largeur de 10 m sur une longueur de 500 m. Un silo ainsi que quelques fosses protohistoriques avaient été reconnues. La campagne de 1997 a été menée sur une surface de 1,1 ha divisée en deux secteurs. Un premier à l'est de la parcelle ZD 88 et un second sur la parcelle ZD 87. Un ensemble composé de 45 structures archéologiques avait été identifié. La parcelle fouillée en 1998 mesurait 50 m de largeur et environ 150 m de longueur. Elle avait révélé un petit habitat du Bronze final-Hallstatt ancien ainsi qu'un cercle funéraire et une inhumation. Quelques structures gallo-romaines avaient été reconnues. La campagne de 1999 avait confirmé l'extension du site protohistorique et défini l'occupation gallo-romaine comme appartenant au Bas-Empire.

L'emprise menacée en 2000 se développe sur une surface de 15 000 m² sur la parcelle cadastrale ZD 88. Le projet initial prévoyait une surface de 150 m de longueur contiguë aux décapages de 1999 sur une largeur de 100 m. L'inscription par l'exploitant agricole d'une partie du terrain en jachère a occasionné une modification du plan d'extraction avec notamment un report de la surface vers l'ouest ramenant la longueur à 125 m pour une largeur étendue à 125 m. Cette nouvelle campagne a permis de mettre au jour le cœur du site gallo-romain daté du IV^e siècle. L'évaluation a circonscrit l'extension des structures au nord et à l'est et démontré un développement très large vers le sud et vers l'ouest. 300 trous de poteau ont été identifiés, pour la plupart avec un calage de pierres, répartis entre 8 bâtiments au minimum. Au moins quatre fonds de cabane et quelques fosses complètent l'ensemble. Deux zones peu lisibles ont été mises en évidence (secteurs 1 et 2). Elles sont caractérisées par un dépôt de limon gris organique contenant du mobilier archéologique (céramiques, ossements, pierres). Le nettoyage de la surface et la fouille de ces ensembles viendront compléter avantageusement le plan. La faible emprise dégagée limite les observations sur l'organisation spatiale. Néanmoins, deux groupes de constructions sont observables à l'est de la zone d'étude, séparés par un espace relativement vide d'environ 36 mètres. Il convient de noter l'orientation parfaitement identique de ces deux noyaux. Les fonds de cabane sont tous regroupés à l'ouest du noyau occidental. Au-delà, les structures se raréfient, mais il semblerait que la densité augmente de nouveau à la limite ouest du décapage. À l'intérieur des deux groupes, les constructions semblent se distribuer sur des axes parallèles. En fait, cette idée est suggérée par le noyau

oriental, où les bâtiments 3, 4 et 8 forment une première ligne. Un second alignement se situe au niveau des bâtiments 5 et 7. Le bâtiment 6 apparaît comme un dédoublement du bâtiment 5. Dans le noyau occidental, les limites de l'emprise ne permettent pas d'affirmer la présence d'une organisation similaire. On notera toutefois que les pignons des deux constructions sont parfaitement alignés. Évidemment, le regroupement d'un assez grand nombre de bâtiments, d'une façon apparemment dense conduit à s'interroger sur leur coexistence simultanée. On pourrait envisager des reconstructions avec un léger déplacement. La densité de trous de poteau, à proximité des bâtiments 1, 2 et 6 ne laisse aucun doute sur la présence d'au moins deux états successifs qui restent à définir tant au niveau du plan qu'au niveau chronologique. Cependant, les édifices ne se recoupent pas et ils sont toujours séparés par un espace permettant la circulation (de 3 à 9 mètres). Seuls les bâtiments 5 et 6 sont plus rapprochés (2 mètres). En définitive, rien ne permet pour le moment d'affirmer le caractère diachronique des édifices contigus. L'homogénéité relative de l'ensemble suggère une seule phase d'occupation, sur une durée limitée (trois états ?).

Bien qu'il ne soit pas encore possible de définir strictement des plans, trois types semblent se dégager. Tous les édifices, de forme rectangulaire, sont axés nord-est/sud-ouest. Les deux plus modestes (bâtiments 4 et 8) ne dépassent guère les 4 mètres sur 9. Un module intermédiaire atteint des dimensions de 6 mètres sur 10 (bâtiments 3, 5 et 7). Les plus importants atteignent des dimensions de 6,5 mètres sur 14 (bâtiments 1, 2 et 6). Les fosses des poteaux sont majoritairement circulaires, les plus nombreuses ont un diamètre d'environ 0,3 m et les autres atteignent 0,6 m. Ces dernières possèdent souvent un calage de pierres calcaires de provenance extérieure. La profondeur conservée est assez faible, 0,2 m pour les petits poteaux et 0,4 m pour les plus grands. Il semblerait qu'il y ait une relation entre la taille des poteaux et celle du bâtiment. Les plans identifiés ne détonnent pas par rapport à ce que l'on connaît pour la même période. Les poteaux sont assez espacés (2,7 à 3,5 m). Dans de nombreux cas, les poteaux des deux murs gouttereaux sont placés en vis-à-vis l'un de l'autre (ce qui pourrait indiquer une charpente à fermes). On observe dans deux cas (bâtiments 3 et 4 et peut-être 5) des poteaux placés au milieu des murs-pignons qui pourraient correspondre à des supports de poutres faîtières. Dans la région, de multiples exemples d'édifices sur poteaux du IV^e siècle ont été mis au jour. Ils sont connus dans l'Aisne, à Bazoches "La Foulerie", à Athies-sous-Laon, à Juvincourt et Damary, dans l'Oise, à Oroër, Laversine, Estrées-Saint-Denis, et dans la Somme, à Roye, à Trinquies, à Martainneville.



Menneville. «La Bourguignotte». Plan du site.

Les quatre fonds de cabane (St 113, 115, 117, 118 et peut-être 122) attestés atteignent des dimensions relativement voisines (2 m de largeur pour 6 m de longueur). Le nettoyage de la structure 117 a mis en évidence un ensemble de pierres brûlées dans l'angle nord de l'excavation (foyer ?). Sa fouille partielle (1/4) a permis

d'estimer la profondeur conservée à 0,4 m. La paroi est presque verticale, le fond est plat. Aucun niveau de piétinement n'a été observé.

DUVETTE Laurent (AFAN)

PROTOHISTOIRE

MOUSSY-VERNEUIL

MODERNE

GALLO-ROMAIN

La Prée

CONTEMPORAIN

L'intervention archéologique sur la commune de Moussy-Verneuil aux lieux-dits "La Prée", "La Pâturage" et "Le Hazoies", dans la grande plaine de Soupir et de Bourg-et-Comin, portait cette année sur une surface de 3 ha. Notre intervention était motivée par l'extension d'une carrière d'extraction de granulats de l'entreprise Orsa Granulats Ile de France.

La parcelle concernée fait suite à une petite surface (cinquante ares) étudiée cinq années plus tôt où avaient été reconnus quelques excavations du Hallstatt final ainsi qu'une fosse isolée plus ancienne d'une période restant à préciser (du Seine-Oise-Marne à l'âge du Bronze ancien), et également des fossés plus ou moins bien datés. Cette année, la partie menacée par l'extension de la carrière est située à l'ouest de la précédente, à proximité d'anciennes reconnaissances et découvertes archéologiques attestant la présence de nombreux vestiges de diverses périodes : le site gallo-romain de "La Croix Rouge" situé à 800 m plus au sud et 200 m à l'ouest, la nécropole monumentale de l'âge du Bronze du "Hazoies", etc. Les travaux de décapage ont été menés dans des conditions difficiles, en raison de conditions climatiques défavorables sur ces sols de limons argileux. On a dû supprimer les tombereaux articulés et n'utiliser que la pelle hydraulique pour décaper et évacuer les terres.

Les vestiges, de densité moyenne, appartiennent à plusieurs périodes : de l'âge du Bronze ancien (voir de la fin du Chalcolithique) aux XIX^e et XX^e siècles, avec les incontournables impacts d'engins explosifs de la Première Guerre Mondiale, relativement nombreux (cent quarante impacts d'obus recensés).

L'occupation protohistorique se résume à quelques fossés parcellaires et à deux fosses au mobilier très frustre. La plus ancienne (Campaniforme ou Bronze ancien ?) est ronde et peu profonde (1 m x 0,30 m) ; la seconde située à une soixantaine de mètres de la précédente est de forme ovale (1,10 m x 0,70 m x 0,20 m), elle est datable entre la fin de l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer. Les trois fossés identifiés comme protohistoriques sont datés par leur position stratigraphique : ils sont recoupés par des fosses du Haut-Empire.

La principale occupation du site est antique et plus particulièrement du Haut-Empire, mais là encore, au vu du peu de matériel archéologique récolté, une périodisation précise est difficile ; de plus les diverses occupations postérieures, souvent mal identifiées, ont entraîné de multiples perturbations. Les diverses structures de cette période, sondées partiellement, comprennent un bâtiment rectangulaire sur radier de pierres bordé par un drain (?), six fosses, six trous de poteau isolés, et quelques fossés qui semblent pouvoir être datés de l'Antiquité. La datation des fossés est difficile : seulement un tiers des 31 fossés mis au jour ont pu être datés avec plus ou moins de précision ; la majorité appartient aux XIX^e et XX^e siècles. Les marqueurs chronologiques, en particulier le mobilier céramique, ont permis d'entrevoir une périodisation peu précise allant du I^{er} au III^e siècle.

BAILLIEU Michel (AFAN), ROBERT Bruno (AFAN)

GALLO-ROMAIN

NOUVION-ET-CATILLON

Le Pré aux Cailloux

La carrière de Nouvion-et-Catillon est localisée dans une zone marécageuse à proximité de la zone de confluence entre la Serre et le Broyon, à quelques kilomètres en amont de La Fère. Les sondages ponctuels et systématiques réalisés selon un maillage assez espacé (25 m entre chaque sondage) concerne une surface de 3 ha.

Ils ont permis de reconnaître deux secteurs livrant des vestiges attribuables à la période gallo-romaine :

- d'une part, une berge aménagée, située en bordure de l'emprise de la carrière, dont les vestiges sont enfouis 1 m sous le niveau de stabilisation de la nappe phréatique.

- enfin, une portion de mur, difficile à étudier à cause de la remontée rapide de la nappe dans ce secteur.

Deux sondages ont révélé, en bordure de limite d'emprise de la carrière, la présence d'une berge de chenal argilo-tourbeux qu'on attribue à un ancien méandre de la Serre situé aujourd'hui quelques dizaines de mètres au nord de cette zone. Ce secteur a fait l'objet d'aménagements particuliers que l'on observe à partir d'1,80 m sous le niveau de sol actuel. Les sondages complémentaires ont permis de déterminer une zone d'environ 60 m d'où l'on observe la réalisation d'un sol de craie damée sur 15 m de largeur au maximum. A proximité du chenal, un aménagement constitué de pièces de bois et d'argile blanche est destiné à stabiliser la berge. Il est formé de pieux verticaux circulaires (diamètre d'environ 20 cm) bloquant au sommet une

traverse horizontale de section facettée (diamètre de 10 à 15 cm) sur laquelle s'appuient une ou deux rangées selon les secteurs, de planches jointives de section quadrangulaire (4 x 20 cm en moyenne) époutées à la base, fichées dans les limons jusque la grève. L'interstice entre les deux rangées de planches est colmaté par de l'argile blanche donnant une bonne cohésion à l'ensemble. Sur le sol de craie damée, on observe dans les sondages la présence de petits pieux de fine section (5 cm en moyenne) relativement abondants, offrant une répartition qui semble aléatoire. L'ensemble est daté par la présence d'une tuile romaine scellée à la base de la craie damée. C'est le seul élément datant rencontré sur le site.

LE GUEN Pascal (AFAN)

MOYEN ÂGE

PINON

MODERNE

Le Château

A l'occasion de l'extension d'une zone d'activité artisanale, une évaluation de 4 jours a été menée sur la commune de Pinon au lieu-dit "Le Château". De la surface de 4 ha initialement prévue, seuls 0,5 ha étaient effectivement accessibles. Une parcelle s'est révélée archéologiquement positive avec, à l'est quelques structures fossoyées et à l'ouest deux structures construites. Ces constructions arasées sont faites de briques et de tuiles et présentent toutes deux un pourtour ainsi qu'un

axe médian rubéfié. L'une a une forme rectangulaire et mesure 4 m x 3 m et la seconde a une extrémité à pans coupés. Elles appartiennent au même ensemble. Dans l'attente d'une fouille complémentaire, ces constructions avaient été interprétées comme des fours (à briques ou à carreaux) d'époque médiévale ou moderne.

THOQUENNE Virginie (AFAN)

NEOLITHIQUE

PRESLES-ET-BOVES

Les Bois Plantés

Le site se situe à la limite occidentale de la commune de Presles-et-Boves. La campagne de 2000, réalisée sur une surface d'environ un hectare, fait suite aux interventions de 1994 et 1995. Située sur une parcelle adjacente, ces anciennes fouilles ont mis au jour des vestiges de la culture Seine-Oise-Marne (S.O.M). Les fouilles de 2000 ont précisé la nature et l'extension de cet habitat et mis en évidence une occupation plus ancienne, datant du Rubané final/Villeneuve-Saint-Germain (V.S.G) et/ou Cerny ainsi qu'une sépulture à inhumation non datée. La première phase d'occupation est constituée de deux voire trois fosses Rubané final/V.S.G/Cerny ainsi que d'une couche. Cette dernière contient du mobilier dont l'essentiel se situe sur le bord oriental du talweg à proximité des fosses. La fragmentation importante du matériel empêche la reconnaissance de forme, mais les associations de décors et les caractères technologiques permettent de situer l'horizon

chronologique dans le V.S.G récent et/ou le Cerny. Quant au lithique (43 pièces), il ne permet pas de préciser la datation. L'occupation S.O.M se compose également d'un niveau de mobilier et de cinq structures fossoyées détritiques. Outre le décapage intégral de cette année, deux tranchées complémentaires ont été réalisées dans la parcelle de 1994 afin de vérifier qu'il n'existait pas de structure en profondeur. Ces tranchées, larges de 2,50 sur 260 m de long et orientées selon un axe nord-sud, ont été implantées aux endroits de plus fortes concentrations en matériel. Parmi les cinq fosses découvertes, trois présentent un creusement anthropique avéré. Elles sont de forme circulaire avec un profil en "U". Pauvres en matériel, elles ont livré des fragments très réduits de bords et de fonds. Le mobilier lithique, mieux représenté, est varié. Une grande armature de faucille, un fragment de hache polie mais aussi une grande armature de flèche à retouche bifaciale

constitue des exemples du mobilier. Enfin en ce qui concerne la sépulture, il s'agit d'une inhumation primaire et simple localisée dans l'angle nord-est du site. Elle est orientée est-ouest, tête à l'ouest. En l'absence de mobilier, de très nombreux charbons de bois ont permis un prélèvement pour une datation radio-carbone. Le défunt est un adulte placé en *décubitus* dorsal avec les membres inférieurs allongés et les membres supérieurs

le long du corps. Il présente la particularité d'avoir une trace de coup effectuée avec un objet tranchant, sur le lobe temporal gauche.

Nous espérons que les campagnes de fouille à venir préciseront la datation de cette sépulture (située en limite de décapage) et de l'occupation la plus ancienne.

COLAS Caroline (AFAN), THOUVENOT Sylvain (AFAN)

SAINT-QUENTIN

Prison

La SAPEIC projetait de construire un ensemble immobilier avec places de stationnement en sous-sol à l'emplacement de l'ancienne prison de Saint-Quentin. La parcelle se développe sur environ 4 000 m² entre le boulevard H. Martin, la rue de Longueville et la rue Chantrelle, à proximité du centre ville actuel, sur le versant de la vallée de la Somme.

Historiquement, ce secteur est intégré assez tardivement à la ville. Il se place, au nord-ouest, à la frange de la zone d'extension possible de la ville gallo-romaine. Durant le Moyen Âge et l'époque moderne, l'agglomération connaît diverses phases de récession et de développement, mais cette parcelle, très proche des systèmes défensifs, encore en fonction à la fin du XVIII^e siècle, reste hors du périmètre urbain jusqu'au démantèlement des fortifications au début du XIX^e siècle. C'est en 1840 que la prison sera édiflée ici, pour être

désaffectée au cours des années 1990. Les sondages ont été réalisés dans deux des quatre cours (les deux autres n'étant pas accessibles), avant la démolition de l'ensemble carcéral. Sous les niveaux en rapport avec la construction de la prison, n'ont été traversés que des remblais correspondant à un important aménagement topographique du secteur, probablement en rapport avec des travaux de mise en défense de la ville ou de démantèlement du système de fortification.

Ce remaniement du terrain n'a pas pu être appréhendé dans toute son ampleur (en surface aussi bien qu'en épaisseur), et son impact sur de possibles vestiges antérieurs (au-delà de 3,50 m de profondeur) reste indéterminé.

GEMEHL Dominique (AFAN)

SAINT-QUENTIN

La gauche de la route de Paris

La construction d'un futur supermarché a motivé la réalisation de sondages archéologiques, car des vestiges préhistoriques avaient été découverts lors de l'exploitation d'une ancienne briqueterie en bordure du Canal de Saint-Quentin, sur le territoire du village d'Oestres, à 1 kilomètre au sud-est de la parcelle à explorer. Ces artefacts lithiques ont été rapportés à un Acheuléen supérieur ou à un Moustérien de tradition acheuléenne de faciès Levallois et constituent de très intéressantes traces de la Préhistoire ancienne dans l'Aisne.

Au vu du contexte archéologique sensible, les prescriptions du Service régional de l'archéologie avaient pour but la détection d'éventuels sites préhistoriques enfouis en profondeur. Huit sondages profonds ont été réalisés. Le contenu de chaque godet de pelle a été soigneusement examiné, dans le but de découvrir des artefacts lithiques indiquant la présence d'un gisement. Une tranchée a également été creusée, à la recherche de structures et de vestiges protohistoriques ou historiques. Celle-ci a démontré que le Bt actuel n'était plus présent

et que les parcelles sondées étaient tapissées d'un remblai moderne de 0,8 m d'épaisseur. La probabilité de trouver de telles structures était donc nulle.

Les parcelles sondées sont localisées en fond de vallée, en bordure du Canal de Saint-Quentin, au sud-ouest de la ville. Les huit sondages ont livré une stratigraphie monotone. Ils ont été arrêtés entre -3,60 et -5,70 mètres, dans un épais gley gris-verdâtre, au niveau duquel l'apparition de l'eau empêche toute lisibilité. Ce gley est surmonté de colluvions limoneuses peu compactes et s'effondrant sans cesse, avec des granules de craie à leur base. Seul un sondage a permis d'atteindre la craie. La carte géologique de Saint-Quentin indique à cet endroit la présence de colluvions de fond de vallon. Deux sondages ont livré du matériel lithique, associés à un cailloutis de silex gélifiés à patine blanche. Il s'agit de déchets de débitage, qui ne permettent aucune attribution chronologique ou culturelle.

LOCHT Jean-Luc (AFAN)

La future réalisation d'immeuble de logements et d'un sous-sol sur 860 m² est à l'origine des sondages. Les deux sondages ont révélé des vestiges d'époque gallo-romaine dans le premier et dans le second les traces du comblement d'une excavation de grandes dimensions. Les structures gallo-romaines apparaissent à environ 1,70 m de profondeur avec notamment un cellier comblé au Haut-Empire. Le second sondage de 40 m² et de plus

de 3 m de profondeur a révélé des remblais horizontaux du Moyen Âge. Il s'agit probablement du comblement d'une des anciennes carrières dont les emplacements sont situés à l'intérieur de la ville fortifiée des XIV^e et XV^e siècles.

HOSDEZ Christophe (AFAN)

L'intervention a pour but d'engager l'évaluation d'un quartier de Saint-Quentin sis à l'intérieur des murs de la ville, occupé actuellement par une usine textile désaffectée. Le terrain, qui couvre une surface d'environ 2 hectares, est concerné par un projet de ré-aménagement par la construction d'un ensemble résidentiel par la société Siminvest. Les sondages ont été pratiqués dans les zones actuellement libres, soit la cour principale de l'usine donnant sur le boulevard Victor-Hugo, et sur la cour arrière tenant à la rue Voltaire. Les sondages réalisés dans la cour d'usine Saint-Quentex, ancienne filature Touron, boulevard Victor-Hugo à Saint-Quentin, permettent de retrouver les restes de l'ancienne poudrière de l'arsenal. De ce bâtiment ne subsiste plus qu'une solide paroi en pierre large de 2,05 m et conservée sur une hauteur de 3,50 m environ. La poudrière est figurée sur les plans anciens de Saint-Quentin, au XVII^e siècle. S'il n'est pas possible de dater précisément sa construction, on sait en revanche qu'elle était encore en bon état en l'an XIII, lors du déclassement de la place forte. Elle paraît avoir été démantelée volontairement. Sur ses vestiges et ses déblais de démolition, est ensuite installé un grand bâtiment en briques comportant un corps principal et des ailes latérales, qui réutilise une paroi subsistante de l'ancienne poudrière. Ce nouvel édifice est vraisemblablement à vocation industrielle. En superposant à l'échelle le plan de fouille et le plan JC1520 des archives du Génie (1774), on constate un léger décalage (de l'ordre de 6-7 m) de positionnement de la poudrière. Mais si on fait correspondre la paroi retrouvée en fouille et le tracé du corps principal de la poudrière, on note une remarquable identité de dimensions et de proportion entre cet ancien bâtiment et l'édifice en briques. Il paraît donc vraisemblable qu'une partie des massifs de fondation de l'ancienne poudrière n'ait pas disparu, et que les reconSTRUCTEURS s'en sont servis pour asseoir



Saint-Quentin. «33, Boulevard Victor-Hugo - Usine Touron». Vue de la fondation de la poudrière (XVII^e siècle), (cliché J.-L. Bernard).

les nouveaux bâtiments. On peut donc proposer deux restitutions possibles pour la poudrière : l'une couvrant l'ensemble de l'édifice en briques, l'autre ne recouvrant pas son réseau de caves.

Par ailleurs, les autres sondages réalisés dans la cour de l'usine actuelle montrent l'absence totale de couches archéologiques, soit en raison de l'importance de l'activité d'extraction de pierre qui entraîne par endroits l'affleurement du banc rocheux et génère d'importantes quantités de déchets d'extraction, soit à cause de l'intense activité industrielle qui affecte le site durant tout le XX^e siècle. Les sondages réalisés dans la cour arrière de l'usine, près de la rue Voltaire, permettent de constater la présence d'une importante stratification de type urbain, épaisse de 2,50 m, présentant une séquence continue depuis l'Antiquité romaine jusqu'à l'actuel. Sauf à proximité immédiate de la rue où les couches sont relativement denses, la stratification évolue par grandes masses horizontales. On note pourtant, au cœur de la

parcelle, la présence d'un sol de mortier rose, soubassement d'un sol sur hypocauste, installé directement au contact avec l'affleurement de la roche crayeuse. La récurrence de la présence de déchets de craie plaide pour une pratique très ancienne de l'extraction de la pierre dans le secteur.

Le Moyen Âge est très faiblement représenté ; la seule structure reconnue est une petite fosse qui contenait un mobilier céramique des environs du XIV^e siècle.

La part la plus importante de la stratification est occupée par l'époque moderne représentée par une épaisse recharge de terre qui porte le terrain près de son altitude actuelle, et la construction de maisons urbaines attestées par les plans anciens dont on retrouve le réseau de caves.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

SISSONNE

Jeoffrécourt



Sissonne. «Jeoffrécourt».
Sarcophage en plâtre JCS 372
(cliché J.-F. Martin).

Le site de Jeoffrécourt, implanté au centre de la zone sud du camp militaire de Sissonne, est un village composé d'un habitat et de sa nécropole, datable entre le milieu du VI^e et la fin du IX^e siècle. La campagne 2000 a permis la fouille de 54 sépultures, 7 fonds de cabane, une cave, 3 silos, 11 trous de poteau et une palissade.

Le cimetière :

Le décapage effectué en août a permis de fixer les limites nord et est du cimetière. On peut maintenant estimer que la nécropole comporte 600 à

800 sépultures dont 460 fouillées à ce jour et l'emprise couvre une surface d'environ 2 000 m². La visite de M. Charles Bonnet a permis de confirmer la vocation

ecclésiastique d'un bâtiment en bois sur poteaux et solin de pierre situé dans l'enceinte de la nécropole. Ce bâtiment est orienté est-ouest et se trouve bordé de sépultures. Il se développe sur deux phases, d'abord un petit bâtiment de 3 m x 4 m sur poteaux pour se transformer en bâtiment de 5 m x 10 m sur solin et poteaux. La campagne de fouille 2000 a livré un fond de cabane, au nord du bâtiment sur poteaux, aussi sur solin de pierre, toujours à vocation ecclésiastique. Les sépultures couvrent une période allant du milieu du VI^e à la fin du IX^e siècle. On trouve plusieurs types de sépultures : 34 sarcophages en calcaire, 31 sarcophages en plâtre, le reste se compose de sépultures en pleine terre avec ou sans aménagement en pierres.

L'habitat :

Trois tranchées ont permis de fixer les limites nord et sud de ce dernier. L'ensemble occuperait une surface d'environ 2 500 m². La partie fouillée se compose provisoirement de 18 fonds de cabane à deux trous de poteau médians, 2 caves, 39 silos, 105 trous de poteau isolés et deux palissades. Malgré le nombre de trous de poteau, il est difficile de restituer des bâtiments de surface. Une carrière, située à l'est de l'habitat, objet d'un sondage en août, a livré du mobilier datable des XIV^e et XV^e siècles.

MARTIN Jean-François (BENEVOLE)

MOYEN ÂGE

SOISSONS

Abbaye Saint-Jean-des-Vignes

Le programme de fouilles dont la campagne 2000 constituait la deuxième étape, concernait le grand cloître gothique de l'ancienne abbaye. Les fouilles ont débuté en 1999 à la demande de la Commission des monuments historiques, dans le cadre du programme de restauration du site de Saint-Jean-des-Vignes proposé par M. Thierry Algrin, architecte en chef des Monuments Historiques. Situé au cœur des bâtiments conventuels, le cloître de Saint-Jean-des-Vignes formait un carré d'à peu près 30 mètres de côté. En partie démolie vers 1830, il conserve ses galeries ouest et sud en élévation. De la galerie nord, il ne subsiste que les formerets, avec

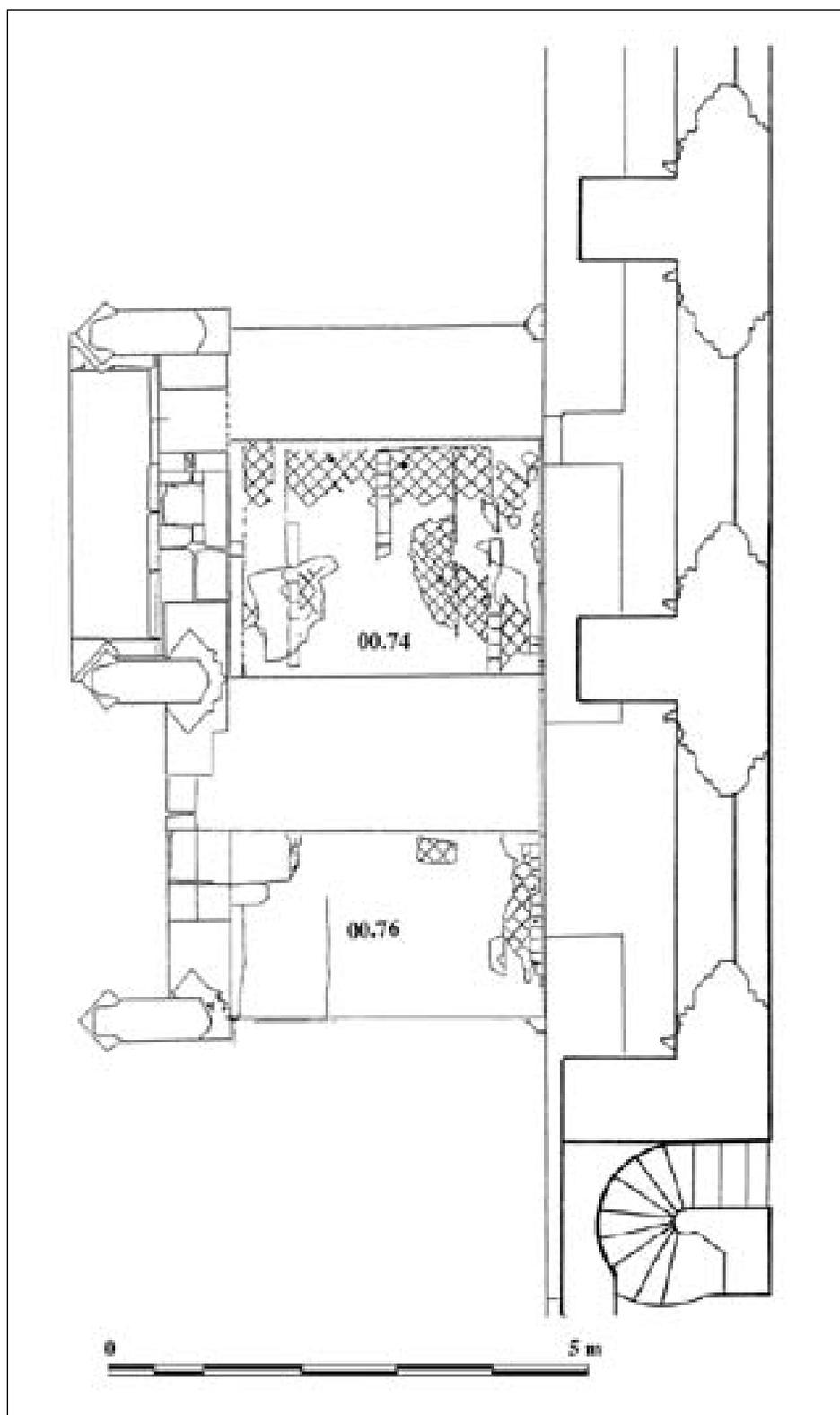
culs-de-lampe sculptés, dans le mur du bas-côté sud de l'église et les fondations de l'arcade. Il n'y a aucun vestige de la galerie est au-dessus des niveaux de circulations gothiques. Seules les fondations de l'arcade et du dortoir sont conservées.

Cinq sondages ont été lancés en 2000 (un dans la galerie sud, trois dans la galerie ouest et le dernier dans la travée commune à ces deux galeries). Nous avons aussi continué en profondeur un sondage lancé en 1999. A ces sondages, la fouille d'une large aire ouverte a été ajoutée. Les résultats ont été liés à ceux des fouilles préalables.

La mise au jour d'empreintes de carreaux volés correspondant à deux carrelages médiévaux superposés dans la galerie ouest du cloître (figure) nous a permis de confirmer le niveau médiéval de circulation identifié dans la galerie sud lors de la campagne de 1999 (altitudes variantes entre 59,69 et 56,75 m). Ces niveaux de circulation médiévaux (présûmés des XIII^e et XIV^e siècles) ont été établis sur la base de plusieurs surfaces d'empreintes mises au jour dans deux tranchées adjacentes. Les empreintes superposées dans une des deux tranchées ainsi qu'une différence de couleur du mortier de pose nous ont aidés à distinguer les deux sols. De plus, l'agencement des empreintes des carreaux volés de chaque sol nous a permis de reconstituer la composition des deux pavages. L'étude de l'escalier du portail des convers et celui du réfectoire nous a donné une confirmation indépendante des niveaux de circulation médiévaux et modernes établis en 1999. En dernier lieu, la prolongation d'un sondage dans le préau du cloître nous a permis d'estimer un niveau médiéval de circulation dans le jardin d'à peu près 56,55 m. Les sondages dans la galerie ouest ont également permis de découvrir des nouveautés sur la relation des fondations de l'arcade du cloître et les caves construites en-dessous. D'après une analyse de la maçonnerie, permise par la fouille de l'extrados de la voûte (celle-ci liée à l'étude de l'architecture des caves sous le cloître), il a été possible de constater que toutes les caves et le réfectoire ont été construits lors de la même campagne. De même, il semblerait que l'arcade ouest ait été construite lors de cette même phase jusqu'à une altitude légèrement supérieure à celle du niveau de circulation médiéval de la galerie. L'addition de deux anthropologues à notre équipe, pour la saison 2000, a permis le développement d'une nouvelle approche sur l'étude des restes humains à Saint-Jean-des-Vignes. Cette approche comprend la création d'un nouveau système d'étude en laboratoire comprenant de nouvelles fiches d'enregistrement ainsi qu'une nouvelle méthode de conservation et de stockage. De plus, une nouvelle étude anthropologique englobant tous les restes humains mis au jour dans le cloître et éventuellement sur tout le site a été entreprise. Cette approche de laboratoire est aussi complétée par une anthropologie de "terrain".

La reprise de la fouille dans la galerie est du cloître nous a permis d'exhumer les restes d'une sépulture en partie intacte sous le parement d'une tombe construite, fouillée en 1999. L'étude des restes osseux, mis au jour en 1999, en laboratoire, nous a également permis d'identifier le bloc crânio-facial correspondant à ce squelette.

BONDE Sheila (UNIV) et MAINES Clark (UNIV)



Soissons. «Abbaye Saint-Jean-des-Vignes». Galerie ouest du cloître. Plan de deux travées montrant les empreintes de carreaux volés appartenant à deux sols superposés.

SOISSONS

Boulevard du Tour de Ville

Un projet de construction, en bordure de la rivière de Crise, à l'emplacement du moulin du Pré Foireux a nécessité l'évaluation archéologique du terrain concerné. Trois tranchées ont été réalisées totalisant environ 200 m² d'observations sur un terrain d'environ 2 000 m².

La cartographie du XVIII^e siècle mentionne en bord de Crise plusieurs moulins à tan. Ces bâtiments à caractère rural réunissaient des bâtiments agricoles, une partie meunerie et de grands volumes propices au traitement des peaux (au moyen d'écorces de chêne broyées). Le moulin du Pré Foireux était le dernier témoin de cette activité. Le bâtiment avait été reconstruit après la guerre de 1870. Il subsistait à proximité un pigeonnier et un

petit bâtiment (magasin à grain ?). Ces bâtiments ont été longtemps laissés à l'abandon et finalement rasés en 1997 pour le bâtiment principal et en 2000 pour le pigeonnier. Les sondages d'évaluation étaient destinés à préciser les plans des bâtiments antérieurs. La faible épaisseur des niveaux conservés, l'état du terrain (zone inondée) et la durée de l'intervention n'ont pas permis d'établir un plan complet. Un chemin pavé et deux ensembles de bâtiments parallèles ont été mis au jour. L'ensemble a été remblayé pour y établir des parkings et des locaux industriels.

ROUSSEL Dominique (COLL)

SOISSONS

Lycée Saint-Rémy – 8, Rue Saint Jean

Un projet de construction dans le périmètre du théâtre romain, de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes et d'un monastère de Capucins, a nécessité l'évaluation archéologique du terrain concerné. Trois sondages ont été réalisés (environ 100 m²).

La lecture stratigraphique des sondages permet la définition de cinq phases ou périodes d'occupation. Le substrat géologique est percé par des structures en creux (fosses et trous de poteau). La première phase attribuable à la période gallo-romaine (entre les II^e et IV^e siècles) est directement implantée dans le substrat naturel. La deuxième, mal datée, correspond à un

premier apport de terre végétale. La troisième est liée à l'implantation de structures "domestiques" durant la période médiévale (XIII^e-XIV^e siècle). La quatrième est caractérisée par l'apport d'un remblai sableux sans doute lié aux travaux d'aménagements des fortifications. La cinquième correspond à la fonction de défense du site des XVII^e et XIX^e siècles. Présence d'un mur de pierre partiellement dégagé. Les sondages ont été remblayés.

ROUSSEL Dominique (COLL)

ÂGE DU BRONZE

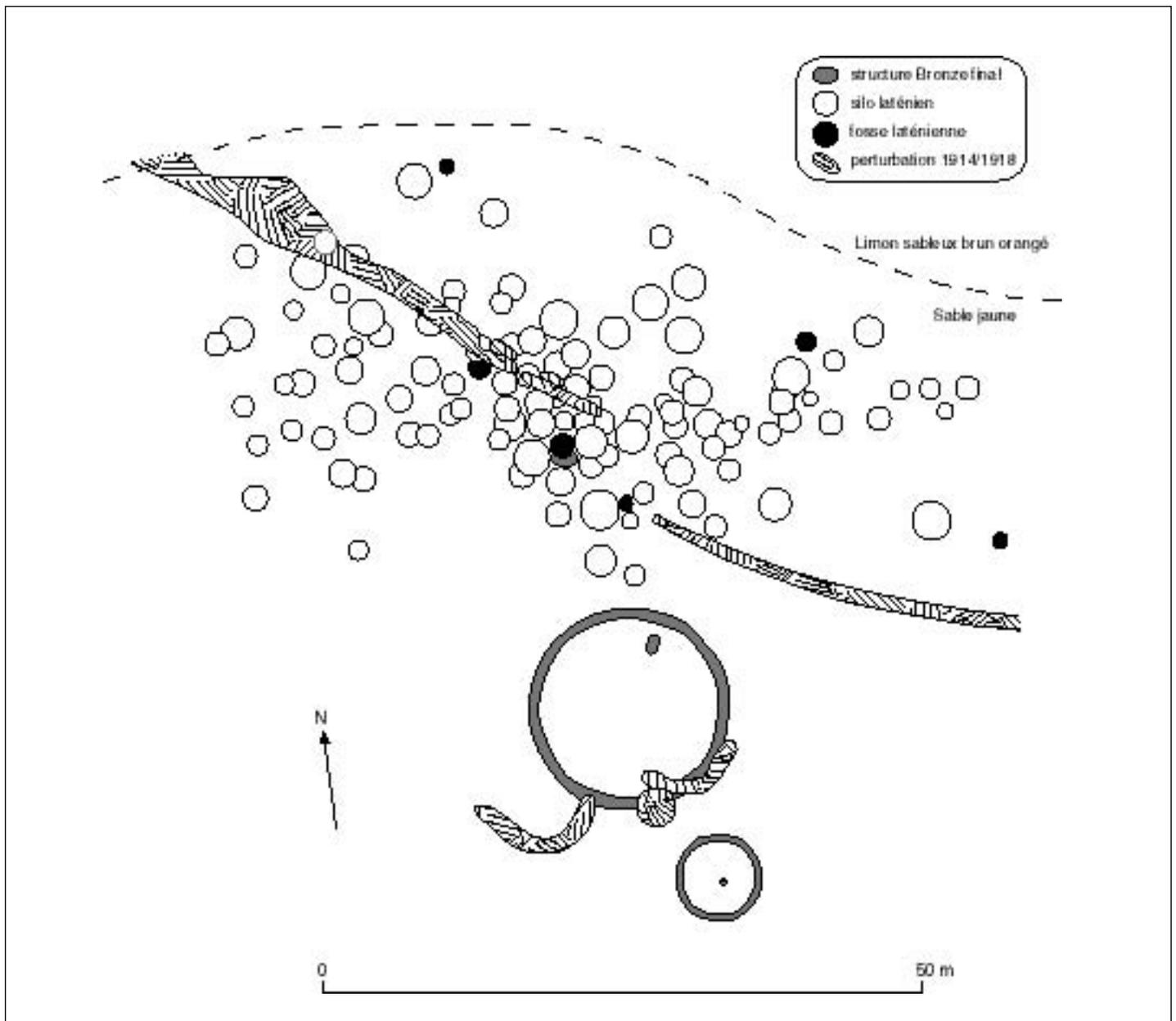
SOUPIR

ÂGE DU FER

Le Champ Grand Jacques

La commune de Soupir est localisée dans la vallée de l'Aisne à une vingtaine de kilomètres à l'est de Soissons. L'intervention de 2000, concernant une surface d'environ 9 ha, fait suite à une première campagne de fouille réalisée en 1999, qui avait livré un cercle de l'âge du Bronze et quelques fosses protohistoriques dispersées. Le décapage intégral de la parcelle de cette année a permis de mettre au jour un petit ensemble funéraire de l'âge du Bronze, constitué de deux cercles et d'une inhumation périphérique, ainsi qu'une batterie de silos de l'âge du Fer. Ces vestiges sont complétés par des tranchées et perturbations diverses de la Première Guerre Mondiale. Les deux occupations protohistoriques

sont implantées au centre de la parcelle, dans une zone correspondant à un micro-relief dominé par une formation limono-sableuse d'une épaisseur d'environ 1 m, surmontant les niveaux de grève fine et de gravier grossier. L'ensemble funéraire de l'âge du Bronze est constitué de deux cercles de petits diamètres, 7,5 m et 15 m, implantés au sommet du micro-relief. Aucune sépulture centrale n'est attestée, mais une inhumation périphérique, localisée à environ 14 m au nord du plus grand cercle, a été détectée. Celle-ci a été fortement perturbée par le creusement des silos laténiens. La fosse sépulcrale, de plan ovale, atteint 1,55 m de profondeur. Le défunt, déposé en *décubitus* latéral



Soupir. «Le Champ Grand Jacques». Plan de la fouille.

gauche, n'est accompagné d'aucun objet permettant une datation plus fine. Néanmoins, la dimension réduite des cercles funéraires implique une datation vraisemblable de l'ensemble au Bronze final. La batterie de silos laténienne, de structuration globalement linéaire, est orientée est-ouest et commence à quelques mètres au nord de la zone des deux cercles. Elle est implantée sur une légère déclivité orientée sud-nord et son extension septentrionale vient buter sur la limite méridionale d'une formation limoneuse rougeâtre ayant comblé une légère dépression. La batterie est constituée de 107 structures d'ensilage, auxquelles s'ajoutent 5 fosses circulaires à profil en cuvette correspondant sans doute à des silos avortés. Les silos sont de morphologie tronconique dans 52 % des cas, piriforme dans 32 % des cas et discoïde dans 16 % des cas. Leurs dimensions – diamètres d'ouverture et maximal, profondeurs, degrés d'érosion et volumes fonctionnels – sont très variées. Les couches de comblement ne présentent aucun caractère d'anthropisation et n'ont pas livré de macro-restes carbonisés.

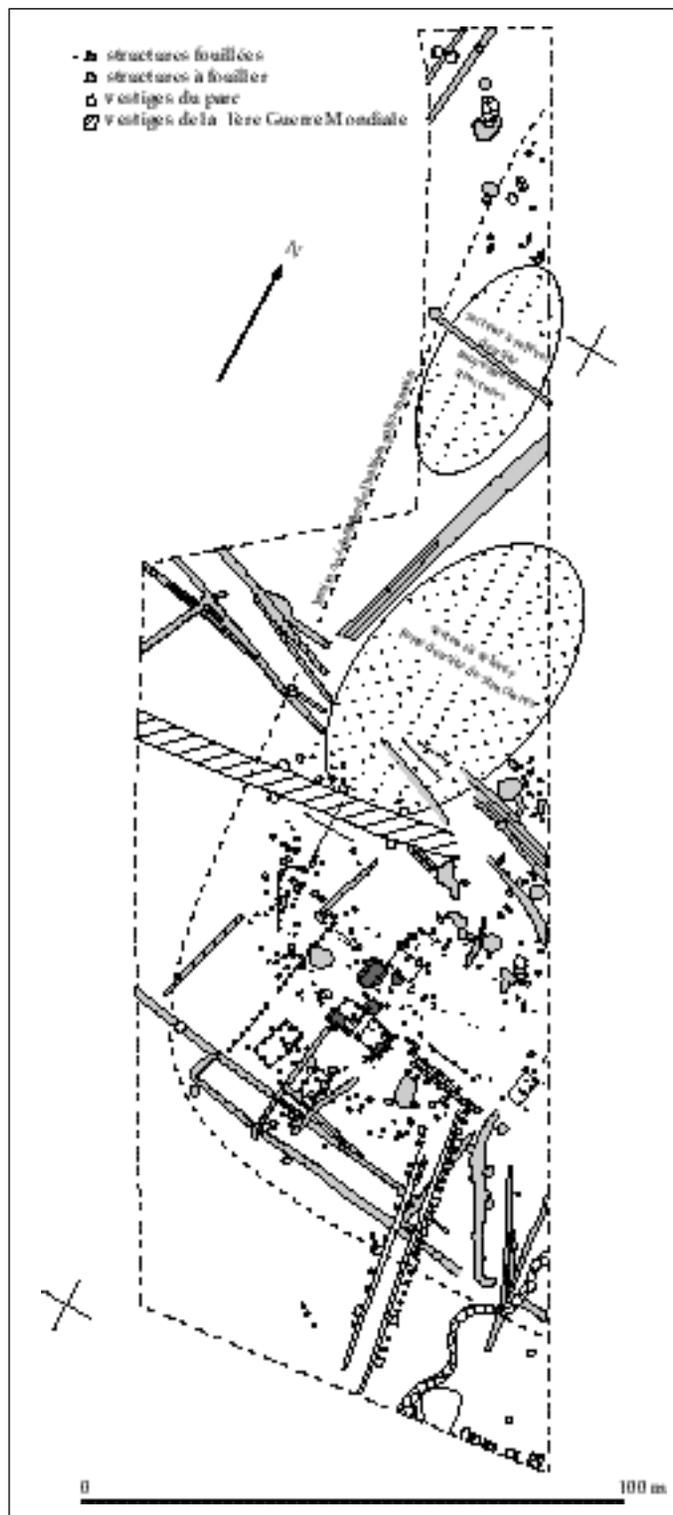
Cette batterie de silos isolée dans le paysage, aucun habitant contemporain ne pouvant lui être associé, présente quelques caractéristiques originales, notamment le nombre important de recoupements stratigraphiques. En effet, près de 53% des silos sont impliqués dans une relation stratigraphique et les observations sur le terrain ont permis de reconnaître au moins six phases d'utilisation de la batterie. Le mobilier, très indigent, permet toutefois de proposer une fourchette chronologique allant de la seconde moitié de La Tène ancienne au début de La Tène moyenne (La Tène B1/B2).

L'extension des décapages sur les parcelles contiguës dans les prochaines années permettra de mieux comprendre la structuration de l'ensemble funéraire de l'âge du Bronze et de vérifier la présence ou l'absence d'un habitat laténien contemporain de la batterie de silos.

DESENNE Sophie (AFAN)
GRANSAR Frédéric (AFAN)

L'opération s'est déroulée sur une surface de 3,5 ha, préventivement aux travaux d'extraction des granulats par l'entreprise Orsa Granulats pendant le mois de septembre, et en deux phases distinctes. Dans un premier temps, nous avons procédé à une phase d'évaluation sous la forme de tranchées de sondage de 8 m de large, suivi d'un décapage intégral. Une partie du terrain seulement a fait l'objet d'un traitement complet et a été libérée ; l'autre partie, assez dense en vestiges archéologiques et notamment en fosses, bâtiments, palissades et fossés, a fait l'objet d'une évaluation avancée, sans pour autant permettre la libération du terrain.

L'occupation de l'âge du Bronze est matérialisée par un cercle funéraire d'un diamètre de 7,50 m et par deux petits groupes de fosses localisés pour l'un, au nord auquel a été associé un bâtiment sur 9 ou 10 poteaux, et pour le second, au sud du décapage. L'habitat gallo-romain du Bas-Empire s'organise selon un axe nord-est/sud-ouest bien marqué par l'orientation de la palissade ouest. On dénombre au moins quatre bâtiments, plusieurs segments de palissades et des grandes fosses dont certaines peuvent s'apparenter à des caves ou à des celliers maçonnés. Au nord de l'occupation, un certain nombre de structures, dont quelques-uns des bâtiments, a été repéré à l'extérieur de la zone cernée par les segments de palissades. L'interruption de la palissade ouest marque une entrée bien respectée par l'agencement des bâtiments ; l'espace qui fait face à cette entrée, vide de structures archéologiques, peut s'interpréter comme une aire de circulation. Un minimum de deux états est perceptible grâce à la stratigraphie des poteaux entre bâtiments ; toutefois, l'ensemble des vestiges respecte la même orientation, et suggère une seule phase d'occupation. La fouille complète de cette occupation n'est pas achevée et l'agencement des très nombreux trous de poteau avec et sans calages de pierre reste à faire et à comprendre. Le mobilier céramique est très abondant et n'a pu faire l'objet d'une étude sérieuse et approfondie ; on notera la présence de cruches à pâtes grises et de nombreuses formes variées de céramiques fines aux pâtes claires. Le matériel de mouture est lui aussi très abondant, notamment dans une structure où plusieurs éléments ont été utilisés dans l'aménagement des parois. Les *tegulae* sont très nombreuses mais aucune d'entre elles n'est complète. On note la découverte de 5 monnaies dont trois d'entre elles étaient associées à quelques fragments d'un fond de vase découvert en surface et hors structure ; il pourrait s'agir d'un petit dépôt. Le décapage a permis de mettre au jour certains aménagements du parc du château de Soupir, sous la forme de fosses de plantation d'arbres régulièrement espacées, et de fossés bordant les allées. Plusieurs structures de la guerre de 1914-1918 sont les témoins d'une forte activité dans ce secteur ; de grandes



Soupir. «Le Parc». Plan de la fouille.

excavations comblées de fil barbelé, de boîtes de conserve et d'ossements d'animaux ont parfois recoupé des fosses plus anciennes.

AUXIETTE Ginette (AFAN)

VAILLY-SUR-AISNE

Au Midi de la Ville

L'opération de diagnostic menée à Vailly-sur-Aisne "Au Midi de la Ville", se situe au cœur de cette commune de la vallée de l'Aisne. Elle concerne un projet de construction d'un centre à vocation culturelle, en milieu urbain, sur une surface de 5 030 m², à l'emplacement actuel de l'Office de Tourisme (aménageur Ville de Vailly-sur-Aisne). Cette zone correspond à une terrasse alluviale non-inondable. Le substratum alluvial est composé de sables limoneux beige verdâtre. Ils sont recouverts par des remblais anthropiques sur 2 m d'épaisseur. Les indices de site archéologique concernant cet endroit sont peu nombreux. Il existe un réseau de caves voûtées daté entre le XIII^e et le XVI^e siècle, qui est bien préservé sous le bâtiment principal. Au regard de l'histoire récente de cette ville, l'origine de ces remblais pouvait être imputée à des travaux de reconstruction, le bâtiment actuel ayant servi de *Kommandantur* pendant les deux conflits mondiaux. Les sept tranchées linéaires réalisées ont démenti cette hypothèse. La synthèse des données archéologiques obtenues permet de préciser la nature et l'importance des vestiges présents sur ce site. L'ouest de la zone semble totalement dépourvue de témoins archéologiques. Ce secteur n'a connu qu'une accumulation constante de remblais liés, a priori, à l'agriculture. En revanche, trois grandes étapes d'occupation ponctuées de phases de remblais intermédiaires peuvent être mises en évidence sur le reste du terrain. Leur extension a été reconnue dans la plupart des tranchées.

La plus ancienne occupation correspond à un habitat de l'Antiquité et de l'époque mérovingienne. Elle apparaît, au niveau du sol naturel, sous la forme de structures

fossoyées, d'un possible bâtiment et de quelques témoins mobiliers. Il est impossible de préciser s'il s'agit d'un habitat de type rural (*villa*) ou d'un niveau supérieur (*vicus*). Ces structures sont recouvertes par des remblais anthropiques, témoin d'une accumulation de sédiments issus de l'occupation du site, soit durant ces périodes, soit entre ces périodes et la seconde étape d'occupation, c'est-à-dire durant le Moyen Âge.

La seconde étape est marquée par l'implantation d'un habitat important représenté tant par des fondations de murs que les vestiges d'un bâtiment incendié (toiture effondrée et niveaux de sol). L'orientation de ces murs paraît s'accorder avec celle des caves anciennes préservées sous le bâtiment principal actuel. Le rattachement chronologique de ces bâtiments avec les caves peut donc être supposé, d'autant que le peu de mobilier en relation avec cette étape d'occupation semble concorder avec l'architecture des caves datable entre le XIII^e et le XVI^e siècle. À la destruction de ce ou de ces bâtiments succède une phase de nivellement du site marquée par une accumulation de remblais d'un minimum de 1,2 m sur l'ensemble du secteur concerné. La dernière étape d'occupation intervient à la fin du XIX^e siècle, avec la construction du bâtiment principal. Enfin, au cours du XX^e siècle, les multiples réaménagements du site ont occasionné des destructions des niveaux antérieurs à des degrés divers, la plus conséquente étant une probable tranchée militaire de la Première ou de la Seconde Guerre Mondiale.

THOUVENOT Sylvain (AFAN)

VASSENY

La Hache de la Couture - La Maladrerie Bourée - Au-dessus du Marais

La campagne menée sur le site de Vasseny concerne la deuxième tranche de la carrière de la société GSM Aisne-Marne sur cette commune. Elle fait suite à la fouille de 1999 qui concernait les parcelles occidentales de "La Hache de la Couture" et une partie de "La Maladrerie Bourée". Cette carrière se situe dans un méandre de la vallée de la Vesle, à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Aisne. Elle occupe la moyenne terrasse alluviale de la rive droite de la rivière, à une altitude de 48 à 50 m. La terrasse est constituée par les sables et graviers caractéristiques des bassins sédimentaires des vallées de l'Aisne et de la Vesle, dans leur traversée des formations tertiaires. Les parcelles concernées présentent des faciès géomorphologiques

contrastés passant de sols limono-argileux à sableux. L'opération archéologique s'est effectuée en deux étapes. La première a consisté en l'achèvement de la fouille sur le secteur de "La Hache de la Couture - La Maladrerie Bourée" qui avait été sondé l'an passé. La surface concernée est de 0,29 ha. La seconde étape correspond à la fouille de la parcelle inscrite cette année dans le cadre de la convention entre l'Etat et l'Association des exploitants de granulats ("La Maladrerie Bourée / Au Dessus du Marais"). Sa surface est de 5,8 ha.

Sur cette carrière, de très grandes surfaces se sont avérées détruites par les travaux d'aménagement de la voie ferrée Soissons-Reims au XIX^e siècle. Elle se porte

au total à 4,3 ha sur les 5,8 ha concernés, c'est-à-dire 74 % de la superficie prévue en 2000. À l'exception d'un habitat Néolithique découvert en tranchées, au nord-ouest de la zone, toutes les occupations découvertes se concentrent au sud de la carrière.

L'habitat du Néolithique qui n'a pas été fouillé est représenté par les fosses latérales de trois ou quatre maisons et plusieurs fosses isolées. Le mobilier recueilli (céramique, lithique, fragment de bracelet en schiste) indique une probable datation Villeneuve-Saint-Germain.

Les autres occupations consistent en :

- un cercle funéraire de l'âge du Bronze ancien ou moyen de 24 m de diamètre (pas de sépulture associée) ;
- une nécropole à incinérations de l'âge du Bronze final (72 sépultures) ;
- un réseau parcellaire probablement antique ;
- une sépulture multiple contenant les restes de 12 individus en partie décharnés (non datée).

THOUVENOT Sylvain (AFAN)

HAUT MOYEN ÂGE

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Avenue de Reims

L'opération de diagnostic menée à Villeneuve-Saint-Germain, au carrefour de l'avenue de Reims et de la rue Salvador-Allende, se situe à la limite de cette commune et de celle de Soissons, dans la vallée de l'Aisne. Elle concerne un projet de construction de logements, en milieu urbain, sur une surface de 950 m² (aménageur SCCVC Champagne - Ardenne). Les indices de site archéologique concernant cet endroit sont peu nombreux, mais le secteur est très sensible au regard des connaissances actuelles sur la ville antique de Soissons (*Augusta Suessionum*). Il borde la voie romaine de Soissons à Reims, le long de laquelle s'est développée, notamment à partir du III^e siècle, une grande nécropole sub-urbaine autour des sanctuaires des martyrs saint Crépin et saint Crépinien. L'extension connue de cette nécropole ne semble toutefois pas atteindre le site concerné. Cinq sondages ont été réalisés portant la surface explorée à environ 15 % de la surface totale. Ils ont révélé, malgré quelques destructions (maisons contemporaines), la présence à partir de 30 cm de

profondeur d'un important site mérovingien constitué par un niveau anthropisé de 60 à 100 cm d'épaisseur qui recèle ou recouvre de nombreuses structures fossoyées ayant servi de dépotoir. Cette configuration de site installé le long d'une voie antique sur un sol naturel sableux ayant engendré un nombre important de creusements est sensiblement identique à celle observée sur l'atelier de potier découvert à Soissons "Rue de l'Hôpital" et "Rue Deflandre" et sur le site "Avenue de Reims" à Soissons. Malgré l'espacement de plusieurs centaines de mètres entre chacune de ces occupations, leur relation fonctionnelle et chronologique (fin du V^e siècle au premier tiers du VI^e siècle) semble concorder. L'hypothèse la plus plausible serait le déplacement successif d'un ou de plusieurs ateliers de potiers le long de la voie antique Soissons - Reims, au fur et à mesure des besoins en sable, matériau qui était utilisé par les potiers mérovingiens.

THOUVENOT Sylvain (AFAN)

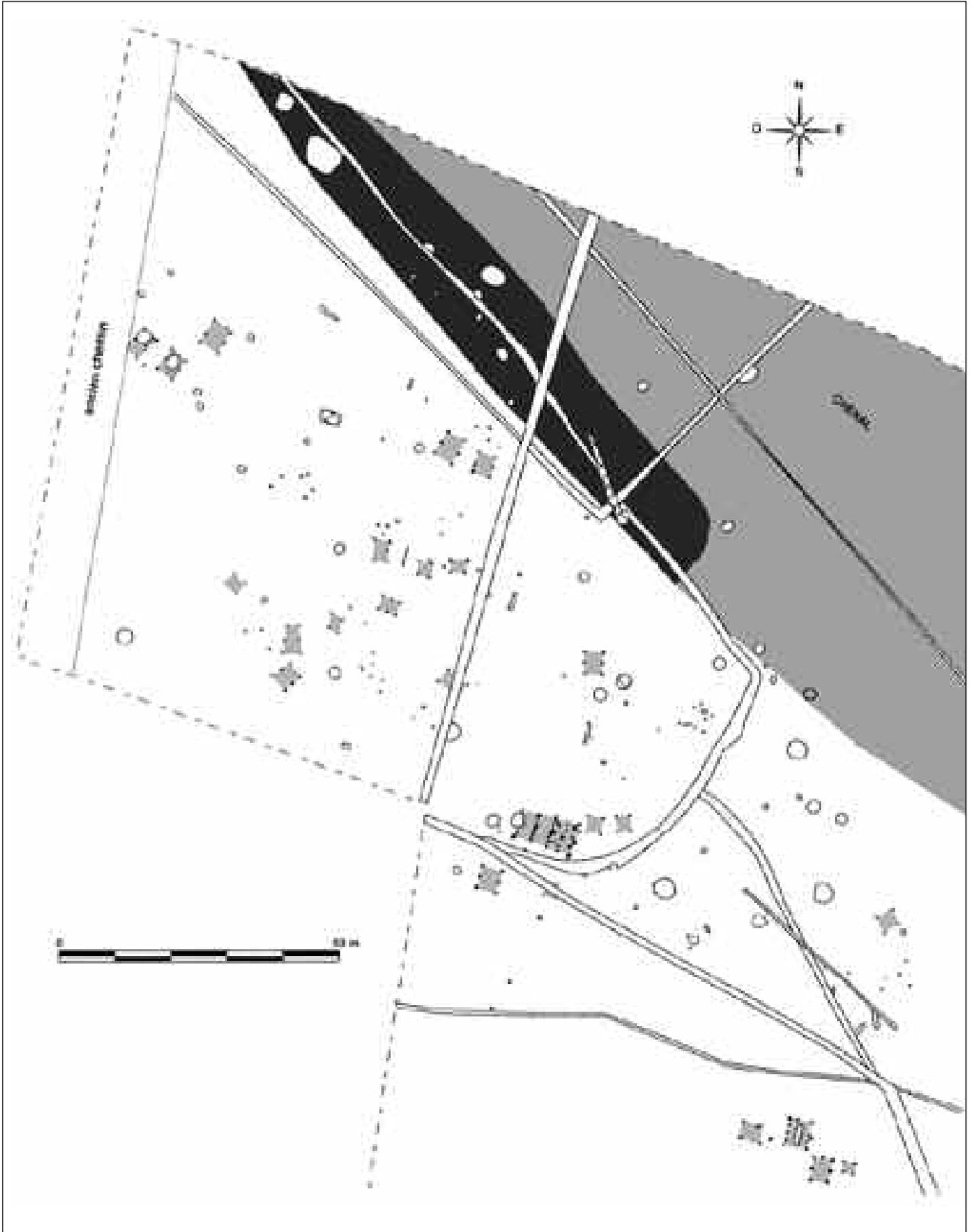
ÂGE DU FER

VILLERS-EN-PRAYÈRES

Les Mauchamps

La fouille du site de Villers-en-Prayères "Les Mauchamps", localisé à environ 1 km au sud de la rivière de l'Aisne, a été motivée par l'extension d'une carrière d'extraction de granulats par l'entreprise Orsa Granulat Ile-de-France (OGIF) et s'inscrit dans le programme de surveillance des carrières de l'UMR 7041 du CNRS. La surface exploitée à cet endroit est de 6 hectares et fait suite aux 5 hectares des parcelles voisines étudiées au cours de ces dernières années (1994 et 1999). L'occupation principale du site est caractérisée par un habitat daté de la période Hallstatt final/ La Tène ancienne. Celui-ci est composé de 24 bâtiments sur poteaux disséminés sur une surface d'environ 2 hectares, ainsi que de fosses dont certaines

se sont révélées très riches en mobilier. Les bâtiments, composés majoritairement de 4 ou 6 poteaux sont répartis par petits groupes sur toute la surface de la zone d'affleurement du gravier. Ils sont bordés au nord et à l'est par un chapelet de fosses et de silos. Les fosses, dans leur grande majorité, sont réparties au nord et à l'est de la zone des bâtiments. Leur comblement est hétérogène. On remarque pour la plupart d'entre elles la présence d'une couche argilo-limoneuse riche en matériaux organiques (notamment des brindilles et des piquets de bois). La conservation de ces éléments organiques dans ce substrat graveleux a été rendue possible par une hauteur importante de la nappe phréatique.



Villers-en-Prayères. «Les Mauchamps». Plan de l'habitat de l'âge du Fer.

La partie nord de la parcelle est traversée par une dépression d'origine alluviale caractérisée par un sédiment limono-argileux de couleur brun rouille (forte oxydation sur les bords). Au niveau de la zone d'habitat, ce "paléochenal" est comblé par un sédiment limoneux de couleur noire s'étendant sur une superficie d'environ 7 000 m². Cette couche s'est révélée riche en mobilier céramique et osseux. Les bâtiments ont livré, comme d'habitude, peu de mobilier archéologique. Par contre, les fosses et la couche détritique du "paléochenal" se sont révélées exceptionnellement riches. Deux horizons chronologiques se distinguent : l'un du Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, mais de façon marginale, l'autre du Hallstatt final/La Tène ancienne qui semble le plus représenté.

Une grande fosse, localisée au sud-est du site, a livré des restes d'un avion allemand de la Seconde Guerre Mondiale (vraisemblablement un Messerschmitt

Bf. 110). La fouille de cette structure particulière a été effectuée à la pelle hydraulique, sous la surveillance d'agents de la Sécurité civile. Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Fagniers (Aisne) a accepté de prendre en charge le transport, la restauration et la conservation des vestiges de l'avion.

La fouille de cette année a permis de compléter notre vision de ce site, dont les premiers indices avaient été découverts en 1994 et 1999. Elle apporte en outre une contribution supplémentaire à l'étude plus globale de l'organisation spatiale de l'habitat de l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne. Bien qu'anecdotique, la découverte des restes d'un avion allemand de la Seconde Guerre Mondiale est une "première" dans l'histoire des fouilles de sauvetage archéologique dans les gravières de la vallée de l'Aisne.

FLUCHER Guy (AFAN)

VILLERS-EN-PRAYÈRES

Le Bois Barry

L'intervention archéologique de Villers-en-Prayères "Le Bois Barry" sur une des carrières de la société Orsa Granulats Ile-de-France (OGIF), a concerné une surface de 5 hectares. Deux interventions avaient déjà eu lieu en 1993 et 1994, sur une surface d'environ 2,5 ha.

La densité de structures est peu importante ; il s'agit de fossés dont la datation s'échelonne entre La Tène finale et l'époque contemporaine. L'orientation des vestiges de La Tène finale et gallo-romains est la même.

Ils s'organisent suivant deux axes perpendiculaires sud-est/nord-ouest et sud-ouest/nord-est. La présence de mobilier relativement abondant dans un des fossés gallo-romains laisse supposer la présence d'une occupation plus conséquente à proximité. La poursuite des décapages dans les années à venir permettra de vérifier cette hypothèse.

HENON Bénédicte (AFAN)

VILLERS-EN-PRAYÈRES

Le Pontceau

La fouille du site Villers-en-Prayères "Les Pontceaux" a été motivée par l'extension d'une carrière d'extraction de granulats par l'entreprise Orsa Granulat Ile-de-France (OGIF) et s'inscrit dans le programme de surveillance des carrières de l'UMR 7041 du CNRS. La surface exploitée à cet endroit est de 8 hectares et fait suite aux 11 hectares des parcelles voisines étudiées au cours de ces dernières années (1994, 1999). Le décapage a concerné une grande superficie mais n'a révélé que des traces d'habitat succinctes, très localisées, et sans doute incomplètes. Deux occupations du Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, de faible densité (quelques fosses)

se trouvent en périphérie de la parcelle et sont distantes l'une de l'autre de 500 m. Des vestiges d'époque gallo-romaine qui se présentent sous la forme d'un niveau d'épandage ne peuvent pas être mis en relation pour l'instant avec un type d'occupation défini et localisé. Un vaste réseau de drainage d'époque contemporaine (drains de céramique), est là pour témoigner de l'imperméabilité du substrat qui n'est pas pour favoriser l'implantation d'un habitat à cet endroit.

FLUCHER Guy (AFAN)

La commune de Wimpy est localisée en bordure de la vallée de l'Oise, dans le département de l'Aisne, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière belge. Cette intervention fait suite aux sondages réalisés sur le lot 1 X du gazoduc "Les Marches du Nord-Est" canalisation de Taisnière-sur-Hon à Morel-Maison. Le décapage du gisement de Wimpy concerne une emprise de 100 m sur 17 m, localisé sur une terrasse de l'Oise (nappe graveleuse). Il semble se situer en périphérie d'un secteur d'habitat. Une dizaine de structures ont été fouillées. Trois d'entre elles livrent du mobilier lithique et quelques tessons de céramique. Au moins deux occupations distinctes peuvent être mises en évidence. La phase la plus récente concerne une grande fosse livrant de la céramique grossière dont un rebord de gros vase à lèvre aplatie et à facette interne ainsi qu'un fragment de fond plat. L'industrie lithique semble essentiellement tournée vers la production d'éclats réalisés à la percussion dure. La phase la plus ancienne est représentée par un groupe de deux fosses polylobées profondes. Ce type de fosse se rencontre sur les sites implantés sur les loess (notamment en Belgique) où on les attribue généralement à des structures d'extraction du limon.

Celles-ci, comme sur le site de Verlainne, contiennent très peu de mobilier et principalement des déchets de débitage. Elles sont inconnues des villages rubanés implantés sur les fonds de vallée du Bassin parisien, comme dans la vallée de l'Aisne ou en Champagne. L'étude du matériel lithique menée par P. Allard (docteur Paris I-Sorbonne, UMR 7041, ArScAn) démontre la présence de matière première d'origine locale accompagnée par une série de 2 ou 3 lames exogènes, provenant de Belgique et du Bassin parisien. Le corpus livre les principales pièces techniques caractéristiques de la méthode de taille laminaire du Néolithique ancien. La préparation du plan de frappe, l'entretien des flancs et les lames techniques permettent même d'attribuer plutôt cette méthode au "style" Rubané que l'on rencontre en Hesbaye ou dans le Hainaut, et non au débitage des groupes rubanés du Bassin parisien. Par son mobilier lithique et le type de fosse, le site de Wimpy indiquerait donc une influence du Rubané de Belgique jusqu'à la haute vallée de l'Oise.

LE GUEN Pascal (AFAN),
ALLARD Pierre (AFAN)

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 0

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
60.009.018 AH	ALLONNE Le Bois du Fecq nord	D. MARECHAL (AFAN)	EV	FER CON	●	1
60.041.012 AH	BAILLEUL-SUR-THERAIN Le Mont César	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	PAL GAL	●	2
60.041.012 AH	BAILLEUL-SUR-THERAIN Le Haut Village - Rue du 11 Novembre	D. MARECHAL (AFAN)	EV		●	3
60.041.013 AH	BAILLEUL-SUR-THERAIN Le Camp de César	F. MALRAIN (AFAN)	EV		●	4
60.057.004 AH	BEAUVAIS* Ancien Palais Episcopal	J.-L. BERNARD (AFAN)	F		●	5
60.057.177 AH	BEAUVAIS 63 rue de Calais	J.-F. GORET (COLL)	EV		●	6
60.057.175 AH	BEAUVAIS ZAC du Haut Villé	J.-M. FEMOLANT (COLL)	EV F	FER GAL	●	7
60.057.145 AH	BEAUVAIS 3 avenue de la République	J.-F. GORET (COLL)	F	GAL/MA MOD	●	8
60.057.178 AH	BEAUVAIS Angle des rues Aristide Briant et Desgroux	J.-M. FEMOLANT (COLL)	EV	MA MOD	●	9
60.057.179 AH	BEAUVAIS Le petit Saint-Esprit - 12 rue Villiers de l'Isle-Adam	N. KARST (COLL)	EV	GAL/MA MOD	●	10
60.057.180 AH	BEAUVAIS 25 rue Villiers de l'Isle-Adam	J.-M. FEMOLANT (COLL)	EV	MA MOD	●	11
60.057.181 AH	BEAUVAIS Avenue W. Churchill et J. Rostand	J.-F. GORET (COLL)	EV	PAL	●	12
60.057.009 AP	BEAUVAIS La Justice	J.-L. LOCHT (AFAN)	EV	négatif	●	13
60.057.182 AH	BEAUVAIS 17-19 rue de Clermont	M.-C. TRUC (COLL)	EV	CON	●	14
60.057.183 AH	BEAUVAIS 134-136 Avenue Marcel Dassault	J.-F. GORET (COLL)	EV		●	15
60.057.184 AH	BEAUVAIS 19 Rue Saint-Lucien	J.-M. FEMOLANT (COLL)	F	GAL	●	16
60.104.034 AH	BRETEUIL-SUR-NOYE Les Hièbles	N. GRESSIER (AFAN)	EV		●	17
60.139.043 AH	CHAMBLY* La Remise Ronde "Feu Vert"	G. BILLAND (AFAN)	EV		●	18
60.139.044 AH	CHAMBLY ZAE des Portes de l'Oise La Remise Ronde ZAE des Portes de l'Oise	G. BILLAND (AFAN)	EV	négatif	●	19
60.139.047 AH	CHAMBLY 143, Rue du 11 Novembre	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	MA MOD	●	20
60.139.047 AH	CHAMBLY 143, Rue du 11 Novembre	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	MA MOD	●	20
60.139.045 AH	CHAMBLY Marcheroux, centre de secours	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	21
60.139.046 AH	CHAMBLY La Remise Ronde "Quick"	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	22
60.139.049 AH	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise La Remise Ronde "Mougin"	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	EV	PRO	●	23
60.139.040 AH	CHAMBLY Collège Jacques Prévert	G.-P. WOIMANT (COLL)	EV	négatif	●	24
60.139.051 AH	CHAMBLY ZAC des Portes de l'Oise	P. BARBET (AFAN)	EV	NEO/GAL MA	●	25
60.141.020 AH	CHANTILLY Le Chemin Herbu La Faisanderie	E. BINET (AFAN)	EV	CON	●	26

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
60.157.015 AH	CLERMONT Rue du Châtelier	L. DUVETTE (AFAN)	EV		●	27
60.159.057 AH	COMPIEGNE 24 Rue des Domeliers	J.-L. BERNARD (AFAN)	F	CON	●	28
60.176.002 AH	CRÉPY-EN-VALOIS Saint-Arnoul	P. RACINET (UNIV)	EV	MA MOD		29
60.178.014 AH	CRÉVECOEUR-LE-GRAND Le Parquet d'Alouettes	J.-L. LOCHT (AFAN)	EV	négatif	●	30
60.239.014 AH	CUTS Rue de la Ramée	B. DESACHY (SRA) C. SCHWAB (SRA)	EV	GAL MA	●	31
	FOUQUENIES Hameau de Montmille	J.-F. GORET (COLL)	EV	CON		32
60.261.005 AH	FRESNOY-LE-LUAT Eglise de Ducy	B. DESACHY (SRA)	EV			33
60.272.003 AP	GILCOURT Le Village	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	MES	●	34
60.325.010 AH	JAUX La Flaque	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV	NEO	●	35
60.338.037 AH	LACROIX-SAINT-OUEN Le Marais	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	36
60.338.008 AP	LACROIX-SAINT-OUEN Le Pré des Iles	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV	NEO FER	●	37
60.359.001 AH	LHERAULE Rue de l'Erable	G. BRULEY-CHABOT (AFAN)	EV		●	39
60.370.009 AH	LORMAISON Parc d'activité de la Reine Blanche	L. BLONDIAU (AFAN)	EV	PAL GAL	●	40
60.374.018 AH	MAIGNELAY-MONTIGNY ZAC Est	D. GEMEHL (AFAN)	EV	FER	●	41
60.374.018 AH	MAIGNELAY-MONTIGNY ZAC Est	E. PINARD (AFAN)	F	FER	●	41
60.395.024 AH	MERU ZAC La Nouvelle France - secteur C	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	F	GAL HMA	●	42
60.395.029 AH	MERU Rue Anatole France	L. DUVETTE (AFAN)	EV		●	43
60.398.024 AH	LE MESNIL-EN-THELLE Le Beaupré	N. GRESSIER (AFAN)	EV	PRO	●	38
60.403.001 AP	MILLY-SUR-THERAIN La Couture Saint-Hilaire	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	PAL/MES NEO/PRO	●	44
60.411.004 AH	MONNEVILLE Eglise de Marquemont	J.-L. BERNARD (AFAN)	F	MA	●	45
60.481.003 AH	ORROUY Champlieu	G. DI STEFANO (AUTR)	SD	GAL		46
60.485.005 AH	OURCEL-MAISON/HARDIVILLERS Parc d'activité de la Belle Assise	R. ROUGIER (AFAN)	EV		●	47
60.488.002 AH	PASSEL La Gloriette	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV	FER GAL	●	48
60.501.001 AP	LE PLESSIS-BRION Le Trou Bouilly	E. PINARD (AFAN)	EV F	FER/GAL CON	●	49
60.513.020 AH	PRECY-SUR-OISE Rue du Docteur Charles Andrieu	L. DUVETTE (AFAN)	EV		●	50
60.513.004 AP	PRECY-SUR-OISE Bas Sorel	T. DUCROCQ (AFAN)	EV		●	51
60.533.003 AH	RESSONS-SUR-MATZ Clos du Saint Foin	A. GNAT (UNIV)	SD			52
60.585.005 AH	SAINT-MARTIN-AUX-BOIS L'Abbaye	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV	MA MOD	●	53
60.586.001 AH	SAINT-MARTIN-LE-NOEUD La Couture	N. GRESSIER (AFAN)	EV	FER	●	54
60.612.067 AH	SENLIS 8 Rue de la Tournelle Saint-Vincent	M. DURAND (COLL)	EV	négatif	●	55
60.612.063 AH	SENLIS Le Petit Luxembourg, Rue du Gai du Pont	M. DURAND (COLL)	EV	GAL MA	●	56
60.612.068 AH	SENLIS Chemin de Thiers, Rue Saint-Lazare	M. DURAND (COLL)	EV		●	57
60.612.070 AH	SENLIS Collège Anne-Marie Javouhey	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	58
60.641.009 AH	TRACY-LE-MONT Le Village	N. GRESSIER (AFAN)	EV		●	59
60.647.002 AP	TROSLY-BREUIL Les Obeaux	F. BOSTYN (AFAN)	F	NEO		60
60.667.017 AH	VERBERIE La Plaine d'Herneuse "La Remise Rouiller"	E. PINARD (AFAN)	EV	FER/MOD CON	●	61
60.667.001 AP	VERBERIE Le Buisson Campin	F. AUDOUZE (CNRS)	FP	PAL	●	62

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

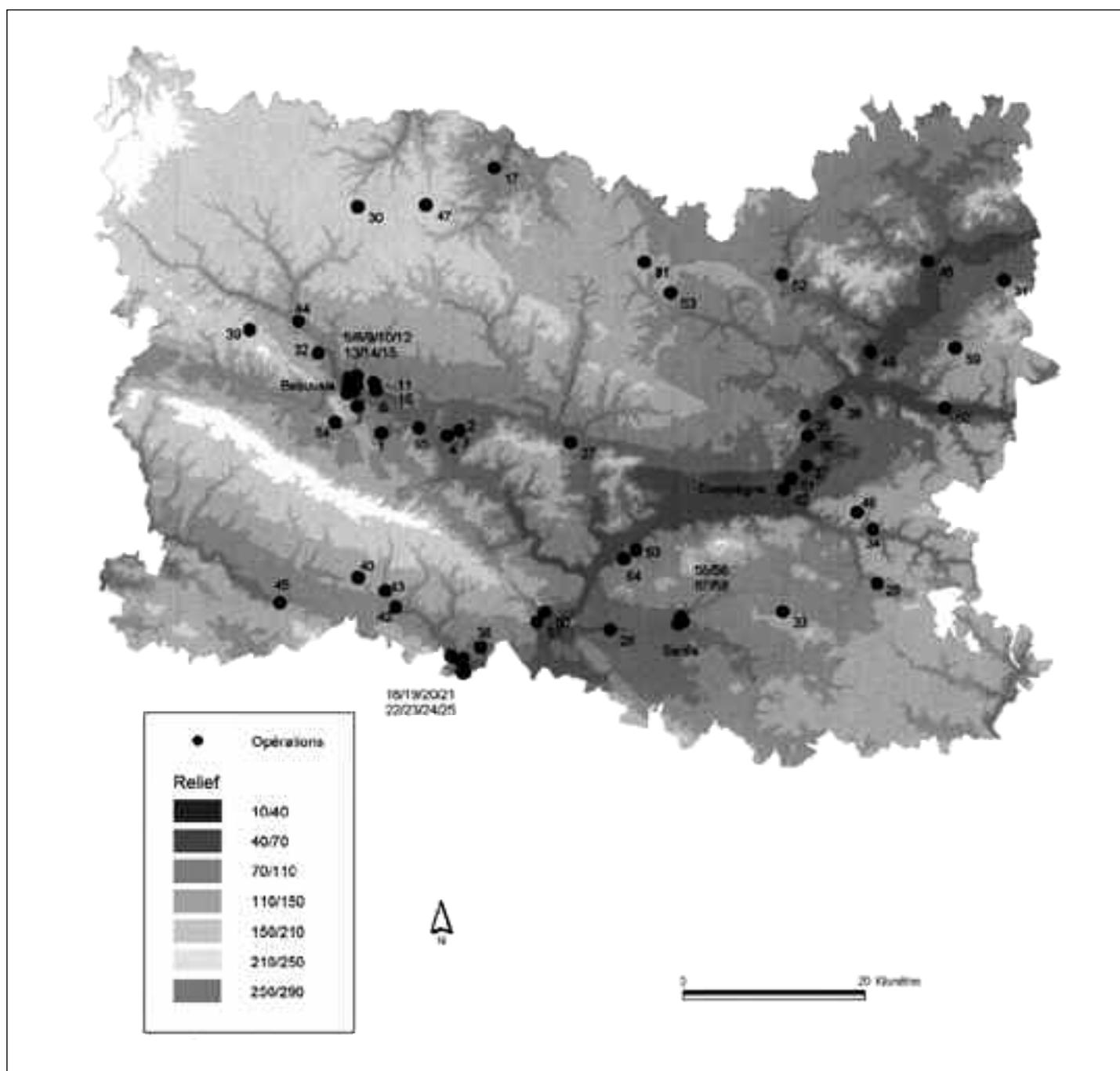
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
60.670.030 AH	VERNEUIL-EN-HALATTE Allé Jules Ferry	P. LEMAIRE (AFAN)	EV	HMA	●	63
60.670.030 AH	VERNEUIL-EN-HALATTE Allé Jules Ferry	M. DERBOIS-DELATTRE (AFAN)	F	HMA	●	63
60.670.031 AH	VERNEUIL-EN-HALATTE La Petite Remise	S. GAUDEFROY (AFAN)	EV	NEO/FER MOD	●	64
60.700.006 AH	WARLUIS Le Marais de Merlemont	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	MES	●	65

PICARDIE
OISE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 0



ÂGE DU FER

ALLONNE

CONTEMPORAIN

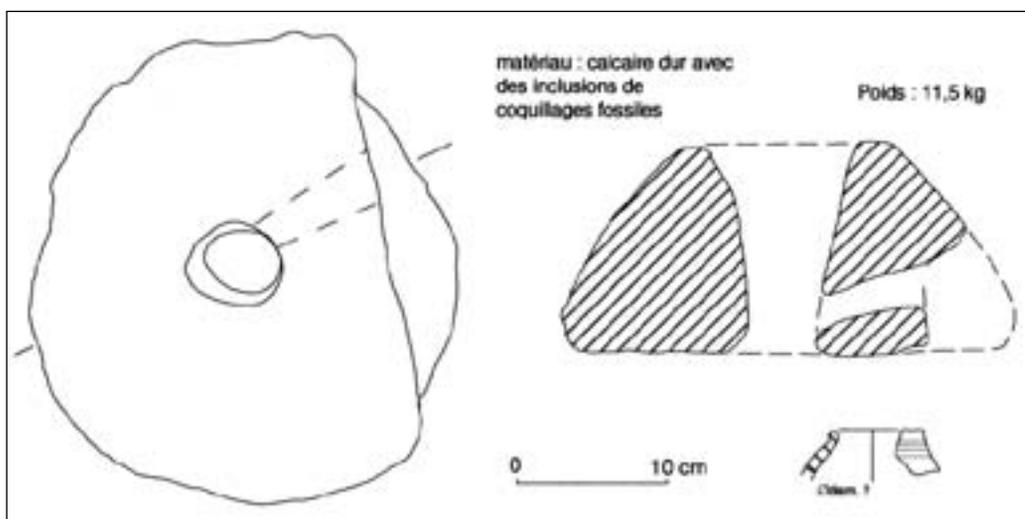
Le Bois du Fecq Nord

Dans le cadre de l'implantation d'une future carrière de sable, une évaluation a été menée sur une superficie de 2,5 ha. L'endroit se situe au carrefour entre le plateau picard au nord, le pays de Bray à l'ouest et le plateau de Thelle au sud. La surface visée concerne plus précisément le bord et le fond du talweg d'un petit vallon sec, relief encore fortement marqué actuellement. Les différentes tranchées et quelques sondages profonds ont permis de distinguer et de cartographier les formations sédimentaires. Un cailloutis constitué d'un mélange de cailloux de silex et de gravier domine presque partout sur la partie sommitale de l'éminence. Une petite nappe de sable gris légèrement argileux se développe sur une cinquantaine de mètres de long au centre de cette butte. Sur son versant septentrional se rencontrent des limons lœssiques de couleur rouge. Sondés en profondeur, ils atteignent plus de 2 m d'épaisseur. Une unique pièce attribuable au Paléolithique a été dégagée de cette zone, mais dans un contexte remanié. Sur le versant opposé se localise une étroite bande de sable jaune. Au niveau du talweg, les limons bruns correspondant aux colluvions de pente tapissent la totalité du fond sur une quarantaine de mètres de large. Un sondage profond permet d'affirmer qu'ils atteignent 1,70 m d'épaisseur au centre de la cuvette.

Le versant septentrional de l'autre rebord est lui constitué de sable légèrement argileux de couleur rouge. Au sommet de cette pente se retrouve un gravier grossier mélangé avec du sable. Une seule structure, située sur la partie haute du terrain, se rapporte à la période laténienne. Dans le comblement argileux de cette petite fosse se trouvaient quelques

tessons, des fragments d'argile rubéfiée assimilables à un peson et un *catillus* de meule. Façonné dans un calcaire dur contenant des coquillages fossilisés, il mesure 12,5 cm de haut pour un poids de 11,5 kg mais il manque une portion de sa base. Sur le côté a été creusée, pour le passage d'un manche en bois, une perforation large de 4 cm. Par sa morphologie et la présence d'un bord de vase avec de légères cannelures, la datation de cet ensemble pourrait se caler entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale (C2/D1). Le contexte environnant paraissant vide de tout autre structure contemporaine, il faut envisager que l'érosion a emporté tout le reste de l'occupation à moins qu'il ne s'agisse que d'une occupation modeste. Les autres aménagements correspondant à des fosses peuvent par le remplissage et la présence de tessons, s'apparenter à la période contemporaine (XIX^e siècle), peut être en relation avec la mise en place de la voie de chemin de fer contiguë au chantier.

MARECHAL Denis (AFAN)



Allonne. «Le Bois du Fecq Nord». St 1 : *Catillus* d'une meule rotative et tesson de La Tène moyenne/finale (C2/D1?) (dessin S. Alexandre/AFAN).

Préalablement à la construction de logements, une courte campagne de sondages a été menée sur près d'un hectare. La parcelle occupe un versant de la butte témoin de sables tertiaires du Mont César. Intercalée entre l'horizon de labour et le sable tertiaire en place, une mince couche sablonneuse livre des vestiges épars

et probablement remaniés de diverses périodes : industrie lithique du Paléolithique moyen et tessons de céramique sigillée décorée à la mollette.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

BAILLEUL-SUR-THERAIN

Le Haut Village – Rue du 11 Novembre

Dans le cadre d'un projet de lotissement de la société HLM de l'Oise, une évaluation a été décidée par le SRA de Picardie sur cette parcelle. En effet, l'emprise se trouve à moins de 500 m de l'*oppidum* du Mont César, et par ailleurs des prospections ont reconnu des vestiges gallo-romains à proximité. Le site est implanté sur la pente de la vallée du Thérain, qui coule en contrebas, 250 m plus au sud-est. À l'est se placent les premiers contreforts de la butte du Mont César. Enfin au nord-ouest se développe, à 300 m, une autre butte moins importante. L'endroit, qui est à la jonction des deux pentes, pourrait correspondre à un paléovallon. Sur les 3 390 m² concernés, quatre tranchées ont été ouvertes en tenant compte du relief et de l'emplacement des futures constructions. Deux ont été creusées dans la partie basse du site transversalement à la pente. Les deux autres, perpendiculaires aux précédentes, étaient destinées à observer la stratigraphie outre la reconnaissance de structures anthropiques éventuelles.

La concentration de vestiges observés s'étend à l'est de la zone évaluée, dans la zone basse du site. Ces structures apparaissent sous 80 à 90 cm de recouvrement. Il s'agit de fossés. Seul le plus important (perçu sur une quinzaine de mètre de longueur et large de 1,5 à 2 m) qui amorce un tournant à angle droit, a livré du mobilier en surface (céramiques, os, scories, tuiles). L'ensemble est cependant hétérogène car aux tessons du Bas-Empire (IV^e-VI^e siècle) sont mélangés des objets

modernes. D'autres fossés étroits, mais dont la cote apparaît vers 60 cm sous le niveau actuel, pourraient correspondre à des fossés modernes. Enfin, deux pièces du Mésolithique étaient en position remaniées.

Les tranchées occidentales ont permis d'observer le décalage entre la zone haute, où la grave apparaît dès 50 à 55 cm, et la zone basse qui atteint 1,10 à 1,30 m. Le développement de la séquence altère alors les couches argilo-sableuses. Un important recouvrement sédimentaire existe dans la partie médiane du site et doit se développer plus à l'est. Les tranchées dans cette zone n'ont pas été creusées trop profondément, donc nous ne disposons pas de l'épaisseur de la sédimentation. L'alternance des couches argilo-sableuses est difficile à interpréter car nous manquons d'indices chronologiques. Il faut noter que le site se localise à la jonction des deux systèmes de buttes. Celle en particulier du Mont-César, voisine, doit impliquer des phénomènes d'érosion et de colluvionnement. Cette dernière remarque amène une réserve importante sur la reconnaissance d'occupation localement. En effet, le recouvrement sédimentaire dans les altitudes inférieures à 55 m peut occulter complètement des implantations anciennes. Au vu de ces sondages, si la datation de l'Antiquité tardive se confirmait, cette dynamique sédimentaire se serait installée postérieurement.

MARECHAL Denis (AFAN)

BAILLEUL-SUR-THERAIN

Le Camp de César

L'*oppidum* de Bailleul-sur-Thérain, le Mont César, est un site classé monument historique depuis 1979. On y a fait des découvertes dès le XVI^e siècle et il a été fouillé au XIX^e siècle.

Il est situé à douze kilomètres au sud-est de la ville de Beauvais, sur la rive gauche du Thérain. Entièrement entouré de vallées et de marais, ce plateau de forme irrégulièrement ovale, offrait de bonnes aptitudes pour

une installation humaine. Compte tenu de la forte densité des vestiges sur et autour de l'*oppidum* et de son intérêt historique, l'opération s'est déroulée en deux temps. Dans une première phase, seules les parcelles situées à l'est du projet ont fait l'objet d'une évaluation, puis cet examen s'est poursuivi sur les deux parcelles ouest qui se trouvent au plus près de la zone classée. Ces sondages visant la découverte de structures protohistoriques ou historiques ont été complétés par une série de sondages profonds effectués par J.-L. Locht afin de rechercher des industries plus anciennes. Moins d'une dizaine de fossés ont pu être observés et deux d'entre eux datés. Ils ont tous subi une forte érosion due au caractère accidenté du terrain et aux travaux agricoles. L'évaluation sur ce site n'en est pas pour autant moins

riche d'enseignements. Premièrement parce que ce côté septentrional n'a pas fait l'objet d'investigation au cours des siècles précédents. Les "fouilles" s'étaient davantage portées sur le côté sud et sur l'esplanade qui couronne le "mont". Deuxièmement parce que ces sites n'ont fait l'objet que d'investigations anciennes dans le département de l'Oise, et nos données, bien que très riches en mobiliers, sont lacunaires en ce qui concerne les aménagements. Il faut ajouter à cela que les *oppida* ne sont que rarement étudiés en dehors des surfaces circonscrites par les remparts. Pour ces trois principales raisons, l'évaluation archéologique sur l'*oppidum* de Bailleul était importante.

MALRAIN François (AFAN)

BEAUVAIS

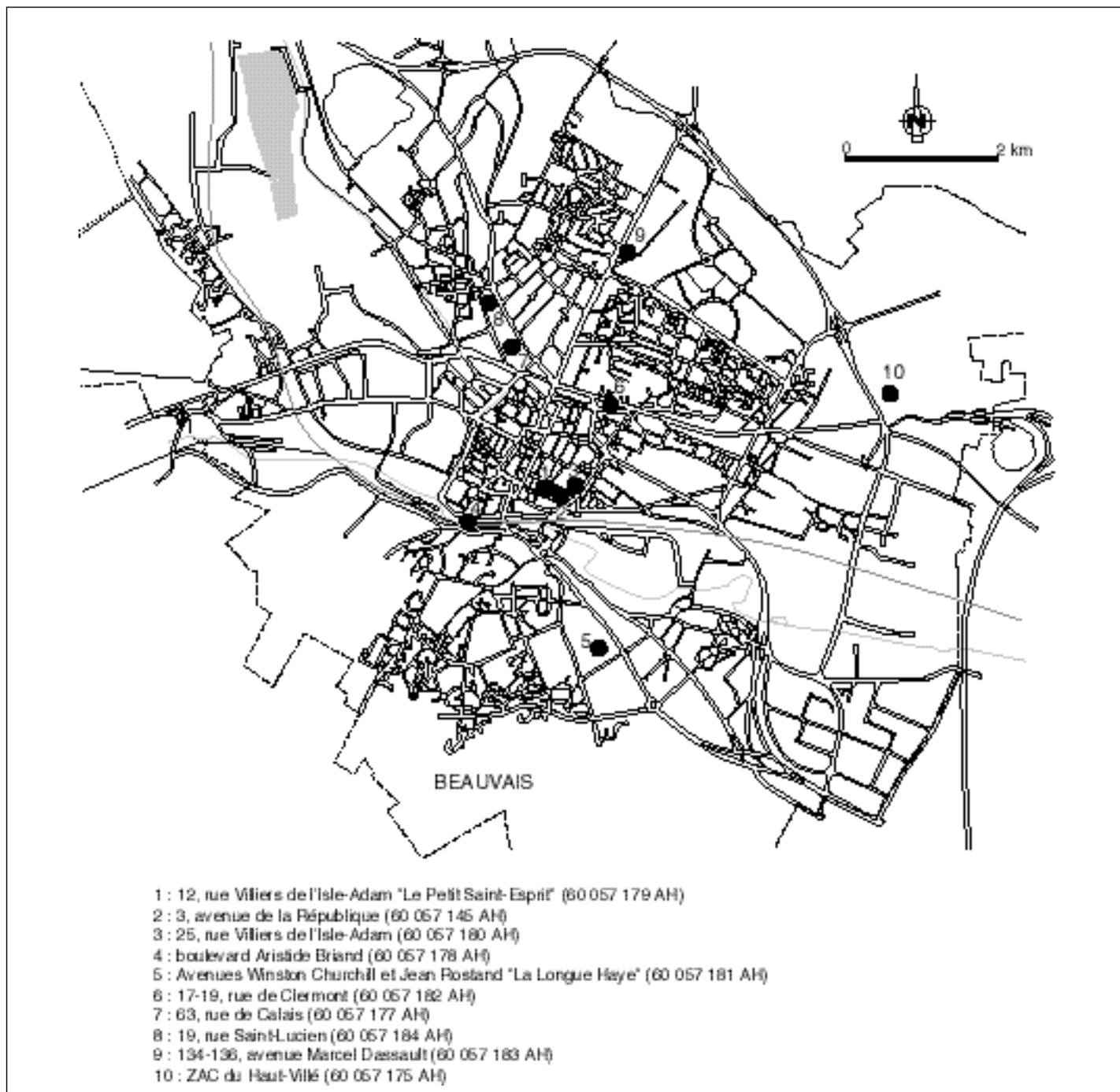
63, Rue de Calais

Le Service archéologique municipal de Beauvais a réalisé à ce jour deux opérations sur le site du 63 de la rue de Calais. Placé sur le versant nord de la vallée du Thérain, à 200 m du centre urbain historique, la parcelle concernée par un projet immobilier couvre une surface de 7 443 m². Seize tranchées de sondage ont été disposées sur l'ensemble de la surface du site. Elles ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges qui témoignent d'une occupation dense de cet espace aux périodes antique et moderne. Au centre de l'aire fouillée, nous avons découvert une structure excavée de plan carré mesurant 7,20 m d'arête pour une profondeur de 1,30 m. Elle était comblée par plusieurs remblais contenant de nombreux matériaux de destruction dont des moellons de calcaire et des fragments de mortier hydraulique, ainsi que des ossements humains. L'ensemble des maçonneries était, à l'exception de deux pierres de taille posées au fond de la structure, récupéré. Une fosse subcirculaire, fouillée partiellement pour des raisons de sécurité, a été observée au fond de cet aménagement. Il pourrait s'agir d'un puit. Au nord-est de cet édifice, nous avons dégagé une quinzaine de sépultures réparties dans trois tranchées différentes. Ces dernières permettent de définir un espace funéraire d'environ 500 m². Quatre inhumations ont été fouillées partiellement. L'état de conservation des squelettes s'est avéré très différent suivant les cas. Seul un spécimen a livré la majorité des ossements. Le corps était placé en *décubitus* dorsal avec les bras repliés et les jambes en extension. Il était placé dans un cercueil assemblé à l'aide de clous et calé avec des fragments de tuiles et des rognons de silex. Nous n'avons pas mis au jour de mobilier funéraire dans les quatre tombes sondées, à l'exception d'un petit anneau en alliage cuivreux. Décoré d'une croix de Saint-André, il était placé sur l'unique phalange conservée de la main gauche d'un défunt.

Selon toute vraisemblance, nous sommes en présence d'une petite nécropole familiale antique, à proximité d'un monument funéraire assez énigmatique où se concen-

trent, d'après notre estimation, 25 à 30 tombes. A terme, l'étude exhaustive de cet ensemble permettra de préciser sa période d'utilisation. D'autres structures contemporaines mais de natures différentes ont été observées sur la majeure partie de la surface du site. Il s'agit principalement des vestiges d'une éventuelle chaussée, de plusieurs fossés parcellaires et d'un fossé monumental mesurant à son sommet 3,50 m de large pour une profondeur maximum de 1,50 m. L'étude de tous ces éléments sera essentielle pour appréhender l'environnement dans lequel s'est implanté la nécropole. Le second intérêt majeur de cette opération réside dans le fait que nous nous situons sur l'emprise de l'ancienne manufacture de céramique architecturale GRÉBER. De 1846 à 1962, plusieurs générations de céramistes vont se succéder et favoriser le développement de cette entreprise qui va connaître une grande renommée nationale et internationale. Toutefois, et malgré les nombreuses publications sur le sujet, nos informations tant sur la disposition des bâtiments que sur la nature même des productions sont lacunaires. Dans ce sens, les vestiges rencontrés lors de notre intervention forment de précieuses données. Outre la présence de nombreuses fondations partiellement dégagées dans plusieurs tranchées, nous avons mis au jour une vaste cuve qui pourrait correspondre à la base du grand four à globe à grès. Une seconde structure, apparentée à un broyeur à argile ou à chamotte, a par contre livré un important mobilier associé à de l'argile rose non cuite (carreaux de revêtement, éléments d'architecture comme des balustrades ou des corniches, récipients sous la forme de vases décoratifs ou de plats, etc.). Enfin deux tessonières, contenant notamment une grande quantité de vaisselle décorative en grès salé ainsi que des débris de fours et des colombins d'enfournements, complètent nos découvertes.

GORET Jean-François (COLL)



Beauvais. Localisation des opérations (plan Service archéologique municipal de Beauvais).

ÂGE DU FER

GALLO-ROMAIN

BEAUVAIS

ZAC du Haut Villé

C'est à la suite d'une évaluation réalisée en 1999 (*BSR* 1999, p. 47-48) sur le futur parc d'activités du "Haut-Villé" que les vestiges d'une vaste *villa* ont été relevés. Ainsi la campagne de fouille de cette année a été menée sur une emprise de 28 890 m². L'aire qui nous intéresse ici est située à environ 2 km à l'est du centre ville de Beauvais. Cette *villa* fut implantée à la limite orientale de la commune, le long de la Départementale 938 ancienne

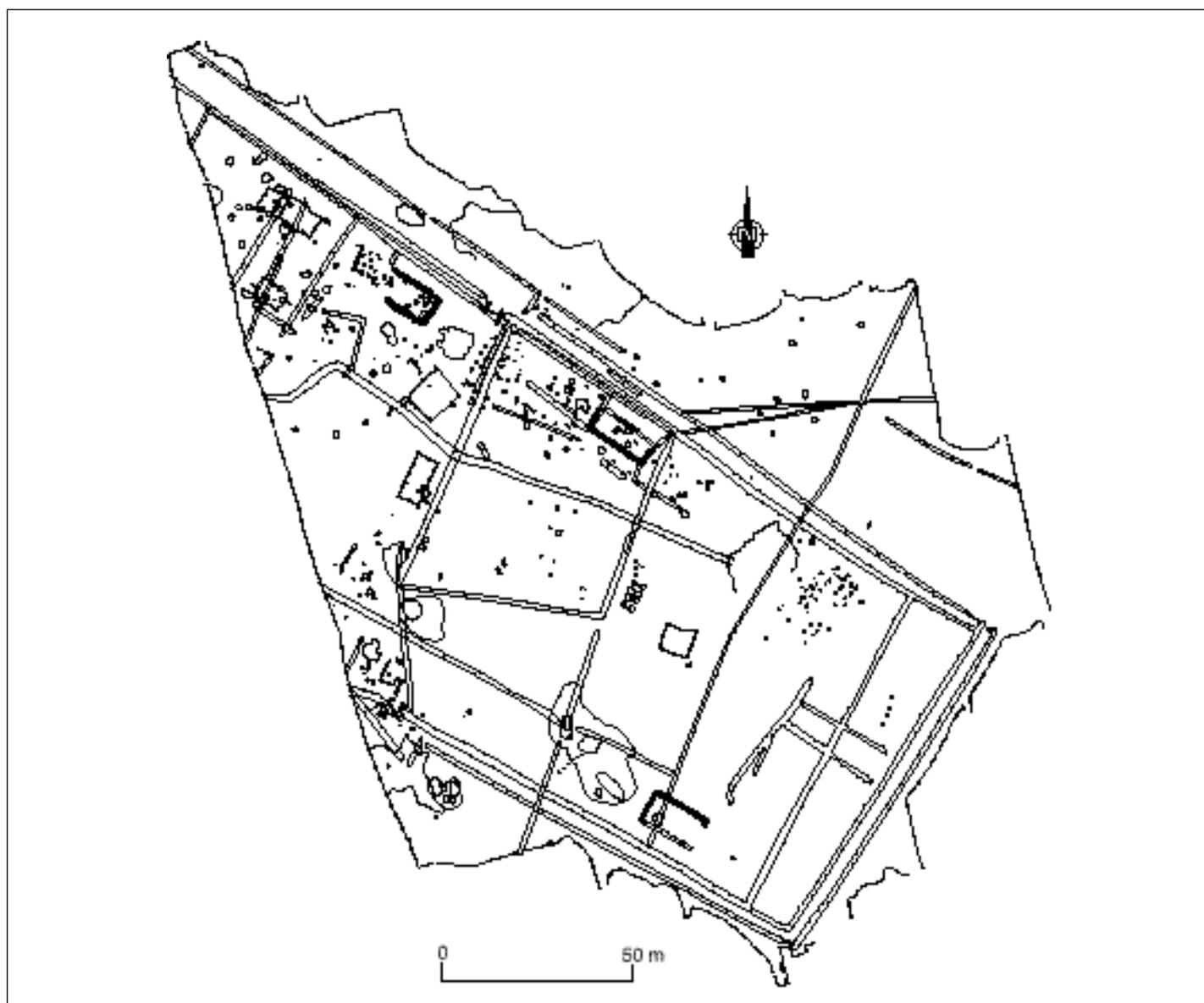
chaussée antique. Cette *villa* occupe le flanc nord de la vallée du Thérain en un lieu privilégié dominant la ville de Beauvais. Reconnue sur trois de ses côtés, cette exploitation agricole, qui couvre près de 30 000 m², est principalement délimitée par une enceinte de plan sub-rectangulaire. Cette ferme, axée nord-est/sud-ouest et mesurant 250 m par 110 m de côté, est concrétisée par une succession d'enclos fossoyés qui fixent les limites

des différents secteurs d'activités. La première implantation sur ce site remonte à la fin de l'époque gauloise (50-30 av. J.-C.). Elle est représentée par plusieurs segments de fossés, plus ou moins rectilignes, qui renferment des zones d'habitats matérialisées par une multitude de trous de poteau. Lors de la deuxième phase d'occupation, vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère, l'ensemble du complexe est totalement remanié. Une vaste enceinte quadrangulaire est alors installée. Désormais figée, la clôture de la ferme fait l'objet de multiples curages tout en subissant, parfois, quelques modifications d'orientation. Ainsi les derniers agrandissements de l'espace réservé aux activités liées à l'exploitation agricole sont surtout visibles à l'extrémité orientale du site. Pour desservir ce complexe, deux larges accès (portes charretières) ont été pratiqués de part et d'autre sur les grands côtés de sa clôture. De nombreuses transformations étaient, là encore, perceptibles dont une sur la façade septentrionale. Cette entrée était en effet marquée par un massif de fondation en craie correspondant vraisemblablement à une porte monumentale.

D'autre part, et à chaque angle délimitant la partie orientale de cet enclos, deux ouvertures supplémentaires avaient été aménagées. De faible largeur elles permettaient aux piétons d'accéder dans cette zone de la ferme. À l'intérieur de cette *villa*, la répartition spatiale semble être dictée par des réseaux de fossés successifs. Près de quinze bâtiments ont été mis au jour dans ce secteur. Construits en bois plantés ou sur fondations de craie, ils étaient essentiellement répartis autour de plusieurs cours. Leur usage en tant que granges ou greniers a été confirmé.

La nature comme la quantité des vestiges découverts, d'ailleurs complétées par diverses structures (mares, puits, fours domestiques, séchoirs, etc.) attestent une occupation intensive des lieux. Le mobilier archéologique issu des structures est très abondant. Il permet d'ores et déjà de préciser que l'abandon de l'établissement remonte à l'extrême fin du III^e siècle.

FEMOLANT Jean-Marc (COLL)

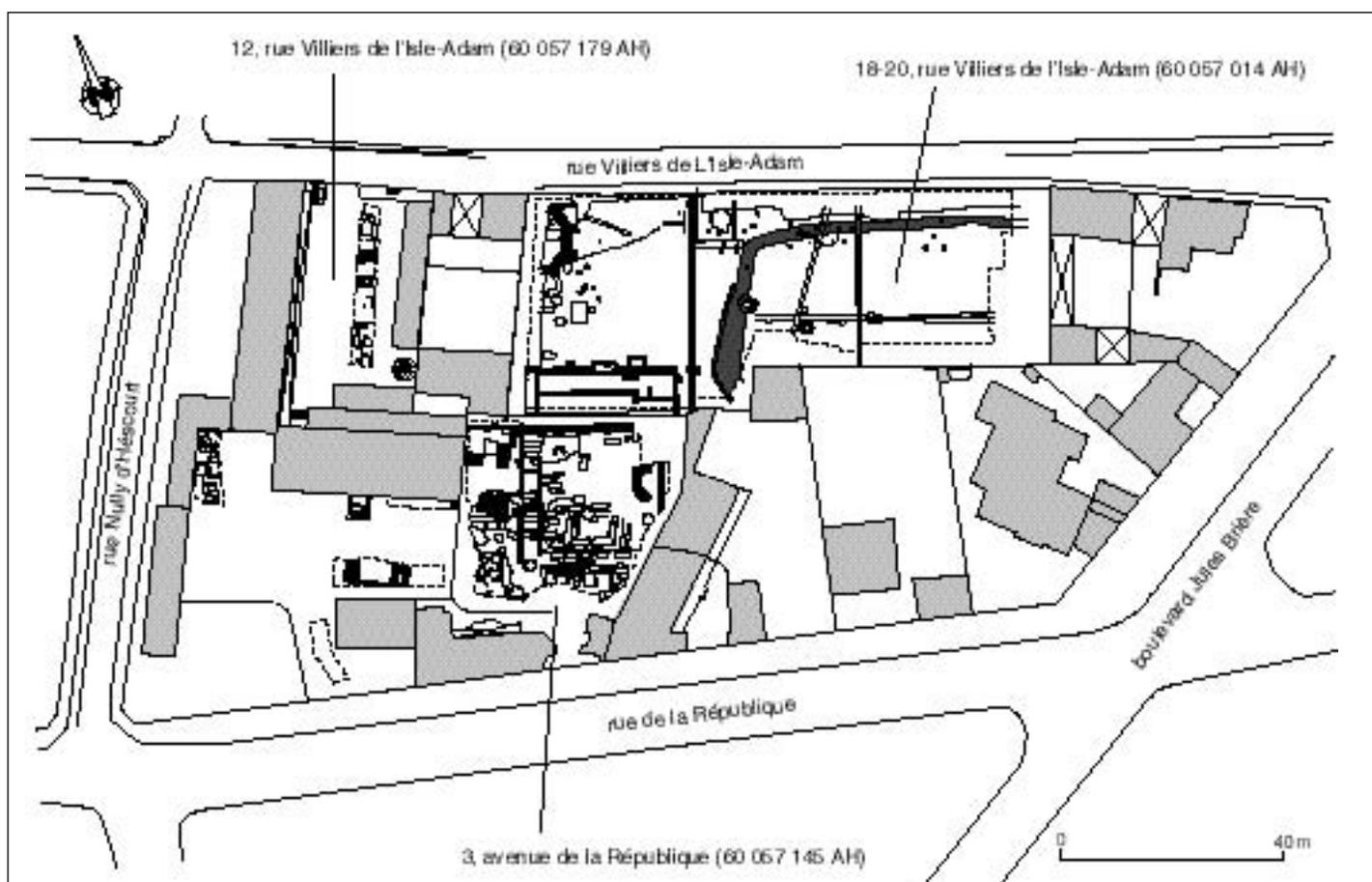


Beauvais. «ZAC du Haut Villé». Plan de la *villa* du Haut Villé (plan Service archéologique municipal de Beauvais).

Depuis 1992, plusieurs opérations préventives ont été menées sur le site de l'ancien couvent des Cordeliers de Beauvais. Cette année l'opération qui fait suite à une évaluation réalisée en 1995 (*BSR* 1995, p. 45) a permis de recueillir de précieuses données sur l'évolution de l'espace urbain depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours avec, comme principal fait marquant, l'implantation du monastère des Cordeliers au début du XIII^e siècle. Entreprise en préalable à l'aménagement d'un ensemble immobilier, cette fouille préventive a concerné une surface d'environ 700 m². La zone étudiée, située au sud-est du centre ville historique, était comprise entre plusieurs constructions dont certaines, comme l'ancienne chapelle du Saint-Sépulcre à l'est, correspondaient aux derniers bâtiments encore en élévation de l'établissement religieux. Nous avons pu analyser l'ensemble de la stratigraphie sur environ 3 m d'épaisseur, à partir du terrain naturel jusqu'au fond de fouille du projet de construction. Ce dernier correspondait globalement au niveau d'apparition des vestiges antiques. De ce fait, seules les couches liées à la fin de l'occupation romaine du site ont pu être appréhendées exhaustivement. Toutefois, nous avons pu faire des

observations sur les dépôts plus anciens à partir de coupes réalisées dans des perturbations anciennes (cuves de stockage) et dans des sondages, notamment à l'emplacement d'une future cage d'ascenseur. L'apport d'un épais remblai d'assainissement composé de craie damée et de fines couches de mortier hydraulique, recoupé par des tranchées de récupération de mur, indique la présence d'au moins un bâtiment et d'une cave pour laquelle une niche maçonnerie était conservée. Des zones de cours étaient disposées autour avec des fosses dépotoirs et des niveaux d'épandages. Le mobilier recueilli dans ces structures permet de situer la colonisation de cet espace vers le début du II^e siècle avec une période d'abandon assez rapide vers la fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. Dès lors, le site n'a livré aucune trace d'occupation avant la fin de la période médiévale. Ce hiatus chronologique se traduit par la constitution d'un épais dépôt de "terre noire" de plus d'un mètre d'épaisseur riche en mobilier gallo-romain résiduel mais sans matériel du haut Moyen Âge.

Les vestiges médiévaux les plus anciens datent du début du XIII^e siècle et correspondent selon toute vraisemblance aux premiers aménagements du couvent des



Beauvais. «3, avenue de la République». Synthèse des opérations réalisées sur l'emprise du couvent des Cordeliers (plan Service archéologique municipal de Beauvais).

Cordeliers. En effet, nous avons dégagé les couloirs ouest et sud d'une galerie qui peut être interprétée comme le cloître primitif de l'établissement religieux. Il formait un carré de 22 m de côté avec un espace central de 18 m de long. De plus, il était isolé car nous n'avons découvert aucun bâtiment adossé contre. La présence de 35 sépultures, dont 27 disposées dans l'emprise même de la galerie, souligne la fonction funéraire de cet espace. Une des tombes s'est avérée particulièrement remarquable. En effet, elle présentait au sommet de son comblement une fine couche de mortier qui correspondait à un lit de pause d'une dalle funéraire. De plus, le cercueil en bois, non conservé, était renforcé par une armature métallique associée à deux anneaux faisant office de poignées aux deux extrémités du coffrage. Des fosses, des puits et puisards ainsi que des latrines du XIV^e siècle complètent les vestiges pour la période médiévale.

A la période moderne, le site est marqué par les réaménagements successifs du couvent. De nouveaux bâtiments sont érigés dont la disposition générale correspond à celle fournie par les plans anciens. Au nord-ouest de notre intervention, nous avons dégagé les vestiges d'une construction associant le réfectoire et les cuisines de l'ensemble conventuel. Cet édifice formait l'angle sud-est du cloître moderne. Seules les fondations étaient conservées du fait de la destruction des niveaux de sol à l'époque contemporaine. Divers aménagements, dont un caniveau destiné à canaliser les eaux de pluie, étaient disposés autour de ce bâtiment. Enfin, de nombreux matériaux de destruction récupérés dans les comblements de puits ou de fosses témoignent de l'abandon post-révolutionnaire du site et du démantèlement du couvent.

GORET Jean-François (COLL)

MOYEN ÂGE

BEAUVAIS

MODERNE

Angle des Rues Aristide Briand et Desgroux

Cette opération, menée préalablement à un projet de construction, a permis de mettre au jour différents éléments concernant le système défensif médiéval de la ville ainsi que les bases d'un moulin de meunerie, implanté sur les lieux au XIX^e siècle et détruit pendant la seconde guerre. Lors de cette évaluation, menée sur un terrain d'une emprise de 800 m² et proche de la rivière le Thérain, la réalisation de plusieurs sondages profonds nous a donné la possibilité de relever les niveaux antiques à plus de 2,50 m de profondeur. Ces vestiges étaient principalement représentés par une dalle de craie damée, retrouvée à plusieurs endroits de la parcelle et, parfois, associée à des débris de murs.

Les périodes médiévale et moderne sont essentiellement évoquées par le tracé du rempart. En effet les restes de la courtine, étudiés sur une longueur de 13 m, ont été retrouvés au fond d'un bief, ce dernier étant en partie utilisé par le moulin implanté sur les lieux à l'époque contemporaine. Large de 2 m la muraille, fortement arasée, était constituée de gros blocs de craie liés avec du mortier. A l'extrémité occidentale du site, des éléments de la "Porte Saint-Jean" ont aussi été retrouvés. Matérialisés par le soubassement d'une tour de près de 5 m de diamètre, les vestiges, dégagés sur place, appartenaient sans nul doute à la tour orientale de la porterie qui, à l'origine, devait être formée de deux tours. La partie supérieure de cette maçonnerie circulaire, qui mesurait 1 m d'épaisseur, correspond en fait au niveau de circulation interne de l'édifice qui était conservé sur 1,30 m de hauteur. La chemise de la fortification se composait de plusieurs assises successives de pierres qui cadrent toutes avec l'élévation du bâtiment. La base de fondation n'ayant pas été atteinte, seuls cinq niveaux du parement ont été observés. Au moins deux phases de constructions ont été mises en évidence.

Le bas des deux premiers rangs de moellons, correspondant à l'ouvrage primitif, est formé d'un léger ressaut par rapport au reste de la construction. La façade est constituée de blocs de craie aux dimensions variables (moyen appareil) liés avec un mortier jaune. La seconde période d'édification, résultant d'une réparation, se traduit par l'utilisation de pierres de plus grandes tailles (grand appareil), aux mensurations homogènes, scellées avec un liant plus clair. L'espace intérieur de la construction, dont le plan n'est pas tout à fait circulaire, a été, en grande partie, bouleversé par des aménagements contemporains. Néanmoins, la présence d'une ouverture, reste probable d'une bouche à feu ou d'une casemate, subsistait vers la rivière le Thérain. Aucun élément de datation n'a été retrouvé dans les contextes directs. Seul le matériel archéologique, recueilli principalement dans les remblais placés au pied de la tour, laisse envisager un comblement de cette partie au milieu du XVIII^e siècle.

Puis le site, après arasement du système défensif, fut fortement remanié pour qu'un nouveau moulin (Saint-Jean), vraisemblablement au milieu du XIX^e siècle, y soit implanté. Ce dernier fut édifié à l'endroit même où s'élevait autrefois celui dit de Saint-Hyppolite, établi sur les lieux à partir du XI^e-XII^e siècle, mais dont aucun vestige n'a été retrouvé. Seuls des restes se référant au moulin le plus récent ont été relevés : traces de fondation, emplacements de la roue hydraulique, de la daraise, des vanes et enfin, celui du bief qui fut par la suite couvert et qui servait à conduire l'eau. Parallèlement, les vestiges d'un second moulin, placé à une centaine de mètres plus en amont (moulin Neuf), ont été observés.

FEMOLANT Jean-Marc (COLL)

C'est un projet de réhabilitation et de restructuration de l'ancien collège du Petit Saint-Esprit qui a amené le Service archéologique municipal à exécuter une évaluation archéologique, dans une zone connue comme étant anciennement le couvent des Cordeliers de la ville (XIII^e-XVIII^e siècle). De multiples interventions préventives ont d'ailleurs déjà été réalisées sur les parcelles voisines, et toutes ont mis au jour des aménagements de ce monastère ainsi que des structures d'époque antique. Quatre tranchées de sondage ont été creusées dans les cours de l'établissement scolaire. Leur emplacement a été défini en fonction des connaissances apportées par les données des recherches limitrophes et par les archives. Ainsi, côté avenue de la République et rue Nully d'Hécourt, elles devaient se trouver dans des zones de jardins, et celle de la cour rue Villiers de L'Isle-Adam dans l'ancien cloître ayant servi de cimetière et dans une portion de l'église. Finalement, des nouveautés sont apparues dans l'occupation des divers lieux.

L'époque antique est représentée par une couche d'incendie datable du II^e siècle, ainsi que par deux sols de craie damée, des restes de foyer et de fondations de craie, une installation étanche en mortier hydraulique oblitérée par deux couches de craie (assainissement ou réaménagement de l'endroit).

Puis, après un hiatus de plusieurs siècles (début IV^e - XII^e siècle), le site est à nouveau occupé. Une zone de

jardins existe bien, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue Nully d'Hécourt. Plus au nord, six à dix sépultures ont été repérées, dans une partie de terrain non connue pour cette fonction, et apparemment occupée auparavant par de l'habitat (torchis, traces de foyer, latrines, etc.). Par contre, rue Villiers de L'Isle-Adam, la zone du cloître a livré peu d'inhumations pour un espace dévolu à un cimetière. Elles sont surtout concentrées dans l'église ainsi que dans la galerie de l'établissement monastique. Dans le jardin, les ossements apparaissent en vrac, parfois rassemblés (ossuaires ?), vraisemblablement perturbés peut-être lors de remaniements des remblais au cours d'aménagements ultérieurs (comme par exemple la démolition de 1792). Ces différents restes conventuels retrouvés (église, cloître, cimetière, etc.) correspondent parfaitement à la distribution révélée par le plan des "Aveux" de 1760. On peut également encore en observer des traces dans les sous-sols du collège.

Enfin, le rez-de-chaussée d'un autre édifice moderne en partie excavé, et inconnu sur le plan du couvent du XVIII^e siècle, a été dégagé le long de l'avenue de la République.

KARST Nathalie (COLL)

Menacé par la construction d'un ensemble immobilier de 880 m², ce site est implanté dans l'angle sud-est d'un îlot bâti du centre ville. L'implantation de ce dernier, adossé au rempart qui matérialise sa limite orientale, correspond à l'ancienne emprise de la cité médiévale. Deux tranchées de sondage ont été réalisées. Elles ont mis en évidence différents horizons archéologiques. Le niveau le plus ancien, placé sur les alluvions modernes, correspond à une couche tourbeuse avec des bois flottés. Elle a livré des vestiges matériels de l'époque antique mais aucun aménagement, attestant une occupation pour cette période, n'a été découvert. Elle était surmontée par plusieurs remblais qui ont livré un mobilier céramique hétérogène de toutes périodes. La principale structure rencontrée lors de cette intervention correspond à une partie du tracé de la rivière urbaine Saint-François, déjà identifiée à l'occasion d'autres interventions effectuées plus en amont (en particulier sur le site de la caserne Taupin en 1992).

Ce cours d'eau, d'origine médiévale, forme une dérivation du Thérain. Il avait pour fonction d'alimenter les moulins situés dans la ville intra-muros. Une digue, réalisée avec des pieux époutés et renforcée par un treillis composé de planches, a été observée dans une des deux tranchées. Il s'agit sans doute d'un état primitif de cette rivière urbaine. A une date indéterminée, mais sans doute tardive, elle fut légèrement décalée vers l'est puis totalement canalisée à l'aide d'un ouvrage couvrant en briques rouges.

FEMOLANT Jean-Marc (COLL)

BEAUVAIS**Avenue W. Churchill et J. Rostand – La Longue Haye**

Le site de La Longue Haye se localise à 1 500 m au sud du centre ville historique dans un secteur où peu d'interventions archéologiques ont été menées à ce jour. Dix-huit tranchées de sondage ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles couvrant une surface de 44 952 m². Elles ont permis de dégager plusieurs artefacts attribués au Paléolithique moyen. En outre, quelques fosses rectangulaires, dont maintes

d'entre-elles sont dotées de petits fours rayonnant de forme circulaire, ont été mises au jour. Elles se caractérisent par des parois rubéfiées et un comblement très charbonneux. Elles datent de la période moderne et sont peut-être liées à une activité de viticulture attestée sur le site au moins à partir du XIX^e siècle.

GORET Jean-François (COLL)

BEAUVAIS**17-19, Rue de Clermont**

A 200 m au nord-est du centre ville historique, un projet immobilier a nécessité la réalisation d'une opération d'évaluation sur une parcelle de 808 m² à proximité du tracé supposé de la voie antique *Caesaromagus* (Beauvais) - *Bagacum* (Bavai). Deux tranchées de sondage ont été implantées en fonction des contraintes

du terrain. Elles n'ont livré que des vestiges contemporains sous la forme de maçonneries constituées de moellons de craie, un puits, des cuves et des sols liés à l'utilisation des bâtiments actuels.

TRUC Marie-Cécile (COLL)

BEAUVAIS**134-136, Avenue Marcel Dassault**

Cette opération d'évaluation a été réalisée en préalable à la construction de locaux commerciaux. Située à 2 000 m au nord-est du centre ville historique, elle était motivée par la proximité immédiate de l'avenue Marcel-Dassault qui correspond au tracé de l'axe antique reliant *Caesaromagus* (Beauvais) à *Samarobriva* (Amiens). Cinq tranchées de sondage ont été pratiquées sur

l'ensemble des parcelles totalisant une surface de 2 260 m². L'absence de vestiges dans ces excavations indique que les éventuels aménagements de la voie romaine se concentrent vraisemblablement sous l'actuelle avenue.

GORET Jean-François (COLL)

BEAUVAIS**19, Rue Saint-Lucien – École Maternelle Annexe**

Une découverte fortuite est à l'origine de cette intervention, exécutée dans l'enceinte d'un établissement scolaire, et réalisée par le Service archéologique municipal. En effet des travaux de consolidation entrepris sur un talus, placé au pied d'une aire de stationnement, mirent au jour de façon opportune des vestiges de la

période antique. L'essentiel de cette opération consista à étudier les structures encore en place et à définir leur chronologie. Localisé pratiquement au sommet du coteau septentrional de la vallée du Thérain, ce site se trouve à l'intérieur d'un vaste périmètre réservé, à l'époque gallo-romaine, aux inhumations. D'ailleurs, lors

des terrassements (1977/78) préalables à la construction de cette école, des traces d'une voie romaine, reliant vraisemblablement Beauvais à Saint-Valéry, et associées à plusieurs sépultures de la même phase d'occupation avaient déjà été observées. Il semblerait que les éléments retrouvés ici, au moment du redressement du talus, aient été en grande partie détruits lors de la construction initiale de cet établissement d'enseignement.

Après nettoyage de la coupe du glacis, les fragments d'un ouvrage monumental en pierres de taille ont été analysés sur un peu plus de 9 m de long, soit une superficie conservée de 14 m². À l'origine semi-excavé, ce bâtiment, de plan quadrangulaire, était axé nord/est-sud/ouest. Encaissée sur 1,60 m de profondeur dans le substrat géologique, la maçonnerie, dont il ne subsiste que l'angle nord, est aménagée avec des blocs calcaires de très grande taille (0,92 m par 0,65 m pour les plus volumineux) qui comportent parfois des trous de louve. Fondée sur un lit de chaux, l'assise de fondation est disposée à plat. Par-dessus, les pierres d'élévation sont, par contre, levées et scellées avec un mortier de chaux.

Sur la façade de l'ensemble subsistant, çà et là, des restes de mortier hydraulique. Aucun sol d'occupation n'a été repéré car cet imposant monument a été détruit, semble-t-il, à la fin de l'époque romaine comme l'indique l'écroulement de certains blocs découverts dans le fond. En effet l'arasement total de l'édifice ne fait aucun doute. Il est attesté par une grande variété de rejets : importante quantité de mortier hydraulique, tuiles, nombreux fragments de *tubuli* d'hypocaustes et petits moellons dressés. Des tessons de céramique sigillée représentés par de la cruche peinte (Chenet 345), du mortier (Chenet 360b) ainsi qu'un peu de faune ont été prélevés dans ce remblai de démolition. Toutes ces données infirment que la date d'abandon de ce monument se situe à la fin du III^e siècle voire au début du IV^e siècle. Si l'usage de la construction n'a pas été clairement établie, elle ressemble à si méprendre, d'un point de vue technique, à la structure excavée retrouvée 400 m plus au sud au 63 de la rue de Calais.

FEMOLANT Jean-Marc (COLL)

BRETEUIL-SUR-NOYE

Les Hièbles

Un projet de construction d'une zone artisanale était à l'origine de cette intervention. Les sondages consistaient à vérifier la présence ou non d'un enclos circulaire. La surface à prospector était égale à 19 587 m². Treize tranchées parallèles, d'une largeur de 2 mètres, ont été réalisées représentant une surface de 2 065 m² et une longueur de 1 082 m. Environ 10 % de la superficie a donc été sondé. Le contexte archéologique était connu par R. Agache qui a repéré un enclos circulaire en prospection aérienne au lieu-dit "Les Hièbles". Celui-ci se situerait vraisemblablement sur les parcelles au sud-est de celle concernée par la présente intervention. Les treize tranchées ont révélé 26 indices de structures : 14 fosses, 10 fossés, un four et un niveau. À l'exception d'une fosse et d'un fossé dans la tranchée III, les structures étaient identifiables par un remplissage de limon gris clair à gris foncé. Le four (Tr V), de petites dimensions (120 x 105 cm), présentait une sole d'argile rubéfiée et un cendrier rempli de charbon de bois. Dans la tranchée VII, un niveau gris clair a été observé sur une

longueur de 55 m. Le mobilier céramique recueilli dans cette tranchée est daté des XVII^e - XVIII^e siècle par un fragment de coupelle en grès du Beauvaisis et un fragment de lèvre vernissée ocre. Le même type de mobilier était observé dans la tranchée XI. Dans les tranchées V, VII, X et XI, onze silex ont été ramassés. Ils présentent une facture permettant de les attribuer sans précision aux époques néolithiques et protohistoriques. La tranchée XIII n'a livré qu'une fosse contemporaine. L'intervention a révélé la présence de deux occupations. La première est attribuable aux époques néolithiques ou protohistoriques par le biais du ramassage de silex. Connaissant la proximité d'un enclos circulaire protohistorique, il est possible d'y rattacher ce mobilier. La seconde appartient aux XVII^e - XVIII^e siècle par la céramique.

GRESSIER Nathalie (AFAN)

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à la construction par la société SIER d'un immeuble résidentiel avec parking souterrain. L'opération est demandée par le SRA en raison de la proximité immédiate de l'église paroissiale médiévale. Aucune intervention archéologique n'a jusqu'à présent eu lieu au cœur de la ville ancienne de Chambly, dont l'histoire est particulièrement mal connue.

Quatre sondages ont été effectués :

- sondage 1 : profond de 1,90 à 2,80 m. Négatif. Le sommet de la nappe phréatique est à 2,50 m.
- sondage 2 : profond de 2,10 m. Présence de sépultures à inhumation. Tombes en place et nombreux ossements en remblai. Le lit d'inhumations est épais de 80 cm. La densité des tombes semble être de 1 à 2 par m². En dehors du matériel osseux, le mobilier observé est très peu abondant : trois tessons de céramique dont deux datent du bas Moyen Âge et un de l'époque moderne.
- sondage 3 : profond de 1,50 m. Négatif.
- sondage 4 : profond de 0,80 m ; interrompu dès l'apparition des premiers ossements en remblai. Ce sondage a

été effectué pour vérifier l'extension vers le nord de la zone sépulcrale.

La surface très importante occupée actuellement par des bâtiments et les zones de stockage de matériau ne permettent pas d'effectuer une évaluation approfondie de la parcelle. Les quatre sondages effectués permettent de supposer que la charge archéologique est concentrée en bordure de rue, au plus près de l'église. Ceci corrobore une information selon laquelle des travaux d'assainissement réalisés anciennement sur la propriété voisine (appartenant à la commune) avaient permis d'observer la présence de tombes. Il s'agit vraisemblablement de l'extension du cimetière paroissial, avant la configuration du carrefour sous sa forme actuelle, vraisemblablement à la fin de l'époque moderne.

Il n'est pas possible d'affirmer que la nécropole ne se poursuit pas sous les deux bâtiments qui longent la rue du 11 Novembre.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

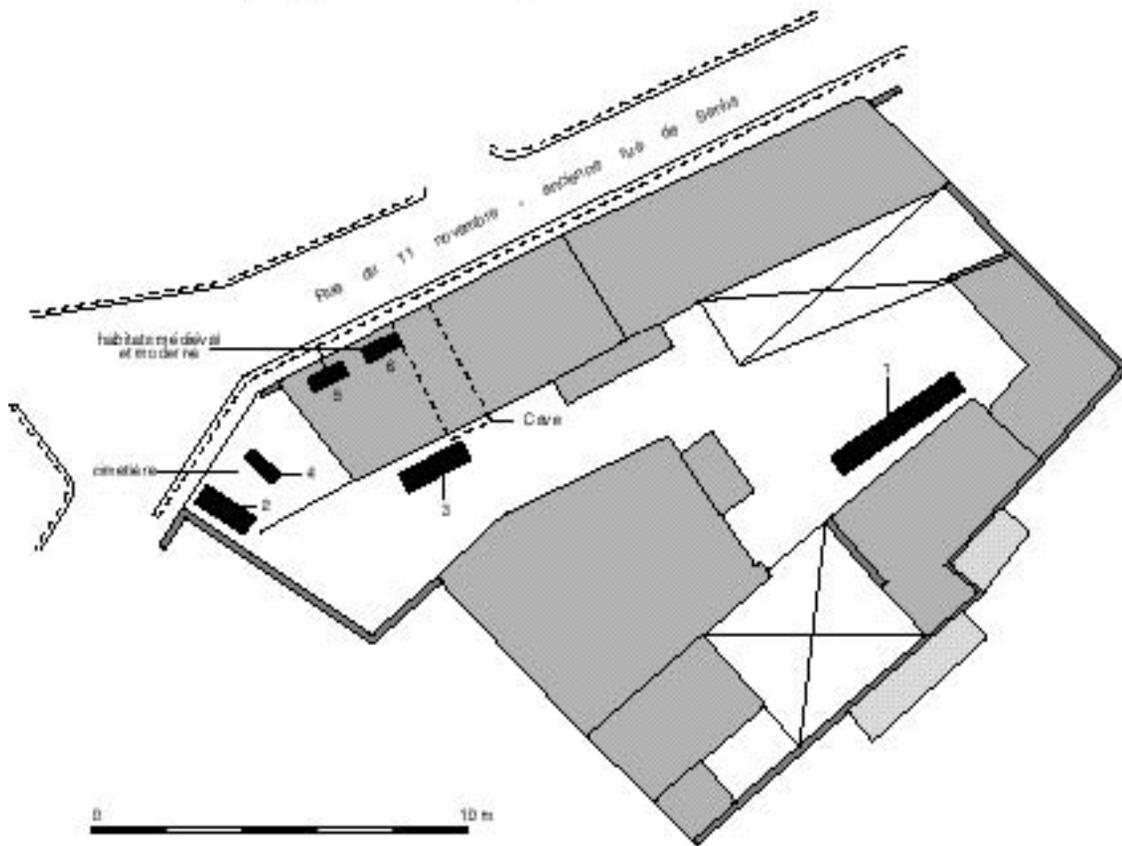
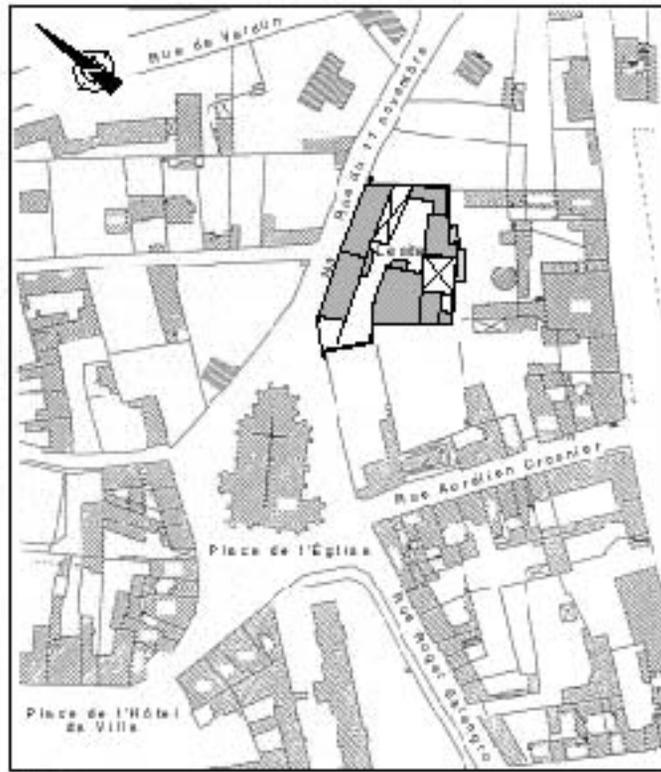
Le diagnostic effectué par l'AFAN en septembre 2000, en préalable à la construction d'un immeuble résidentiel avec parking souterrain, est une intervention complémentaire à l'intérieur d'un édifice non accessible lors de la phase de sondage dirigée par J.-L. Bernard en mai 2000. L'objectif de cette opération était de déterminer les limites du cimetière paroissial de l'église de Chambly (XIII^e - XIV^e siècle). Pour réaliser ce projet, deux sondages de 2 m sur 1 m (n° 5 et 6) ont été creusés manuellement jusqu'à une profondeur de 1,30 m. Le faible espace de chaque salle limitant le stockage des déblais, n'a pas permis d'atteindre des strates plus profondes. Les vestiges rencontrés sont édifiés sur des apports fluviaux (limons argileux gris et lits de sables silteux). En raison des contraintes de l'intervention, il n'a pas été possible de percevoir s'il existait des vestiges antérieurs à la période médiévale. La nature des structures observées (trous de poteaux et solins) dans les deux sondages indique la présence d'un habitat. Une maison du bas Moyen Âge borde ensuite l'enceinte du cimetière localisé dans les tranchées n° 2 et 4. Ce bâtiment est parallèle à l'axe de la rue du 11 novembre, autrefois nommée rue de Senlis. Il présente en alternance, plusieurs niveaux de sols en terre battue et des niveaux d'occupations qui sont associés à un mur

de 0,66 m de large en pierre calcaire. La démolition de cet édifice a permis l'exhaussement du sol. Le remblai, composé de pierres calcaires, de mortier de terre et de tuiles plates rouges ou blanches, permet d'entrevoir l'aspect de cet habitat médiéval.

Au cours de la période moderne, un nouveau bâtiment est érigé. Cette occupation est signalée par un solin ou une partie d'un pavement de grosses dalles de grès et deux niveaux de démolition et qui suggèrent un incendie des lieux. Ces strates ont fourni une monnaie et de la céramique. Au XIX^e siècle, un corps de ferme est construit : il correspond de nos jours aux édifices encore en élévation.

Le diagnostic a permis d'établir que le patrimoine archéologique situé entre 0,50 m et 1,50 m de profondeur sous le niveau de circulation actuel serait détruit par l'aménagement des parkings souterrains et le passage des réseaux enterrés en hors-gel.

DERBOIS-DELATTRE Martine (AFAN)



Chambly. «143, rue du 11 novembre». Extrait cadastral et implantation des sondages archéologiques (J.-L. Bernard, M. Derbois/AFAN).

CHAMBLY

Marcheroux – Centre de Secours

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à l'installation par la ville de Chambly et le Service départemental d'intervention et de secours d'un centre de secours entre la voie SNCF et la route départementale 105. L'opération est demandée par le SRA en raison de la présence à proximité d'un important site d'habitat du haut Moyen Âge (auquel il faut ajouter des traces d'occupation néolithiques) fouillé par Martine Derbois en 1994 à la suite des sondages d'évaluation effectués par Laurent Duvette. Le site se poursuit de l'autre côté de la Départementale ; il a été repéré et étudié en 1991 et 1992 par Roger Martinez et Noël Boucneau au lieu-dit "Le clos de la rivière".

La méthode retenue est celle des tranchées linéaires, à l'instar de Laurent DUVETTE qui avait étendu ses tranchées d'évaluation vers le nord, au-delà du site carolingien. L'implantation des tranchées permet d'assurer la continuité des sondages de 1994. Le décapage de la terre arable fait apparaître le terrain en place : un sédiment argilo-sableux, de structure fine et très compacte. Aucune perturbation n'y est décelable, en dehors de chablis et d'ornières de tracteurs. Aucun mobilier n'est découvert.

Le résultat de l'évaluation est donc négatif.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

CHAMBLY

La Remise Ronde – ZAC des Portes de l'Oise, QUICK

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à la construction d'un restaurant par la société France Quick. L'opération est demandée par le SRA en raison de la présence dans le secteur d'habitats protohistoriques, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge repérés en 1992 par Noël Boucneau et en 1999 par Martine Derbois. Les sondages, alternativement ponctuels et linéaires, mettent en évidence le faible taux d'occupation du lieu. Seules deux structures ont été découvertes, remplies d'un sédiment assez sableux et légèrement grisâtre, et creusées dans un substrat sablo-argileux jaunâtre :

- un fossé rectiligne, large d'environ 40 cm, dans lequel aucun mobilier n'a été découvert.

- une grande fosse circulaire, large de 7,50 à 8 m et profonde d'environ 2,80 m sous le niveau de décapage. Le mobilier est très rare : quelques silex, un fragment de tuile, un tesson de céramique (col en bandeau, céramique à pâte claire faiblement rugueuse (Moyen Âge classique ?) ; ces objets sont découverts en surface de la structure, au contact avec le niveau de terre arable, épais d'environ 40 cm, d'où ils pourraient provenir.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

PROTOHISTOIRE

CHAMBLY

La Remise Ronde – ZAC des Portes de l'Oise, Société MOUGIN Investissements

Suite au dépôt de permis de construire de plusieurs bâtiments commerciaux sur de nouvelles parcelles de la ZAC des Portes de l'Oise par la société MOUGIN Investissements, l'AFAN a réalisé un diagnostic sur 3,3 ha. Sept tranchées linéaires distantes de 20 m ont permis de repérer 42 traces correspondant à une occupation protohistorique, ainsi qu'à des activités agricoles récentes ou à des travaux d'aménagement de la ZAC. Le site s'inscrit sur un versant à faible pendage à l'état

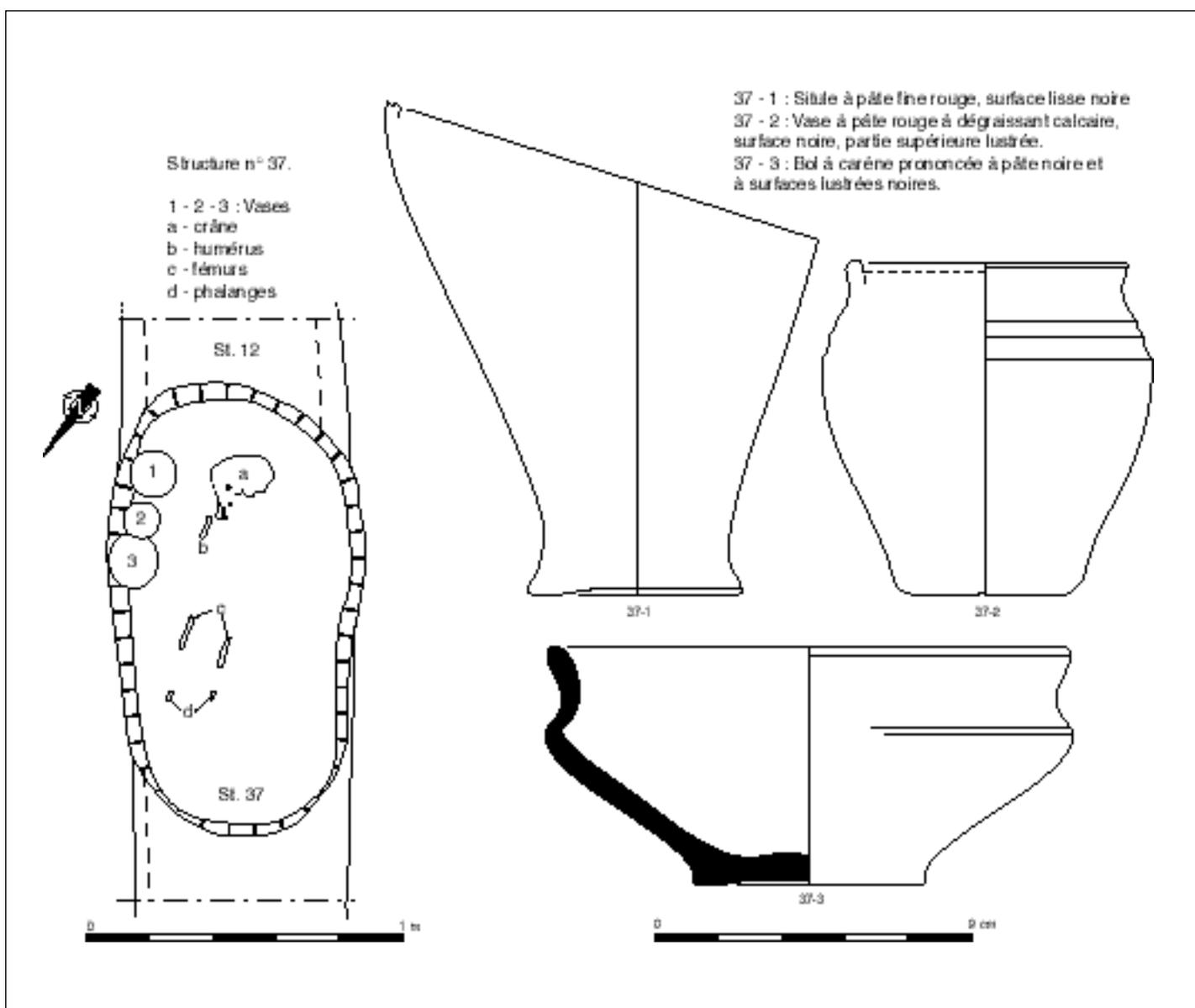
de friches au moment de l'intervention. Le substrat est composé d'une strate de limon jaune reposant sur un niveau de sable silteux (-0,80 m à -1 m de la surface des labours). Dans l'angle sud-ouest, on observe une colluvion de limon brun lessivé qui s'étend sur une trentaine de mètres, piégeant quelques éclats de silex taillés et des tessons de panses de vases protohistoriques. Un second niveau de colluvion de limon jaune est parfois visible sous la terre des labours, mais il est

fréquemment entamé par ces derniers. Les vestiges archéologiques très mal conservés s'ouvrent directement sous la terre des labours ou sous la dernière colluvion mentionnée.

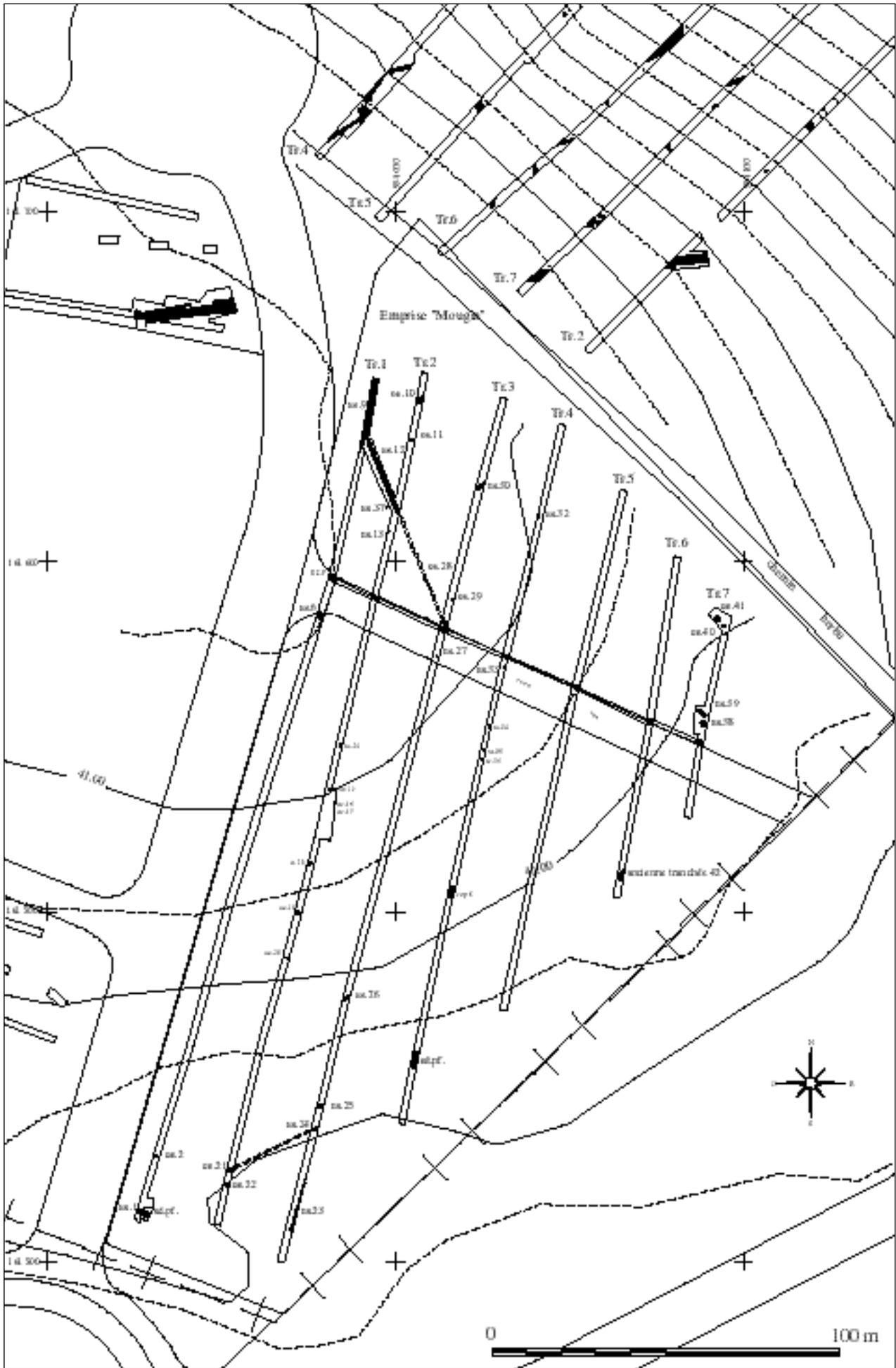
L'occupation protohistorique se scinde sur deux secteurs topographiques. Le premier, localisé en bas de versant, comporte surtout des tronçons de fossés très arasés. Ceux-ci (n° 1, 21, 23, 24, 25) sont comblés par un limon sableux lessivé brun clair. Le second, situé en sommet de versant, entre le chemin herbu et le tracé d'une ligne EDF enterrée, a une emprise au sol d'environ 7 500 m². Les vestiges correspondent à trois tronçons de fossés (n° 10, 12, 30), cinq fosses (n° 29, 32, 39, 40, 41), un foyer ouvert très arasé (n° 38) et à une tombe à inhumation d'enfant (n° 37). Les fossés sont axés de façon similaire au parcellaire gaulois repéré sur le site limitrophe de "La Remise Ronde" (Derbois, DFS 1999). La tombe est creusée dans le comblement du fossé 12.

La fosse de 1,40 m de long et 0,80 m de large, est conservée sur 12 cm de hauteur. L'enfant a été déposé allongé sur le dos, la tête reposant au sud-est. Le squelette est très mal conservé, il subsiste les traces de l'humérus droit, d'une partie des fémurs et des tibias. L'os de la boîte crânienne n'a plus de cohésion, mais il a été possible de prélever quelques dents et une partie de la mandibule inférieure. Trois vases avaient été déposés à gauche du crâne : une situle au col arasé (1), un vase à panse ovoïde dont la partie supérieure est lustrée et marquée de deux reliefs en creux (2) et un bol à profil en "S", souligné par une carène très prononcée (3). L'étude de ce mobilier gaulois est en cours : elle devrait permettre d'affiner la chronologie et déterminer si le matériel s'apparente à la culture de La Tène C2 ou de La Tène D1-D2.

DERBOIS-DELATTRE Martine (AFAN)



Chambly. «La Remise Ronde - ZAC des Portes de l'Oise». Plan de la tombe d'enfants n°37 et mobilier de l'inhumation (plan et dessins M. Derbois/AFAN).



Chambly. «La Remise Ronde - ZAC des Portes de l'Oise». Plan masse du site (levés et report E. Mariette/AFAN).

L'opération préventive de sondages archéologiques, effectuée du 14 décembre 2000 au 11 janvier 2001, a concerné une parcelle de 16,5 hectares, localisée au nord-ouest de la ZAC des Portes de l'Oise de Chambly. Cette parcelle est limitée au nord-est par la rive droite de l'Esches, affluent de l'Oise. Au sud-est, l'emprise est figurée par une limite parcellaire provisoire située à 110 m de la voie 3, au nord-ouest des établissements Leclerc. La limite sud-ouest correspond au "Chemin Herbu", partiellement remblayé mais encore visible dans le paysage. Au nord-ouest, la limite de l'emprise archéologique correspond à la limite septentrionale de la ZAC, c'est-à-dire au droit des établissements Géprim. Les sondages ont été réalisés à la pelle mécanique par tranchées parallèles, de 2 m de large, soit une analyse de 5 % de la surface disponible. Une forte densité de vestiges archéologiques est à signaler sur ce versant ouest de la vallée de l'Esches. Leurs cotes d'apparition varient de 0,40 m à plus d'1 m en fond de vallée et l'épaisseur de la stratification atteint au maximum 2,20 m. L'identification des vestiges reconnus a permis d'observer différentes phases d'occupation humaine attribuables au Néolithique ancien jusqu'au XV^e siècle apr. J.-C., comme l'avait déjà signalé N. Boucneau en 1992. Un habitat néolithique ancien se développe sur la

terrasse supérieure de la vallée mais semble assez arasé. Il est partiellement réoccupé à La Tène ancienne. A mi-pente et sous des niveaux de colluvions ont été observés plusieurs îlots d'habitat carolingien et d'autres du XI^e-XII^e siècle. En fond de vallée, un ou plusieurs bâtiments de la période augustéenne (une *tegula* avec la marque BARONI provient de ce site) et les fondations de plusieurs bâtiments d'une *villa* gallo-romaine ont été reconnus. Ce secteur en bordure du cours de l'Esches présente également des traces d'activités artisanales et une riche occupation du IV^e siècle. Cette partie du site a révélé également une occupation dense datée du haut Moyen Âge et de la période capétienne. Le versant est traversé par un réseau de voirie gallo-romaine et médiévale. A l'ouest de l'emprise, la présence de douves ou d'un fossé défensif lié à un redan, permet d'envisager l'existence d'un ouvrage militaire médiéval.

L'étude des différentes phases d'occupation humaine sur ce site stratifié devrait permettre dans le futur d'obtenir une image assez complète de l'histoire de cette partie de la vallée de l'Esches et de la ville de Chambly.

BARBET Pierre (AFAN)

Préalablement à un projet immobilier, une série de sondages a été effectuée à Chantilly, au 21 rue de la Faisanderie. Cette intervention était motivée par la découverte, aux XVIII^e et XIX^e siècles, de sépultures dans une zone proche. Les squelettes étaient accompagnés de mobilier dont la datation n'est pas

précisée. A l'exception d'une fosse qui a livré du mobilier moderne, toutes les structures (fosses, puits) mises au jour sont contemporaines.

BINET Eric (AFAN)

Le projet sur l'initiative de la société Promofrance concerne l'aménagement d'un ensemble de bâtiments scolaires. L'emprise menacée se développe sur la commune de Clermont, au 16 bis rue du Châtelier. La surface totale projetée est de 865 m² sur la parcelle

cadastrale 281 (Section AO). Le terrain sondé n'a livré aucune structure archéologique.

DUVETTE Laurent (AFAN)

L'intervention a lieu en préalable à la réalisation d'une extension architecturale à l'hôtel particulier actuel, les futures fondations devant être posées sur pieux. Il s'agit de fouiller l'emprise du projet sur une profondeur d'environ 1 m, dans un secteur archéologiquement sensible : le quartier des Domeliers, compris à l'intérieur des murs de la cité médiévale, est densément occupé dès le Moyen Âge par un habitat de type aristocratique. La fouille ne révèle que la présence de fondations de bâtiments d'époque contemporaine détruits en 1911 lors

de la construction de l'hôtel actuel. Aucune trace d'occupation médiévale n'est observée, toute trace ayant été vraisemblablement détruite par l'intense activité d'exploitation de la pierre en galeries souterraines qui marque le quartier depuis le XII^e siècle. Le sous-sol archéologique est constitué par une très importante masse de déchets de taille de pierre.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

Deux grands secteurs ont été étudiés cette année, à l'est du chevet pour déterminer la nature de cet espace, mitoyen de celui de l'église paroissiale Saint-Denis et dans l'angle formé par l'aile orientale du prieuré et le flanc nord de l'église pour étudier la cage d'escalier encore visible sur le mur gouttereau et comprendre la connexion de l'église avec sa tour nord. La zone orientale, à l'extérieur du chevet, apparaît comme un secteur ancien d'inhumation, ce qui est un phénomène assez courant pour les sites monastiques (par exemple, le cas du prieuré clunisien voisin de Nanteuil-le-Haudouin). Les trois sondages ont permis de mettre au jour deux sépultures en pleine terre, difficilement datables, et quatre tombes construites, dont deux avec cuve céphalique attestée, qui peuvent être situées du XII^e–XIII^e siècle. Le secteur d'inhumation médiéval a été perturbé, dès l'époque moderne, par deux murs appartenant à deux constructions successives, l'une du XVI^e siècle et l'autre du XVII^e siècle. On ne sait rien de ces édifices que seules des fouilles en aire ouverte pourraient renseigner. Peut-être les textes fourniront-ils une réponse ? Il ne semble donc pas que cet espace ait été cémétériel à l'époque moderne, à moins que les perturbations les plus récentes aient entraîné la destruction des vestiges funéraires. Il est maintenant prouvé que le muret construit en 1964 reproduit, au moins dans le secteur fouillé, le tracé d'un des chevets de l'église puisque cinq niveaux d'assises d'origine ont été retrouvés. Il n'empêche que l'aspect rompu de ce muret mériterait une reconnaissance plus poussée. D'après une photographie des années soixante, l'angle formé par la salle du chapitre et l'église était occupé par un bâtiment dont les substructions ont été retrouvées en fouille. Sa fonction semble liée à l'existence d'un escalier, certainement d'origine médiévale, qui permettait d'accéder aux niveaux supérieurs de la tour nord et qui

mettait en communication, par le premier étage, le dortoir des moines et la partie orientale de l'église (chœur). La présence d'une ouverture (arcade en tiers-point) indique un accès depuis l'espace oriental du prieuré dont le rôle reste, pour l'instant, mal connu. Ce bâtiment, coïncé entre le contrefort occidental de la tour nord et l'aile orientale du prieuré, pourrait-il être un vestige d'une de ces chapelles accolées à l'est de la salle du chapitre de certains prieurés clunisiens (La Charité-sur-Loire, Saint-Nicolas d'Acy, Nanteuil-le-Haudouin) ? Et souvent dédiées à la Vierge. La liaison avec les sols de la salle du chapitre devra être étudiée dans une prochaine campagne.

A l'extérieur, au niveau du seuil, deux sépultures en pleine terre ont été mises au jour, ce qui montre le caractère spécifique de cet ensemble bien rattaché au groupe religieux. La datation du bâtiment, visiblement remanié à l'époque moderne, n'est pas encore certaine mais quelques parties pourraient remonter au XIII^e siècle. Les sondages réalisés dans ce secteur ne permettent pas de penser que la tour nord était saillante. Elle devait être placée au-dessus du bas-côté nord, au niveau de la dernière travée de la nef. Les deux massifs contreforts encore en partie debout lui appartiendraient. Dans cette zone, les vestiges monumentaux sont suffisamment importants pour attendre de nouvelles données qui seront fournies par l'archéologie du bâti, dans les trois années qui viennent (2001-2003).

En effet, la mise en place d'un solide programme d'archéologie du bâti (A. Gnat), doctorant à l'Université de Paris sous la direction du professeur J. Burnouf, vient modifier le calendrier des opérations prévues. Les divers sondages effectués depuis trois ans sur le site révèlent une grande perturbation générale des secteurs extérieurs à l'église et au prieuré. Ils posent aussi un certain nombre de questions sur l'édifice le plus récent,

comme sur ceux qui l'ont précédé. Les vestiges monumentaux, par leur ampleur et leur complexité, offrent un champ d'action de longue haleine. Les résultats, qui seront obtenus sans aucune destruction, orienteront convenablement les fouilles prévues, tant dans l'église (nef) que dans le cloître (cour et galerie sud). Ce sera également l'occasion de valoriser ce patrimoine exceptionnel. La priorité en ce domaine reste

néanmoins le sauvetage des chapiteaux de la crypte dont la dégradation entraînera à terme leur disparition complète, si une solution d'envergure n'est pas trouvée rapidement.

DURAND Marc (COLL), MAIMBOURG Bruno (UNIV),
RACINET Philippe (UNIV)

GALLO-ROMAIN

CUTS

MOYEN ÂGE

Rue de la Ramée

Des sondages archéologiques ont été effectués afin de préciser la densité et les limites de la zone archéologiquement sensible au sud de la rue de La Ramée. Le tracé de cette rue reprend celui de la voie romaine Amiens-Soissons. Le long de cette voie s'étendait une agglomération romaine, dont des éléments ont été mis au jour lors de travaux effectués en bordure de la rue depuis une trentaine d'années : fours de potiers, cave et habitat, sépultures. L'intervention n'ayant pas le caractère d'urgence d'une opération habituelle de sauvetage, la durée des opérations a pu être prolongée dans un but pédagogique, en vue de l'accueil et de la formation, d'élèves stagiaires de l'École Nationale du Patrimoine.

Le contexte est celui d'un versant descendant vers la rue et la zone basse humide au nord de celle-ci. Deux tranchées de sondage (75 et 90 m de long) ont été ouvertes à la pelle mécanique, perpendiculairement à l'axe de la rue de la Ramée et dans le sens de la pente.

Les sondages ont révélé, vers la rue et en partie basse de versant, une occupation gallo-romaine à la fois dense et bien conservée, avec des niveaux de sols conservés et des traces de solin supports de sablières basse. Plus haut sur le versant, jusqu'à 70 m environ de la rue, l'occupation est moins dense et plus érodée (niveaux de sols disparus). Un foyer probablement domestique a notamment été repéré (fig. 1) ainsi que des blocs



Cuts. «Rue de la Ramée». Blocs monumentaux d'époque gallo-romaine (cliché B. Desachy), fig. 2.



Cuts. «Rue de la Ramée». Foyer d'époque gallo-romaine (cliché B. Desachy), fig. 1.

monumentaux dont l'un présentant un trou de louve (fig.2), dans une fosse, dont le comblement contenait deux tessons de céramique glaçurée. Il peut s'agir de traces d'extraction et de récupération médiévales de blocs mis en œuvre dans une construction monumentale romaine : seule une fouille plus approfondie permettrait de vérifier cette hypothèse.

Hormis les éléments médiévaux mentionnés ci-dessus, la datation très homogène du mobilier recueilli (céramique) renvoie essentiellement au Haut-Empire (I^{er}-III^e siècle).

DESACHY Bruno (SRA), SCHWAB Catherine (SRA)

FOUQUENIES

Hameau de Montmille

Cette intervention a permis au Service archéologique municipal de Beauvais de mener des observations sur le hameau de Montmille, commune de Fouquenes, après la mise au jour de plusieurs ossements humains. Ces restes d'inhumations ont été découverts lors de la chute de nombreux pins provoquée par la tempête de décembre 1999. À 200 m au sud-est de l'église, datée du XI^e siècle et proche de l'ancien prieuré Saint-Maxien, de nombreux vestiges osseux ont ainsi été collectés dans une douzaine de racines de chablis. Au moins cinq individus étaient encore en place. Les corps étaient

orientés nord-est/sud-ouest et sont apparus à une profondeur moyenne de 0,80 m. Ces tombes n'ont malheureusement pas été datées car aucun mobilier d'accompagnement n'a été retrouvé. Au XIX^e siècle, des sarcophages antiques avaient déjà été découverts sur les lieux. De plus, nous avons appris sur place que d'autres sépultures avaient été détruites lors de la construction d'une école édifée entre notre zone d'intervention et l'espace prioral.

GORET Jean-François (COLL)

FRESNOY-LE-LUAT

Église de Ducy

Une intervention d'urgence a été effectuée à la suite de la mise au jour d'une sépulture au pied de l'angle nord-ouest de l'église de Ducy (commune de Fresnoy-le-Luat, Oise). A cet endroit le sol est en pente vers la route en contrebas. Ce talus subit l'érosion des eaux pluviales, qui a en partie déchaussé les fondations des contreforts d'angle de l'église ; à la suite de pluies violentes, une sépulture en sarcophage est apparue. De celle-ci, érodée et en partie recoupée par des travaux précédents, ne subsistaient plus que la base du sarcophage, et une partie des membres inférieurs. Il peut s'agir d'une sépulture mérovingienne, ou réutilisant un sarcophage mérovingien (photo).

DESACHY Bruno (SRA)



Fresnoy-le-Luat. «Église de Ducy». Sarcophage (cliché B. Desachy).

GILOCOURT

Le Village

Une courte campagne de sondages a précédé la construction d'un petit lotissement sur un versant sableux de l'Automne. L'exploration du secteur constructible a révélé des terrains remaniés (destruction d'une ferme très récente juste avant l'intervention archéologique). En revanche, l'étude limitée de la

surface périphérique a permis de recueillir de l'industrie lithique mésolithique incluse dans une couche sablonneuse intercalée entre le labour et le sable tertiaire.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

J AUX

La Flaque

Le projet d'un aménagement à vocation de loisir sur la commune de Jaux, sur une superficie de 8 ha, a conduit à réaliser une évaluation archéologique. L'opération s'inscrit dans la continuité d'opérations réalisées au cours des années précédentes dans le cadre du développement de la ZAC de Mercières, près de Compiègne. Le secteur de l'intervention est situé non loin du rebord occidental de la plaine crayeuse méridionale, à une altitude comprise entre 56 et 62 m NGF. Le cours actuel de l'Oise s'écoule à 1 km au sud-est, à une altitude de 30 m NGF. La parcelle est traversée d'ouest en est par un talweg prononcé formant deux contextes topographiques distincts. Une seule concentration de structures a été rencontrée : huit fosses sur une surface d'une centaine de mètres carrés. De formes irrégulières, elles ont livré une quinzaine de tessons et quelques pièces

lithiques (éclats, lamelle, grattoir). L'une des fosses a livré 8 kg de terre rubéfiée. Si le rare mobilier est difficile à dater, les témoins matériels orientent vers la période néolithique.

Sur le reste de la parcelle, quatre structures éparses ont été identifiées. L'une d'elles, d'une profondeur de 2,20 m, a un profil évoquant un silo. Une autre, circulaire, d'un diamètre de 1,40 m et 0,19 m de profondeur, avait les parois rubéfiées, et pourrait correspondre à un foyer. Ces fosses n'ont livré aucun mobilier permettant une attribution chronologique.

L'ensemble de ces structures suggère l'existence d'un habitat néolithique et peut-être protohistorique.

GAUDEFROY Stéphane (AFAN)

LA CROIX-SAINT-OUEN

Le Marais

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à la réalisation par le SIVOM de la région de Compiègne d'un programme d'aménagement résidentiel. L'opération est demandée par le SRA en raison de la présence dans le secteur d'un atelier de production de céramique de la fin du Moyen Âge. Le site est également à proximité d'un important site d'habitat protohistorique qui a été découvert et fouillé (dir. Ghislaine BILLAND) à l'occasion de la construction du lycée. Le terrain est constitué d'un ensemble de parcelles, au lieu-dit "Le Marais". Il s'agit en effet d'une vaste zone marécageuse, marquée en son centre par un étang. L'étude archéologique a été effectuée à l'aide d'une pelle mécanique équipée en rétro curage. Dans une première approche du terrain, une maille de sondages ponctuels a été réalisée,

permettant de noter la présence d'un ancien réseau hydrographique. Ces premières observations ont été suivies de nombreuses ouvertures complémentaires afin de préciser le plan des vestiges archéologiques. Le terrain est occupé par un réseau complexe de fossés qui semblent pour la plupart d'origine anthropique. Deux axes principaux sont visibles : nord-sud et est-ouest. Il s'agit de drainer la zone en évacuant les eaux vers la mare qui occupe le centre du terrain. On observe d'autre part des fossés qui pourraient correspondre à des limites de terres, les orientations étant parfois compatibles avec les axes du parcellaire actuel. On remarque deux secteurs plus denses, l'un au sud-ouest, l'autre au sud-est. Le réseau est constitué de fossés dont les orientations divergent du cadastre actuel, auquel ils sont

vraisemblablement antérieurs. Aucun mobilier n'a été retrouvé. Il est donc impossible de déterminer la datation de ce réseau, mais son hétérogénéité plaide pour une constitution en plusieurs phases : certaines antérieures et d'autres postérieures à la formation du cadastre actuel dont la base semble être médiévale. On reconnaît d'ailleurs un ensemble de parcelles lanierées. La nappe phréatique étant très haute au moment de l'intervention, la plupart des sondages ont été rapidement recouverts par l'eau. D'autre part, les sédiments vaseux qui comblent les fossés sont indistincts et ne permettent pas d'établir une datation relative.

L'absence totale de mobilier, sur un site présentant un fort caractère anthropique, indique la volonté d'aménager et d'assainir la zone, peut-être pour des raisons d'exploitation agricole ou pastorale, mais pas de l'habiter. Il s'agit donc ici avant tout d'une archéologie du paysage.

Quant à l'atelier de potier mentionné dans le secteur, on a désormais l'assurance qu'il ne marque pas le terrain étudié.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

NEOLITHIQUE

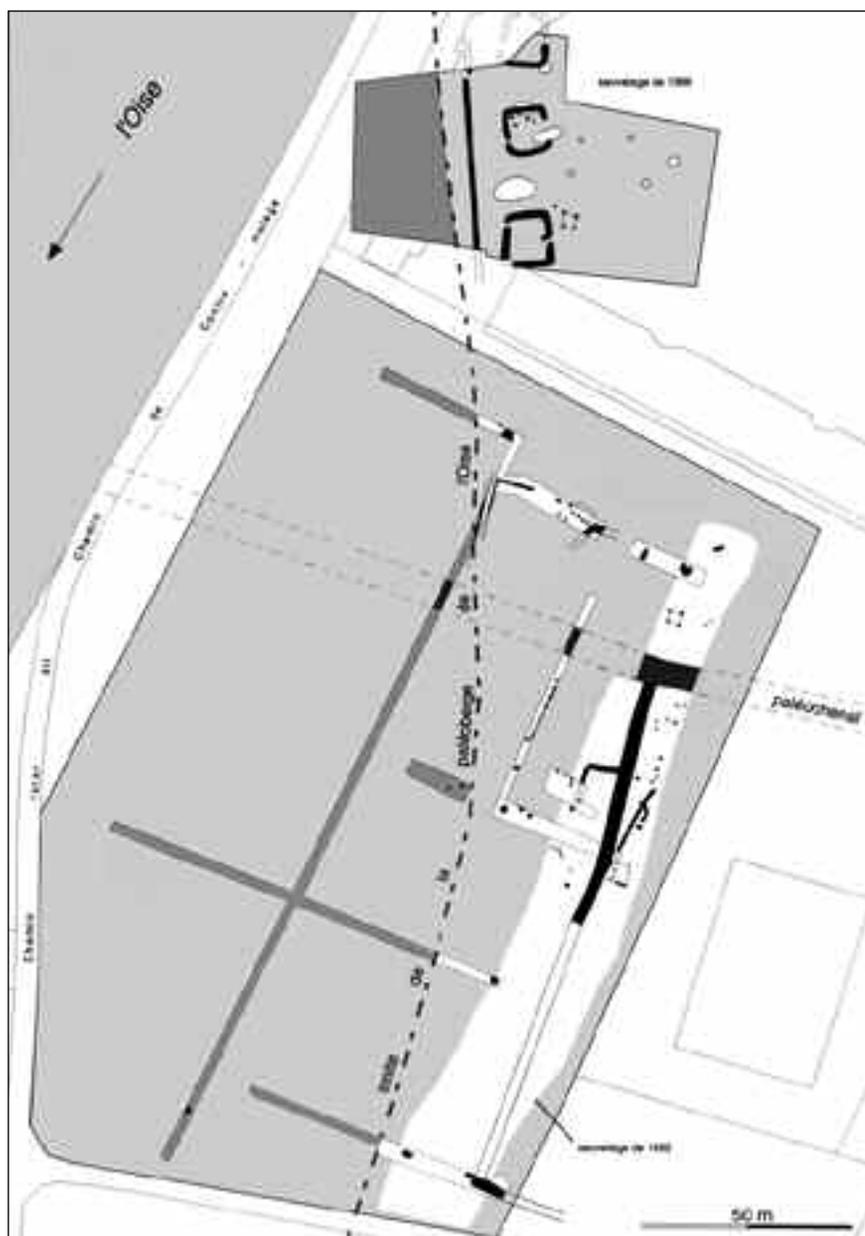
LA CROIX- SAINT-OUEN

ÂGE DU FER

Le Pré des Iles

Le projet d'aménagement d'un terrain de base-ball sur une superficie de 2,82 ha, situé dans le prolongement de la ZAC de Compiègne, a motivé la réalisation de sondages archéologiques par tranchées, pendant une durée de quatre jours. Ce projet s'inscrit à la suite de nombreux aménagements qui donnèrent lieu à plusieurs reconnaissances archéologiques depuis 1989, et entraînèrent notamment la découverte d'un habitat Villeneuve-Saint-Germain et de trois enclos quadrangulaires à vocation artisanale attribués à La Tène finale (figure). Ces interventions permettent de replacer la présente opération dans un contexte géomorphologique et archéologique beaucoup plus large.

L'opération est située sur la plus basse terrasse de l'Oise, en rive gauche, au bord de la rivière, à une altitude comprise entre 31 et 33 m NGF. Les inégalités de la surface topographique actuelle sont liées à la présence de larges chenaux abandonnés enserrant les vestiges d'îles allongées. Ce secteur est ainsi bordé à l'ouest par la rivière et à l'est par un chenal fossile. La basse terrasse présente un pendage vers l'Oise où se succèdent des dépôts antérieurs au niveau archéologique le plus ancien, attribué au Villeneuve-Saint-Germain. La berge néolithique est fossilisée par un très important dépôt d'inondation. Cette phase pourrait correspondre à la péjoration du Subatlantique, responsable d'une forte augmentation du débit des rivières et des processus d'érosion, actifs sur des terres en cours de défrichement. Ces phénomènes pourraient concerner les sites d'époque Hallstatt et de La Tène ancienne. Les témoins archéologiques sont de deux natures : d'une part les structures



La Croix-Saint-Ouen. «Le Pré des Iles». Plan de l'intervention faisant apparaître les structures d'un habitat laténien aménagé sur la rive de l'Oise (plan S. Gaudefroy/AFAN).

en creux, associées à l'occupation laténienne mise au jour en 1989 et, d'autre part les vestiges scellés dans les horizons identifiés dans les anciennes berges de l'Oise. Les structures d'habitat sont situées le long de la paléo-berge de l'Oise. Leur densité est importante. Il s'agit de plusieurs segments de fossés, dont un large fossé appuyé à un chenal, d'un grenier sur quatre poteaux de 8 m², d'un bâtiment sur sept poteaux et sablière basse de 17 m², et d'un bâtiment dont seule une travée de quatre poteaux a été retrouvée. Un alignement d'au moins 17 poteaux forme une palissade d'une quinzaine de mètres de long. Quelques fosses ont été rencontrées çà et là dans les sondages. L'absence de mobilier en surface des structures interdit de statuer sur leur attribution chronologique, mais l'organisation générale suggère la continuité de l'habitat laténien découvert précédemment. La sédimentation correspondante aux niveaux de berge occupe 60 % de la parcelle. Au moins trois horizons ont été distingués. Ils correspondent à des phases de ralentissement du régime des eaux fluviales favorisant le développement de sols. Ces phases d'atterrissement sont suivies par la remontée du niveau des eaux et par des dépôts sédimentaires qui scellent les horizons.

L'horizon 1 apparaît à une profondeur de 0,80 m. Il se présente sous la forme d'un niveau de couleur gris sombre, de granulométrie sablo-limoneuse, contenant de nombreux charbons de bois. Son épaisseur varie de 15 à 20 cm. Plusieurs tessons d'époque gallo-romaine semblent surmonter ce niveau. La majorité du mobilier découvert dans l'horizon semble appartenir à l'époque protohistorique et sans doute à La Tène (tessons à pâte grise à noire, lissés, au dégraissant calcique).

Le mobilier lithique est aussi assez abondant et plusieurs artefacts se rattachent à l'évidence à une production néolithique (ébauche de hache, lamelles et nucleus à lamelles).

Les horizons 2 et 3 n'ont été observés que dans une seule tranchée. Leur morphologie est comparable à celle de l'horizon 1. L'horizon 2 se développe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur à une profondeur de 1,20 m, tandis que l'horizon 3 apparaît à 1,50 m. Quelques tessons orangés à brun évoquant un mobilier protohistorique y ont été trouvés.

Dans une tranchée, un autre horizon est apparu à 3,40 m de profondeur. Il surmonte une séquence pseudo tourbeuse qu'il n'a pas été possible de détailler.

L'originalité des structures étudiées en 1989 (enclos à vocation artisanale), fait de cette occupation un site unique pour la moyenne vallée de l'Oise, où n'ont jamais été rencontrés de tels aménagements. La structuration, complexe et l'étendue des vestiges que montrent les nouveaux sondages, confirment le très grand intérêt de ce site.

L'occupation du Villeneuve-Saint-Germain qui avait été mise en évidence n'a pas été identifiée. Cependant, compte tenu de la faible densité des structures qui y avaient été reconnues, il est possible que l'occupation se poursuive ici ; les nombreux éléments lithiques rencontrés dans les niveaux de berge semblent en tout cas en témoigner. L'approche des berges fossiles de l'Oise est l'un des autres atouts du site. Elle a permis de confirmer l'enregistrement de plusieurs phases d'atterrissements et l'occupation de ces niveaux par l'homme.

GAUDEFROY Stéphane (AFAN)

LHÉRAULE

Rue de l'Érable

Le diagnostic effectué, durant deux jours en juin 2000, sur une parcelle rue de l'Érable à Lhéraule était la conséquence d'un projet de construction d'une maison individuelle. Ce village de potiers du pays de Bray possède un fort potentiel de vestiges archéologiques et notamment de fours de potier. Les 1 545 m² sondés

n'ont pas attesté de structures de ce type ni d'aucune sorte hormis quelques remblais de tessons et les restes d'un bâtiment du début XX^e siècle.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (AFAN)

PALEOLITHIQUE

LORMAISON

Parc d'Activités de la Reine Blanche

GALLO-ROMAIN

Cette opération de diagnostic a été réalisée au lieu-dit "Parc d'activité de la Reine Blanche".

Huit structures en creux ont été mis au jour : trois fosses, trois fossés et deux trous de poteau. Ces structures, non datables, sont certainement à mettre en relation avec la voie romaine sise à proximité. Un gisement

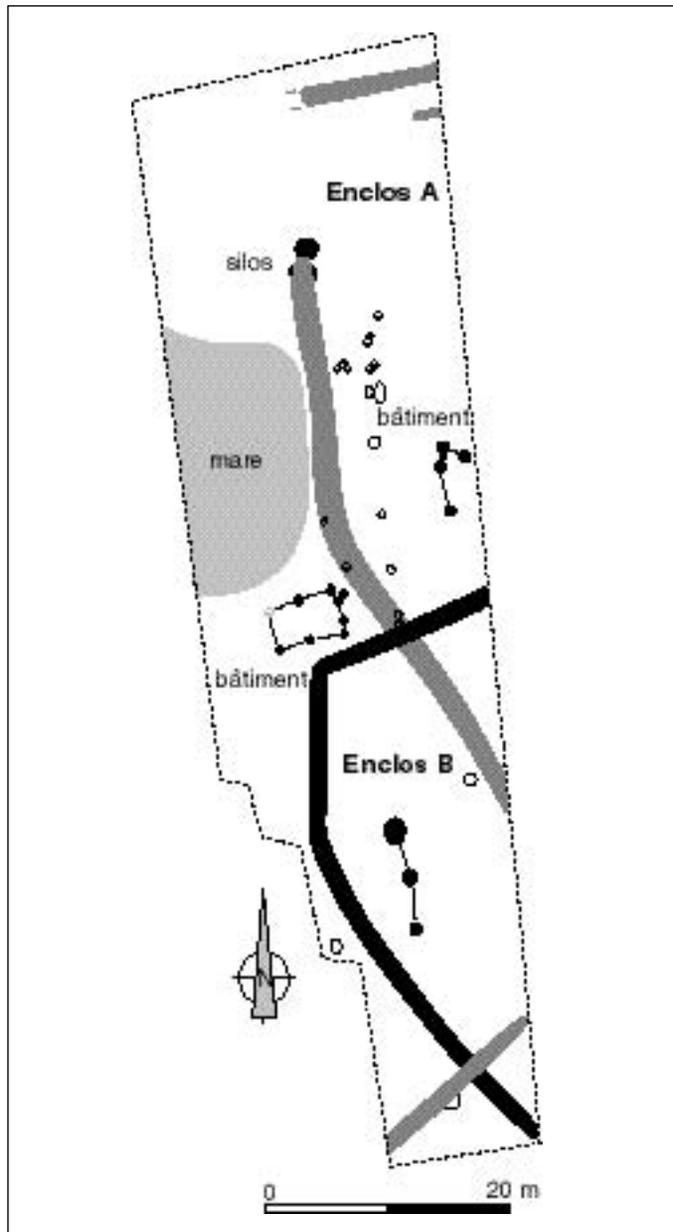
recelant des artefacts du Paléolithique moyen a également été mis au jour dans le secteur sud-ouest du terrain.

BLONDIAU Lydie (AFAN)

Le développement d'un projet de zone artisanale et commerciale dite "ZAC Est", de 6 hectares sur la commune de Maignelay-Montigny en bordure de la nationale 938 a entraîné une première phase de sondage au mois de mars 1999 sur 3 hectares. Plusieurs structures modernes, des segments de fossés et quelques trous de poteau attribuables à La Tène avaient été découverts. Ces structures, interprétées comme appartenant à un établissement rural ont conduit à une opération de fouille archéologique préventive en juin 2000. Le décapage s'est étendu sur un peu moins de 1 950 m² et il a permis la reconnaissance de deux portions d'enclos accompagnées de bâtiments et de quelques fossés. Au total, trente-trois structures ont été fouillées (5 fossés, 1 fosse, 2 silos, 24 trous de poteau et 1 tranchée de fondation). L'ensemble se répartit en deux entités distinctes mises en évidence par les stratigraphies (figure) :

- l'enclos A s'appuie à l'ouest sur les limites d'une mare et renferme un possible bâtiment ;
- l'enclos B contient un alignement de trois poteaux (palissade ?), auquel un bâtiment, situé le long de la branche nord en extérieur, peut-être rattaché.

Pour les deux enclos, les terres issues des creusements ont du être disposées à l'intérieur comme l'indique le pendage de sédiments des coupes stratigraphiques. Les autres structures restent difficiles à associer à ces entités. Un segment de fossé est antérieur à l'enclos B et pourrait fonctionner avec le premier enclos. Un silo, postérieur à l'enclos A, appartiendrait à la deuxième implantation. Les mobiliers archéologiques proviennent principalement des comblements supérieurs des fossés d'enclos. Ils n'ont pas été découverts sous forme de concentrations mais en rejets plus ou moins isolés à l'exception d'un vase et des blocs de grès (dépôt). Le matériel est donc caractéristique de rejets et de dépôts domestiques et il permet une première attribution chronologique des occupations au début de La Tène moyenne.



Maignelay-Montigny. «ZAC Est». Relevé des structures (levée topo P. Maquet/AFAN).

PINARD Estelle (AFAN)

En 1998, le projet d'aménagement du secteur C de la ZAC de Méru-Esches est à l'origine de sondages archéologiques révélant, entre autres, la présence d'une nécropole mérovingienne (RETHORE, BSR 1998, p. 75-76). La fouille préventive réalisée sur une surface

de 7 500 m², au printemps 2000, a permis la fouille exhaustive des inhumations et la mise au jour de vestiges d'une *villa* gallo-romaine du Haut Empire. Le site est implanté dans un secteur agricole, sur un versant très pentu exposé au sud-ouest qui présente un

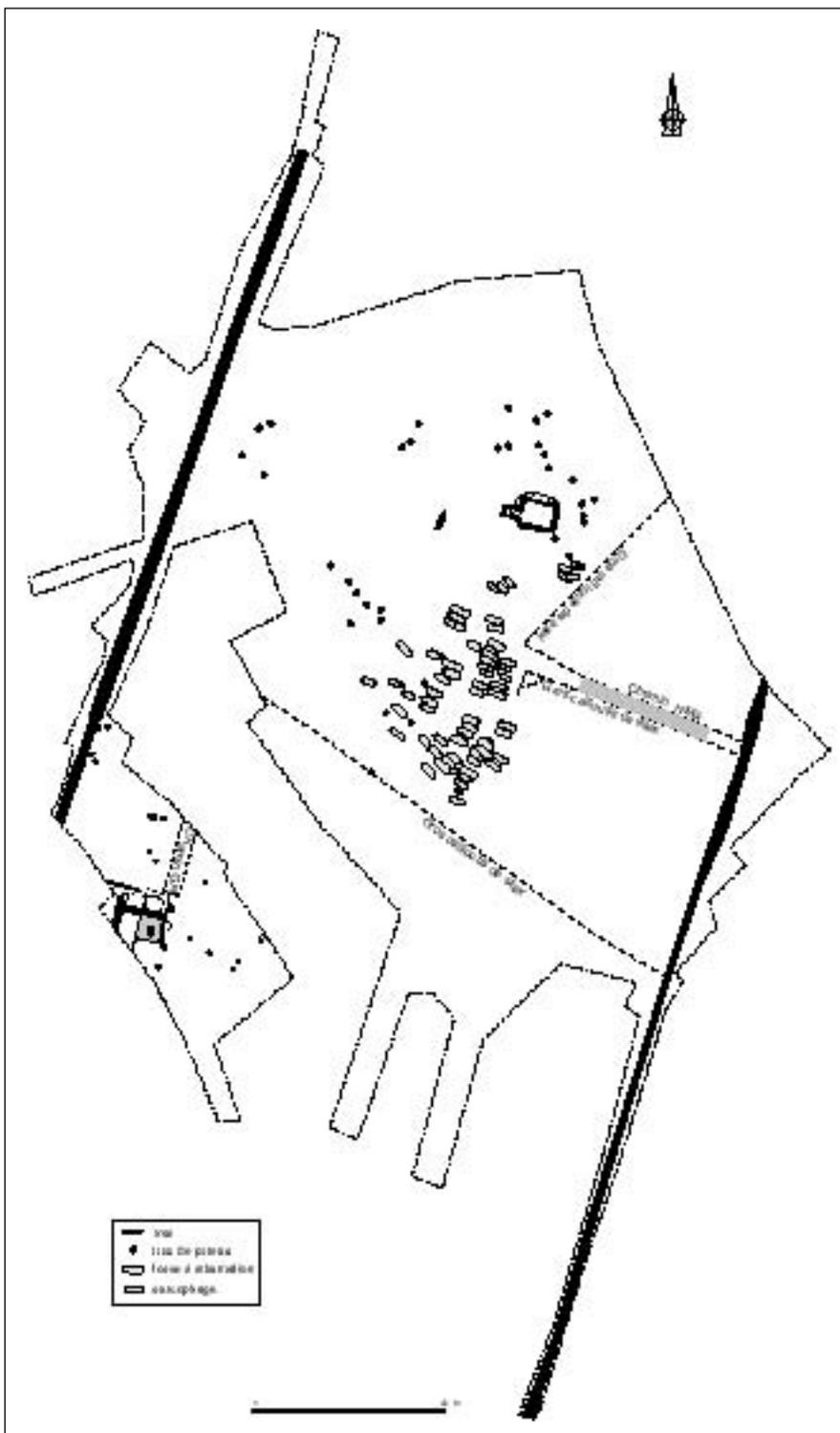
dénivelé de 11,5 m entre la rupture avec le plateau et le cours de l'Esches. Cette caractéristique a accentué un phénomène de lessivage des sols et une érosion qui met pratiquement à nu le substrat. Ce dernier est composé d'une strate d'argile à silex qui couvre les marnes calcaires du Crétacé supérieur. Les vestiges gallo-romains s'inscrivent dans l'emprise partiellement décapée d'un parallélépipède de 150 m de long et 83 m de large. Cette occupation est délimitée à l'ouest et à l'est par deux fossés parallèles aux profils en "V", creusés dans l'axe de la pente. Ces derniers rejoignent le ruisseau qui constitue la limite sud du gisement archéologique.

Une première phase d'occupation montre les traces d'un établissement rural, incendié vers la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C. En sommet de versant, des trous de poteau brûlés très arasés ont été repérés sans qu'il soit possible de restituer le plan d'un édifice. À proximité de ces structures subsistait une cave aménagée dans une fosse de 7,40 m de long, 4,60 m de large et 1,24 m de profondeur. La cave rectangulaire a un espace interne de 4,20 m de long et 3,20 m de large. Elle présente un escalier extérieur reconnu sur une longueur de 2,40 m et une largeur variant de 1 m à 1,10 m. Une niche est installée au milieu de la paroi sud de la cave. Un bas-relief représentant le buste d'une déesse provient de la paroi nord de l'escalier, à proximité de la porte installée au pied de celui-ci, où il était enchâssé. Au bas du versant, une partie de bâtiment sur solin de silex de 0,70-0,75 m de large a été repérée à proximité d'un rétrécissement du fossé. Ce tronçon est bordé de quatre poteaux qui pourraient signaler l'emplacement d'un portail.

Lors de la seconde phase d'occupation, il ne subsiste plus qu'un nouvel édifice sur solin toujours en bas de versant qui ne perdure pas au-delà du 1^{er} siècle. Cet établissement est contemporain du site artisanal de potiers qui le borde à l'ouest.

La nécropole mérovingienne qui est créée pendant la première moitié du VI^e siècle et perdure jusqu'en première moitié du VII^e siècle est installée sous la rupture sommitale du versant, directement sous les vestiges gallo-romains. Elle couvre une surface d'environ 450 m² qui évoque la forme d'un triangle. Celui-ci s'étend du sud-ouest au nord-est sur une longueur de 37 m et une largeur variant de 5 m au nord à 23 m au sud. Un chemin de terre d'environ 2 m de large, semble relier la nécropole à ce qui est devenu la commune d'Esches (église du XII^e siècle dédiée à Saint Rémy) et son hameau du Vignoru. Malgré l'importante érosion du versant et le mauvais état de conservation des

squelettes, on a pu dénombrer 69 fosses pour 82 inhumations. Les tombes sont organisées en rangées irrégulières. Les plus anciennes signalent la limite est de la nécropole qui se développe ensuite vers l'ouest ; elles sont orientées nord-ouest - sud-est. La profondeur des excavations varie de 4 cm à 58 cm. On dénombre 11 inhumations en espace colmaté, 48 en espace vide et 23 indéterminées. Les inhumations en espace vide se répartissent en quatre groupes selon l'utilisation de coffrages en bois, de coffrages en pierre et planches de bois, de cercueils ou de sarcophages trapézoïdaux en pierre calcaire (2 cas). Les sépultures sont généralement



Méru. «ZAC La Nouvelle France - Le Vignoru». Plan général du site (M. Derbois-Delattre/AFAN).

réservées à des adultes, mais on note la présence d'enfants âgés au décès de plus de 5 ans. Parmi les squelettes étudiés, 15 femmes et 15 hommes sont recensés. À l'origine, les sarcophages qui sont le reflet d'un statut social plus élevé, sont conçus pour abriter des dépouilles masculines : ils ont toutefois été réouverts pour loger des femmes et des enfants.

Trente-huit tombes, indifféremment d'adultes ou d'enfants, d'hommes ou de femmes, ont livré du mobilier archéologique dont 18 vases ou fragments de vases, de nombreux couteaux en fer, une hache et quelques éléments de parure très usés (plaques-boucles, boucles

en potin, en bronze et surtout en fer, deux épingles mal conservées, deux rouelles, une paire de boucles d'oreille constituées d'un simple fil de bronze, une perle isolée et un collier de perles diverses). Les sépultures de la ZAC de Méru-Esches correspondent vraisemblablement à la nécropole d'un petit hameau rural assez pauvre dont le déplacement de population vers Esches est peut-être à l'origine du développement du village autour de l'église, le long d'un chemin de fond de vallée permettant de se rendre à Chambly, chef-lieu du *pagus*.

DERBOIS-DELATTRE Martine (AFAN)

MÉRU

Rue Anatole France

Le projet sur l'initiative de la société SA HLM de l'Oise concerne l'aménagement d'un bâtiment à usage d'habitation, de commerces et de locaux administratifs. L'emprise menacée se développe sur la commune de Méru, rue Anatole France. La surface totale projetée est

de 900 m². Les terrains sondés n'ont livré aucun vestige archéologique.

DUVETTE Laurent (AFAN)

PROTOHISTOIRE

LE MESNIL-EN-THELLE

Le Beaupré

L'objectif de l'intervention était de vérifier la présence de vestiges protohistoriques et antiques. Pour cela, neuf tranchées ont été réalisées, orientées est-ouest. Seules deux observations ont pu être effectuées. La tranchée II a permis de voir une fosse charbonneuse sans mobilier. La tranchée VI a livré une structure contenant de

nombreux silex brûlés. Enfin, du matériel lithique a pu être ramassé sur l'ensemble de la zone. Il est daté de la période protohistorique.

GRESSIER Nathalie (AFAN)

PALEOLITHIQUE

MESOLITHIQUE

MILLY-SUR-THERAIN

La Couture Saint-Hilaire

NEOLITHIQUE

PROTOHISTOIRE

Une campagne de sondages a été réalisée pendant une semaine sur un projet de lotissement d'une surface de 3,5 hectares étendue sur un bas de versant de la vallée du Thérain. L'opération devait vérifier la présence d'un site préhistorique en place. En effet, un prospecteur assidu du secteur avait exhumé de nombreux artefacts lithiques du labour. Plusieurs périodes étaient représentées : du Néolithique et du Mésolithique mais aussi quelques éléments du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur. Des tranchées superficielles de décapage alliées à des sondages ponctuels profonds ont

permis de cerner globalement les caractéristiques géomorphologiques de l'emprise et l'état de conservation des vestiges préhistoriques. La géométrie du versant résulte de la présence d'au moins deux terrasses étagées. Les graviers de ces nappes alluviales sont parfois bien en place. Cependant une partie a été déplacée plus bas sur le versant. La couverture limoneuse est quasiment inexistante. Ainsi le décapage de la terre végétale découvre soit des graviers, soit de la craie (zone érodée) soit un mince limon. La partie basse du versant correspond à l'amorce de l'actuelle zone

humide. Des limons organiques sont encore visibles. Pourtant ils ont été érodés (disloqués) par une forte dynamique du versant suivie d'un dépôt de colluvions récentes. Enfin, l'exploration de la partie haute de l'emprise a mis en évidence une curiosité. Il s'agit d'un paléo-ruisseau parallèle à la vallée du Thérain. Son colmatage tuffeux a livré quelques artefacts lithiques remaniés. Les nombreuses pièces néolithiques et méso-lithiques sont uniquement présentes dans l'horizon de labour et les colluvions récentes du bas du versant. Aucun artefact du Paléolithique moyen n'a été retrouvé

en place. En revanche, sur deux secteurs distincts, deux lames du Paléolithique supérieur étaient apparemment bien en place juste sous l'horizon de labour. Des fenêtres de décapage n'ont pas permis de relever d'autres éléments. Enfin, les tranchées de décapage avaient mis au jour quelques rares structures récentes non datées. L'ultime tranchée de reconnaissance a mis au jour tardivement plusieurs sépultures protohistoriques à incinérations.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

MOYEN ÂGE

MONNEVILLE

Église de Marquemont

Cette courte intervention apporte quelques informations utiles à la connaissance de l'histoire du site. On constate tout d'abord la relative planéité de l'église alors que celle-ci est installée sur un relief très accentué. L'église paraît posée sur une sorte de terrasse, au bord d'une rupture de pente. L'extension du chevet gothique s'est fait sur le même plan que le sol roman, le sommet du massif de fondation du chœur est en effet à la même altitude (environ -285 cm) que le seuil du portail roman. L'église romane a été implantée sur un site déjà occupé par l'homme, la découverte d'une tombe construite en plâtre est un indice de présence d'une nécropole du haut Moyen Âge, quoique cette hypothèse mérite une vérification ultérieure. Il est alors envisageable que l'église romane ne soit pas le premier sanctuaire de Marquemont. L'observation du bas de paroi de la nef romane, occultée par la montée des terres extérieures et non altérée par les restaurations successives, confirme

la mise en œuvre du moellon sans le recours à l'arête de poisson. Ceci renforce la conviction qu'il ne s'agit pas d'un édifice de l'an mil, comme cela est parfois affirmé, mais bien une œuvre du début du XII^e siècle. L'extension de l'église vers l'est, dans la première moitié du XIII^e siècle, a été entreprise alors que le niveau du sol extérieur était resté globalement le même qu'un siècle plus tôt. La fondation de la tourelle d'escalier du transept sud est à peine plus haute que le sol de la nef. Le phénomène de colluvion, dû à la fois au glissement des terres au bas de la pente et à l'inhumation de nombreuses tombes dans le cimetière, s'est ensuite amplifié puisque plus d'un mètre d'épaisseur de terre s'était déjà accumulé lorsque le mur du cimetière fut démoli, après 1856.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

GALLO-ROMAIN

ORROUY

Champlieu

Les travaux de recherche, poursuivis en 2000, sur le sanctuaire de Champlieu, se sont surtout concentrés autour des grands monuments du théâtre et des thermes. Au cours des années précédentes, des sondages avaient été effectués sur ces zones : sondages A (BSR 1994), L, M/e Q. (BSR 1997). Une campagne de prospections géophysiques dans la surface du théâtre et l'aire sacrée engagée en 1999, révèle l'existence d'un espace public dallé, entouré d'arcades et d'édifices (un *forum* ?).

Les sondages A, C, D et E réalisés en 2000, permirent l'examen de la moitié septentrionale de la surface située entre le temple et le *forum*. Dans le sondage A-2000 est apparu le sol construit de cette surface publique (U.S. 94), formé d'un épais conglomérat de roche calcaire

concassée et de cailloux. L' U.S. 93 a révélé des traces d'effondrements, déjà identifiés avec le géoradar en 1999. Ces indices appartiennent peut-être à un édifice qui pourrait être identifié à une basilique. Le bâtiment devait vraisemblablement fermer le côté nord de l'espace public.

Les sondages C, D et E-2000, nous permirent d'explorer, pour la première fois, une surface située au-delà des limites de la propriété publique. Le mur méridional (U.S. 100) du bâtiment assimilé à la basilique, au nord du probable *forum*, a été localisé dans le sondage D-2000. Au sud-est, dans le sondage E-2000 apparaît, au contraire, le mur (U.S. 105) parallèle à la façade du théâtre, qui appartenait certainement à un *porticus post-scaenam*.

La surface, jusqu'alors vierge de toute exploration, située entre les thermes et le théâtre, constitue un espace capital et de grand intérêt urbanistique. C'est à cet emplacement, au niveau des sondages B et E-2000, que l'on a découvert une voirie parallèle à la façade des thermes, orientée nord-est/sud-est, peut-être en relation avec le quartier urbain au sud des thermes, plusieurs fois relevé par la prospection aérienne. Les deux sondages ont fait apparaître un sol construit (U.S. 98), très épais, formé de roches concassées et de cailloux. Le sol suit la légère pente naturelle entre le théâtre et les thermes. Six ornières de chaussée (U.S. 95, 96, 97, 99, 101, 102, 103, 104) ont été découvertes sur ce sol. Elles sont orientées nord-est/sud-ouest, profondes d'environ 10 cm et larges de 20 à 25 cm. Ces ornières sont les

empreintes laissées dans la chaussée par le passage continu des chariots. De gros cailloux délimitent la chaussée (sondage F, U.S. 103 et 102) en vue, probablement, de régulariser le passage des chariots dans cet espace limité. Dans les ornières, on a pu découvrir un sédiment très compact, certainement un remplissage pour combler celles-ci, pour entretenir une pente stable et un passage plus facile. L'ensemble de la chaussée occupe un espace d'environ 1,60-1,65 m. Le grand nombre d'ornières découvertes est peut-être attribuable au passage de deux chariots de front (deux voies de circulation).

DI STEFANO Giovanni (AUTR)

OURCEL-MAISON – HARDIVILLERS

Parc d'Activités de la Belle Assise

Lancée à l'initiative de la Communauté de communes de la Brèche et de la Noye, la ZAC de la Belle Assise a fait l'objet d'une campagne de sondages en 1998 sur une surface de 19 ha. Ces sondages ont livré des vestiges diachroniques :

- dans plusieurs zones, des outils et des éclats de taille en silex ramassés à l'occasion de poches limoneuses (dolines ?) ;
- des concentrations de structures domestiques datées Bronze final/Hallstatt et La Tène ancienne ;
- sur la zone objet de la présente fouille, de très nombreuses structures, fosses, bâtiments sur poteaux et fossés, appartiennent à un établissement de La Tène finale ;
- plusieurs indices de voirie et de parcelles à mettre en relation avec une ferme des XVI^e et XVII^e siècles aujourd'hui disparue.

Les sondages montrent donc la forte attractivité du secteur à plusieurs périodes ; les occupations antiques et laténiennes semblent toutefois les plus denses et les mieux organisées. L'intérêt de leur étude réside d'une part dans la proximité de la voie romaine Amiens-Beauvais très proche de la fouille, d'autre part pour les éventuels raccordements des découvertes avec celles effectuées sur les emprises voisines de l'autoroute A16, sur les deux sites d'Hardivillers "Le Champ du Moulin" et Hardivillers "Les Chaussées".

Un décapage de 1,9 ha a révélé une organisation multiple, dans laquelle sont représentées trois phases principales, sans interruption prouvée entre elles, et qui permettent de suivre l'évolution d'un établissement sur un peu plus d'un siècle, de la fin de La Tène D1/début de La Tène D2 à la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Le principal souci est le rattachement chronologique exact des bâtiments, en l'absence de recoupements avec les fossés. La plus ancienne phase, datée de la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., voit la fondation

d'un habitat enclos recouvrant un peu plus de 7 000 m² ; sa mise en place s'est faite en deux étapes assez rapprochées avec, dans un premier temps, le cœur de l'habitat qui est abrité par une enceinte en grande partie fossoyée et pour partie palissadée sur ses côtés ouest et sud-ouest, alors que dans un second temps elle est doublée par un creusement plus large. Un bâtiment occupe une place privilégiée, plusieurs arguments permettent d'y voir l'habitation principale malgré son caractère assez fruste et sans appareil. Il faut noter que les dimensions et le phasage de cette période trouvent de nombreuses comparaisons avec l'établissement d'Hardivillers "Le Champ du Moulin" dont la fondation est datée de La Tène D1/D2. Cette phase se termine par un incendie dont la cause n'est pas élucidée.

Dans une seconde période, sans doute contemporaine ou légèrement postérieure à la conquête romaine, cette enceinte, sans remaniement interne d'ampleur, est agrandie vers l'est par l'adjonction d'un second enclos qui porte la surface enfermée à 1,6 ha ; elle aboutit à la formation d'un schéma par ailleurs connu dans d'autres occupations contemporaines et dans lequel une avant-cour précède la cour renfermant l'habitat. Parallèlement, l'habitat migre à l'intérieur de l'enceinte primaire, déplacement semble-t-il lié à l'incendie des bâtiments qui n'entraîne pas l'abandon de l'enclos.

Dans un troisième temps, autour de la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C., la zone mise au jour semble perdre ses prérogatives d'habitat ; elle est entièrement remaniée par la création d'un parcellaire régulier composé de fossés rectilignes et strictement parallèles entre eux. Le remontage des relevés de tranchées de sondages permet de montrer que la trame parcellaire gallo-romaine s'étend bien au-delà du décapage et couvre une grande zone. Deux interrogations se posent : pourquoi ce parcellaire suit-il strictement les directions NO/SE et NE/SO imposées par les creusements

antérieures et non celles de la voie romaine dont il est contemporain ? Quelles sont ses relations avec l'établissement gallo-romain d'Hardivillers "Les Chaussées" distant d'une centaine de mètres plus à l'est ?

La fouille du site d'Ourcel-Maison "Parc d'activités de la Belle Assise" ne peut pas être envisagée sans l'intégration de ces nouvelles données avec les découvertes antérieures.

Sur le plan local, elles s'intègrent dans la série de découvertes effectuées sur le tracé de l'autoroute A16 en 1993 et 1994. Dans un périmètre de 500 m, deux sites montrent l'existence d'occupations domestiques sur trois siècles, entre le début du 1^{er} siècle av. J.-C. et le Haut-Empire ; la fouille présente montre cette transition, avec une fondation antérieure à la conquête d'un établissement qui perdure sous une forme traditionnelle qui garde l'aspect globalement "indigène". En particulier, la forme des habitats et leurs emplacements se maintiennent, tout comme leur empreinte sur le territoire : ici, les parcellaires gallo-romains suivent fidèlement les

traces anciennes et ignorent partiellement la direction méridienne de la voie Amiens-Beauvais, création ex nihilo qui ne se préoccupe pas des contraintes antérieures et n'a qu'un impact réduit sur son environnement. Sur le plan régional, la fouille doit être intégrée dans les séries de découvertes plus ou moins récentes de l'Oise et de la Somme. Son existence montre, d'une part, une densité d'établissements contemporains dans une région de plateau à priori "hostile", d'autre part cette zone réputée à l'écart montre une relative banalité des installations, une standardisation culturelle aperçue dans d'autres secteurs se retrouve tout à fait ici.

Enfin, cette première fouille est la première d'une série entreprise sur la zone d'activités, les sondages de l'hiver 1998 ayant montré la forte densité des occupations et la multitude des périodes représentées.

ROUGIER Richard (AFAN)

ÂGE DU FER

PASSEL

GALLO-ROMAIN

La Gloriette

Le projet d'aménagement d'un Parc d'activités situé sur la commune de Passel, à quatre kilomètres au sud-ouest de Noyon, avait motivé à la fin de l'année 1997 une première évaluation archéologique. Les tranchées de sondage réalisées sur une superficie de près de 14 ha, au lieu-dit "La Gloriette", avaient révélé l'existence d'une occupation humaine continue depuis La Tène ancienne jusqu'à la fin du deuxième siècle de notre ère. L'aménagement de l'un des lots du parc a permis de mener une opération de reconnaissance sur un enclos augustéen. Le secteur de l'intervention est situé sur les basses terrasses de l'Oise, en rive droite, à 750 m du cours actuel de la rivière, à une altitude comprise entre 39 et 43 m NGF.

Un fossé enclôt une surface rectangulaire d'environ 2 700 m², de 63 et 66 m de long sur 39 et 43 m de large, orientée est-ouest. Cet enclos s'accroche au nord-ouest à un long fossé reconnu lors des sondages sur plus de 200 m, et qui forme le segment septentrional. L'angle nord-est montre un passage d'à peine 50 cm de large. Aucune structure n'a été rencontrée à l'intérieur de l'enclos qui n'a toutefois pu être décapé que sur un tiers de sa surface. Seuls 20 % du tracé de l'enclos a été fouillé mais le mobilier recueilli se répartit très inégalement puisqu'un millier de tessons était rassemblé dans un dépotoir alors qu'une vingtaine de fragments seulement est issue des autres sondages. La concentration

des rejets détritiques dans le fossé coïncide avec une couche assez uniforme très charbonneuse et plutôt localisée sur la pente extérieure du fossé, à proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos. Cet épandage mêlait de nombreux fragments céramiques correspondant à des rejets successifs, étagés sur toute la hauteur du comblement en amas plus ou moins étendus. Le fossé a livré un total de 1 161 tessons, d'un poids total de 13,8 kg pour un nombre minimum d'individus estimé à 93. La fragmentation très importante est en partie causée par une conservation très mauvaise. Le mobilier céramique se répartit en trois groupes : les formes héritées d'une tradition indigène laténienne, les formes gallo-romaines et enfin quelques amphores d'importation.

La présence d'un dépotoir réunissant une vaisselle domestique assez commune et des objets de la vie quotidienne, fusaïole, pierre à aiguiser, fibule, témoigne de l'existence d'une activité régulière sur place, mais le faible volume de ces rejets indique aussi que l'activité strictement domestique est très réduite. La présence de fragments d'amphores est peut-être plus à mettre en relation avec la proximité d'une voie de circulation par laquelle transitaient les marchandises que par une réelle consommation sur place.

GAUDEFROY Stéphane (AFAN)

4,3 ha ont été décapés au Plessis-Brion "Le Trou Bouilly" dans le cadre du programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise. Un chenal, bordé de part et d'autre de deux buttes sableuses, traverse la surface décapée d'ouest en est. Une tranchée réalisée sur toute sa largeur a mis en évidence des comblements limoneux avec deux phases d'atterrissement qui n'ont pas pu être datées. Au total, 98 structures, fossés, trous de poteau, fosses et impacts d'obus ont été relevés. Trois périodes sont représentées : la Protohistoire (2 structures), le Gallo-romain (une structure) et l'Histoire (95 structures). Les deux structures protohistoriques se situent sur la butte sableuse sud. La première se présente sous la forme d'une fosse ovoïde comblée par de nombreux blocs de grès chauffés et du sédiment charbonneux. La seconde est un trou de poteau découvert à proximité immédiate comportant un calage de blocs de grès chauffés. Toutes deux ont livré de la céramique relativement mal conservée qui a toutefois permis une attribution chronologique au début du premier âge du Fer. La seule structure gallo-romaine se situe sur la butte sableuse nord. Ses contours n'ont pas pu être définis, mais elle a livré un vase reposant sur son ouverture, attribuable au 1^{er} siècle de notre ère.

Le reste des structures découvertes sur ce site forme un ensemble cohérent mis en place pendant la Première Guerre mondiale. Il occupe aussi bien les buttes sableuses que le chenal et il est constitué :

- d'une tranchée de circulation caractérisée par sa forme crénelée,
- de lignes de défense comportant des fossés parallèles intercalés de trous de poteau supportant des barbelés,
- et de deux postes de tir d'artillerie formés de deux fossés circulaires.

Par ailleurs, plusieurs impacts d'obus formant deux lignes ont pu être lus sur les buttes sableuses. Très peu d'éléments ont été découverts dans les structures, il s'agit de quelques fragments de fil barbelé, de boutons en os, zinc ou fer, de pièces de balles, de clous de chaussures et de rivets. Ils ont quand même permis, de déterminer, par le biais du lieu de fabrication des balles et la provenance des obus éclatés sur les buttes sableuses, que cette ligne était française. Les cartes et les écrits ont permis de déterminer que cet ensemble avait été mis en place après l'offensive allemande des 10 et 11 juin 1918, qui avait été bloquée à Ribécourt.

PINARD Estelle (AFAN)

PRÉCY-SUR-OISE

Rue du Docteur Ch. Andrieu

Un niveau contenant des artefacts (silex et céramiques) attribuables au Néolithique a été reconnu au sud-ouest de la zone fouillée. La céramique retrouvée ne permet pas d'interprétation tant elle est fragmentaire. De plus, des structures du Moyen Âge surimposées viennent perturber l'intégrité du niveau en question.

Un dépôt de fondeur caractérise l'occupation de l'âge du bronze. La découverte de Précy-sur-Oise s'inscrit dans le groupe des petits dépôts du bronze final IIIb que l'on peut dater du IX^e ou du VIII^e siècle av. J.-C. Il fait partie d'un ensemble important de découvertes maintenant mieux connues et s'insère dans le groupe atlantique de "l'épée à langue de carpe" et, plus spécialement pour le nord-ouest de la France, dans le sous-groupe dit du "Plainseau". Ce nouveau dépôt se caractérise par un nombre d'objets (4) encore plus modeste que celui de Coye-la-Forêt (Oise), (19 objets), ou de "La Justice" à Compiègne (14 objets). Une autre caractéristique qu'il convient de souligner est que le dépôt de "La Justice"

comprend surtout des haches (11 ex., 79 %), comme celui de Coye-la-Forêt (15 ex., 79 %), mais aussi d'autres objets (fragments d'épées, gouge à douille).

L'existence d'un habitat ou d'un atelier de fondeur à proximité de la découverte de la cachette de Précy-sur-Oise n'est pas établie. Nous nous trouvons donc dans un cas différent de celui de Lacroix-Saint-Ouen (Oise), où les activités métallurgiques ne font pas de doute dans le secteur étudié. On notera toutefois que le dépôt de Précy a été découvert dans un contexte favorable à ce type de travail (environ 200 m de la rivière). Le milieu archéologique lié à cette période est mal connu dans cette région. Nous ne connaissons pas de site de l'âge du Bronze final sur la commune de Précy-sur-Oise, alors que dans la région de Compiègne il a été possible d'établir une relation entre la présence de nombreux dépôts et la répartition des habitats de plaine, des occupations fortifiées de hauteur et de plaine. Malgré son petit nombre d'objets, le nouveau dépôt de Précy-sur-

Oise présente un réel intérêt dans la mesure où il forme un ensemble homogène, trouvé en contexte stratigraphique.

Un petit nombre de structures sont attestées de la fin du Bas-Empire. Elles sont représentées en particulier par le four 195/197. L'historique, et en particulier la fondation de l'agglomération de Précy-sur-Oise n'est pas connue mais Pierre Gambier évoque clairement dans sa monographie sur la commune que Précy a pour origine *Priciacum* issu du nom d'une famille romaine (*Pricius*) et du suffixe -acos latinisé -acum. Selon lui, ce toponyme désigne à l'origine une *villa*, centre du domaine agricole autour duquel s'est formé le village. On sait dans d'autres régions comme le Soissonnais, que le phénomène de désertion des *villae* gallo-romaines amorcé vers le milieu du IV^e siècle s'est accompagné d'une concentration de l'habitat. Ce schéma est très largement observé dans le nord de la Gaule. Les fouilles réalisées en Picardie confirment cette tendance, tout en suggérant que le processus ne soit vraiment manifeste qu'à partir de l'époque valentienne. On constate que ce regroupement occupe la position préférée par l'habitat depuis le haut Moyen Âge, en l'occurrence les pieds de versants escarpés des plateaux calcaires. Les V^e et VI^e siècles sont caractérisés par un vaste mouvement de déplacement de l'habitat, qui s'accompagne d'une concentration sous forme de regroupement de plusieurs unités agricoles, correspondant à la création des hameaux. Dès lors, on peut émettre l'hypothèse que les structures en rapport avec le V^e siècle à Précy-sur-Oise pourraient correspondre à la périphérie d'un habitat groupé émergeant à la fin du Bas-Empire. L'emprise de ces structures ne se développe pas au-delà de la rupture de pente.

Dans l'état actuel des fouilles, l'étape du VII^e et du VIII^e siècle est la mieux représentée. Elle rassemble au moins deux fonds de cabane, un four et quelques fosses. Cet ensemble correspond à un type d'habitat rural rassemblant une ou plusieurs unités familiales maintenant bien connues dans la région. Il y a une quinzaine d'années, le corpus des sites se limitait aux découvertes de la vallée d'Aisne (Condé-sur-Aisne, Berry-au-Bac, Juvincourt et Damary, Pontavert). La généralisation des fouilles à l'occasion des grands travaux tels que le TGV Nord, l'A16 et plus récemment l'A29, ont permis d'apporter bon nombre de données nouvelles. Les sites semblent se caractériser par une grande uniformité dans la structuration des bâtiments (bâtiments sur poteaux

plus ou moins clairs, fond de cabane, four), mais a contrario il se dégage une grande variabilité dans l'organisation spatiale et la taille de ces établissements.

D'une manière générale, la recherche sur l'habitat du haut Moyen Âge porte sur le problème de la naissance du village et de la filiation existant entre les établissements de la fin de l'Antiquité. La documentation disponible témoigne de l'extrême diversité des cas rencontrés. Certains sont installés sur des *villae* ruinées comme à Behen, dans la Somme, mais aussi dans plusieurs exemples connus en Ile-de-France. D'autres comme à Saleux dans la Somme sont fondés dans la seconde moitié du VII^e siècle ex-nihilo. Deux grands types concernant ces habitats peuvent être distingués : les habitats centralisés comme à Saleux et les habitats polynucléaires comme à Goudelecourt, Aisne ou à Serris.

Pour ces établissements, une autre question fondamentale reste l'identification de la maison d'habitation, fonction que l'on a souvent attribuée à tort au fond de cabane. Cette difficulté réside principalement dans la conservation des sites que l'on retrouve souvent dans des contextes érodés. Les recherches récentes montrent que le bâtiment sur poteaux plantés n'est pas un mode de construction universel. Les chercheurs ont acquis la certitude que l'utilisation de la sablière basse était courante du V^e au X^e siècle. Les milieux peu favorables à la préservation de ces structures superficielles contribuent encore aujourd'hui à des difficultés pour restituer un plan cohérent de ces établissements ruraux. Dans le cas de Précy-sur-Oise, il semble que les vestiges en rapport avec cette période concernent la périphérie d'un site de premier ordre se développant à la base d'un versant dont l'emprise ne s'étend pas au-delà de la rupture de pente marquant le lit majeur de la vallée de l'Oise.

Le XI^e siècle est représenté au travers du comblement de la structure 120 et de manière résiduelle dans la structure 83. Les XIV^e et XV^e siècles sont représentés par la structure 83. Le mobilier très fragmentaire est relativement abondant. La dernière étape marque l'abandon des structures 84 et 100. Ces fosses sont définitivement remblayées dans le courant du XVI^e siècle. Ces trois dernières phases ne sont rencontrées que dans le secteur 3, mais il n'est pas exclu que des structures restant à découvrir se rattachent à cette période.

DUVETTE Laurent (AFAN)

PRÉCY-SUR-OISE

Le Bas Sorel

Des sondages (tranchées linéaires et sondages ponctuels sur un peu plus d'un hectare) ont précédé l'implantation d'un complexe sportif municipal sur un replat d'un versant de la vallée de l'Oise. Une fosse isolée de La Tène a été reconnue. Les sondages profonds ont révélé une mince séquence limoneuse qui

recouvre parfois les sables alluviaux d'une terrasse pléistocène. Des artefacts du Paléolithique moyen ont été découverts à différents niveaux de la stratigraphie. Il s'agit toujours de pièces remaniées.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

RESSONS-SUR-MATZ

Clos du Saint Foin

C'est la destruction accidentelle d'une partie de la motte castrale de Resson-sur-Matz en 1996, par le creusement d'une tranchée traversant de part en part la butte et selon une orientation est-ouest, qui a permis dès 2000 un relevé et une étude stratigraphique du site. Il ne s'agit donc pas d'une fouille mais d'une observation globale des deux parois d'une coupe pratiquée arbitrairement au cœur de la butte.

La motte castrale se situe en rebord de la vallée du Matz, dominant ainsi à l'ouest le bourg de Resson-sur-Matz. Elle fut à l'origine entourée d'un fossé circulaire qui associé à une basse-cour, le tout entouré d'une muraille, constituait le fief du Châtel, cité pour la première fois au XIV^e siècle. Ce fief était ainsi, jusqu'au début du XVI^e siècle, branché sur les murailles de la ville, contrôlant l'entrée de la vallée par sa position dominante.

Le relevé stratigraphique des deux parois de cette tranchée a permis de constater l'existence d'au moins quatre phases d'occupation/structuration de la butte : une première phase d'occupation constituée d'un sol pavé, probablement associé à un bâtiment (présence de *tegulae*), d'un radier de craie pilée micro-stratifié fortement incliné vers l'est et peut-être d'une enceinte de bois dont la trace apparaît aux extrémités de la coupe stratigraphique. La phase de destruction de ce bâtiment est suivie d'un emmottement sur l'ensemble du site, peut-être survenu au XII^e siècle : un fragment de passoire en bronze daté de cette période a été retrouvé dans le remblai de motte pendant le nettoyage de l'une des deux parois.

Dans une troisième phase, ou en liaison avec l'emmottement, un mur est édifié sur tout le pourtour de la motte (création d'une plate-forme pour maintenir le donjon ou murs de fondations ?) dont le négatif est deviné à l'est de la paroi principale. Deux fosses ont également été repérées dans la partie ouest de la coupe, le fond de la plus grande étant constitué d'un contexte horizontal présent sur au moins un tiers de l'ensemble du site, constituant peut-être un nouveau niveau de sol. Après la destruction du donjon à la fin du XV^e siècle, la dernière phase d'occupation est caractérisée par la présence d'un couloir maçonné en pierre de taille, muni à l'origine d'une porte, et de sa tranchée de fondation : cette dernière phase peut-être liée à l'établissement au XVII^e siècle d'un moulin à vent sur la plate-forme de la motte toujours ceinturée d'un mur de soutien. Il sera ruiné au XIX^e siècle engendrant ainsi l'abandon définitif du site.

Même si aucune trace directe du donjon n'a été observée, ce dernier ayant été probablement construit plus haut sur la motte primitive puis arasé, cette étude montre la persistance du fort potentiel archéologique de ce site par la présence d'une importante stratification très peu perturbée, dont les premiers niveaux sont de toute évidence antérieurs à la construction de la motte, et d'un matériel archéologique abondant, et cela malgré l'ampleur des destructions subies.

GNAT Aurélien (UNIV)



Resson-sur-Matz. «Clos du Saint Foin». Relevé stratigraphique (cliché A. Gnat).

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à la réalisation par la commune de Saint-Martin-aux-Bois d'un programme d'aménagement paysager. L'opération est demandée par le SRA en raison de la proximité des bâtiments d'un monastère dont subsistent notamment le chœur de l'église du milieu du XIII^e siècle et l'aile méridionale du carré claustral. Ce monastère, occupé par un collège de chanoines de Saint-Augustin, est fondé à la fin du XI^e siècle. Ruiné par un incendie lors de la Guerre de Cent Ans, en 1445, au cours duquel disparaissent la nef de l'église et une partie des bâtiments conventuels, le monastère est relevé à partir de 1492 par l'abbé commendataire Guy de Baudreuil. La communauté est dispersée au cours de la Révolution française ; les bâtiments sont vendus comme biens nationaux et transformés en exploitations agricoles ou détruits. L'église, attribuée au service paroissial, est préservée. L'ensemble des bâtiments occupe la moitié sud du territoire monastique tandis que la moitié nord est constituée de pièces de terre délimitées par de longs murs de clôture en pierre appareillée. Une datation médiévale de ces limites de terres n'est pas à exclure. La parcelle à étudier, d'une superficie de 4 300 m², forme l'angle nord-est de l'ancien territoire monastique ; elle était autrefois entièrement entourée de hauts murs, mais celui-ci est aujourd'hui arasé sur tout le côté oriental. Le terrain descend en pente douce vers le sud.

La surface est constituée d'une couche de terre arable d'une épaisseur moyenne de 30 cm, actuellement couverte d'une prairie herbeuse. Le sol géologique, constitué de limon brun est observé à une profondeur variant de 60 cm au nord de la parcelle, à plus de 1 m au sud. Entre les deux, se trouvent des séquences de craie concassée et de terre mêlée de poussière de craie. L'essentiel des vestiges archéologiques est concentré

dans la moitié inférieure de la parcelle, à proximité de l'église. Mis à part quelques structures circulaires très fortement arasées, et les restes d'un petit foyer, le sous-sol est occupé par de nombreuses inhumations formant une zone principale assez vaste ; on note à l'écart un autre point d'inhumation. De manière constante, le point le plus haut des squelettes est repéré à une profondeur de 100 cm sous la surface actuelle. Certains sondages permettent d'observer une importante densité de tombes (0,5 à 1 tombe au m²) avec des cas de recoupement entre les tombes. Il n'y a qu'un seul niveau d'inhumation. La recherche de matériel datant a été peu fructueuse : deux tessons médiévaux ont été découverts sans qu'il soit possible de les lier formellement au niveau de sépulture. On note toutefois la présence discrète mais récurrente de fragments de tuile plate quadrangulaire médiévale, et de clous à proximité des ossements, signe probable d'inhumations en cercueil cloué. Une datation médiévale est donc la plus vraisemblable.

S'il semble plausible que ces tombes soient contemporaines de la collégiale, il n'est pas possible en l'absence d'une fouille et d'une analyse anthropologique d'en déterminer le statut. Toutefois, sa position près du chœur de l'église au nord, dans un secteur qui paraît se trouver à l'intérieur du monastère ou de ses aménagements périphériques, incite à penser qu'elle ne concerne pas la population villageoise. D'autre part, sous le niveau de terre arable a été observée une couche constituée de blocs de craie qui pourrait avoir été un chemin ou une allée stabilisée. Ce phénomène n'a pas été observé par ailleurs.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

Un projet de construction de lotissement est à l'origine de l'intervention. Dix sept tranchées ont été réalisées. Les sondages ont mis au jour cinq fossés, deux trous de poteau, six fosses dont cinq incinérations.

La fosse 1 est apparue sous la colluvion à -60 cm. De forme ovale, elle mesure 105 cm sur 52 cm et son remplissage atteint 15 cm. Un seul vase a été trouvé dans la partie nord de la fosse. Il s'agit probablement d'une fosse sépulcrale, bien qu'aucune trace d'os incinérés n'ait pu être repérée.

La fosse 2 a été découverte également sous la colluvion dans le sable. Elle mesure 96 cm sur 71 cm. Sa profondeur est approximativement d'une vingtaine de centimètres. Il s'agit d'une fosse sépulcrale qui a livré trois céramiques et des restes osseux incinérés dans sa partie nord.

La structure 3 a été repérée dans la colluvion grâce aux vases dont les fonds reposaient sur le niveau de graves. Aucun contour n'était visible. Il s'agit d'une sépulture à incinération contenant trois céramiques.

La structure 4 a malheureusement été entièrement décapitée lors du décapage. Des observations ont cependant été possibles : sa situation est la même que celle de la fosse 3, les fonds de céramiques reposant sur la grave. Le matériel récolté est composé de huit vases et d'ossements incinérés.

La fosse 5, comme la fosse 3, a été vue au décapage grâce à la présence de céramiques et d'ossements incinérés situés dans la couche de colluvion. Six vases étaient disposés en arc de cercle. Un objet métallique a été trouvé. Il s'agit d'une épée repliée ou d'une paire de forces. Les contours n'ont pas pu être vus. A la différence des autres structures qui ont été prélevées, celle-ci a été laissée en place.

Dans le cadre de cette intervention, nous n'avons pas pu étudier l'ensemble du matériel mais nous pouvons, en concertation avec F. Malrain, protohistorien, attribuer

une datation à ces sépultures. Les différentes formes de céramiques ainsi que les décors placent le mobilier de Saint-Martin-le-Nœud dans la même phase chronologique que le site d'Allonne, également proche de Beauvais, l'établissement enclos de Vermand (Aisne) et la nécropole de Breuil-le-Sec (Oise). Ces trois sites sont datés de La Tène moyenne. Parmi ces incinérations, il faut noter l'absence de matériel métallique, sauf dans la fosse 5. Ce phénomène est souligné par M. Degenne et A. Duval dans la nécropole de Breuil-le-Sec comme un "aspect indubitablement picard".

Le site de Saint-Martin-le-Nœud est un témoin important de l'occupation de La Tène moyenne et plus précisément du début du III^e siècle av. J.-C., période pendant laquelle l'incinération se généralise.

GRESSIER Nathalie (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SENLIS

MOYEN ÂGE

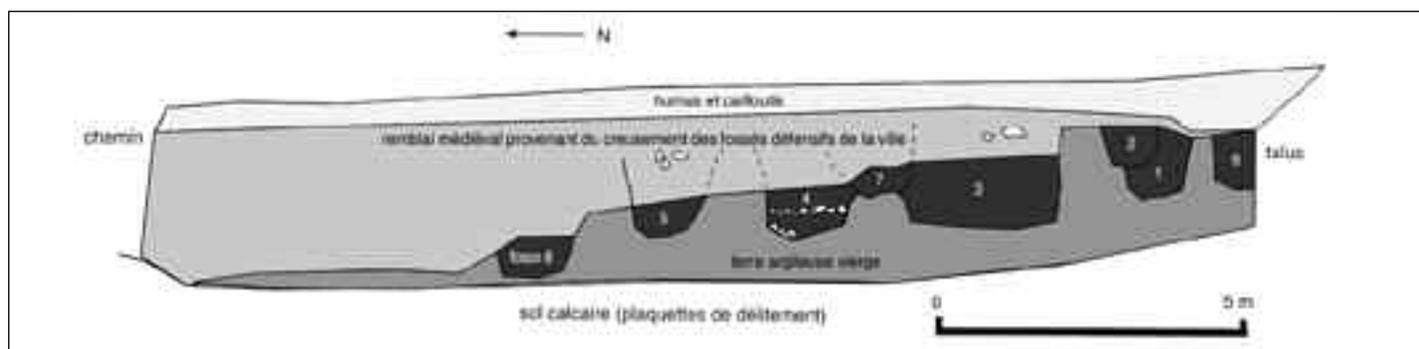
Le Petit Luxembourg – Rue du Gai de Pont

Nous étions intervenus lors des travaux de voirie de ce lotissement au 4 de la rue du Gué de Pont dit "Le Petit Luxembourg" le 14 avril 1998 dans des conditions difficiles, rappelons-le (présence de vieux bâtiments non encore détruits et de nombreux bosquets). Nous n'étions pas descendus plus bas que 1 m de profondeur sur l'emplacement projeté de la voirie, sauf dans l'extrémité nord du lotissement et, mis à part quelques éléments modernes, rien de significatif n'avait émergé au cours de cette évaluation de risques archéologiques. Au cours de la surveillance, lors du creusement des fondations de plusieurs pavillons, sont apparues des fosses contenant du mobilier céramique gallo-romain, à défaut de tout autre matériel, sauf un fragment de meule et de quelques tuiles, à une profondeur supérieure à 2 m dans les parcelles 7,8,9 et certainement 10 mais là, les murs de fondation étaient déjà élevés.

En lisant les stratigraphies, nous avons compris que ces vestiges avaient été recouverts par les déblais des fossés défensifs creusés devant les remparts des XV^e et XVI^e siècles de la ville, situés à quelques 300 m, à vol d'oiseau, en amont du site. Ces terres épanchées et damées sur toute la surface de la zone lotie jusqu'à la rivière d'Aunette, sur plus d'un mètre d'épaisseur par endroits, ont complètement masqué les restes archéologiques plus anciens.

Le matériel recueilli dans ces fosses est exclusivement du Haut-Empire et ne dépasse pas la fin du II^e siècle. Un percement pour une entrée de garage dans la propriété 8, nous a permis de relever une stratigraphie significative (fig.) où l'on remarque que les fosses se recoupent. Certaines, de 2,50 m de longueur (n°3), doivent plutôt être considérées comme des fonds de cabane. Les altitudes, pour les fonds de fosse 1 à 5 varient de 71,30 m NGF à 17,66 m NGF. Au fond de la fosse 1, il a été retrouvé plusieurs morceaux d'un *dolium* et, dans la fosse 4, un morceau de meule dormante en grès. A côté de la fosse 8, à gauche, des tessons de céramique proviennent d'une flammulée des XIII^e-XVI^e siècles. C'est le seul indice qui permet d'avancer que la couche qui écrête les fosses est bien médiévale. Ces observations sont extrêmement intéressantes pour la connaissance des limites de la ville antique que personne, jusqu'à présent n'avait très bien appréhendées. Il semblerait qu'il faille attribuer cette aire, aux confins nord de l'*urba*, non pas à une zone artisanale mais plutôt à un site d'habitat occupé par des individus de condition sociale très modeste.

DURAND Marc (COLL)



Senlis. «Le Petit Luxembourg - Rue du Gai de Pont». Stratigraphie le long de l'entrée du garage du pavillon 8 (plan M. Durand).

SENLIS

Chemin de Thiers – Rue Saint-Lazare

Des sondages, exécutés par tranchées, afin d'évaluer les risques archéologiques, se sont déroulés les 3 et 4 avril 2000 sur un terrain de 13 335 m² compris entre la rue Saint-Lazare et le chemin rural n°41, dit Chemin du Plâtre, portant la référence cadastrale AL 25 a et b (altitude moyenne NGF comprise entre 57,40 m au sud et 56,48 m au nord). Le décapage a été fait à la pelle mécanique, avec un godet lisse jusqu'au sol vierge découvert à 0,80 m de profondeur au maximum, parfois moins, des affleurements calcaires étant présents à -0,50 m. Les tranchées, larges de 2,50 m, étaient espacées tous les 7,50 m. Un bout de la zone sud n'a pas été prospecté à cause du risque de rencontrer des lignes électriques enterrées, alimentant l'Hôpital général, dont EDF a été incapable de nous donner l'emplacement exact.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert et, fait assez rarissime, aucun tesson de céramique, même moderne, qui caractérise souvent des épandages du XIX^e siècle n'a été trouvé sur cette grande parcelle, ce qui laisse supposer que cette pièce a été, presque de tout temps, en pâture. Il faut, néanmoins, constater la présence d'un puits à eau dans la tranchée la plus au nord (photo) à 60,10 m du chemin rural méridional (centre du puits) et à 8,50 m de la limite de propriété nord (centre du puits).

Ce puits, protégé par deux dalles en calcaire qui ont été déplacées par l'engin mécanique, a été fouillé durant les deux jours de surveillance. Son cuvelage, sur 24 assises de pierres sèches très bien appareillées, débute à -0,50 m sur une profondeur de 2 m. Ensuite, le puits traverse la couche de calcaire tendre et le fond se trouve à -5,10 m (+0,50 m de terre végétale) et le niveau de l'eau à -4,60 m. Son diamètre est de 0,90 m. Le fond du puits est propre et nous n'avons recueilli aucun mobilier, mis à part une des deux dalles en calcaire tombées au fond lors du décapage.

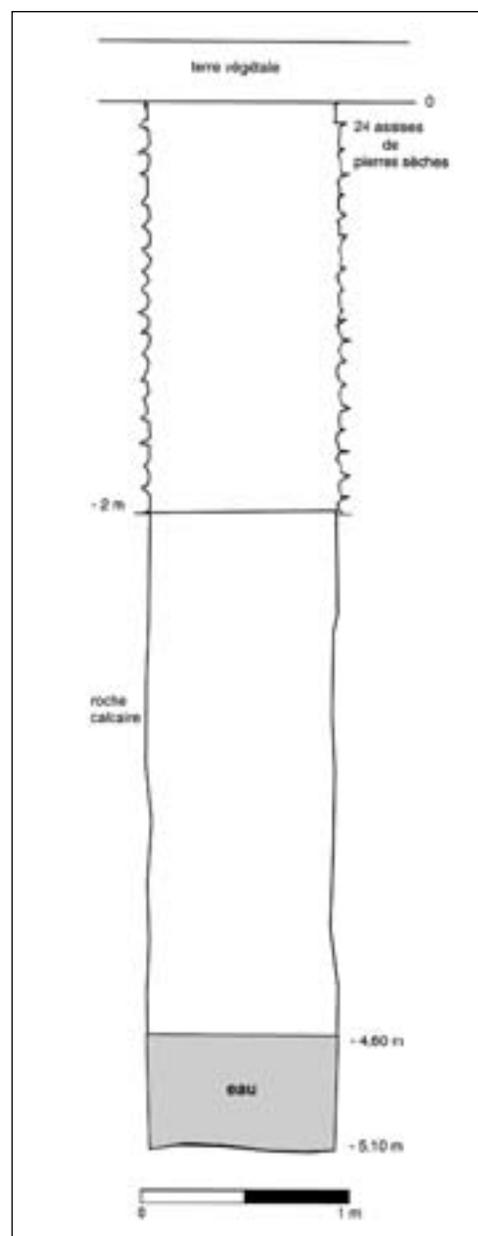


Senlis. «Chemin de Thiers - Rue Saint-Lazare». Le puits vu de dessus (cliché M. Durand).

Aucun mobilier ne permet donc d'avancer une datation mais la facture du cuvelage en pierre fait penser à un ouvrage de la fin du Moyen Âge ou des temps modernes. Ce puits, lors du remblaiement, a été conservé en état et les promoteurs pensent l'intégrer dans les constructions à venir.

Il faut ajouter que la partie nord de la parcelle est frappée d'alignement le long de la rue Saint-Lazare et que les bâtiments d'une ancienne exploitation agricole du XIX^e siècle, ainsi qu'un hangar en fer, seront détruits. Nous avons vérifié qu'il n'y avait pas de vestiges concernant l'art ou l'archéologie. A notre sens, rien ne s'oppose maintenant, a priori, à la délivrance d'un prochain permis de construire un lotissement à cet emplacement.

DURAND Marc (COLL)



Senlis. «Chemin de Thiers - Rue Saint-Lazare». Coupe du puits.

Le collège Anne-Marie Javouhey occupe un îlot bordé par le boulevard Pasteur qui suit le tracé des anciens fossés de l'enceinte médiévale. L'intervention est réalisée dans la perspective de la construction par le collège d'un nouvel ensemble d'équipements scolaires. Le projet architectural, non encore définitif, comporte un sous-sol intégral.

Trois sondages archéologiques sont prévus :

- une tranchée longue traversant l'actuelle cour de récréation, afin de faire la liaison entre l'emplacement du fossé extérieur et l'intérieur de l'enceinte ;
- un sondage profond à l'emplacement du fossé ;
- un sondage en fond de parcelle près de la rue.

Sondage 1

Le sondage est long de 15 mètres, large de 2 m et profond de 2,75 m à 3 m. Les deux coupes sont identiques. La coupe orientale, qui paraît plus stable, est l'objet d'un nettoyage et d'une levée à l'échelle. Le mur d'enceinte est découvert. Il est constitué de deux maçonneries distinctes : le mur inférieur, large de 2 m, est posé sur le substrat rocheux qu'il entaille légèrement. La hauteur conservée est de 80 cm. La construction est constituée de grands blocs de calcaire grossièrement équarris liés à la terre. Cet aménagement, qui semble avoir constitué un premier état du mur de courtine, a été l'objet d'une réfection : un mur plus étroit (75 cm de largeur) est constitué pour sa part de moellons liés à l'aide d'un mortier très sableux ; il s'agit apparemment d'une substruction puisque la tranchée de fondation reste visible dans la stratification intérieure de la ville. Celle-ci est constituée d'une couche de terre arable pauvre, épaisse de 35 cm en moyenne, épandue à la surface de la roche calcaire. Un niveau de terre végétale brun épais d'un mètre est posé dessus ; deux perturbations y figurent : outre la tranchée de fondation du second état de la courtine, on note la présence d'une large fosse comblée par un remblai instable sableux et caillouteux probablement moderne. A l'extérieur du mur, la surface de la roche en place reste sub-horizontale sur plusieurs mètres, avant d'amorcer une déclivité à l'extrémité du sondage : il s'agit de l'amorce du fossé d'enceinte, qui paraît donc être séparé du mur par une étroite plate-forme. Après l'abandon du mur de courtine, une succession de remblais occulte progressivement la zone, alternativement constitués de terre végétale et de rejets de démolition. A une profondeur d'environ 90 cm sous le bitume actuel, un niveau de déchets de mortier et de charbons de bois semble marquer un sol de circulation, alors que l'enceinte et le fossé n'apparaissent plus dans le paysage.

Sondage 2

Ce sondage est implanté au cœur de la cour, à l'emplacement du fossé d'enceinte. Le terrassement a atteint les limites de la pelle mécanique, soit la profondeur de 4,50 m. Il a permis d'apercevoir le bord rocheux du fossé

à l'extrême limite sud du sondage. La stratification observée est constituée de remblais très épais et stériles. Un remblai de terre végétale brun sombre homogène constitue le niveau le plus ancien ; il est surmonté d'un niveau caillouteux puis d'une couche de sable jaune épaisse d'une quinzaine de centimètre, puis d'un second niveau de végétal brun. Ces couches présentent toutes le même pendage très prononcé qui correspond à la pente du fossé. Celui-ci disparaît du paysage avec la mise en place d'une énorme masse de remblai de terre brune mêlée de caillasses, épaisse de 2,50 m au moins. Le site est ensuite scellé par un épandage de matériaux de démolition au-dessus duquel on observe un niveau de sol caillouteux, puis un second niveau de circulation charbonneux. Les remblais actuels, préparant la création du sol bitumé sont ensuite déposés.

Sondage 3

Ce sondage, creusé à l'extrémité du petit jardin qui occupe l'angle de la cour, le long de la ruelle, a été effectué à l'aide d'une mini-pelle de 5 tonnes, en raison de l'étroitesse de l'accès. Le terrassement a été interrompu à la cote -50 cm sous le sol actuel en raison de la présence de deux constructions :

- les restes maçonnés de l'ancien transformateur électrique, trop massifs pour être enlevés à l'aide de la mini-pelle,
- la présence d'une cave voûtée en pierre de taille, non comblée, qui occupe tout l'angle du terrain. La profondeur de la cave a pu être mesurée à l'aide d'une canne graduée : la hauteur sous voûtes est de 2,60 m, soit 4,06 m sous le point 0 de la fouille. L'extrados de la voûte est à -56 cm sous le sol actuel.

La fortification de Senlis. Eléments historiques

La lecture des résultats de la fouille est éclairée par les études historiques. Les murailles de Senlis ont bénéficié d'une monographie très détaillée écrite en 1947 par Georges Matherat, qui reprend et complète les pages écrites sur ce sujet par le chanoine Müller en 1880. La mise en défense de la cité de Senlis, depuis l'Antiquité, est assez bien connue grâce aux nombreux vestiges ou documents d'archives qui en subsistent. La petite enceinte du Bas-Empire étant devenue obsolète au milieu du Moyen Âge, il devient nécessaire d'envisager la construction d'une nouvelle ligne de défense. La muraille médiévale, prescrite par Philippe-Auguste en 1190 dans le but de fortifier la frontière de Picardie, n'est réalisée qu'au début du XIII^e siècle. Il s'agit d'un mur de plan ovale, avec tours et portes, dont le flanc sud se rapproche de la vallée de la Nonette, qui englobe non seulement la vieille cité antique dont les murs ne sont apparemment pas détruits, mais aussi les paroisses suburbaines : Sainte-Catherine (ou Notre-Dame), Saint-Nicolas (ou Saint-Rieul), Saint-Aignan (ou de la commune), Saint-Pierre, Sainte-Geneviève.

Les paroisses Saint-Martin et Saint-Étienne, trop excentrées, sont en revanche laissées à l'extérieur. Le tracé ainsi déterminé est conservé jusqu'à l'époque moderne ; la seule modification notable concerne l'extension de l'enceinte, en 1238, pour intégrer à la ville la paroisse Saint-Vincent. On connaît assez mal cette enceinte : elle comporte en 1480, neuf portes semble-t-il à deux tours encadrant un passage protégé par une porte et une double herse. Une passerelle volante enjambe le fossé ; les ponts-levis n'ont été ajoutés qu'ultérieurement. On note la présence au nord de trois portes : Aiguillière, Saint-Sanctin et Saint-Rieul. On suppose par ailleurs l'existence au bout de la rue de la Contrescarpe de la porte de Beaumont, ou porte du Marché. Les fossés sont secs au nord, à l'est et à l'ouest. Au sud, ils sont noyés par l'eau de la Nonette. Certaines portes sont dotées d'un moigneau, porte dérobée protégée par une herse et s'ouvrant en fond de fossé. Le mur médiéval est épais de 1,80 m et haut, semble-t-il, de 6 à 7 m. Constituée essentiellement d'un blocage interne, la muraille assise sur la roche calcaire est revêtue d'un parement en moyen appareil taillé. Les fossés sont creusés directement dans le roc. En 1480, ils sont approfondis et élargis de 12 pieds ; leur largeur atteint alors 20 m en moyenne. De très importants travaux sont réalisés à partir de 1544 sous la direction de Jean-François de la Roque, seigneur de Roberval, ingénieur militaire, et vice-roi du Canada avant de devenir grand maître des mines de France. L'enceinte est réparée et adaptée au canon : on renforce le talus interne pour constituer des terrasses d'artillerie, et on établit un contre-mur ; mais le parement externe reste le vieux mur médiéval plus ou moins restauré. Ce talus interne évoluera progressivement, augmenté par l'afflux des décharges publiques. Les tours sont transformées en bastion, les brèches bouchées. De grands travaux ont lieu à la porte de Meaux, le rempart est relevé depuis la porte de Paris jusqu'à la porte de Creil, les portes Aiguillière, Saint-Sanctin et aux Anes sont supprimées tandis qu'est installé le bastion Saint-Vincent. A l'emplacement de la porte Aiguillière, une plate-forme dominant l'éperon du Champ du Marché est aménagée. Au XVI^e siècle ne subsistent donc plus que 5 portes et une poterne ; deux portes seront rajoutées au XVIII^e siècle. La porte d'honneur de la ville, celle par laquelle se font les entrées solennelles des évêques et des gouverneurs, est la porte Saint-Rieul. Jusqu'à l'abandon définitif de l'enceinte, sous le règne de Charles X, l'enceinte ne subit plus de travaux importants. Elle sert une dernière fois sous le règne d'Henri IV ; les dernières réparation à caractère militaire ont lieu en 1636. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la hauteur des murs est réduite de moitié sur la majorité du tracé ; l'essentiel des éperons et ouvrages extérieurs sont rasés (ils figurent encore sur le plan de Delisle de 1708 mais plus sur le plan de Delorme de 1779) et les fossés comblés. En 1817, les murs marquent encore la limite d'octroi. Depuis longtemps réclamée par les riverains, la démolition finale du mur commence en 1827 mais ne sera jamais totalement achevée. Perturbés par de nombreuses revendications des habitants, les travaux

progressent lentement. C'est au nord que la démolition sera la plus complète, tandis qu'au sud, on se contentera de niveler la crête du mur pour y aménager une promenade.

Interprétation des résultats

L'observation en sondage tend à confirmer les connaissances historiques :

- la partie inférieure du mur d'escarpe pourrait correspondre à l'état initial, construit au début du XIII^e siècle. Posé directement sur le substrat géologique, la fondation est large de 1,60 m environ, et est construite en blocs grossièrement taillés de moyen appareil. Faiblement ancré dans la roche, le mur limite une stratigraphie interne à la ville qui n'est pas constituée de remblais mais de sédiment géologique remanié et de terre végétale, ce qui semble indiquer qu'aucun talus intérieur ne s'appuyait sur le mur à cet endroit. A l'extérieur en revanche, la roche semble être quasiment à découvert sur le talus précédant le fossé, à moins que la base du mur n'ait été dégagée plus tard, à l'occasion des travaux du XVI^e siècle. Le fossé lui-même entame profondément le sédiment calcaire. Il n'est pas possible de déterminer si ce mur a été l'objet d'une récupération de matériaux ou s'il a subi un effondrement ; toujours est-il qu'il est réparé par l'installation d'une maçonnerie au mortier beaucoup plus légère dont le rôle essentiel est probablement de contenir un talus en terre. Cette réparation a nécessité le creusement d'une tranchée dans la stratigraphie médiévale ; l'épaisse couche de sable et de cailloux qui est associée correspond vraisemblablement au résidu de gâchage du mortier de construction. A l'extérieur, la banquette qui précède le fossé est recouverte de caillasses peut-être issues de l'effondrement du vieux mur médiéval ; à la surface, un niveau de sol marché se constitue, qui vient mourir au pied du nouveau mur. Il s'agit vraisemblablement des travaux de Roberval à partir de 1544. La démolition du mur laisse également des traces : le niveau sableux-orangé qui recouvre les vestiges correspond probablement aux déchets de démolition du mur du XVI^e siècle à partir de 1827. Ce sont peut-être également ces déchets de démolition qui constituent l'épaisse couche de sable jaune qui tapisse les parois du fossé au sondage 2.

Ces sondages permettent par ailleurs de vérifier la position exacte du mur d'enceinte et du bord intérieur du fossé. On note que, ainsi que l'annonçait Georges Matherat en 1947, le mur nord de l'enceinte de Senlis n'a finalement pas été totalement démonté : des maçonneries hautes de 2 m subsistent encore en sous-sol. On connaît désormais mieux l'importance des travaux du XIX^e siècle par l'énorme volume de terre qu'il a fallu déplacer pour boucher les fossés. Le quartier a été par la suite le théâtre d'une forte activité puisque l'ensemble des niveaux antérieurs au milieu du XIX^e siècle est aujourd'hui recouvert par une recharge épaisse de plus de 1,20 m en moyenne.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

TRACY-LE-MONT

Le Village

Un projet de construction d'un lotissement est à l'origine de l'intervention de Tracy-le-Mont "Le Village". La parcelle est située au sommet du Mont du Rond Buisson, en bordure du Chemin de Bitry qui longe le parc d'Offémont au sud du village de Tracy-le-Mont. L'objectif de l'intervention consistait notamment à rechercher la position du sanctuaire gallo-romain mentionné dans deux lieux-dits à proximité. Les sept tranchées réalisées sur deux largeurs de godet représentent une surface de 937,80 m² et une longueur de 295 mètres soit

13% de la surface. Seules les trois premières tranchées ont permis d'observer du matériel céramique de l'époque médiévale (tranchée 1), une fosse contenant de la céramique médiévale dont un tesson de poterie vernissée verte (tranchée 2) et deux fosses gallo-romaines (tranchée 3). Les sondages n'ont pas permis de repérer le sanctuaire.

GRESSIER Nathalie (AFAN)

NEOLITHIQUE

TROSLY-BREUIL

Les Obeaux

L'opération qui s'est déroulée en 2000 sur le site de Trosly-Breuil "Les Obeaux", à la demande de la société Clariant, a concerné une surface d'environ 1 ha répartie en deux secteurs, l'un à l'ouest du bassin de décantation et l'autre à l'est de ce bassin, portant la surface totale étudiée sur ce site à environ 2 ha. Une nouvelle limite de l'implantation a ainsi été mise en évidence vers l'ouest alors que le décapage a montré que le village était bordé au nord par un ancien bras de l'Aisne peu profond (1 m maximum) et probablement peu actif. La synthèse des observations faites depuis 15 ans permet donc d'affirmer que les Néolithiques se sont installés sur la butte sableuse, zone la plus élevée et surtout la plus accueillante car la moins humide, et que l'occupation était bien circonscrite par un petit bras de l'Aisne vers le nord et le chenal tardiglaciaire au sud. La seule inconnue restera donc l'extension du village vers l'est, zone d'implantation historique de l'usine.

Les découvertes de la campagne 2000 sont conformes à celles des années précédentes : fosses d'habitat et poteaux. Aucune sépulture n'a été trouvée cette année et celle fouillée par B. Bréart en 1989 restera la seule du site. Par contre, le secteur a livré deux silos dont un

particulièrement riche en mobilier et surtout en restes de poissons, qui par leur nombre et leur état de conservation, constitueront des séries de référence pour la période. Par ailleurs, cette année a été l'occasion de mettre en évidence l'existence d'une occupation du Néolithique final qui se traduit par des portions de fossés probablement palissadés et de quelques fosses éparses. Une portion de ce fossé avait été fouillée par B. Bréart lors des fouilles de 1989-90 mais non identifié en tant que tel du fait de l'absence de matériel dans les parties fouillées.

Les études en cours montrent dès à présent des différences dans les rejets à la fois qualitatives et quantitatives entre les types de structures (fosses latérales, silos) mais également entre les unités d'habitation. La comparaison entre les études des différents mobiliers permettra d'émettre des hypothèses sur la répartition des activités au sein du village qui ne semble pas avoir été occupé pendant une phase très longue.

BOSTYN Françoise (AFAN)

4,4 ha ont été intégralement décapés à Verberie au lieu-dit "La Remise Rouiller" dans le cadre du programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise et de la Convention régionale « Granulats » signée annuellement entre le Ministère de la Culture et de la Communication, l'association des producteurs de granulats (APG) et l'AFAN. Ils se situent dans la continuité des opérations de 1999, au lieu-dit "La Plaine d'Herneuse". Les quatre structures découvertes sont implantées sur les versants de la micro-butte sableuse. Deux d'entre elles correspondent à la continuité de fossés moderne et contemporain mis au jour l'an dernier. Le troisième fossé, très érodé, a livré des tessons protohistoriques.

La seule fosse, découverte en contre-bas de la butte sableuse contenait en son centre un amas d'ossements humains brûlés et des fragments de céramique. Très érodée, cette incinération est incomplète et

seuls 244 g d'os ont été recueillis. Leur analyse a permis de reconnaître la présence d'un seul individu adulte. Le vase qui l'accompagne est de forme ovoïde et il trouve des correspondances avec les récipients issus des fossés d'enclos des deux fermes de La Tène moyenne situées à un peu plus de 200 m au sud-est. Cette intervention porte à soixante le nombre d'hectares contigus décapés dans ce secteur de la commune de Verberie. Elle montre que les systèmes de parcelles, fouillés jusqu'à l'an dernier, ne se poursuivent pas avec la même densité à l'ouest. Celui-ci pourrait marquer une limite naturelle au développement des occupations gauloises et gallo-romaines rencontrées jusqu'à présent ou bien l'exploitation de cette zone, plus humide, ne nécessite pas les mêmes types d'implantations.

PINARD Estelle (AFAN)

Le site du Buisson Campin fait l'objet de fouilles de sauvetage programmé depuis 1976 et d'une fouille programmée depuis 1987. Il est situé dans un champ limité par l'Oise au Nord-Ouest et par la forêt de Compiègne au Sud-Est, en limite de la commune de La Croix-Saint-Ouen. Il comprend des restes archéologiques de plusieurs périodes dont un grand bâtiment sur poteaux de La Tène C et un lambeau de couche chalcolithique remaniée (faciès du gord) fouillés en 1976, quelques fosses protohistoriques et un gisement magdalénien qui fait l'objet des recherches actuelles. Il est inclus dans des limons de débordement juste sous la couche arable et les labours profonds l'endommagent progressivement. Jusqu'en 2000, six niveaux magdaléniens superposés avaient été repérés et décapés sur 300 m² pour le II.1, 150 m² pour le II.2 et pour des surfaces plus petites et de plus en plus réduites pour les niveaux suivants qui ne semblent subsister que dans une cuvette allongée en direction de l'Oise (fig.1). Chacun de ces niveaux correspond à un sol d'occupation d'un campement de chasseurs lié à la migration d'automne des rennes. La campagne 1999 avait porté sur les deux couches inférieures II.3 et II.4 sur une douzaine de m². Elle a amené la mise au jour d'un grand amas de rejets de silex/dépotoir où pierres, nucleus et grands fragments osseux témoignent d'une répartition différentielle.

En 2000, la fouille a porté sur un décapage fin du foyer L7 pour lequel plusieurs phases d'utilisation ont pu être



Verberie. «Le Buisson Campin». Foyer L7 appartenant aux niveaux II.3 et II.4 et amas de silex du niveau sous-jacent II.5. Noter une pierre de fond de foyer déjà rencontrée dans le foyer 05/06 du même niveau (cliché J. Enloe). Fig. 1.

observées au sein des niveaux II.3 et II.4. La surprise est venue de la présence sous les rebords et autour du foyer de deux niveaux archéologiques plus profonds : le II.5 et le II.6 dont le décapage a été effectué sur douze mètres carrés (fig.1 et 2). La portion du II.5 mise au jour comprend essentiellement des restes fauniques dont des vertèbres en connexion. Le II.6 présente de petites concentrations de silex entouré par une nappe de

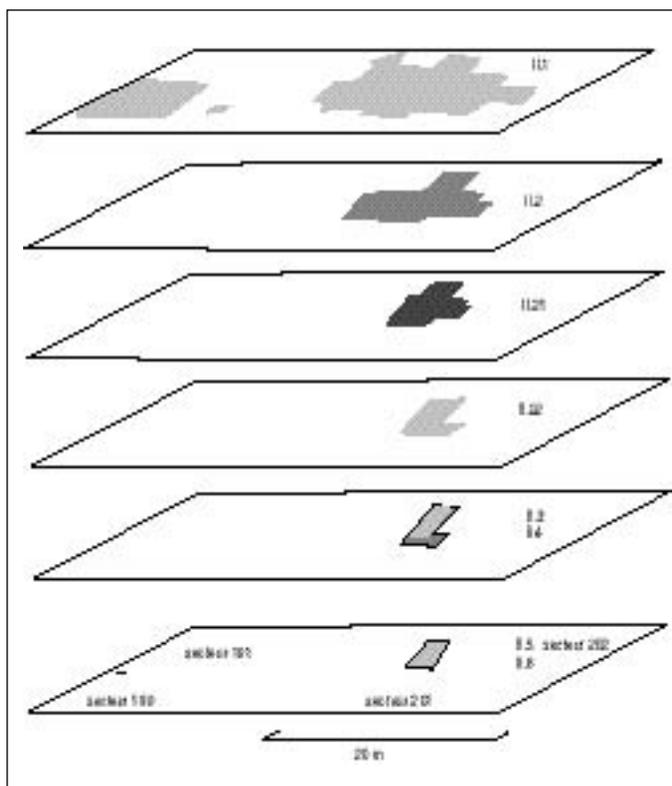
vestiges très diffus. Son intérêt vient surtout d'une petite structure de combustion étroite et allongée de 50 cm par 15 cm et profonde d'une dizaine de cm. On penserait à la combustion d'une bûche si le fond ne comportait pas de petites pierres chauffées.

On continue à trouver en abondance des outils en silex autour du foyer L7 : burins, perçoirs et lamelles à dos. Ils présentent les mêmes caractéristiques de supports laminaires normalisés et non patinés que dans les autres niveaux. Cependant il existe une catégorie de micro perçoirs de taille encore plus réduite que dans les autres niveaux. Ils sont faits sur micro lames et nécessitaient certainement un emmanchement.

Des carottages et des sondages creusés jusqu'aux graviers pléni-glaciaires ont permis d'obtenir un premier transect stratigraphique du gisement vers l'Oise. Ils permettent d'observer la plongée des couches de limon vers la rivière mais pas de décider si les vestiges magdaléniens qu'on y trouve sont inclus dans des sédiments en place ou dans des colluvions.

Une nouvelle date ^{14}C AMS (Gif n°A 99241) a été obtenue par H. Valladas sur os pour le niveau II.3. Elle indique comme les précédentes que les niveaux magdaléniens de Verberie se situent à l'intérieur du plateau ^{14}C du 13^e millénaire. Il est plus que probable que les huit niveaux magdaléniens se situent à l'intérieur d'une fourchette de temps plus resserrée que les 550 ans qui séparent la date la plus ancienne : 12.950 ± 130 le II.2 (Gif n°A 95454) de la plus récente : 12.300 ± 120 ne serait-ce qu'en raison du retour des Magdaléniens exactement au même endroit d'une occupation à l'autre.

AUDOUZE Françoise (CNRS)



Verberie. «Le Buisson Campin». Superposition en vue cavalière des huit niveaux archéologiques du gisement magdalézien. Fig. 2.

HAUT MOYEN ÂGE

VERNEUIL-EN-HALATTE

Allée Jules Ferry

Un projet de construction de bâtiments administratifs et de maisons individuelles est à l'origine du diagnostic. Les sondages archéologiques révèlent l'existence d'une occupation du haut Moyen Âge, au cœur du village actuel, non loin d'inhumations mérovingiennes découvertes antérieurement sur le site de l'église. Les parcelles sondées (1 ha environ) s'étendent sur le bas et au pied d'un versant fortement pentu, exposé au nord-nord-est. Le secteur d'expertise domine une petite vallée non dénommée, perpendiculaire à la vallée de l'Oise. Le versant a fait l'objet d'aménagements en terrasse destinés dans sa partie abrupte à freiner l'érosion et dans sa partie douce à créer des espaces cultivables. Ces aménagements, non datés, se caractérisent par des apports sédimentaires importants d'origine anthropique ; ils ont permis une bonne conservation des vestiges archéologiques. Ces derniers apparaissent sous une épaisseur de sédiment brun foncé (terre végétale incluse) comprise entre 0,40 m et 1,60 m d'ouest en est.

Les tranchées ont révélé la présence d'une vingtaine de structures (trous de poteau avec ou sans calage, les fosses domestiques, structure de combustion, fossé et une bricte de fondation en blocs de calcaire) auxquelles sont parfois associés quelques éléments mobiliers (céramiques, restes fauniques, torchis cuits, charbons de bois et fragments de tuiles).

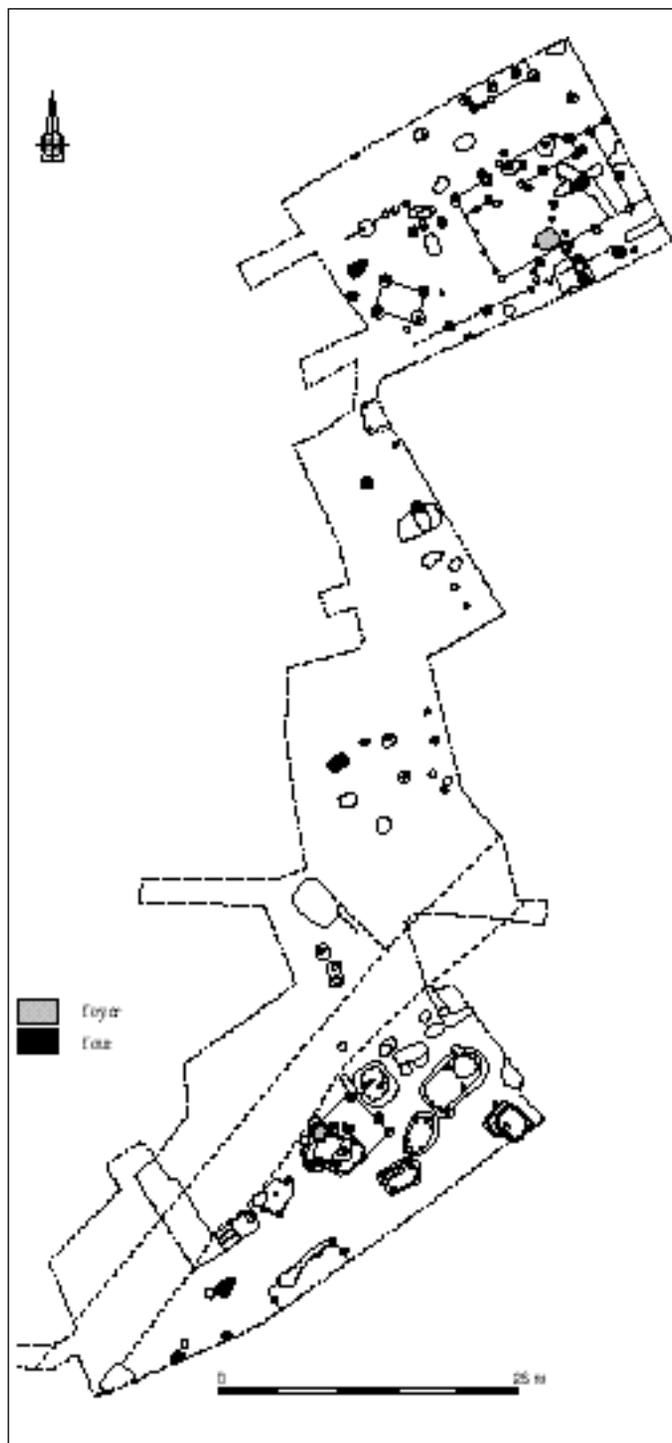
Le matériel céramique recueilli est très peu abondant (une dizaine de tessons) et fort fragmentaire. Les éléments les plus significatifs sont un bord de vase biconique décoré d'une molette, un tesson portant une molette à casier, ainsi qu'un bord de oule. Ces quelques éléments se rapprochent du répertoire en usage au haut Moyen Âge (VII^e siècle ?).

LEMAIRE Patrick (AFAN)

Un projet de construction de bâtiments administratifs et de maisons individuelles, émis par la commune de Verneuil-en-Halatte, est à l'origine de sondages archéologiques positifs (P. Lemaire, 2000) et d'une première phase de fouille préventive révélant la présence d'un habitat rural du haut Moyen Âge. Situé à proximité de l'église, le terrain d'une superficie de 1,10 ha, occupe un versant très pentu, exposé au N-N-E, qu'incise un petit vallon sec très encaissé. Ce vallon, qui draine parfois les boues des terres agricoles du plateau vers les habitations, dirigeait autrefois, les eaux de ruissellement vers le Ru Macquart dont le cours rejoignait l'Oise. Le versant a fait l'objet d'aménagements en paliers destinés à freiner l'érosion des sols et à créer des espaces cultivables. Il s'avère difficile de dater ces aménagements qui sont toutefois postérieurs au haut Moyen Âge. Caractérisés par des apports sédimentaires importants d'origine anthropique, ils ont permis une bonne conservation des vestiges archéologiques médiévaux qui apparaissent à une profondeur moyenne de 1,60 m. Par endroits, le niveau archéologique est conservé sur une épaisseur de 20 à 25 cm. Il repose sur des formations géologiques sableuses dont la strate superficielle comporte des cuvettes comblées par des sables ruisselés. Celles-ci ont piégé du mobilier essentiellement lithique attribuable au Néolithique. Sur une surface de 1 750 m², la fouille a permis l'étude d'un secteur d'habitat rural de la fin de la période mérovingienne (VII^e siècle), dont la destruction par un incendie d'origine indéterminée est à situer dans les premières décennies du VIII^e siècle. Trois périodes d'occupation se distinguent : la première montre un espace occupé par des parcelles agricoles ; la seconde est marquée par la construction d'un bâti très dense, plusieurs fois renouvelé et une dernière phase où le terrain retrouve sa vocation agricole.

Les vestiges sont pour la plupart des trous de poteau participant à l'édification de clôtures ou de 6 bâtiments qui sont, dans certains cas, également sur solins mais aussi, 14 fonds de cabane, 4 silos, 8 foyers, 3 fours, 4 cendriers et un fossé. La répartition des vestiges témoigne de fortes disparités selon les secteurs décapés. C'est ainsi que l'on observe une grande concentration d'aménagements sur poteaux au nord et la présence d'édifices sur solins ou excavés au sud. En revanche, les structures de combustions sont dispersées de façon uniforme sur l'ensemble du site.

La première phase d'occupation est plus particulièrement perceptible au nord. Des clôtures et fossé déterminent un parcellaire agricole qui montre quelques traces de sillons, tous dirigés selon l'axe de la pente. Il semble que l'habitat se soit développé plus bas sur le versant, à la convergence du talweg et du Ru Macquart. De ce fait, la date de création de cet habitat n'est pas établie ; au plus tard, elle remonterait au tout début du VII^e siècle.



Verneuil-en-Halatte. «Allée Jules Ferry». Plan de l'occupation mérovingienne.

Au cours de la deuxième période d'occupation, le bâti gagne sur les terres auparavant réservées aux cultures. Les fonds de cabane présentent une forte densité due à au moins deux phases de reconstructions pratiquement sur le même emplacement. Le bois est le principal

matériau employé pour ériger les premiers édifices dont il constitue l'ossature, les parois et, peut-être, la toiture (bardeaux). L'excavation pourrait alors ne constituer qu'une sorte de vide sanitaire sous un plancher. Lors des reconstructions, le torchis entre dans la composition des parois et les sols des excavations constituent un espace de circulation portant les traces d'aménagements internes. Deux fonds de cabane sont associés à des foyers installés hors de l'espace de circulation, dans un angle et qui débordent sur l'extérieur : la construction de conduits de cheminée accolés à la paroi de l'édifice est fortement envisageable.

Au nord, un bâtiment de plan rectangulaire de 4 m de long et 2,50 m de large correspond vraisemblablement à une annexe de type grenier ou *spicarium*. Il est associé à un silo et à un grand édifice rectangulaire à deux nefs de plan incomplet. Ce dernier est repéré sur une longueur de 13 m et possède une largeur de 7,50 m. Une cloison le partage en deux pièces. La salle occidentale de 12 m sur 6 m est bordée au N-O par un auvent. Elle possède un grand foyer rectangulaire encadré par deux poteaux : ceux-ci pouvaient soutenir une hotte pour l'évacuation des fumées, une crémaillère ou une broche. Le plan de cette salle rappelle celui du bâtiment D observé sur le site de Goudelancourt. L'importance de cet édifice implanté à proximité d'une voie importante de circulation et de commerce, l'Oise, conduit à s'interroger sur la richesse et le statut social de son propriétaire qui l'a reconstruit une première fois sur le même emplacement avant sa destruction par l'incendie du VIII^e siècle et l'abandon de ce secteur du site.

Des foyers et des fours sont aménagés près des édifices. La plupart ont une vocation domestique, mais certains sont trop arasés pour que l'on puisse déterminer



Verneuil-en-Halatte. «Allée Jules Ferry». Vue générale des fonds de cabane superposés 1009 a et b .

avec certitude leurs usages. Les scories et les fragments de parois de fours trouvés dans les structures en creux permettent d'envisager un artisanat métallurgique dans l'enceinte du village.

Après l'incendie, les niveaux de démolition servent à combler les excavations. Le terrain est nivelé et mis en culture. Quelques tessons de céramique suggèrent que ces aménagements interviennent peu de temps après l'incident et que cette vocation des lieux perdure lorsque le prieuré s'installe au XI^e siècle. Compte tenu de la rareté des rejets domestiques observés dans le niveau contemporain de cette occupation, l'habitat semble s'être déplacé plus bas sur le versant, se rapprochant ainsi de la berge de l'Oise.

DERBOIS-DELATTRE Martine (AFAN)

NEOLITHIQUE

VERNEUIL-EN-HALATTE

MODERNE

ÂGE DU FER

La Petite Remise

La poursuite des projets d'aménagements du parc d'activités technologique Alata sur les communes de Verneuil et de Creil, a donné lieu à une nouvelle phase de sondages archéologiques, du 2 au 18 octobre, sur une superficie de 12,4 ha.

Le secteur de l'intervention est situé sur le rebord occidental du plateau crayeux du Valois, à une altitude comprise entre 83 et 87 m NGF. Le cours actuel de la rivière Oise s'écoule à environ 500 m au nord-ouest, à une altitude de 28 m NGF. Un léger talweg traverse le secteur. Les vestiges archéologiques identifiés sur l'ensemble du projet se répartissent de manière très dispersée. Aucune concentration n'a été reconnue et les témoignages d'occupation humaine sont limités. La dépression formée par le talweg a engendré la formation d'un horizon sableux plus ou moins dilaté. Il contient de très nombreuses pièces lithiques attribuables à la période néolithique : éclats retouchés, nuclei, grattoirs, lames et

lamelles, un petit ciseau, deux bouchardes, quelques pièces brûlées : au total près d'une centaine de pièces. Les tessons, rares et fragmentés, évoquent une attribution au Néolithique moyen ou final. Une grande fosse polylobée d'une superficie de 35 m², en partie sondée, a livré une herminette. Le fond de la structure est tapissé d'une dalle calcaire, aujourd'hui fragmentée et apparemment rapportée. Aucune trace d'aménagement n'a pu être identifiée dans le fond de la fosse. Sa fonction reste inconnue : si sa forme évoque une fosse d'extraction, la présence de la dalle n'est pas expliquée. Il pourrait s'agir d'une structure d'habitat, mais l'hypothèse d'une structure funéraire ne peut être exclue.

Une autre structure polylobée de 60 m² de superficie masque en fait un conduit de puits circulaire de 2,20 m de diamètre. Aucun parement n'est visible ; aucun témoin mobilier n'a été rencontré. La fonction de cet aménagement est inconnue. L'hypothèse d'un puits à

eau paraît peu probable compte tenu de la profondeur de la nappe phréatique située à environ 80 m. Il pourrait s'agir d'une minière, peut-être pour l'exploitation d'un banc de silex, bien qu'aucun gisement ne soit inventorié sur les cartes géologiques.

L'une des tranchées a révélé la présence de petites structures au comblement charbonneux, au nombre de neuf sur une superficie d'une centaine de mètres carrés. Ces fosses, au contour plus ou moins régulier, parfois diffus, ont en commun un remplissage noirâtre où se distinguent de nombreux fragments de charbons de bois ainsi que des esquilles d'os brûlés. Pour confirmer l'interprétation comme incinération, l'une des fosses a été fouillée à moitié. Le comblement charbonneux est homogène, mais ne révèle aucun amas d'ossements ni la présence de céramique. Le tamisage de l'ensemble de la structure a livré quelques esquilles osseuses brûlées

humaines. La nature des structures évoque le type de nécropole attribuée à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer. Aucun fossé n'a été identifié dans ce secteur.

A l'extrême limite ouest de l'intervention, les restes d'un bâtiment sur quatre poteaux de 10 m² ont été reconnus. Une structure similaire avait été découverte sur les parcelles voisines, en relation avec un habitat attribué au premier âge du Fer. Des extensions du décapage n'ont pas permis de découvrir d'autres structures.

Un unique fossé a été identifié sur l'ensemble du projet. Son tracé rectiligne coïncide pratiquement avec la limite cadastrale entre les communes de Creil et de Verneuil-en-Halatte et pourrait donc être moderne.

GAUDEFROY Stéphane (AFAN)

MESOLITHIQUE

WARLUIS

Le Marais de Merlemont

Des tranchées de décapage superficiel et des sondages profonds ont été pratiqués sur une dizaine d'hectares de carrière dans le fond de vallée du Thérain. Un limon organique d'inondation est toujours juste sous l'horizon de labour. Des vestiges, de diverses périodes, dispersés à sa surface (Mésolithique, Néolithique et Protohistorique) témoignent d'un long hiatus stratigraphique. Des tourbes franches sous-jacentes sont partout présentes. Elles ont uniquement livré des ossements qui ne semblent pas résulter d'un apport anthropique. Dessous, des nuances permettent de circonscrire grossièrement l'ensemble de la surface en trois secteurs géologiques distincts : une zone haute avec des tourbes séchées et compactées qui recouvrent les graviers de la nappe ou de reliques de limon organique, une zone intermédiaire où la tourbe scelle un limon organique

d'une trentaine de centimètre directement placé sur du sable ou des graviers et une zone basse qui semble correspondre à l'amorce du paléochenal principal du Thérain (tourbe et limon organique holocène au-dessus d'un limon calcaire blanc (Dryas III ?) puis limon organique noirâtre (Allerød ?) et graviers de la nappe. Enfin plusieurs petits paléochenaux tourbeux recourent ces différentes zones. Plusieurs concentrations mésolithiques (au moins 5) ont été localisées sur la zone haute et la zone intermédiaire à quelques dizaines de mètres des chenaux tourbeux. Les vestiges (faune et industrie lithique) sont inclus dans les limons organiques qui sont scellés par les tourbes.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

PICARDIE
SOMME

BILAN
SCIENTIFIQUE

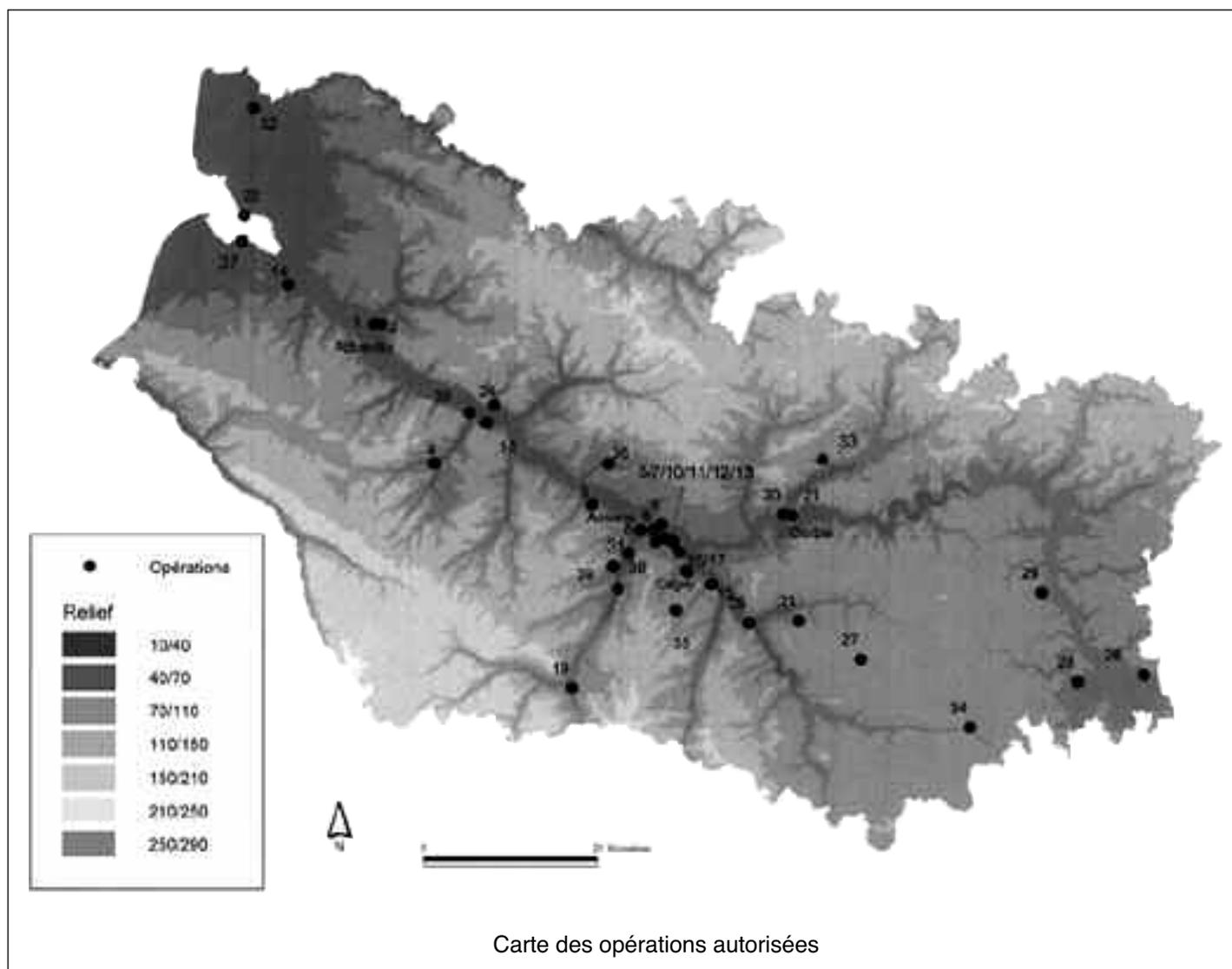
Tableau des opérations autorisées

2 0 0 0

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
80.001.105 AH	ABBEVILLE RD 901 - RN 1	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		1
80.001.015 AP	ABBEVILLE Rue Floréal - Carrière Carpentier	G. LEROY (AFAN)	EV	négatif	●	2
	ABBEVILLE Rue des Minimes	D. GEMEHL (AFAN)	EV	MOD CON	●	1
80.011.023 AH	AILLY-SUR-SOMME Rue Jules Ferry	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		3
80.013.085 AH	AIRAINES CD 936	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		4
80.021.187 AH	AMIENS Boulevard de Belfort - Garage Citroën	E. BINET (AFAN)	F	GAL	●	5
80.021.049 AP	AMIENS* Rue Jean Jaurès	T. DUCROCQ (AFAN)	EV			6
80.021.202 AH	AMIENS 6 et 8 Rue Dheilly	D. GEMEHL (AFAN)	Suivi de Terr./EV		●	7
80.021.045 AP	AMIENS Rue Haute des Champs	J.-P. FAGNART (COLL)	SD	PAL		8
80.021.123 AH	AMIENS La Citadelle	D. GEMEHL (AFAN)	EV	GAL MA	●	9
80.021.199 AH	AMIENS 7-9 Rue Caudron	C. HOSDEZ (AFAN)	EV	GAL MOD	●	10
80.021.200 AH	AMIENS 166 Rue Riolan	T. DUCROCQ (AFAN)	EV		●	11
80.021.201 AH	AMIENS 267 Rue Jules Barni	D. GEMEHL (AFAN)	EV		●	12
80.021.050 AP	AMIENS Cité Nouvelle, Rue de Cagny	J.-L. LOCHT (AFAN)	EV	NEO	●	13
80.110.006 AP	BOISMONT Au Chemin d'Abbeville	T. DUCROCQ (AFAN)	EV		●	14
80.131.002 AH	BOVES Quartier Notre Dame	P. RACINET (UNIV)	FP	MA	●	15
80.160.007 AP	CAGNY L'Epinette	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	●	16
80.160.010 AP	CAGNY La Garenne	A. TUFFREAU (UNIV)	FP	PAL	●	17
80.205.019 AH	CONDÉ-FOLIE Les Terres Bénites	D. GEMEHL (AFAN)	EV	MA	●	18
80.211.004 AP	CONTY Rue Henry Dunant	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	NEO	●	19
80.212.031 AH	CORBIE Place de la Neuville	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		20
80.212.032 AH	CORBIE Résidence de l'Abbaye	J.-L. BERNARD (AFAN)	EV		●	21
80.228.013 AH	LE CROTOY Promenade Jules Noiret	D. GEMEHL (AFAN)	EV	MA	●	22
80.237.022 AH	DEMUIN RD 23 - RD 934	L. BLONDIAU (AFAN)	EV		●	23
80.296.010 AH	L'ETOILE Eglise Saint-Jacques-le-Majeur	J.-L. BERNARD (AFAN)	F		●	24
80.405.006 AH	HAILLES Les Tournures	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		25
80.410.008 AH	HAM Eglise Notre-Dame	J.-L. BERNARD (AFAN)	SD	MA	●	26
80.415.010 AH	HANGEST-SUR-SOMME Le Petit Hangest	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		27

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Epoque	Rapport reçu	Réf. carte
80.442.004 AH	HOMBLEUX Rue Briam	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif	●	28
80.474.003 AP	LICOURT La Sole des Galets - Saint Christ Briost	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	PAL	●	29
80.488.008 AP	LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS Avenue des Déportés	G. LEROY (AFAN)	EV	NEO	●	30
80.632.009 AP	PONT-DE-METZ Route de Rouen	T. DUCROCQ (AFAN)	EV	négatif	●	31
80.649.013 AH	QUEND Le Muret	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		32
80.672.001 AH	RIBEMONT-SUR-ANCRE Le Champ Creuzette	J.-L. BRUNAU (CNRS)	FP	FER GAL	●	33
80.685.040 AH	ROYE ZI Ouest	T. BEN REDJEB (SRA)	EV	négatif		34
80.696.018 AH	SAINS-EN-AMIENOIS Derrière le Jardin de Mr Delahaye	A. DUBOIS (AFAN)	EV	FER	●	35
80.696.018 AH	SAINS-EN-AMIENOIS Derrière le Jardin de Mr Delahaye	G. PRILAUX (AFAN)	EV	PRO	●	35
80.722.013 AH	SAINT-VAAST Le Cornouiller	T. BEN REDJEB (SRA)	EV			36
80.722.013 AH	SAINT-VAAST Le Cornouiller	D. MARECHAL (AFAN)	EV	GAL	●	36
80.721.039 AH	SAINT-VALERY-SUR-SOMME Rue de l'Abbaye	T. BEN REDJEB (SRA)	EV			37
80.724.005 AP	SALEUX Les Baquets	J.-P. FAGNART (COLL)	FP	PAL MES	●	38
80.791.031 AH	VERS-SUR-SELLE Rue du Moulin	T. DUCROCQ (AFAN)	EV		●	39



PICARDIE
SOMME

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 0

MODERNE

ABBEVILLE

CONTEMPORAIN

Rue des Minimes

La société Biome envisage la construction d'un ensemble immobilier à usage d'habitation, à l'emplacement de l'ancien cinéma "Le Ponthieu" dans le centre d'Abbeville. Le projet concerne une parcelle de 1 000 m² environ, à l'angle des rues des Minimes et Boucher de Perthes et comprend un niveau de parking souterrain. Le cinéma étant encore en élévation, seules deux zones, de 50 m² environ, étaient accessibles dans les angles nord-ouest et sud-ouest du terrain. Un sondage a été ouvert sur chacune d'elle.

Le premier, limité à 2 m de profondeur, n'a révélé que des restes de bâti contemporain (maçonneries, dallage, pavage, conduite en fonte et plomb) installés dans 1,80 m de remblais hétérogènes. Sous ce seuil et jusqu'au fond du sondage, une deuxième série de remblais a été entamée, stérile, impossible à interpréter.

Dans le second sondage, une fondation d'époque moderne descendait jusqu'à 1,10 m de profondeur dans des remblais hétérogènes indéterminés. Sous ces remblais, et jusqu'au fond du sondage (soit environ 1 m d'épaisseur), n'a été rencontrée qu'une couche de "grave" qui semble en position naturelle. Dans l'angle sud-ouest une fosse a été perforée (type latrines à fond perdu, non maçonnée) qui pourrait être en rapport avec la fondation évoquée plus haut (un tesson XVI^e - XVII^e siècles). Mais aucun niveau d'occupation n'a été reconnu.

Dominique GEMEHL (AFAN)

GALLO-ROMAIN

AMIENS

Boulevard de Belfort - Garage Citroën

Préalablement à la construction d'un multiplexe cinématographique, une fouille de sauvetage a été menée, entre le 14 février et le 4 août 2000, à l'emplacement de l'ancien garage Citroën, boulevard de Belfort. Trois niveaux de parcs de stationnement souterrains devaient entraîner la destruction de l'ensemble des vestiges archéologiques, notamment antiques, encore présents dans ce secteur de la ville. Une surface d'environ 1 800 m² a ainsi pu être explorée. Le site est localisé au cœur d'une *insula* périphérique, à l'est de la ville antique, à proximité de la voie reliant Amiens à Saint-Quentin et Soissons. Quelques rares observations anciennes, notamment lors de la construction du garage Citroën faites par E. Bienaimé, en 1929, et des bâtiments Perret

par F. Vasselle, font état de la présence d'ossements humains et de céramiques gallo-romaines à des profondeurs variant de 4 à 12 m. Les archéologues avaient enregistré peu d'éléments sur ce quartier de *Samarobriva*, enfin révélé par cette opération de sauvetage. Au Moyen Âge et à l'époque moderne, cette zone se situe au-delà des limites de la ville. Le fossé défensif y a été creusé au XV^e siècle, alors que le rempart a été mis en place au XVI^e siècle. Au siècle suivant, les fondations sont reprises et une demi-lune est construite en avant de la porte de Noyon. Le fossé, plusieurs fois remanié, était large de 40 m et profond de 18 m à l'emplacement du chantier.



Amiens. «Boulevard de Belfort - Garage Citroën». Soubassements maçonnés (st. 671 et 797), parcelle 1, état II, phase 1 et 2 (cliché AFAN).

Un parcellaire augusto-tibérien.

Malgré les multiples destructions postérieures, quelques tronçons de fossés et de nombreux trous de poteau, creusés dans le terrain naturel, ont été retrouvés. Bien que très lacunaire, ce premier état permet d'entrevoir la possibilité d'une phase pré-urbaine vers l'est du noyau primitif de la ville. Cette découverte semble corroborer l'hypothèse concernant la volonté de contrôle d'expansion et d'organisation de la ville dès sa création. Cette idée avait été émise suite à la mise au jour d'un parcellaire de la même époque lors de la fouille du Palais des Sports. Il semble y avoir un léger hiatus chronologique entre cet état primitif et l'urbanisation du quartier.

Les fosses d'extraction de limon :

Dès cette première occupation mais surtout durant le deuxième quart du 1^{er} siècle apr. J.-C., ce secteur, alors en dehors de l'espace urbanisé à proprement parlé, a servi de carrière. Cette activité se traduit par la présence de nombreuses fosses d'extraction de limon. Ce matériau était sans doute destiné à la construction des maisons du noyau primitif urbain tout proche. Les fosses ont servi dans un second temps de dépotoirs recueillant les rejets de la ville.

L'organisation interne d'une *insula* périphérique.

Vers le milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., le secteur est urbanisé. Plusieurs parcelles, au moins onze ou douze de taille variable, ont progressivement occupé cette zone. Une partie d'entre elles ne sera bâtie que vers les années 110-120 apr. J.-C. Elles s'organisent le long d'une rue secondaire traversant l'*insula* du nord au sud. Cinq maisons bordent directement cet axe de circulation, large d'au moins 4,50 m. D'autres propriétés sont accessibles par le biais de chemins beaucoup plus étroits se terminant en impasse. Ce parcellaire sera sans doute conservé, dans les grandes lignes, jusqu'à l'abandon du quartier vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle apr. J.-C. Il est cependant probable que certaines parcelles se sont trouvées réunies à un certain moment. Au moins une partie des ruelles en impasse disparaît également.

Certaines de ces maisons possèdent une organisation générale identique : la partie située en façade est occupée par une pièce unique, l'arrière par une cour. C'est souvent dans cet espace découvert que sont localisés les puits servant à l'alimentation en eau. De petites allées, aménagées en craie, permettent dans certains cas d'y accéder. Les maisons sont en structures légères, charpente en bois et murs en terre, la couverture probablement en chaume. Les systèmes de fondations sont variés. Tous les sols sont en terre battue. De nombreux indices semblent indiquer que ces propriétés sont occupées par de petits artisans. La pièce située en façade sert à la fois d'habitat et d'atelier, à moins qu'il n'existe un étage destiné au logement. Bien que la fouille n'ait

fourni aucune preuve formelle, l'accumulation de ces indices (fours, zones rubéfiées, fosses remplies de charbon de bois, épandage de cendres, nombreuses scories, fragment de creuset) permet d'avancer l'hypothèse d'un artisanat nécessitant l'utilisation du feu, sans doute de la métallurgie légère.



Amiens. «Boulevard de Belfort - Garage Citroën». Sépulture 5016 (cliché AFAN).

Par ailleurs, quelques mètres carrés d'une *domus* se développant vers le sud, ont été mis au jour dans la partie méridionale du chantier. Une série de murs en torchis, reposant sur une charpente en bois, délimite quatre pièces aux sols en terre battue, correspondant aux communs de cette vaste demeure. L'une d'elles pourrait être une cuisine. Une grande cave maçonnée y a également été découverte. Des corbeaux, en petits blocs de craie, servent à soutenir le plancher couvrant cette excavation. Les murs, parfois pourvus de niches, sont construits en petit appareil recouvert d'un enduit de mortier de chaux beige dans lequel a été sur-creusé l'emplacement des joints de la maçonnerie, soulignés à l'aide d'un trait de peinture rouge. L'accès à la cave s'effectue au sud par un escalier maçonné. Cette *domus* a été détruite par un incendie au début du II^e siècle apr. J.-C.

Une nécropole du Bas-Empire.

A la fin du III^e ou au tout début du IV^e siècle apr. J.-C., une nécropole occupe ce secteur désormais situé en dehors de la ville. Une vingtaine de sépultures à inhumations a été découverte, laissant entrevoir une destruction massive de tombes lors de la construction du garage.

Les défunts sont enterrés en cercueil, les orientations des fosses varient. Certaines sépultures ont livré du mobilier (vases, bracelet en bronze, monnaie) déposé en offrande. La découverte de cette nécropole, qui s'ajoute à celle mise au jour rue de la Vallée en 1998, confirme une phase de récession de la ville, au moins dans sa partie orientale, symbolisée par l'empiètement du monde des morts sur celui de vivants.

Au moment de la rédaction de cette notice, l'étude du site est en cours. Il s'agit donc ici de la présentation de résultats provisoires. Une série de points peut néanmoins déjà être mise en évidence. L'état de conservation du site était meilleur que prévu, par conséquent les données seront plus complètes. Elles devraient nous permettre de comprendre une partie de l'organisation spatiale du cœur d'une *insula*, secteur occupé par une population socialement peu élevée mais qui côtoie une *domus* abritant des personnes nettement plus favorisées.

BINET Eric (AFAN)

AMIENS

6 et 8, Rue Dheilly

Les terrains correspondant aux numéros 6 et 8 de la rue Dheilly à Amiens doivent accueillir un nouvel immeuble d'habitation. Cette construction constitue la dernière tranche de réalisation de la résidence Servane. Le projet tenant compte de la topographie actuelle, seule une partie de la parcelle (190 m²) doit être terrassée sur 6 m d'épaisseur. Les terrains explorés sont localisés dans le faubourg de Beauvais, extension au XIX^e siècle de la partie sud-ouest de la ville. Ils se situent en bordure d'une vallée sèche entaillant les pentes crayeuses qui mènent au plateau, en lisière de la ville antique. Le terrain pouvait donc receler des vestiges gallo-romains. Un sondage réalisé en janvier 1999, alors que les

terrains étaient encore bâtis, révélait des "niveaux anthropisés anciens" sous environ 3 m de remblais récents, confirmant le risque archéologique sans le préciser. Face à cette incertitude, il a été convenu de réaliser les terrassements sous la conduite d'un archéologue, avant les travaux de construction proprement dits, pour déterminer si une fouille devait être enclenchée. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré dans l'emprise sondée, et l'intervention s'est limitée à la surveillance de terrassements.

GEMEHL Dominique (AFAN)

PALÉOLITHIQUE

AMIENS

Rue Haute-des-Champs

Le gisement gravettien de Renancourt-lès-Amiens se situe en marge de l'agglomération amiénoise. Il est implanté sur le versant méridional de la vallée de Grâce qui débouche dans la vallée de la Selle, à proximité immédiate de sa confluence avec la vallée de la Somme. En 1996, quatre sondages situés dans la partie haute, moyenne et basse du versant ont permis d'établir la

séquence stratigraphique développée dans ce secteur. En avril 1997, de nouveaux sondages ont permis de préciser la position lithostratigraphique de l'industrie gravettienne unique dans la région et d'obtenir deux datations par la méthode du carbone 14. Elles situent l'occupation gravettienne aux environs de 22 ou 23 000 BP.

En mai 2000, une nouvelle campagne de sondages d'une durée de deux jours a permis de prélever un certain nombre d'échantillons à partir de la séquence des lœss du Pléniglaciaire supérieur qui atteignent dans ce secteur une épaisseur d'environ 4 mètres. Les échantillonnages ont été menés en parallèle et concernent la malacologie (62 échantillons totalisant près de 900 kg de sédiment), la datation des fractions organiques (248 échantillons), les analyses granulométriques et sédimentologiques (124 échantillons) la susceptibilité magnétique (124 échantillons), les datations TL et OSL (5 échantillons) et la micromorphologie (2 échantillons). L'ensemble de ces échantillons permettra après analyses de mieux connaître les modalités de mise en place de la séquence des lœss du Pléniglaciaire supérieur et sa chronologie détaillée. Ces études spécialisées ont pour objectif de définir une séquence de référence pour les lœss du Weichsélien supérieur du Nord de la France. Le gisement de Renancourt-lès-Amiens revêt une importance considérable dans le cadre de l'étude du peuplement humain de la région lœssique du nord de la

France au cours de la phase ancienne du Paléolithique supérieur, avant le second maximum de froid du Pléniglaciaire weichsélien. Il correspond à l'extension de la phase récente du Gravettien en Europe du nord-ouest. Au niveau régional, quelques indices d'occupations comparables ont été signalés dans la ballastière d'Etouvie à Montières-lès-Amiens et dans la briqueterie Coquempot à Elnes, dans le Pas-de-Calais mais les données recueillies dans ces gisements restent lacunaires. Dans l'état actuel de nos connaissances, le gisement de Renancourt, devenu classique depuis la publication de V. Commont en 1913, est le seul gisement du Paléolithique supérieur ancien de la France septentrionale pouvant faire l'objet de nouvelles investigations. Le caractère unique de cette occupation humaine dans la région lœssique au cours du Weichsélien supérieur lui confère une importance et un intérêt particuliers.

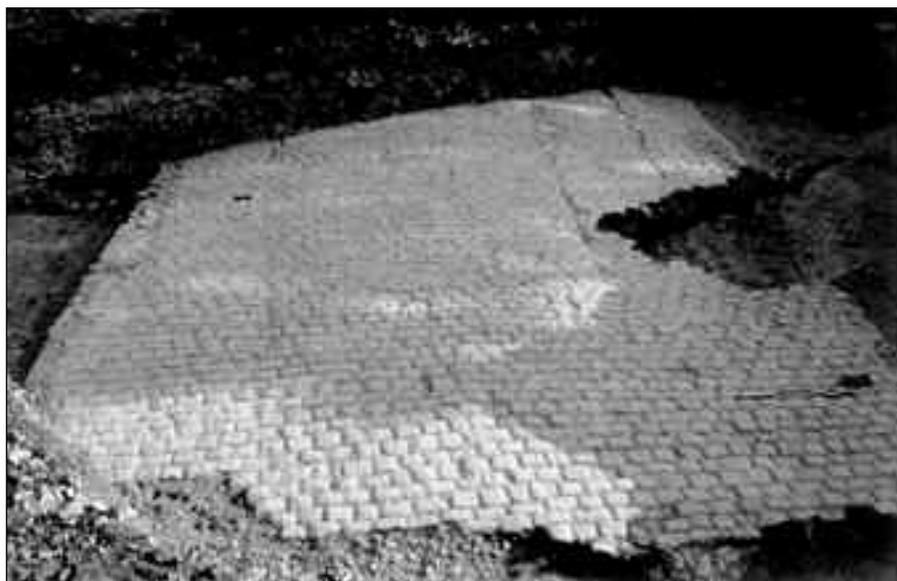
FAGNART Jean-Pierre (COLL)
COUDRET Paule (AUTR)

GALLO-ROMAIN

MOYEN ÂGE

AMIENS

La Citadelle



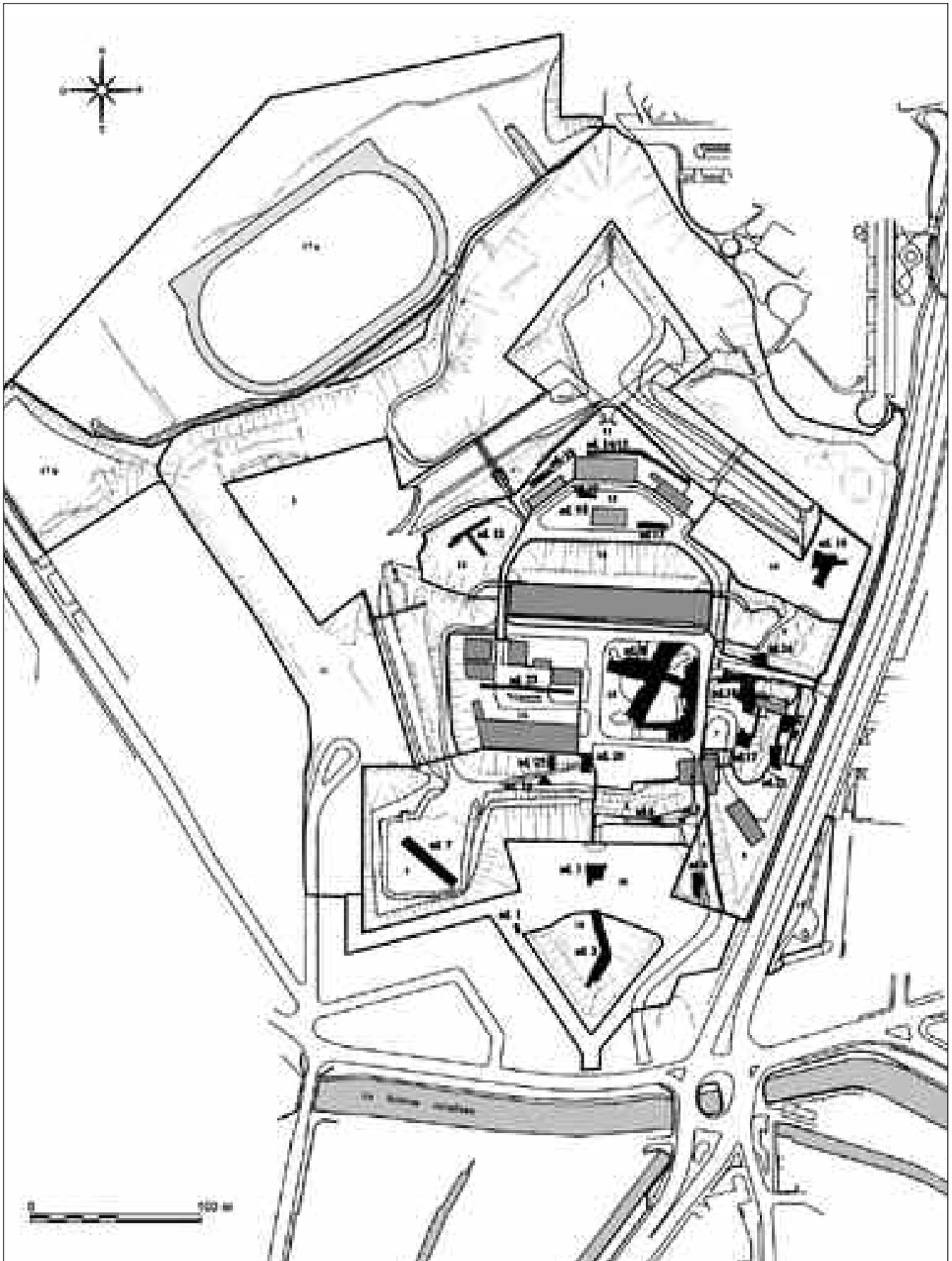
Amiens. «La Citadelle». Vue d'ensemble de la chaussée pavée menant à Arras, contemporaine de Louis XI (fin du XV^e siècle), (cliché AFAN).

La citadelle d'Amiens se place dans la trame urbaine actuelle entre les quartiers anciens (Saint-Leu au sud, Saint-Maurice à l'ouest, Saint-Pierre à l'est) et le quartier nord développé dans les années 1960. Implantée sur le versant nord de la vallée de la Somme, elle domine le fond de vallée de 20 à 30 m, mais reste en contrebas du plateau crayeux qui s'étend vers le nord. Demeurée possession militaire jusqu'en 1993, ce domaine compte aujourd'hui encore environ 12 ha, dont 8 sont occupés par le corps de place et la demi-lune d'entrée. C'est à l'occasion du départ de l'armée de terre que la ville d'Amiens a acheté la forteresse, sans investir les lieux

immédiatement. La ville envisage aujourd'hui, avec l'université Jules Verne et les services de l'Éducation nationale, d'y transférer les UFR de Lettres, Langues et Sciences humaines, actuellement établies à la limite sud de la ville. En raison de l'ampleur de l'opération et des spécificités du site d'accueil, la décision de ce transfert ne pourra être prise qu'à l'issue d'une étude complexe prenant en compte diverses enquêtes spécialisées. L'étude de faisabilité du projet a démarré durant l'été 2000. C'est dans le cadre de ce travail préliminaire qu'une étude d'impact archéologique a été prescrite par le Service régional de l'archéologie de Picardie, compte tenu du potentiel élevé et des éléments patrimoniaux exceptionnels existants (monument classé et inscription à la liste supplémentaire de l'ensemble de l'enceinte).

L'opération, menée en trois temps (étude documentaire, sondages, puis exploitation des données), avait pour but de :

- déterminer si des vestiges étaient effectivement présents dans le périmètre concerné ;
- définir leur nature, estimer leur densité, leur extension, leur état de conservation, et leur enfouissement (niveau d'apparition et épaisseur stratigraphique) ;
- réaliser finalement une sectorisation en fonction du "degré d'intérêt" des structures trouvées, permettant au SRA d'émettre ses avis sur le projet, et à l'aménageur de tenir compte des contraintes ainsi définies.



Amiens. «La Citadelle». Sondages réalisés.

La présence de vestiges archéologiques à l'emplacement de la forteresse était connue depuis longtemps, sans que des vérifications ou de vraies recherches scientifiques aient jamais pu être réalisées dans cette enceinte militaire. Les observations anciennes faites par des érudits locaux ou des militaires en poste, ainsi que les surveillances de travaux réalisées au coup par coup dans les décennies passées laissent pourtant supposer un potentiel particulièrement riche dans ce secteur. Le mode de construction de la citadelle (essentiellement en remblais), et le fait qu'elle n'ait pas fait l'objet de remaniements profonds depuis son origine, permettent de penser que les occupations antérieures à son édification avaient été plus ou moins protégées par le matelas de terre rapporté au XVI^e siècle. La richesse du patrimoine enfoui a été amplement confirmée par des vestiges de types variés et d'un intérêt indiscutable. Ils se rapportent à plusieurs périodes de l'histoire d'Amiens et peuvent être groupés en quatre grandes catégories :

1- Des carrières d'extraction de craie sillonnent l'ensemble du versant crayeux sur lequel est bâtie la citadelle. Elles sont mal connues et mériteraient une étude particulière qui ouvrirait un débat intéressant sur le statut et la gestion de ce type d'exploitation, sa chronologie (I^{er} ? - XVI^e siècle) et son rapport avec la ville, qui a longtemps profité d'une source d'approvisionnement en matériau de construction proche et facilement accessible. Les résultats des sondages laissent en effet penser que la craie était extraite ici au moins depuis l'Antiquité, et que les zones d'extraction ont évolué en fonction des étapes de développement ou de récession de la ville.

2- Une occupation gallo-romaine, traduite par un habitat des I^{er} - II^e siècles (fossés, fosses, trous de poteau avec ponctuellement des stratifications conservées sur 0,60 m d'épaisseur) et une grande nécropole (III^e - IV^e siècle), autour de la route antique dite voie d'Agrippa.

3- Une portion de l'ancien quartier médiéval urbain de Saint-Sulpice (avec son habitat et les structures associées, ses rues, son église etc.) installée sur des carrières comblées, puis rasée en grande partie lors de la construction de la citadelle. Les vestiges, étagés sur plus de 4 m de stratigraphie, y sont en parfait état de conservation, et témoignent de l'histoire de cette partie de la ville depuis ses origines jusqu'à 1598.

Il s'agit certainement du seul secteur où de tels témoins sont conservés et accessibles à une recherche fine exhaustive. Nous sommes ici sur une des très rares parcelles amiénoises qui peuvent encore nous livrer des informations sur la ville médiévale, et nous éclairer sur le processus de formation et d'urbanisation de la paroisse Saint-Sulpice, aujourd'hui largement hypothétique. La question plus particulière de l'organisation aux abords des murailles et d'une entrée de ville majeure pourrait aussi être abordée. Aucun quartier comparable n'a jamais été étudié à cette échelle à Amiens.

4- Les systèmes de fortification de la ville, du XII^e siècle jusqu'à la construction de la citadelle au XVI^e siècle, avec le réseau de voirie desservant la ville.

La question de l'enceinte urbaine reste entière, car trop profondément enfouie sous les remblais de construction de la citadelle (courtine sud et bastions sud-ouest et sud-est) pour avoir été atteinte en sondage.

En revanche, les vestiges du boulevard de Montrescu, édifié à l'avant de la porte médiévale, sont apparus à fleur de terre et présentent un caractère monumental et exceptionnel. Une partie du dernier ravelin est conservée non seulement au niveau de ses fondations, mais aussi parfois sur plusieurs mètres d'élévation (notamment au niveau de la porte classée), et les niveaux de sols associés sont encore en place en quelques endroits.

La galerie de contre-mine aménagée dans le massif de maçonnerie du ravelin mérite une attention particulière pour sa grande qualité architecturale, son excellent état de conservation (intégralement préservée sur les deux flancs et la gorge du ravelin, et partiellement sur ses faces, soit plus de 170 m de long au total), et son caractère exceptionnel. Cette contre-mine présente, selon les tronçons, des différences notables. Les reprises, recouvrements et superpositions de maçonneries observés en plusieurs points mettent l'accent sur une réalité plus complexe que ne le laissent supposer les sources écrites, et qu'un programme de recherche permettrait d'éclaircir. L'étude des ravelins de la porte Montrescu relèverait d'un intérêt d'ordre national, puisque les ouvrages comparables ont disparu ailleurs en France, et serait une "première" à Amiens où aucune portion de fortification n'a encore pu être observée.

GEMEHL Dominique (AFAN)

GALLO-ROMAIN

MODERNE

AMIENS

7-9, Rue Caudron

Un projet de construction de logements est à l'origine des trois sondages effectués dans la parcelle n°16 de 550 m². Ils ont permis d'identifier une voirie antique et son trottoir orientés nord-est/sud-ouest, ainsi que des murs et un sol bétonné appartenant à une habitation d'époque romaine. Une série de sépultures et un charnier, faisant probablement partie du cimetière

Saint-Denis, recoupe le sol en béton de la construction antique. Le sous-sol de la future construction risque d'atteindre le niveau d'apparition des sépultures.

HOSDEZ Christophe (AFAN)

AMIENS

166, Rue Riolan

Un projet de construction de logements a nécessité une courte campagne de sondages orientée vers la détection d'un éventuel site paléolithique. En effet, les terrasses pléistocènes de Saint-Acheul ne sont qu'à quelques centaines de mètres de ce secteur. L'investigation a été limitée à une surface de quelques ares car le reste de la parcelle était encore occupé par des bâtiments.

Des colluvions récentes directement placées sur la craie ont livré des artefacts remaniés du Néolithique et du Paléolithique. Le contexte géologique est donc défavorable à la préservation d'un site paléolithique.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

AMIENS

267, Rue Jules Barni

Le projet de construction d'immeubles avec parkings souterrains à l'emplacement de l'ancienne usine textile installée au 267 rue Jules Barni à Amiens a motivé la réalisation de sondages préliminaires. La parcelle concernée atteint une superficie totale d'environ 8 500 m², mais l'emprise réelle menacée par les excavations à venir se limite à 2 300 m² environ, répartie sous deux bâtiments de respectivement 640 m² et 1 680 m². Le terrain sondé se situe dans Amiens, sur un versant de la vallée de la Somme orienté nord-ouest. Quatre sondages profonds ont été ouverts afin de déceler d'éventuels niveaux paléolithiques préservés dans les

dépôts fluviatiles de la Somme (terrasse) ou dans la couverture limono-loessique. Aucun artefact n'y a été découvert. Cinq tranchées ont été implantées afin de vérifier l'existence de tombes aux abords de la voie antique reliant les cités d'Amiens et Saint Quentin. Aucune structure n'y a été décelée, et aucun artefact découvert. Tous les sondages se sont révélés négatifs, l'ensemble du terrain ayant été arasé de 1 à 2 m au XIX^e siècle lors de l'aménagement de ce secteur, connu à l'époque sous le nom de "Mont aux aigles".

GEMEHL Dominique (AFAN)

NEOLITHIQUE

AMIENS

Cité Nouvelle Rue de Cagny – "Saint-Acheul"

Le projet de construction d'un lotissement dans le quartier Saint-Acheul a motivé une campagne de sondages afin de vérifier la présence d'éventuels vestiges archéologiques. Aucune trace d'occupation historique n'a été repérée, à l'exception d'un petit fossé indatable, faute de matériel. Un petit niveau de silex a été découvert dans

une tranchée. En considérant les caractères généraux du débitage et surtout la présence d'une armature de flèche tranchante, une attribution prudente au Néolithique moyen peut être proposée.

LOCHT Jean-Luc (AFAN)

BOISMONT

Au Chemin d'Abbeville

L'extension de la carrière Boinet a été précédée d'une campagne de sondages (sondages profonds et tranchées linéaires) sur un peu plus d'un hectare. Il s'agit d'un replat limoneux qui domine le fond de vallée de la Somme d'une quinzaine de mètres. Le gravier d'une

terrasse pléistocène est recouvert par une couverture limoneuse homogène. Aucun vestige préhistorique ou historique n'a été découvert.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

La notice de la campagne de 1999 n'ayant pu être publiée dans le *Bilan Scientifique* précédent, nous avons choisi de l'insérer dans le présent afin de montrer la progression du travail sur ce site majeur.

Les résultats de la campagne 1999 ont permis de privilégier un nouvel axe de problématique : l'étude de la continuité d'une occupation de type aristocratique d'un tertre entre la période carolingienne et l'époque dite "féodale". Dominant la vallée de la Noye à sa confluence avec l'Avre, l'éperon de Boves, barré par un puissant fossé contrôlé par un tertre artificiel accosté d'un talus, est l'un des meilleurs sites de défense de la région amiénoise (photo 1).

L'imposant espace castral construit au XIV^e siècle (phase 5) par les ducs de Lorraine a eu une histoire mouvementée durant la guerre de Cent Ans et, surtout, les troubles guerriers du XVI^e siècle. La tour de l'angle nord-ouest de la plate-forme a glissé le long de la paroi abrupte de la motte et a dû combler en partie le fossé circulaire. Un souterrain de fuite a été creusé en sous-œuvre dans les remblais stabilisés de la partie nord de la plate-forme.

De nouveaux renseignements ont été apportés sur le château-fort antérieur, construit dans le courant du XII^e siècle et dominé par un grand bâtiment central (phase 4). Ce dernier, qui a résisté au siège de Philippe-Auguste, est le lieu d'une vie intense et seigneuriale comme l'indique le type de mobilier retrouvé : armes, équipement équestre, éléments de jeux...

Le premier château de pierre (phase 3), fonctionnant à partir de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle, a pu être mieux défini. Nous avons actuellement deux bâtiments parallèles, de direction nord-sud et certainement reliés par une courtine. L'épaisseur des murs et le type de construction, qui n'hésite pas à utiliser des fosses antérieures pour renforcer l'assise inférieure, permettent d'envisager au moins un rez-de-chaussée entièrement en pierre avec peut-être un premier étage en matériaux plus légers. Au sud-est de cet ensemble plutôt résidentiel, un bâtiment semi-excavé est délimité par des alignements de trous de pieu en quinconce. Les fosses qui recoupaient le sol de terre battue de cet édifice permettent de penser à l'installation d'un métier à tisser. Cet ensemble castral des environs de l'An Mil était protégé par un talus surmonté d'une palissade.

L'événement le plus important de la campagne reste la découverte des preuves d'une occupation de type aristocratique dès l'époque carolingienne (X^e siècle), qui se marque par deux phases (2A et 2B) nettement distinctes et successives de bâtiments à poteaux de bois. La faible recharge de remblais de nivellement entre les phases 2A et 2B indique une continuité dans l'occupation du site. De même, la réutilisation des fosses de récupération des poteaux de la phase 2B pour le renforcement des assises inférieures des murs des bâtiments de la



Boves. «Quartier Notre Dame». Vue aérienne du site (cliché R. Agache), (photo 1).

phase 3 accentue cette impression générale de continuité. Le bâtiment principal dispose d'une cave intérieure et de latrines. Au sud-ouest, un habitat léger sur sablières associé à une structure rectangulaire excavée, transformée en bas-fourneau après comblement partiel, dispose d'un foyer semi-circulaire construit en pierres taillées. Sous les sols de terre battue de cet édifice, une autre zone d'occupation est marquée par une série de trous de pieu disposés en forme de fer de lance. Au sud-est, un solin de pierre associé à des poteaux de fort diamètre détermine la partie orientale d'un édifice probablement important dont des vestiges de sols intérieur et extérieur subsistent.

D'une manière générale, les structures d'habitat antérieures au premier château de pierre sont de très grandes dimensions, tant en superficie qu'en profondeur (photo 2). On constate également un grand soin dans l'aménagement de la plate-forme à ces époques.

En particulier, les niveaux situés au centre et au nord de la zone de fouille et qui sont en liaison avec les bâtiments de bois sont fort bien compactés ; les remblais ont un aspect très régulier. Les lambeaux de sols appartenant, pour l'essentiel, à la phase la plus ancienne des bâtiments de bois témoignent, par leur microstratigraphie et le mobilier contenu, d'une extrême densité de l'occupation. Le nombre élevé des monnaies retrouvées, le nombre des phases à succession régulières et la taille des structures mises au jour permettent de songer à une résidence aristocratique très importante pour la période carolingienne ou post-carolingienne.

Si les géologues de l'équipe ont apporté la preuve du caractère entièrement anthropique de la butte et de son aménagement volontaire, on ne connaît pour l'instant ni

la date ni les modalités de son terrassement (mise en place progressive sur la longue durée, réutilisation d'un terre antérieur, emmottement d'un bâtiment...).

Le point historique le plus important de notre recherche actuelle est donc sans nul doute la continuité entre la résidence carolingienne, dont les dates restent encore à affiner par l'étude du mobilier, et la résidence "féodale" ; les deux ensembles étant établis sur une "motte" dont le niveau n'a pratiquement pas été modifié. La plupart des constructions successives tiennent compte de l'existence ou, du moins, de l'orientation de celles qui les ont précédées.

RACINET Philippe (UNIV)



Boves. «Quartier Notre Dame». Vue générale du chantier pour les phases 2 et 3 (cliché Ph. Racinet), (photo 2).

MOYEN ÂGE

BOVES

Quartier Notre-Dame

Sept phases principales ont été reconnues, pour l'instant. La plupart ont été calées chronologiquement par une série de datations ¹⁴C.

1. La possibilité d'un bâtiment emmotté n'est pas à exclure. Cependant, la recherche n'ayant donné aucun résultat, il reste hypothétique. Les poteaux noyés dans les remblais de la motte peuvent aussi être liés à la construction de celle-ci. En effet, des données fondamentales sur la mise en place de la butte artificielle ont été apportées. Le rebord de la motte est préalablement aménagé avec des blocs et du cailloutis de craie déposés en alternance. L'intérieur de la motte est ensuite comblé, depuis cette couronne extérieure, avec des remblais de nature assez hétérogènes. Ces grands dépôts sont séparés par des radiers de craie damés. Les phases suivantes correspondent à l'occupation castrale proprement dite, sur la plate-forme.

2. Un premier bâtiment sur poteaux, avec deux séquences nettement distinctes (2A et 2B), est la découverte la plus importante. Si les dimensions générales restent assez modestes, le diamètre des poteaux en fait une construction robuste, voire élevée. La datation ¹⁴C d'une avant-fosse d'un des poteaux de la phase 2B donne la fourchette 890-1019. Ce bâtiment principal comporte, pour les deux séquences, une cave dans sa partie médiane et des latrines dans sa partie occidentale, associées à une cuve de décantation située en rebord de motte. Au sud, plusieurs autres bâtiments, étudiés pour chacune des séquences, attestent d'une activité dense. La datation ¹⁴C du sol de l'un de ces bâtiments donne la fourchette 888-997.

Aucune trace de protection associée à la phase 2A n'a été repérée à ce jour. Mais pour la phase 2B, le système de fortification a pu être déterminé grâce à un état de

conservation exceptionnel. Il se présente sous la forme de deux palissades parallèles encadrant un blocage de craie tassée, et d'un talus à hérissos en avant. On peut remarquer le caractère rectiligne de cette fortification de rebord de motte, qui est en général curviligne. L'ensemble doit correspondre à une très grande résidence carolingienne.

3. La troisième phase, qui débute autour de l'An Mil, voit l'édification d'un premier château de pierre. Outre l'indice numismatique évoqué dans un précédent bilan (BSR 1998), la datation ^{14}C des comblements de deux structures excavées de la phase précédente (cave et latrines) donne les fourchettes respectives suivantes : 983-1032 et 979-1147. Deux bâtiments au moins remplacent les structures antérieures, après un nivellement partiel mais en tenant compte de certaines structures en creux, comme la cave du bâtiment sur poteaux transformée en atelier semi-excavé. Une série de cinq silos au nord-ouest de la plate-forme fonctionne à l'extérieur des deux bâtiments de pierre. Les installations artisanales sont situées au sud et l'ensemble est protégé par le système de fortification mis en place en phase 2B.

4. Un second ensemble en pierre rompt avec l'organisation initiale : l'espace central de la zone fouillée est transformé en cour. Deux grands bâtiments la bordent. Pour celui du sud, ses dimensions et la puissance de ses fondations font penser à un donjon ou à une *aula*. Une série concordante de datation ^{14}C permet de situer la construction de cet édifice vers 1140-1160 et son

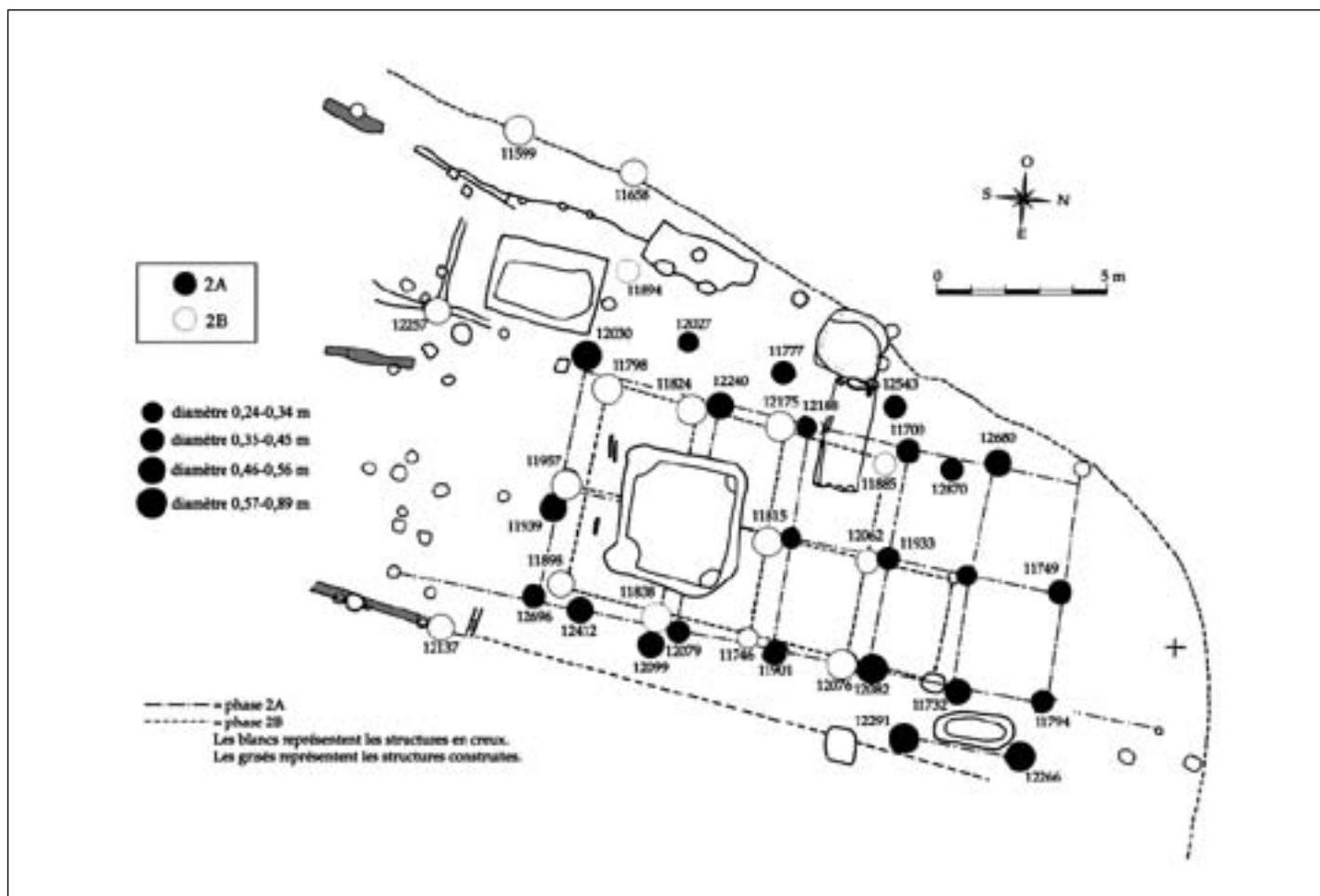
utilisation jusque dans la première moitié du XIV^e siècle. Dans l'angle nord-ouest, des grandes latrines rectangulaires présentent un bel appareillage de pierres calcaires. Elles correspondent à une tour placée en rebord de motte et certainement associée à une courtine périphérique. Le mobilier découvert (armes, équipement, équestre, éléments de jeu) ne laisse pas de doute quant à la fonction du site. C'est à cette époque qu'il faut placer l'épisode du siège de Philippe Auguste.

5. La cinquième phase, entre 1300 et 1600, correspond à l'érection d'un mur d'enceinte renforcé par quatre tours d'angle. Celle du sud-est, certainement une tour maîtresse, est la seule conservée en élévation. La partie orientale d'un petit bâtiment semi-excavé placé au centre de cet espace castral a été fouillée. Elle comportait un beau chapiteau d'angle en place et contenait de nombreux éléments de mobilier lapidaire appartenant au dernier château.

6. A partir de la fin du XVI^e siècle, le château est abandonné et transformé en carrière de pierres.

7. A l'époque contemporaine, le site conserve son rôle stratégique comme le montre l'existence d'un réseau de tranchées de la guerre 1914-1918 établi sur la plate-forme ainsi qu'une base de D.C.A. allemande de la Seconde Guerre Mondiale au fond du grand fossé méridional.

Tâchons maintenant d'évoquer les points qui nous semblent actuellement essentiels ou du moins qui nous tiennent à cœur, dans cette recherche multiforme.



Boves. «Quartier Notre Dame». Bâtiment sur poteaux d'époque carolingienne, plan de la phase 2A/2B (Ph. Racinet).

L'archéologie comme l'histoire signalent un site d'une importance exceptionnelle. On connaissait les principaux événements qui ont marqué l'histoire de la famille de Boves depuis 1050 et on soupçonnait une alliance avec la famille comtale avant le milieu du XI^e siècle. Le terrain nous montre un site résidentiel de haut niveau social établi sur une butte entièrement artificielle en plein X^e siècle. On y travaille le métal précieux. Y émet-on des monnaies ? La terre de Boves est-elle fiscale à l'origine ? Aurions-nous un palais carolingien ?

Les origines du site peuvent faire l'objet de discussions. Y a-t-il un tertre primitif, peu élevé et associé à un grand fossé, sur lequel est établie une résidence ou un fortin à l'époque carolingienne ? Cependant, les sondages manuels n'ont peut-être pas été menés assez profondément.

Y a-t-il émottement progressif ou construction d'un seul coup de la motte, à partir du tertre précédent ou bien à partir du creusement du grand fossé ? D'un côté, la verticalité des structures excavées de la phase 2 sous-entend une bonne stabilisation des remblais, ce qui prend du temps, et les tessons mérovingiens accompagnés de quelques ossements retrouvés dans un des remblais constitutifs peuvent faire penser à une occupation intermédiaire, certes légère et temporaire. Mais, d'un autre côté, l'architecture de la motte (alternance des radiers et des remblais, périphérie construite) plaide en faveur d'une campagne unique, plus ou moins longue, et les divers effondrements peuvent indiquer des tassements postérieurs.

La première occupation sur la plate-forme ainsi constituée est indubitablement du X^e siècle. Un mobilier, de plus en plus abondant, est pourtant du IX^e siècle. On doit, de toute façon, rechercher les causes de cette installation. Avec un fossé, un haut talus et une butte, la première raison ne peut être que défensive ou militaire si l'on veut. La fortification du rebord de motte est prouvée pour la phase 2B (seconde moitié du X^e siècle), possible pour la phase 2A (première moitié du X^e siècle).

Le cas de Boves diffère de ce que l'on connaît ailleurs non pas tant par le caractère précoce mais par la position sur une butte artificielle nettement avant l'An Mil. Les exemples viennent souvent de pays plus nordiques où l'autorité comtale est forte. Peut-on appliquer, sans retouche, les mêmes modèles en Picardie, terre de luttes intenses pour le pouvoir ?

Finalement, que recherche-t-on, en étudiant le site de Boves ? Bien entendu, on souhaite participer aux travaux sur la société et ses transformations entre l'époque carolingienne et les temps féodaux. Voir aussi en quoi la forteresse a pu servir ou bien illustrer le destin de cette puissante et ambitieuse famille aristocratique. Enfin, mieux connaître la vie quotidienne d'un milieu seigneurial et son évolution sur le temps long (au moins du X^e au XIV^e siècle).

RACINET Philippe (UNIV)

PALEOLITHIQUE

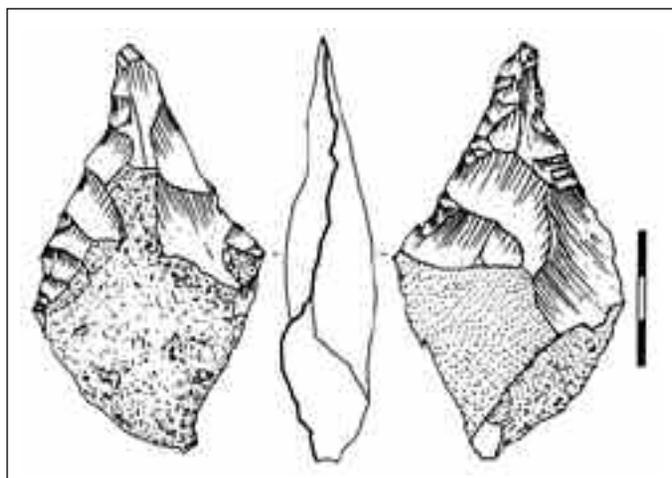
CAGNY L'Épinette

Les travaux ont surtout concerné la partie inférieure de la séquence fluviatile fine (niveaux I1A, I1B et I1/I2). Le niveau I1B/I2 contient de grands fragments osseux et du matériel lithique très faiblement patiné à non patiné. La présence de nombreuses failles avec rejets rend souvent difficile la lecture stratigraphique détaillée ce qui explique le nombre relativement élevé de remontages entre des pièces de niveaux différents. Dans certains secteurs, la densité des silex taillés atteint la centaine de pièces.

La composition techno-typologique des séries lithiques de la partie inférieure de la séquence fluviatile fine est sensiblement la même avec un faible nombre de blocs testés et de nucléus, de nombreux produits de débitage et d'abondants outils (blocs-outils, bifaces, encoches, denticulés).

Il est maintenant possible de mieux percevoir l'évolution diachronique des industries lithiques de Cagny-l'Épinette qui se marque, de la base vers le sommet, par :

- une diminution de l'utilisation des rognons de silex au cortex usé, issus des matériaux fluviatiles ;
- une diminution du nombre des outils lourds. Dans les



Cagny. «L'Épinette». Petit biface sur éclat de gel (série I2), (dessin A. Lamotte).

séries de la base (I1B et I1bBI2), l'outillage léger domine de peu l'outillage lourd (58 à 60 % de l'outillage), plus nettement au milieu de la séquence (65 à 70 %) et de façon très forte au sommet (91 %) ;

- une moins grande diversité des racloirs, moins abondants au milieu de la séquence, mais qui retrouvent en H la variété observable en I1B et I1B/I2 ;
- une permanence dans le choix des supports. Les encoches et les denticulés ont des supports à grande variabilité morphométrique avec, pour les denticulés, un choix en faveur des éclats, et une plus grande diversité (plaquettes, éclats de gel, fragments d'éclats, éclats cassés ou entiers, couteaux à dos naturel, rognons et même bifaces) pour les encoches. Les grattoirs sont surtout présents sur les plus grands éclats corticaux.

Les outils composites et les perçoirs ont des supports petits ($L < 50 \text{ mm}$) à cortex plus ou moins étendu. Ceux des racloirs sont variés (éclats et éclats de gel), parfois aussi larges que longs ou plus larges que longs ;

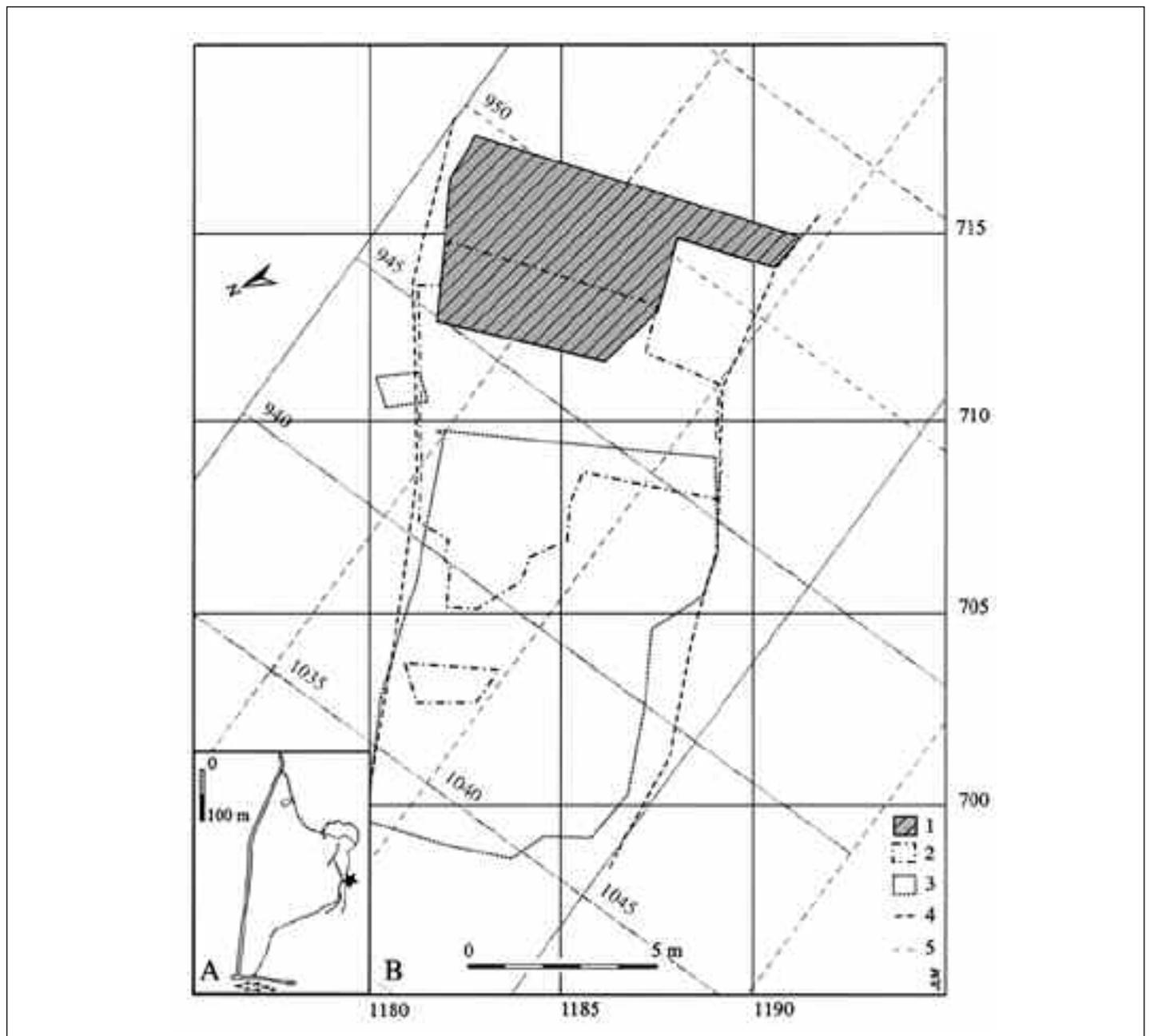
- la rareté des pièces Levallois (nucléus, éclats typiques et atypiques), en nombre insignifiant à la base de la séquence, inexistantes dans les niveaux intermédiaires, peu nombreuses mais bien présentes au sommet de la séquence (série H).

Alain TUFFREAU (UNIV)

PALEOLITHIQUE

CAGNY

La Garenne



Cagny. «La Garenne». A- Localisation de la fouille dans le bois de la Garenne. B- Limites de fouilles. 1- Zone fouillée en 2000 ; 2- Zone fouillée de 1997 à 1999 ; 3- Zone fouillée de 1994 à 1996 ; 4- Base de talus ; 5- Ancien carroyage jusqu'en 1995 (plan A. Tuffreau).

Le fait majeur durant la campagne 2000 a été la découverte de deux nouveaux niveaux archéologiques (G1 et G2) situés dans une coulée crayeuse recouvrant les dépôts fluviatiles fins (unité H). Les silex taillés de ces niveaux sont donc d'un âge nettement postérieur à la nappe alluviale de la Garenne (stades isotopiques 12 et 11). Il est encore difficile d'établir si cette coulée crayeuse correspond à la "presle" observable dans la grande coupe classique (Garenne I) ou si elle est à rattacher au bilan sédimentaire beaucoup plus tardif des loëss "anciens" (stade isotopique 6) observables dans la grande coupe. Le matériel lithique des niveaux G1 et G2 comprend surtout des produits de débitage.

Les autres niveaux fouillés ont été les niveaux I0 et I1 (partie sommitale des graviers correspondant à un système de barres graveleuses, observables au sommet des formations grossières de la nappe alluviale). Toutes les phases de la chaîne opératoire depuis l'acquisition de la matière première, le décorticage des rognons de silex,

le débitage, la production d'outils lourds (bifaces) et légers sont présentes. Des restes dentaires de bovidés ont également été trouvés.

Des datations préliminaires (J.-J. Bahain, Muséum national d'histoire naturelle) ont été obtenues sur des dents mises au jour dans les niveaux I (graviers de la partie sommitale des dépôts grossiers de la nappe de la Garenne) par les méthodes combinées RPE/U-Th. Les résultats concernant le niveau I2 sont en cohérence avec l'âge présumé des dépôts grossiers de la nappe de la Garenne (stade isotopique 12). L'âge en I3 est par contre beaucoup trop récent. Des mesures complémentaires devraient permettre de préciser ces résultats. Des mesures de datation par luminescence sont également en cours (S. Balescu, Laboratoire de Préhistoire et Quaternaire, Lille).

TUFFREAU Alain (UNIV)

MOYEN ÂGE

CONDE-FOLIE

ZAC les Terres Bénites

La commune de Condé-Folie se situe sur une basse terrasse de la vallée de la Somme, à une vingtaine de kilomètres à l'E-S-E d'Abbeville. La décision d'y aménager une ZAC de 11 ha environ, dans un secteur sensible, a motivé la réalisation de sondages préliminaires qui ont révélé la présence d'un site du Moyen Âge sur le tiers ouest des terrains concernés.

Une tranchée d'installation des réseaux (eau, électricité, téléphone) alimentant une usine construite sur une parcelle vierge de vestiges, doit traverser le secteur où ont été repérées des structures archéologiques, en limite sud du périmètre, le long de la route départementale 3. L'emprise (500 m²) de cette tranchée, profonde de 2 à 4 m, a donc fait l'objet d'une fouille préventive. Trois sondages ont été menés jusqu'à une profondeur de 2 m à 4 m, visant à observer les formations superficielles, la cote d'apparition du substrat, et vérifier la possibilité de gisements préhistoriques.

L'occupation clairement mise en évidence grâce aux sondages réalisés par Tahar Ben Redjeb (SRA) sur l'ensemble de la ZAC est matérialisée par des fosses, fossés, radiers de craie ou silex, trous de poteau et zones d'épandage de matériaux divers. Les structures trouvées sur le tracé des futurs réseaux se rattachent bien entendu à ce gisement. Apparues à une profondeur variable (30 cm à 1 m), sous les labours ou les colluvions, elles sont bien conservées et se concentrent vers l'ouest. Elles se rattachent à l'habitat médiéval

(VII^e ?-XIV^e siècle) qui s'étend sur le tiers ouest de la ZAC, mais également au-delà vers le nord, le sud et l'ouest. Aucun niveau d'occupation lié à ces aménagements n'était conservé.

Sur les neuf structures détectées et fouillées, trois se rattachent à des systèmes fossoyés, une correspond à un puits, une autre a pu servir de foyer, et les autres restent indéterminées.

A part un vase isolé (céramique non tournée à gros dégraissant, dont la lèvre présente des impressions digitées, attribuable à la période Bronze final-Hallstatt), toutes appartiennent à la période médiévale. Les structures fouillées ne permettent certainement pas de comprendre le site, et sont difficiles à interpréter. Elles révéleront leur véritable intérêt au moment de l'étude du reste du gisement.

Dans les sondages profonds, les trois logs effectués révèlent des variations sensibles de la couverture loëssique, qu'il serait intéressant de recouper avec les diverses observations faites en d'autres points de la vallée, notamment à Longpré-les-Corps-Saints. Les niveaux de terrasse n'ont pas été atteints ici, mais on retiendra la présence d'un horizon humifère caractéristique, dans lequel il est fréquent de retrouver des vestiges paléolithiques.

GEMEHL Dominique (AFAN)

CONTY

Rue Henry Dunant

Une courte campagne de sondages en fond de vallée a permis de préciser l'extension méridionale d'un habitat néolithique en révélant des trous de poteau et des fosses au remplissage pétri d'industrie lithique et de faune. Les structures sont creusées dans un tuf fluviatile qui marque l'emplacement du paléochenal de la Selle pendant la première moitié de l'Holocène.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

CORBIE

Résidence de l'Abbaye

L'opération d'évaluation est réalisée en préalable à la construction par la SARL St-Germain d'un lotissement situé à proximité de l'abbaye médiévale. La parcelle couvrant 41 943 m² est actuellement occupée pour partie par une jachère, pour autre partie par une pièce de blé. La profondeur des sondages a été limitée à l'impact des fondations des futurs pavillons à l'exception du sondage 1, profond de 1,50 m. Le terrain encaissant est constitué de craie recouverte d'une couche de terre arable épaisse de 27 à 89 cm. On note que la recharge

en terre est beaucoup plus importante à proximité du chemin qui borde la parcelle à l'est.

Les seules traces d'occupation humaine sont quatre empreintes de fossé, sans mobilier, ainsi qu'un squelette de bovidé, indatable. Il s'agit vraisemblablement de vestiges contemporains.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

LE CROTOY

Promenade Jules Noiret - Rue Jean Vadicocq - Villa des Grèbes

La SCI Baie de Somme a engagé un projet immobilier au Crotoy, sur une parcelle d'environ 5 000 m² actuellement occupée par la villa des Grèbes, située entre la promenade Jules Noiret et la rue Jean Vadicocq. L'un des bâtiments envisagés comprend un sous-sol d'environ 900 m² de surface, et profond de 3 m par rapport au sol actuel. L'aménageur, prévenu de découvertes anciennes de sépultures dans le périmètre de son projet, a demandé la réalisation de sondages archéologiques préliminaires, pour anticiper sur la possibilité de découvertes alors que les travaux seraient déjà commencés. Cinq sondages, effectués par Tahar Ben Redjeb (SRA), ont confirmé l'existence d'inhumations sur la parcelle. Compte tenu de ces résultats, la nécessité de diagnostiquer plus finement l'ampleur du gisement (type de structures présentes, leur densité et extension, leur stratigraphie et leur état de conservation) a conduit à réaliser une série de sondages complémentaires.

Deux secteurs ont été définis, d'une superficie totale d'environ 600 m², sur lesquels trois tranchées ont été ouvertes. La superficie totale décapée atteint 200 m² environ, soit le tiers du terrain accessible, et un peu plus de 20% de la surface du sous-sol envisagé. Deux sondages ponctuels visaient à vérifier la stratigraphie et l'étagement des tombes, difficile à observer ailleurs dans la mesure où le décapage s'est arrêté dès que des structures étaient rencontrées.

Les trois tranchées réalisées ont livré environ 70 sépultures, toutes orientées globalement E-O. Elles contenaient des individus (périnataux à adultes) reposant en *décubitus* dorsal, et généralement mis en terre en cercueil, comme l'attestent les traces ligneuses et les clous encore en place. Les ossements se présentent dans un excellent état de conservation. Les individus dégagés pour test ont été laissés en place et remblayés après positionnement et photographie.

Les tombes apparaissent entre 0,70 et 1 m sous la surface actuelle, et s'étagent souvent sur trois ou quatre niveaux, jusqu'à 2 m de profondeur. La stratification est malheureusement peu perceptible. Les nombreux recouvrements et superpositions témoignent pourtant d'une occupation dense et longue de cet espace funéraire, confirmée par les très nombreux ossements retrouvés épars ou groupés (mais non connectés) dans les remblais régulièrement retournés pour l'enfouissement des défunts. Les sépultures ne se détectent souvent qu'avec l'apparition du squelette ou des clous de cercueil. Mais les fosses sont parfois lisibles : de taille variable, elles correspondent à des inhumations simples ou multiples, qui se recoupent fréquemment. Les indices chronologiques sont peu nombreux. Il s'agit essentiellement de céramique, présente sous forme de quelques fragments dispersés dans les remblais régulièrement brassés pour les mises en terre. Ces tessons semblent se rapporter à des typologies du bas Moyen Âge.

A deux reprises, des dépôts consistant en petits vases perforés avant cuisson à l'épaule (à vocation spécifique funéraire), étaient déposés dans l'espace sépulcral au niveau de la tête, à l'extérieur et légèrement plus haut

que le cercueil. Ces vases étaient présents dans des fosses à inhumations scellées par un remblai de démolition contenant du matériel du XIV^e siècle.

En se basant sur le nombre total des sépultures mises au jour dans les sondages, on peut estimer que les 900 m² du sous-sol prévu risquent de livrer un minimum de 250 inhumations, ce chiffre pouvant être facilement doublé en fonction de l'étagement réel et de la densité par niveau.

Si l'on en croit les témoignages des riverains quant aux découvertes faites sur les parcelles environnantes (tombes et dalles funéraires), la parcelle sondée se trouve au centre d'une zone d'inhumation médiévale très étendue. Cet espace funéraire est à mettre en relation avec un ensemble religieux et hospitalier aujourd'hui disparu et mal localisé : l'ancienne église Saint-Pierre (dont les dernières ruines ont été démolies au début du XIX^e siècle) était en effet toute proche, ainsi qu'une chapelle et un hospice fondé au XIV^e siècle par Jehan Vadicoq.

GEMEHL Dominique (AFAN)

DEMUIN

RD 934 - RD 23

L'aménagement de l'intersection R.D. 934 - R.D. 23, par la DDE, est à l'origine de l'intervention. Peu de vestiges archéologiques ont été mis au jour. Ils témoignent d'une très faible occupation de cette zone. Cette dernière est située à la périphérie sud-est de la *villa* repérée par R. Agache "Le Dessus de la Chaussée". L'absence de

parcellaire repéré dans les tranchées atteste, peut-être, que ce dernier se développe à l'est de la *pars agraria*, comme cela a été observé dans d'autres *villae*.

BLONDIAU Lydie (AFAN)

L'ÉTOILE

Église Saint-Jacques-le-Majeur

Cette opération, d'une durée de 7 semaines entre le 24 juillet et le 11 septembre 2000, était destinée à l'étude archéologique de l'église Saint-Jacques-le-Majeur de l'Étoile en préparation des travaux de réhabilitation de l'édifice, après qu'un incendie l'ait entièrement détruit en 1991. La fouille était limitée à une profondeur d'environ 1 m sous le sol actuel, correspondant à la cote altimétrique inférieure des travaux prévus. Cette étude fait suite à une campagne d'évaluation d'une semaine réalisée en 1999. Le site, comprenant l'église paroissiale et le cimetière, est installé à flanc de falaise calcaire, sur une étroite terrasse dominant la vallée de la Somme. Il s'agit actuellement d'un monument de l'époque moderne, l'emplacement de l'église médiévale restant inconnu.

La proximité du château médiéval au sommet de la falaise pose le problème d'un éventuel sanctuaire antérieur dans le même secteur.

L'histoire du site n'est documentée qu'à partir du XVI^e siècle, lorsque la famille seigneuriale des Leblond s'installe à l'Étoile. L'épithaphe funéraire du curé Noël Groulle indique la construction du chœur entre 1720 et 1724 ; on a par ailleurs mention de l'allongement du bâtiment de 22 pieds en 1750, puis d'importants travaux de réparation et de construction au cours du XIX^e siècle. La fouille permet de retrouver les restes d'une construction antérieure à l'église actuelle : il s'agit d'un parement appareillé consolidant les parois de la roche calcaire légèrement surcreusée, et qui constitue l'angle d'un

bâtiment en pierre. Le sol, initialement constitué seulement de la surface rocheuse soigneusement aplanie, a été progressivement recouvert de séquences fines de terre à godasses ; il a été ponctuellement consolidé par l'installation de deux fragments de couvercle de sarcophage. On ignore la fonction de ce bâtiment : l'hypothèse d'un sanctuaire médiéval n'est pas à exclure.

On rapporte à la même phase d'occupation, on note la présence des restes d'un caveau à logette céphalique construite en pierres d'appareil de récupération.

De nombreuses tombes ont été fouillées : hommes, femmes et enfants sont inhumés en cercueil de bois cloués. Il est malheureusement impossible de dater la plupart de ces tombes. On sait que six d'entre elles au moins sont antérieures à l'église puisqu'elles sont recoupées par les fondations de l'abside. Mais la grande homogénéité de la tradition funéraire et la rareté des indices de datation interdisent d'établir une chronologie des inhumations. Hors de l'abside où les inhumations sont particulièrement denses, le taux de recoupement des tombes reste insuffisant. Il n'est donc pas possible de reconstituer un plan évolutif de la nécropole. Par ailleurs, il est impossible d'estimer la représentativité de l'ensemble fouillé ; d'une part parce que seule la moitié environ des inhumations contenues dans l'église a été observée (la fouille s'étant limitée à une profondeur d'un

mètre), d'autre part parce que l'extension géographique de la nécropole antérieure à l'église reste inconnue et que les individus inhumés ensuite dans l'édifice ne constituent vraisemblablement qu'une faible part de la population paroissiale. Or, le "vieux cimetière" qui subsiste aujourd'hui autour de l'église ne conserve aucun monument funéraire antérieur au XIX^e siècle mais recèle probablement l'essentiel des tombes contemporaines de l'église actuelle. En position primaire (c'est-à-dire hors des ossuaires), il s'agit d'inhumations individuelles, les sujets reposant en *décubitus*, tête à l'ouest, avant-bras plus ou moins fléchis, membres inférieurs en extension. Les deux tombes masculines inversées (tête à l'est) pourraient appartenir à des prêtres. Sauf un cas, les individus sont déposés en cercueil de bois cloué, de forme trapézoïdale plus ou moins marquée, le plus souvent ajusté au niveau des épaules et du bassin. Le cas le mieux préservé permet d'observer la forme du couvercle en bâtière. Les indices d'enveloppe souple sont ténus : il s'agit soit d'effets de contrainte indépendants de la présence du cercueil, soit de la présence d'épingles, le nombre variant de 1 à 9, sans que l'on puisse déterminer si elles servent à fermer un linceul ou un vêtement. Deux individus semblent avoir bénéficié d'un coussin céphalique. La qualité relativement mauvaise de la menuiserie funéraire semble permettre au cercueil de se combler rapidement du sédiment sableux encaissant, l'effondrement brutal du couvercle ayant parfois lieu avant la fin de la décomposition du sujet.

Le corpus doit être considéré comme une sorte de butte témoin d'un phénomène plus large chronologiquement et spatialement. L'étude anthropologique a tenu compte à la fois des individus étudiés en place (82) et des ossements erratiques collectés selon une grille de ramassage de 4 m de côtés ; l'ensemble représente un nombre minimum d'individus variant (selon le mode de comptage) autour de 200.

La zone d'occupation la plus dense est l'abside, où on note la présence d'un ossuaire contre la façade temporaire, et une densité particulièrement forte de sujets immatures regroupés au sud. Un autre regroupement d'immatures, quoique moins important, est observé au fond de la nef, à proximité des fonts baptismaux. Toutes les classes d'âge sont représentées, avec une majorité d'enfants morts avant 1 an. Seuls 5 périnataux ont été identifiés, ce qui semble confirmer la pratique du baptême précoce. Alors que la mortalité devrait décroître à partir de 4 ans, la classe d'âge de 5-9 ans reste très représentée. Quelques pathologies d'origine infantile ont pu être décelées sur certains squelettes adultes : 15 cas de cribra-orbitalia (carence en fer entraînant un criblage du plafond orbitaire), 5 cas de spina bifida occulta (hiatus au niveau des arcs vertébraux du sacrum), et un cas de double luxation congénitale de la hanche.

Parmi les adultes, les individus sont relativement jeunes, ce qui tend à indiquer une population peu favorisée. La conservation dentaire est plutôt moyenne, les dents étant modérément usées et rarement cariées. Cinq cas d'usure ponctuelle, concernant toujours des hommes, semblent être liés à l'usage de la pipe.



L'Etoile. «Eglise Saint-Jacques-le-Majeur». Sépulture 1027 (cliché J.-L. Bernard).

L'observation trop rapide du plan de fouille pourrait laisser croire que la nécropole se décompose en trois ensembles distincts (l'intérieur de l'abside, l'avant-chœur et la nef) marquant les étapes de l'évolution dans le temps de la zone d'inhumation. La disposition et la densité des tombes y sont en effet distinctes. Mais l'approche tant archéologique qu'anthropologique laisse plutôt supposer l'utilisation simultanée de toute la surface du site fouillé, l'activité d'inhumation étant beaucoup plus forte dans le chœur. Sauf dans l'abside, il n'est malheureusement pas possible de mettre clairement en relation la disposition des tombes et l'évolution du monument.

La chronologie du monument

La lecture des sources et l'observation de l'architecture montrent que l'édifice a été construit en trois phases. La partie la plus ancienne est l'abside, construite sous le ministère du curé Noël Groulle entre 1720 et 1724, ainsi qu'en témoigne sa plaque funéraire conservée dans l'église. La fondation appareillée posée sur la roche en place épouse les irrégularités. En élévation, le mur soigneusement appareillé ne présente aucun décor extérieur, mais est orné à l'intérieur d'un jeu de 7 arcatures aveugles dont les arcs plein cintre faiblement saillants reposent sur des pilastres. Les deux arcs de la travée droite sont percés chacun d'une fenêtre plein-cintre. L'arc axial contient une grande niche. Il paraît évident que cette paroi ne peut dater du XII^e siècle, comme cela est parfois écrit. La construction de l'église paraît avoir été interrompue après l'édification du chœur. Celui-ci a été temporairement fermé par un mur de façade dont des éléments de socle ont été retrouvés.

La nef a été construite en deux temps. Une première section, longue de 6,60 m au sud et 10,30 m au nord, a été construite, selon un texte conservé, en 1750. Les parois appareillées sont sans décor, les fenêtres en

plein cintre un peu plus petites que celles du chœur. Une seconde façade temporaire pourrait avoir été installée. Ce n'est probablement que vers le début du XIX^e siècle que la nef a été terminée, portant sa longueur dans l'œuvre à 18,90 m. Le sol initial en terre battue multi-stratifié est perturbé par l'installation des dernières inhumations de l'édifice. Dans l'avant chœur, le sol, plus haut que la nef de la hauteur d'une petite marche, était couvert de carreaux carrés (dont quelques éléments ont été retrouvés en place) posés en lignes perpendiculaires à la nef. Le sol du chœur, encore surélevé d'une marche, était couvert de grosses dalles de pierres calcaires. Au fond de la nef, dans l'angle nord de la façade, une petite estrade surélevée pavée de carreaux de terre cuite accueillait les fonts baptismaux.

Le sol en terre battue a été perturbé d'abord par l'installation d'un moule de cloche, dont une assise en briques a été retrouvée, puis par un four à chaux, gâché après cuisson à proximité, qui a vraisemblablement servi pour la construction du clocher-porche.

L'intérieur de l'édifice a été l'objet, vraisemblablement dans le XIX^e siècle, d'une réfection complète des sols : l'estrade des fonts baptismaux est refaite en pavage de pierre ; un nouveau carrelage est installé dans la nef, constitué de briques posées à plat pour l'espace des bancs et d'un damier de carreaux de pierre pour l'allée centrale, les côtés de l'avant-chœur et les allées menant aux portes latérales. L'avant-chœur est orné d'un tapis quadrangulaire constitué de dalles blanches octogonales encadrées de 5 bandes rouges et blanches. Le chœur, bordé de grosses dalles subsistant de l'état antérieur, est majoritairement couvert d'un pavage de briques. L'autel en bois peint, posé sur une estrade de bois, n'a pas laissé de trace.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

MOYEN ÂGE

HAM

Église Notre Dame

L'église actuelle est le seul vestige monumental subsistant d'un monastère médiéval : initialement occupé par des chanoines séculiers, ceux-ci sont progressivement remplacés à partir de 1108 par des chanoines réguliers de Saint-Martin-aux-Bois. En 1641, alors que le cardinal de Richelieu en est abbé commanditaire, le lieu est rattaché à l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris. Cet imposant édifice long de 60 m paraît dater, pour ses parties les plus anciennes, de la fin du XII^e siècle. Mais plusieurs incendies, notamment en 1411 par les Bourguignons, en 1557 par les Espagnols, et en 1760, l'ont profondément altéré. D'importants travaux de réhabilitation sont donc menés dès 1678 ; c'est vraisemblablement de cette époque que date le décor du chœur.

Les parties orientales ont le mieux conservé leur caractère médiéval. La crypte comporte trois vaisseaux de trois travées, le vaisseau central étant divisé en deux

nefs par une file de piliers axiaux. On accédait à la crypte au Moyen Âge par deux escaliers latéraux aujourd'hui condamnés. Le chœur échelonné et son abside principale à cinq pans se superposent parfaitement à la crypte. Sondage extérieur.

Un sondage a été ouvert à l'extérieur entre les contreforts du côté sud de l'abside. Il s'agissait de vérifier la qualité des fondations, et de constater l'importance de l'exhaussement du sol extérieur.

On constate la présence d'une très robuste maçonnerie de pierres calcaires noyées dans le mortier, qui constitue le socle de fondation du chevet. Cette construction est occultée par une couche de sable et de terre verdâtre mêlée de caillasses, épaisse d'environ 30 cm, au-dessus de laquelle est installé un pavage de grès accolé au mur de l'abside. Il s'agit vraisemblablement du sol aménagé lors des travaux de 1862 au cours desquels la base des

murs avait été dégagée. Ce sol pavé est recouvert par un niveau d'occupation constitué de terre noire contenant des fragments de vitrail et de barlotières ainsi qu'un tesson de porcelaine, ce qui confirme la datation au XIX^e siècle. Le remblai supérieur, lié à des travaux de démolition-reconstruction du monument, recelait une grande quantité de tesselles de vitrail du XIX^e siècle. On note la remarquable qualité de la fondation et l'absence de désordres dans le parement de la base du mur gouttereau. Sondage dans la crypte.

Un sondage est ouvert à l'intérieur de la crypte, exactement en face du sondage extérieur, à droite de l'autel. Il s'agit de tenter de repérer d'éventuelles faiblesses à la base du mur. Bien que très limité en superficie, en raison de la difficulté de démontage du sol actuel, ce sondage a permis de constater la présence, immédiatement sous les dalles modernes qui constituent le sol de la crypte, d'un socle maçonné fait de grosses dalles en calcaire liées à l'aide d'un mortier assez pauvre. Ce socle constitue le prolongement de celui qui a été observé à l'extérieur. Il semble donc que le chevet de cet édifice est posé non pas sur un simple mur de fondation comme c'est généralement le cas, mais sur une vaste plate-forme maçonnée. Ce socle semble avoir été aperçu lorsque, à une date inconnue vraisemblablement à l'époque moderne, les religieux avaient voulu inhumer dans la crypte : la découverte d'un sol rocheux particulièrement dur les en avait dissuadés.

Sondage dans le chœur.

Un sondage a été ouvert dans le chœur, à droite de l'autel, presque à l'aplomb du sondage de la crypte. Il a permis de dégager l'extrados de la voûte, à l'endroit où deux quartiers se rejoignent au-dessus d'une ogive. On peut constater la faible épaisseur du remblai de comblement qui porte le dallage du chœur, et la relative planéité de l'extrados.

Il est vraisemblable que le sol médiéval se situait à la même altitude que l'actuel, les retombées d'ogives étant posées sur un dossier dont on retrouve la base et une pierre triangulaire formant écoinçon. Il n'a pas été possible de voir l'ancrage de la voûte de la crypte dans

le mur gouttereau, en raison de la présence du décor de marbre plaqué du XVII^e siècle.

Dans le faible espace de ce sondage, on n'observe pas de désordre.

Ces vérifications font apparaître l'apparente robustesse du socle de fondation qui semble être une épaisse plate-forme ou du moins un socle large de 3,50 m au moins qui supporte à la fois un mur gouttereau épais de 80 cm et toute l'envergure des contreforts. Aucune faiblesse n'a pu être constatée dans cette fondation, dans l'espace exigu des sondages (mais ce résultat mériterait d'être confirmé par une ouverture beaucoup plus large). Les désordres constatés dans les parties hautes trouvent donc vraisemblablement leur origine dans des problèmes de superstructure.

Ce chevet, solidement construit à l'origine, reste une maçonnerie lourde entièrement voûtée, à trois niveaux d'élévation, aux murs épais. On note que la paroi du chœur est plus épaisse (1,20 m) que celle de la crypte, ce qui contribue vraisemblablement à créer un effet de cisaillement entre les deux niveaux ; cette configuration suggère que la voûte de la crypte n'ait pas été assise sur l'encorbellement d'une paroi s'aminçant au niveau supérieur, mais au contraire posée dès l'achèvement des murs de la salle basse, avant que les parties hautes ne soient posées sur les lits d'attente des reins de la voûte. La charge volontaire des hauts, au-dessus d'une crypte voûtée conçue comme un bloc porteur, tend à rigidifier la structure et à verticaliser les poussées ; mais d'éventuelles tensions dans le mur porteur risquent de se reporter sur les voûtains et contribuent à un écrasement différentiel des murs plus faibles du niveau inférieur.

Les nombreux incidents qui ont pu affecter le chevet, tels que les incendies répétés, pourraient expliquer ce phénomène ; le choix des matériaux utilisés lors des campagnes de restauration depuis le XVII^e siècle pourraient aussi éventuellement avoir eu une influence sur la cohésion actuelle des maçonneries.

BERNARD Jean-Louis (AFAN)

PALEOLITHIQUE

LICOURT

La Sole des Galets - St Christ Briost

L'extension de la sablière Boinet a été précédée d'une campagne de sondages sur un peu moins de cinq hectares. Le site est une butte témoin de sables thanétiens qui surplombe la vallée de la Somme. Le sable est généralement masqué par des limons pléistocènes. Le contact entre le Tertiaire et le Quaternaire est souligné par un cailloutis compact de galets. De nombreux sondages ponctuels profonds ont été pratiqués car la carrière jouxte un site paléolithique qui a été fouillé lors de l'étude d'impact archéologique de l'A29.

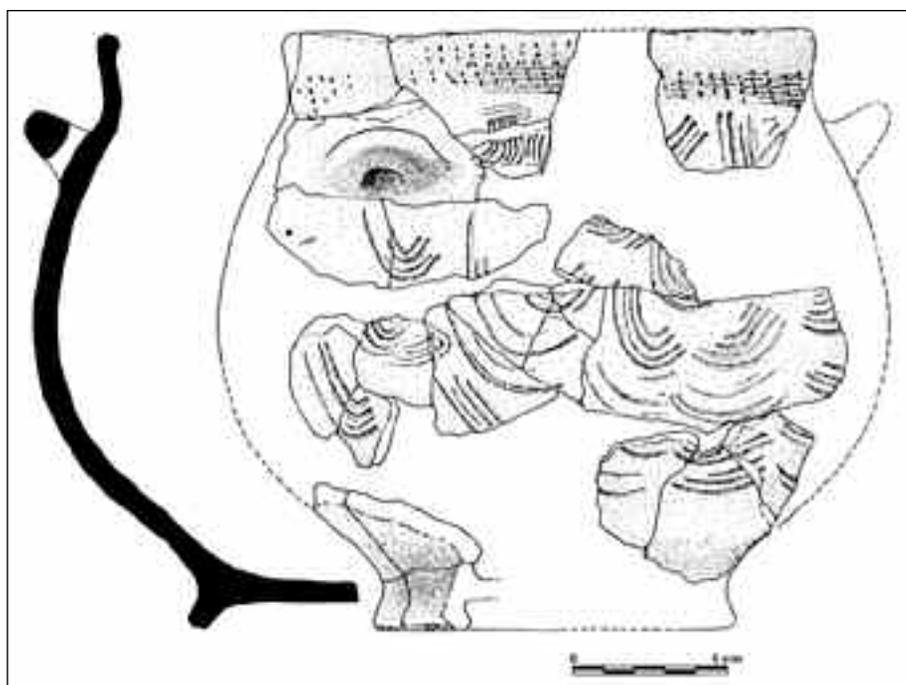
Ils confirment les observations de J.-L. Locht (directeur des fouilles sur l'A29) : de l'industrie paléolithique remaniée est incluse dans le cailloutis qui recouvre le sable et quelques rares pièces "fraîches" sont présentes à la base de la séquence limoneuse. Des tranchées de décapage superficiel ont révélé quelques structures protohistoriques et historiques qui ont fait l'objet d'une fouille lors de l'hiver 2000-2001.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

L'extension d'un lotissement en périphérie de l'agglomération de Longpré-les-Corps-Saints et dans un secteur particulièrement sensible a motivé la réalisation d'un diagnostic. Le terrain se situe sur la rive gauche de la Somme au contact entre la basse terrasse et la plaine alluviale qu'il domine très faiblement. Ce contexte particulièrement favorable et les observations anciennement réalisées dans le même secteur (carrière Mercque) permettaient d'envisager la présence de témoins de la Préhistoire récente. Un niveau archéologique appartenant au Néolithique, groupe de Cerny, a été identifié entre le sommet d'un limon gris clair et la base d'un sable gris d'origine fluviale, localement préservé et

passant latéralement à un tuf. Cette occupation se matérialise par des structures en creux et par un mobilier osseux, céramique et lithique présentant un très bon état de conservation. Hormis la présence de mobilier sur bois de cerf, un profil céramique a attiré notre attention. Il s'agit d'un vase à anse perforée, décoré au peigne et possédant un pied constitué d'une lèvre débordante. Ces observations, ainsi que celles réalisées récemment sur la commune voisine de Condé-Folie, confirment l'extrême sensibilité archéologique de ces secteurs.

LEROY Gilles (AFAN)



Longpré-les-Corps-Saints. «Avenue des Déportés». Mobilier céramique du niveau néolithique (dessin G. Leroy).

Les travaux de la campagne 2000 se sont répartis sur plusieurs chantiers à savoir le centre de l'enclos dirigé par J.-L. Brunaux, l'exèdre est dirigé par V. Brouquier-Reddé, l'exèdre ouest, le podium du temple sous la direction, tous deux, de G. Fercoq du Leslay. Un cinquième chantier, dirigé par S. Thiol, destiné à relier à l'intérieur de l'enclos laténien divers sondages non jointifs de J.-L. Cadoux correspondant aux années 1983, 1984 et 1985, a été entrepris. Enfin, un sixième chantier

a tout juste été commencé. Il s'agit de la fouille d'un puits, situé à l'extrémité méridionale de l'esplanade. Il fait l'objet d'une fouille autonome par le Groupe d'étude des ouvrages souterrains dirigé par Bernard Petit.

La campagne de fouille 2000 marque un progrès incontestable dans la connaissance de l'enclos laténien et dans celle de l'histoire du sanctuaire gallo-romain. Il est sûr maintenant que la prochaine campagne permettra de réaliser très exactement le programme déposé pour



Ribemont-sur-Ancre. «Le Champ Crezette». Un «ossuaire» tardif au centre de l'enclos.

l'autorisation de fouille triennale en cours. Pour la période laténienne, il reste à fouiller le secteur du fossé méridional. Pour la période gallo-romaine, c'est une série de sondages dans la zone occidentale du grand temple. Ces deux types de travaux ne posent, à priori, aucune difficulté. On peut donc prévoir qu'à l'issue de la campagne 2001, l'enclos laténien, à l'exclusion d'une "réserve archéologique", sera exhaustivement fouillé et que le grand temple et ses portiques seront étudiés avec suffisamment de précision pour qu'une publication exhaustive soit entamée.

Les travaux de cette année ont confirmé l'hypothèse qui avait été avancée dans la première publication importante sur ce site depuis nos nouvelles fouilles, à savoir que l'enclos laténien ne constitue pas un sanctuaire du type Gournay dans lequel on aurait procédé à des rites religieux réguliers et sur une longue période, mais qu'il s'agit, au contraire d'un monument de victoire qui a fait suite à un événement guerrier ponctuel, même s'il fut, par la suite, soigneusement entretenu pendant deux siècles.

Les recherches menées dans la campagne 2000 ont plus précisément montré que l'intérieur de l'enclos a,

dès l'aménagement de celui-ci au milieu du II^e siècle av. J.-C., été rendu à l'état de nature et que s'y est développé un espace boisé qui n'a jamais été perturbé avant la restructuration du site dans les années -25 (+/- 10 ans). Seuls les abords du fossé de clôture, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont connu une activité humaine qui fut cependant très réduite. Ces mêmes recherches ont par ailleurs confirmé et cette fois-ci définitivement établi que les remblais qui recouvrent tous les gisements laténiens d'os humains et d'armes appartiennent à ce même horizon chronologique qui est désormais mieux situé dans le temps, grâce à l'abondant matériel découvert cette année. Les monnaies gauloises, aussi bien que les fibules LT D2 que le matériel militaire de type romain et la céramique convergent tous vers une datation du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. Ce remblai homogène et recouvrant la plus grande partie de l'intérieur de l'enclos laténien ainsi que le fossé de clôture montre qu'à l'évidence les structures constituant le trophée de La Tène moyenne (bâtiments extérieurs abritant des dépouilles humaines et des armes et "ossuaires") étaient avant cette date encore en élévation et pour certaines d'entre elles ("ossuaires" notamment) encore dans un extraordinaire état de conservation. Il conviendra donc dans les fouilles futures, et surtout au cours des études de matériel, de s'interroger sur les conditions d'une telle conservation (traitement particulier, protection, bâtiments, etc.).

Les résultats sont moins spectaculaires en ce qui concerne la période gallo-romaine. Il faut dire que les vestiges ne présentent pas la même qualité de conservation. Ici la majeure partie des murs ont été récupérés. Les sols sont rares. Les blocs architectoniques entiers sont également peu nombreux. Enfin la reconstruction du grand temple à la fin du III^e siècle a détruit beaucoup d'éléments architecturaux qui nous auraient été d'un grand secours dans la compréhension de l'ensemble. Cependant, malgré ces difficultés, notre connaissance de cet ensemble architectural s'est sérieusement approfondie. Comme nous le présumions depuis 1997, nous avons à faire à un ensemble architectural plus complexe que ne le laissaient envisager les premiers plans



Ribemont-sur-Ancre. «Le Champ Crezette». Détail : le premier niveau d'ossements disposés en couronne.

partiels. Cette complexité est due à la longueur des chantiers qui devaient réaliser un projet architectural peut-être trop ambitieux mais aussi à des difficultés techniques (affaissement des constructions établies à l'emplacement de l'ancien fossé gaulois par exemple) qui se sont traduites par des reprises de construction qui ne nous paraissent pas toujours très compréhensibles. A l'heure actuelle, on peut considérer que l'écrin architectural du temple est compris dans ses grandes lignes et dans son évolution. En revanche, la construction du grand temple et son élévation soulève encore des problèmes difficiles à résoudre.

Pour la période gallo-romaine, le principal résultat de la campagne 2000 est sans aucun doute la mise en évidence de la présence d'un bois sacré autour du premier temple puis devant le grand temple reconstruit. Un tel aménagement végétal, connu par les textes littéraires

ainsi que par les peintures murales, a toujours posé des difficultés pour sa mise en évidence archéologique. Celui de Ribemont serait l'un des rares que l'archéologie permet de révéler. Il apparaît à l'examen des remblais, en stratigraphie, à travers les analyses palynologiques ainsi qu'à travers un matériel curieux : des pierres rongées par l'action des mousses et des lichens, outils propres à l'entretien des végétaux, émondoirs. Ce bois sacré, qui se forme entre la fin du III^e siècle av. J.-C. et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et qui est restauré à plusieurs reprises jusqu'au Bas-Empire, paraît bien être le lien fondamental qui unit le monument celtique de type militaire au sanctuaire gallo-romain dédié à un culte public.

BRUNAUX Jean-Louis (CNRS)
FERCOQ DU LESLAY Gérard (COLL)

ÂGE DU FER

SAINS-EN-AMIÉNOIS

Derrière le Jardin de M. Delahaye

Un projet immobilier portant sur une surface supérieure à trois hectares a entraîné une intervention archéologique de trois jours. Le village de Sains-en-Amiénois s'organise de part et d'autre d'une voie romaine (actuelle D.7) qui relie Amiens à Senlis. Le site concerné est localisé à environ 200 m à l'est de la voie romaine. Aussi pouvait-on espérer découvrir des vestiges antiques dans cette zone. Les sondages en tranchée ont révélé la présence d'au moins deux sites distincts.

Le premier correspond à une vaste tombe à incinération, St 500, datée de La Tène C1. La fouille de cette structure a été menée sous la direction de Gilles Prilaux, qui a géré ensuite l'évaluation complémentaire du site. La tombe contenait 10 céramiques dont certaines au décor peu courant, l'amas osseux, quelques offrandes animales et plusieurs outils métalliques. Cette structure

semble s'inscrire dans la lignée de celles découvertes à Tartigny (information G. Prilaux).

Le second, situé à 90 m au nord-ouest de la tombe protohistorique, regroupe quatre inhumations creusées dans un niveau d'argile à silex et scellées par un remblai contemporain. Le temps imparti à l'opération n'a pas permis de fouiller ces sépultures.

Par ailleurs, diverses structures éparses (fosse et fossé) ont été observées sur l'ensemble du site. Elles pourraient témoigner de l'implantation d'un habitat ancien peut-être en rapport avec la sépulture protohistorique. Au vu de ces résultats, une évaluation complémentaire a été demandée par le S.R.A.

THUET Annick (AFAN)

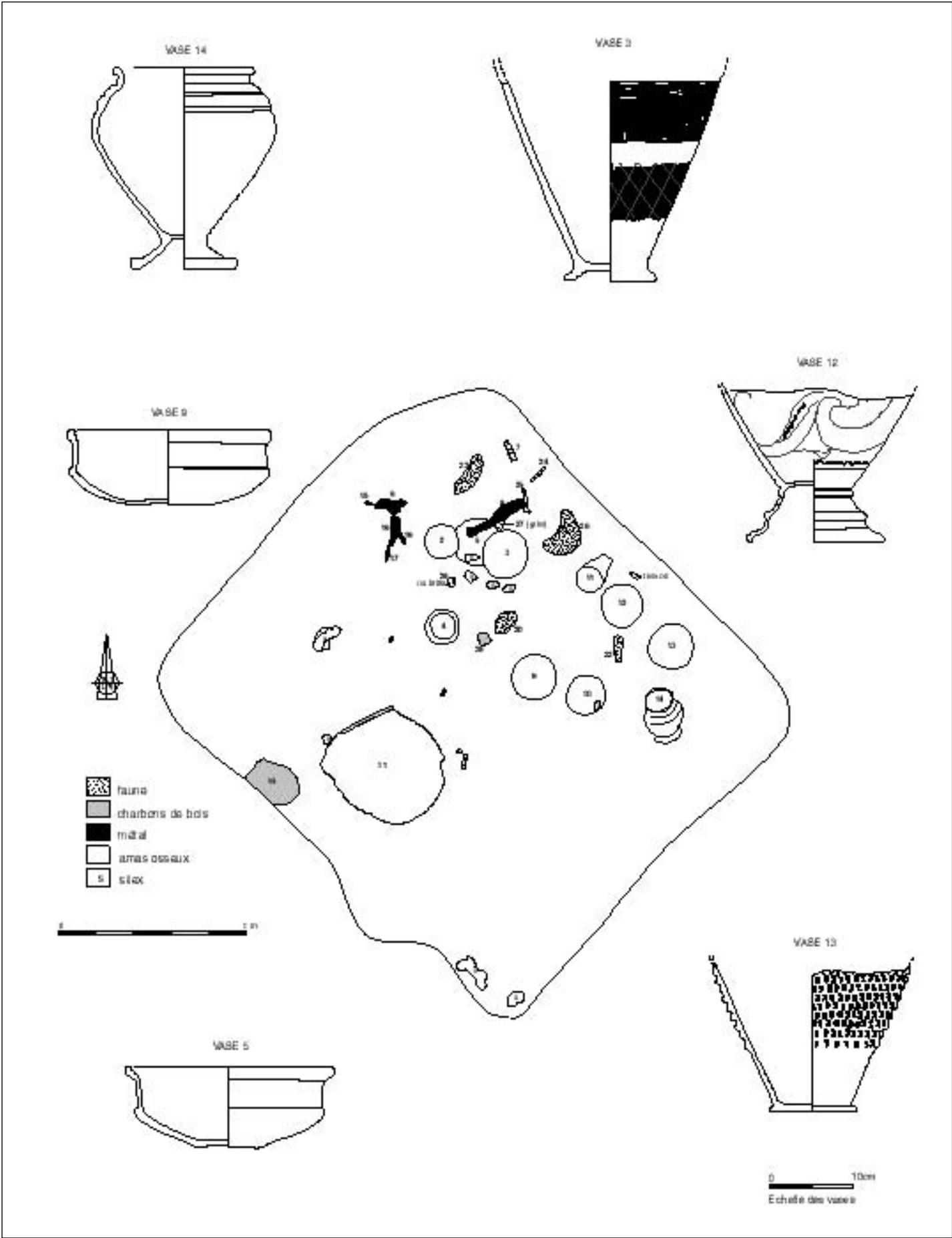
PROTOHISTOIRE

SAINS-EN-AMIÉNOIS

Derrière le Jardin de M. Delahaye

Un projet immobilier portant sur la construction de 22 pavillons individuels, répartis sur une surface de trois hectares, a entraîné une intervention archéologique préalable sur prescription du Service régional de l'archéologie de Picardie. En janvier 2000, un premier examen a été réalisé sous la forme d'un diagnostic en tranchée. C'est ainsi que neuf sondages linéaires implantés tous les 20 m ont permis d'évaluer environ 8 % de la surface totale. Les vestiges mis au jour au cours de cette phase liminaire concernaient quatre

sépultures à inhumation, une imposante sépulture secondaire à incinération, quelques bribes de fossés ainsi que plusieurs structures excavées. L'ensemble de ces témoins se répartissait assez irrégulièrement dans l'emprise et ne présentait pas de véritable concentration (excepté pour les quatre inhumations). Du 21 février au 3 mars 2000, conformément au souhait du Service régional de l'archéologie de Picardie, l'AFAN réalisait une intervention complémentaire sur le site. L'objectif de cette évaluation archéologique était d'étendre les



Sains-en-Amiénois. «Derrière le jardin de M. Delahaye». Plan de la tombe n°500 (G. Priloux/AFAN).

décapages autour des deux zones funéraires mais aussi à l'est de l'emprise dans un secteur où des vestiges d'habitat protohistoriques étaient pressentis. Les moyens mécaniques mis à notre disposition se sont résumés à la présence d'une pelle à chenille avec son conducteur pendant trois jours. La méthode employée a consisté à créer quatre fenêtres de décapage dont les surfaces ont été définies en fonction de la vitesse d'exécution des terrassements. L'absence d'engin voué à l'évacuation de la terre arable et des apports sédimentaires affleurants nous ont contraints à réduire sensiblement les surfaces initialement prévues.

Le site de Sains-en-Amienois "Derrière le Jardin de M. Delahaye" était occupé par des groupes humains dès la fin de l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer, comme en témoignent quelques fosses arasées disséminées, sur presque un hectare, dans la partie centrale de l'emprise. Deux ensembles présentent les caractéristiques de structures funéraires et signent peut-être la fondation du lieu de sépulture. Les autres vestiges de cette période (au sens large) sont très diffus et ne permettent pas d'apprécier la position et la densité des espaces réservés aux habitations.

Vers le IV^e-III^e siècle avant notre ère, une grande sépulture secondaire à incinération a été placée à proximité des structures funéraires de la période précédente (figure).

Les dimensions de la tombe et la qualité du mobilier déposé sont des indices qui placent cette tombe parmi les ensembles très richement dotés de La Tène C1. Il faudra cependant attendre le résultat des études complémentaires (métal, céramique et anthropologie) avant de conclure sur l'examen de cette tombe. On peut s'étonner que cette sépulture soit isolée, car en règle générale ce type de structure funéraire se rencontre au sein de petits groupes dont le nombre de *loculi* peut varier de quelques éléments à plusieurs dizaines. Il est d'ailleurs possible que d'autres sépultures soient présentes dans les secteurs non décapés ou alors hors de notre champ d'investigation. La période gallo-romaine est suggérée par la présence d'un ou deux fossés dont la datation repose sur peu d'éléments. La découverte de quatre sépultures à inhumation pose un véritable problème puisqu'il n'a pas été possible de préciser la date d'enfouissement des défunts. L'absence de dépôt funéraire et la forte dégradation des ossements ont réduit considérablement notre base documentaire. L'extension du lotissement, prévue dans les prochaines années, permettra peut-être de répondre aux interrogations d'aujourd'hui.

PRILAUX Gilles (AFAN)

GALLO-ROMAIN

SAINT-VAAST-EN-CHAUSSÉE

Le Cornouiller

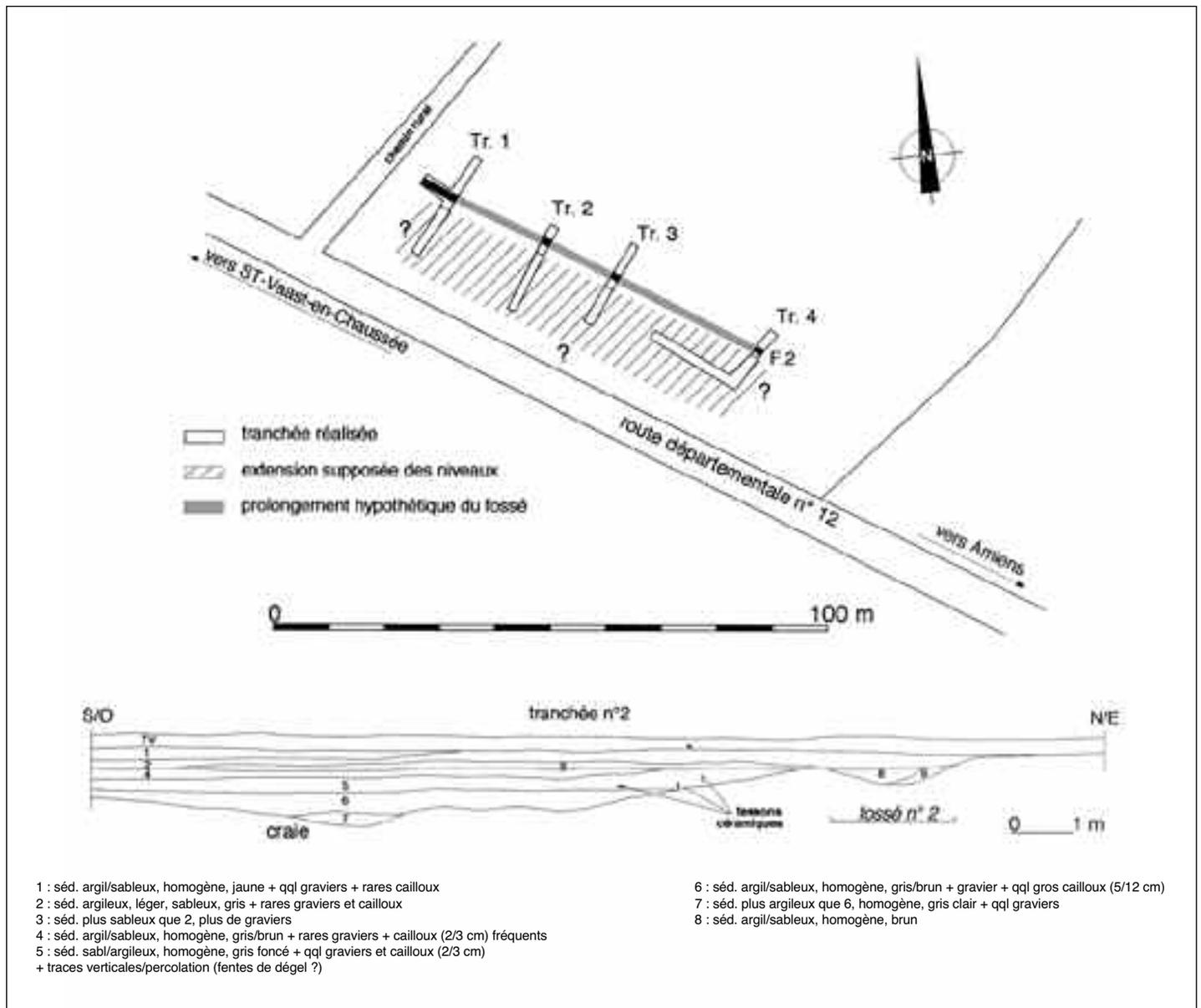
La surveillance des travaux d'aménagements de bassins de décantation à proximité de l'ancienne voie "Brunehaut" (l'actuelle D. 12) a entraîné une évaluation sur ce secteur. Le site se place sur le versant méridional d'une vallée sèche dont la pente est assez faible (inf. à 5 %). Le substrat crayeux est sous-jacent à la terre végétale, épaisse d'une vingtaine de centimètres. Il faut considérer ce dernier élément comme important car il suggère un fort arasement qui a pu oblitérer complètement d'anciens vestiges faiblement creusés.

Les différentes tranchées ont permis de mieux comprendre sur 160 m², le type de vestiges rencontrés. Le terrain naturel semble amorcer une légère dépression visible dans la topographie locale. Celle-ci a alors piégé deux niveaux de l'Antiquité tardive qui se caractérisent par un sédiment argilo-sableux, homogène, gris, contenant quelques cailloux et du gravier. Seule la texture légèrement plus sableuse individualise le niveau supérieur.

Le matériel détritique dégagé des deux couches est attribuable au IV^e siècle et regroupe tessons (souvent usés), faune et mobilier métallique (appliques, bracelets, monnaies). S'agit-il d'un niveau en place ou d'un rejet ? L'hypothèse qu'il s'agisse aussi d'une carrière ayant servi à la construction ou à l'entretien de la voie a aussi été avancée. Le fossé (large de 1,20 à 1,40 m et profond de 30 cm) dégagé sur les différentes tranchées, livre aussi du mobilier du IV^e siècle. Il pourrait s'agir du fossé bordier de la voie supposée, distante de 21 m environ.

Les couches supérieures, qui s'appuient sur celles gallo-romaines, n'ont livré aucun mobilier. Il faut constater leur relative horizontalité.

MARECHAL Denis (AFAN)



Saint-Vaast-en-Chaussée. «Le Cornouiller». Plan et relevé de coupe montrant la dépression où sont piégés les niveaux du IV^e siècle (couches 5 et 6), (D. Baheu, J. Gros, D. Maréchal et E. Mariette/AFAN).

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

Rue de l'Abbaye

A l'occasion du projet de création d'un petit lotissement sis rue de l'Abbaye à Saint-Valéry, un diagnostic archéologique a été effectué afin de préciser l'éventuel potentiel archéologique de ce secteur. Nous sommes en effet situés à proximité de l'abbaye Notre-Dame, l'une des plus anciennes fondations monastiques du département, due au moine auvergnat Gualericus, disciple de saint Colomban. C'est en effet, vers 611, grâce aux libéralités de Clotaire II, qu'il établit le monastère de Leuconay composé d'un oratoire et de quelques cellules. Il aurait

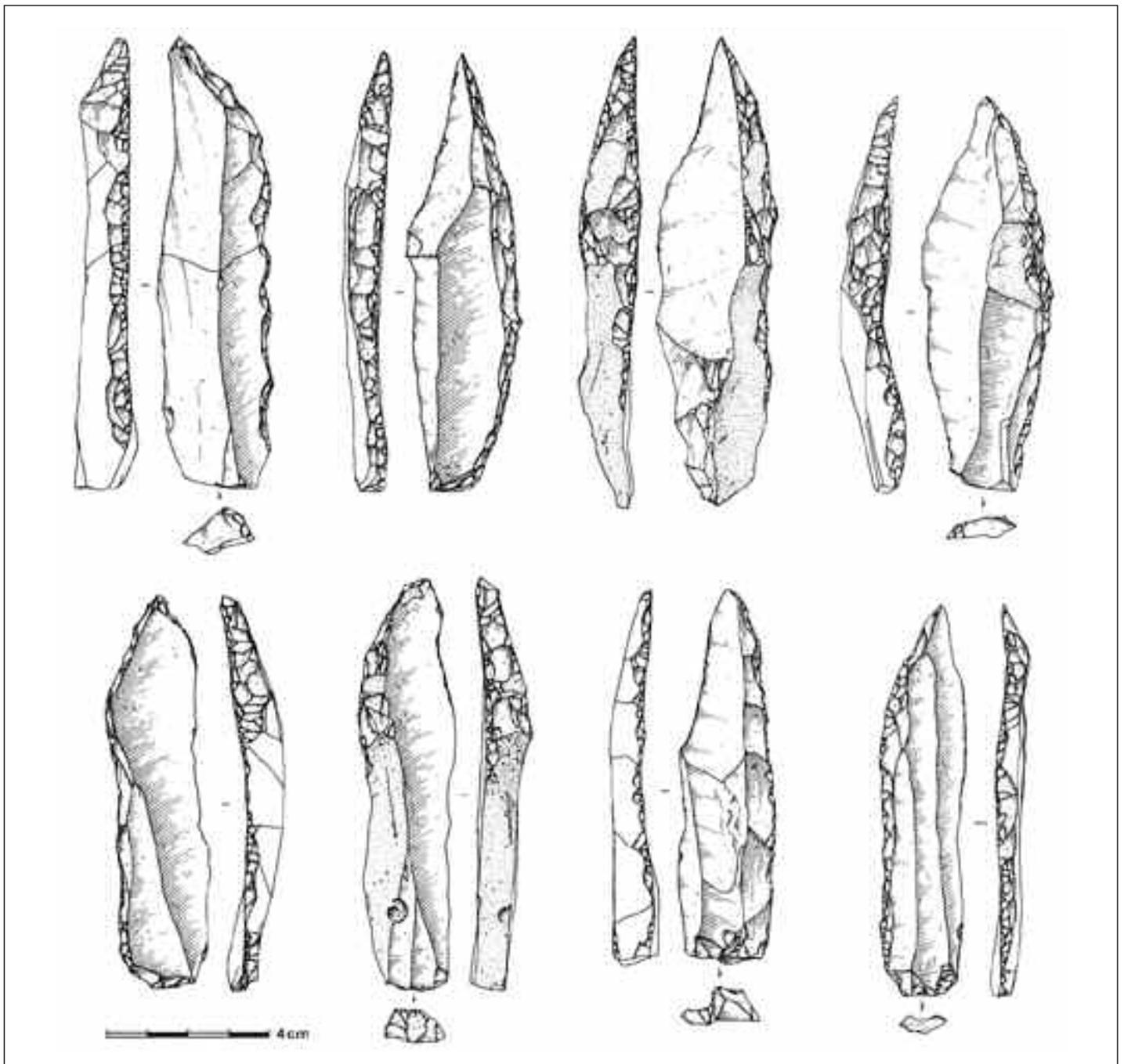
été détruit par les Normands au IX^e siècle, puis rétabli aux X^e-XI^e siècles. D'autre part, dans les environs, lors de la construction d'un hangar en 1938, on a découvert des colonnes cannelées en pierre qui seraient romaines. Les sondages ont effectivement permis de mettre en évidence quelques fondations antiques très arasées difficilement interprétables. Quelques tessons du I^{er} siècle ont été recueillis.

BEN REDJEB Tahar (SRA)

Fouilles programmées pluriannuelles

Le gisement de Saleux a été découvert en 1992 sur le tracé de l'autoroute A16. La mise en place d'un programme de fouilles pluriannuelles en marge de l'emprise autoroutière depuis 1993 a permis de compléter l'information obtenue dans le cadre de l'archéologie préventive. Au cours des huit dernières campagnes de fouilles 1 424 mètres carrés ont été fouillés finement. Au total, 5 locus du Paléolithique final et 5 locus du Mésolithique moyen ont été étudiés. La fouille du locus 234 débutée lors de la campagne 1998 s'est achevée en 2000.

L'occupation archéologique du locus 234 est incluse dans une séquence tardiglaciaire relativement comprise en bordure de la plaine alluviale actuelle de la Selle. Les différentes analyses en cours permettent de restituer l'évolution d'un paysage steppique à la fin du Pléniglaciaire supérieur progressivement remplacé par le développement d'une forêt relativement claire de bouleaux lors de la plus grande partie de l'oscillation d'Allerød. Cette amélioration climatique correspond à l'occupation du Paléolithique final (tradition des groupes à *Federmesser*).



Saleux. «Les Baquets». Occupation *Federmesser* 234. Industrie lithique : couteaux à dos (dessins P. Alix).

Depuis 1993, une vingtaine de datations ¹⁴C ont été réalisées au laboratoire de datations de l'Université de Lyon par J. Evin sur les différents locus du gisement de Saleux. Pour les groupes de la tradition à *Federmesser* du Paléolithique final, on reconnaît deux grands moments principaux dans l'occupation du site lors de la seconde moitié de l'oscillation d'Allerød, entre 11 300 BP et 10 800 BP. Le locus 234 associé à la présence de restes humains a livré 2 datations comprises entre 11 300 et 11 200 BP (laboratoire de datations radiocarbone de Lyon). Le Mésolithique de Saleux dans l'état actuel de nos connaissances présente 3 phases d'occupations principales à la charnière entre le Pré-Boréal et le Boréal et durant le Boréal, respectivement vers 9 200 BP, 8 600 BP et 8 200 BP.

L'occupation de la section 234 a été attribuée à la tradition des groupes à *Federmesser*. Le débitage est réalisé à la pierre tendre (grès et/ou silex à cortex épais) à partir de nucléus prismatiques à un ou deux plans de frappe opposés. Il vise à l'obtention de lames relativement courtes, de profil rectiligne ou très peu arqué. La mise en forme des blocs est présente mais généralement peu élaborée ; elle est parfois réduite à l'utilisation de convexités naturelles longitudinales comme guide d'entame du débitage laminaire. Des phases de réaménagement des tables laminaires par le procédé de néo-crêtes sont cependant réalisées, selon les besoins à différents moments du débitage. L'outillage se compose d'un nombre réduit de grattoirs courts sur éclat ou sur lame (10 exemplaires), de nombreux burins généralement sur troncature (76 exemplaires), de couteaux à dos retouché (38 exemplaires) et surtout de pointes à dos courbe ou rectiligne (*Federmesser*) et de lamelles à dos (149 exemplaires). Les pièces tronquées sont peu nombreuses (13 exemplaires) et les perçoirs ou becs extrêmement rares (2 exemplaires). L'ensemble du locus 234 totalise environ 7 000 artefacts dont la taille est supérieure à un centimètre, 124 nucléus et 288 outils retouchés.

Lors de la campagne de fouilles 2000, 124 m² ont été fouillés et 2 955 artefacts et témoins osseux ont été relevés. Le nombre d'outils recueillis est relativement important. Les témoins osseux sont présents mais généralement fortement corrodés. La conservation différentielle a privilégié la préservation des os compacts et surtout des dents de grands mammifères. Deux espèces ont été identifiées à partir des observations effectuées sur la fouille. Il s'agit de l'aurochs (*Bos primigenius*) et du cerf (*Cervus elaphus*).

Les premières observations sur la répartition des vestiges montrent une organisation des vestiges non aléatoire avec présence de postes de débitage et de zones d'activités à caractère domestique. L'existence d'une structure de combustion est révélée par de nombreuses pierres chauffées.

La présence de plusieurs unités d'habitation attribuables au Paléolithique final ou au Mésolithique moyen confère une importance particulière à ce secteur de la vallée pour l'étude du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène de la France septentrionale. La découverte de restes humains en 1994 et en 1998 conforte, par ailleurs, le riche potentiel archéologique du gisement.

La poursuite des fouilles programmées repose sur l'étude des relations entre les différentes unités d'habitation (synchronisme ou diachronisme des campements).

La fouille du locus *Federmesser* 234 qui a livré les restes d'un crâne d'*Homo sapiens sapiens* est terminée. La campagne de l'été 2001 devrait permettre d'évaluer et de fouiller les zones de terrain comprises entre les locus 234 et 244 et d'étendre les recherches au nord et à l'ouest du locus 244. La surface obtenue sera suffisamment étendue pour autoriser une étude ethnoarchéologique de 3 locus tardiglaciaires très proches dans l'espace mais aussi probablement dans le temps.

FAGNART Jean-Pierre (COLL)
et COUDRET Paule (AUTR)

VERS-SUR-SELLE

Rue du Moulin

Un projet de lotissement dans le fond de vallée de la Selle a justifié une courte campagne de sondages. Une tranchée de sondage a révélé des terrains superficiels remaniés (emplacement d'une ancienne usine). Quelques sondages profonds ont montré une homogénéité géologique de toute la parcelle (environ 2 hectares) avec l'omniprésence d'un profond chenal tuffeux.

DUCROCQ Thierry (AFAN)

PICARDIE

Programmes collectifs de recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Epoque	Rapport reçu
PCR "Campagnes antiques du Nord de la France"	J.-L. COLLART (SRA)	PCR	GAL	●
PCR "Les Amphores en Gaule, production et circulation"	F. LAUBENHEIMER (CNRS)	PCR	GAL	●

PCR CAMPAGNES ANTIQUES DU NORD DE LA FRANCE

Les réunions de travail consistent en des exposés assez détaillés sur le résultat de fouilles et études en cours. Elles réunissent 20 à 25 archéologues et historiens d'origines diverses : bien sûr, il y a majoritairement des responsables d'opération AFAN, des membres des services régionaux de l'Archéologie mais aussi des archéologues de collectivités, des chercheurs du CNRS, des étudiants et un universitaire.

La première réunion 1999-2000 s'est tenue le 22 septembre à la Maison de la Recherche de l'Université Ch. de Gaulle-Lille 3 à Villeneuve-d'Ascq. Cette journée a permis de découvrir les résultats du grand programme de fouilles préventives réalisé à Onnaing (59) près de Valenciennes, sur 250 ha (coût 11,6 MF), lié à l'installation de Toyota. Daniel Roger a fait l'historique de ce dossier éminemment sensible, depuis les premières démarches administratives jusqu'à l'organisation et la gestion des fouilles en passant par la stratégie des sondages. En définitive, malgré des conditions difficiles dues principalement à un planning extrêmement serré, l'essentiel des objectifs a pu être réalisé.

Raphaël Clotuche a développé les principaux apports de cette intervention pour la période antique : 7 sites ont été reconnus, tout ou en partie, ainsi qu'une voie antique, des fossés parcellaires et des zones funéraires. Comme dans le reste de la région, une certaine continuité est observée entre La Tène et l'époque romaine (4 sites, avec superposition, 1 avec un léger déplacement).

Le 1^{er} siècle de notre ère est marqué "classiquement" par quelques changements : la création d'un nouveau site, la réorganisation de deux autres. Le II^e siècle, on ne s'en étonnera pas, est une période de stabilité. Enfin, tous les habitats sont désertés à la fin de ce siècle ou au début du suivant : c'est là une des questions majeures que pose cette intervention. Les sites semblent de niveau modeste. C'est l'impression qui découle des surfaces d'occupation encloses par le fossé périphérique : 7000 m² à 1,5 ha et de la faible densité des vestiges. Par ailleurs, les indices d'architecture en dur sont absents. Évidemment, l'érosion importante qui a fait disparaître l'essentiel des vestiges, contribue sans doute à cette image.

Nathalie Soupart a ensuite présenté un petit établissement rural étudié sur le tracé de l'A 26 à Etreillers (02) près de Saint-Quentin. L'emprise limitée du tracé linéaire ne permet pas de connaître avec certitude les dimensions du site, dont les vestiges sont délimités par un fossé périphérique. La présence d'un porche "monumental" matérialisé par deux poteaux en retrait qui pourrait occuper une position axiale permet l'hypothèse d'un enclos carré de 40 m au côté (1600 m²). Des structures liées à la sidérurgie ont été mises en évidence : fours, fours quadrangulaires, fosses à charbons de bois (trois unités sont perçues). L'occupation se place au 1^{er} siècle apr. J.-C.

Karl Bouche a exposé le résultat des recherches conduites sur le site de Pitgam (59). Cet établissement, étudié dans le cadre du gazoduc, coïncidait avec une plate-forme de recompression, ce qui a permis de l'examiner sur 15 ha. Des systèmes complexes de fossés, objets de nombreux remaniements, sont liés à l'exploitation du sel sur le littoral du Westoek et sans doute à l'élevage. Des bâtiments sur poteaux, des sépultures sont associés à cette occupation.

Karine Michel a présenté la céramique de tradition indigène, tant modelée que montée ou finie au tour lent qui domine largement le *corpus* céramique gallo-romain issu des fouilles.

Puis, Jean-François Geoffroy a développé le résultat de ses investigations sur la ZA du Bord des Eaux à Hénin-Beaumont (62). Les recherches conduites sur 5 ans (pour un coût de 3,5 à 4 MF), ont permis d'évaluer une emprise de 110 ha et de fouiller 5 sites antiques (3 zones d'occupation et 2 sites funéraires). Les trois secteurs d'occupation seraient, en première analyse, d'époques différentes (première moitié du I^{er} siècle, II^e-III^e siècle, III^e-IV^e siècle) ce qui soulève la question d'un éventuel déplacement de l'habitat. Ces trois sites présentent une érosion importante qui se traduit par des plans lacunaires. Observons que les vestiges de construction "en dur", fondations de craie damée et cave parementée de moellons, ne se rencontrent que sur le site le plus récent.

Raphaël Clotuche a eu lui aussi l'occasion d'intervenir à Hénin-Beaumont (62) sur des aménagements routiers, qui ont révélé 2 points d'occupation et 1 petite zone funéraire. L'emprise du projet limite les observations mais il a été possible de suivre les aménagements successifs d'un espace d'occupation délimité par des fossés depuis La Tène finale jusqu'à la fin du III^e siècle.

Enfin, Virginie Vergne (Univ. Lille I) a exposé l'intérêt et les limites des données polliniques et esquissé un bilan des données sur le nord de la France.

La seconde réunion 1999-2000 s'est tenue le 22 novembre au Service régional de l'archéologie à Amiens. La journée a commencé par une présentation du résultat des fouilles d'Estrées-Deniécourt (80), par Didier Bayard et Gilles Prilaux. Cet ensemble complexe laténien et gallo-romain a été fouillé presque entièrement, en deux campagnes, en 1989-1990 à l'occasion de la construction du TGV Nord, et en 1998-1999 dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC. Le cœur du site a été décapé sur 4,5 ha et la périphérie examinée par tranchées et petits décapages sur 37 autres hectares (pour un coût, hors terrassements, de 3 MF environ). L'érosion poussée et les nombreux impacts d'obus de la Première Guerre Mondiale n'ont pas facilité la fouille. Mais les difficultés proviennent surtout de la complexité du réseau fossoyé, abondamment remanié, en particulier durant la période protohistorique et comblé par un limon clair, peu distinct du matériau encaissant. L'analyse, dans ces conditions difficiles, a permis de déterminer les grandes étapes de l'évolution du site, dont l'occupation débute à La Tène moyenne (LTC2). Il s'agit initialement d'enclos polygonaux juxtaposés, avec des espaces funéraires. À La Tène finale (LTD2), l'ensemble est

radicalement réorganisé sous la forme d'enclos emboîtés : un enclos central presque rectangulaire s'inscrit dans un enclos plutôt trapézoïdal décentré, avec un système d'entrée en "touche de palmer". Le tout répond à un tracé régulier, marqué au sceau de la symétrie. Cet aménagement subit quelques modifications limitées mais constitue le cadre de la ferme gallo-romaine des I^{er} et II^e siècles. Compte tenu de l'arasement, il est difficile d'avoir une idée précise de cet établissement du II^e au IV^e siècle. Toutefois, alors que la ferme laténienne par son étendue relativement importante et la qualité des mobiliers funéraires retrouvés dans les cimetières associés, peut être considérée comme un établissement de statut supérieur, la ferme gallo-romaine des II^e-IV^e siècles, paraît plutôt modeste. Ainsi, au III^e siècle, les quelques fondations et sols de craie observés se répartissent sur une modeste emprise : c'est au mieux une petite *villa*. L'occupation se poursuit au IV^e siècle comme en témoignent quelques traces : fours dans des carrières, fonds de cabane et un bâtiment sur solins et poteaux. Le site est déserté au V^e siècle.

Bruno Desachy a ensuite présenté le projet de corpus des bâtiments ruraux gallo-romains, auxquels toutes les personnes intéressées sont invitées à participer. Il a illustré la démarche par le travail en cours sur la moyenne vallée de l'Oise : base de donnée et surtout méthodes de traitement statistique.

Jean-Marc Fémolant a exposé les résultats des fouilles conduites sur la grande zone industrielle de Beauvais (60). Une partie des 160 hectares concernés a été aménagée avant l'intervention des archéologues. Cependant, deux *villae* de dimensions moyennes ont été en partie dégagées. Là encore, les sites sont très arasés et l'essentiel des aménagements a disparu. Les fossés permettent d'apprécier l'extension des zones d'occupation, dans lesquelles subsistent quelques constructions sur fondations de craie profondes ou sur poteaux plantés. Les deux établissements sont désertés vers le milieu du III^e siècle.

Gilles Naze survole le centre de l'Aisne, notamment la vallée de la Serre. Quelques belles vues aériennes donnent un aperçu des habitats protohistoriques et gallo-romains de ce secteur. Il convient de signaler dans le *vicus* de Nizy-le-Comte, la découverte du théâtre mentionné par une inscription. La plupart des indices ont été observés grâce aux différences de croissance des céréales.

Jean-Paul Meuret prospecte la Thiérache (02). Il s'est attaché à déterminer le tracé d'une voie antique allant d'*Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin) à Chimay (et Cologne ?).

Patrick Lemaire a développé le résultat des investigations menées ces dernières années dans les ZAC de Saint-Quentin (02). Lors d'une première intervention, dans la ZAC du Bois de la Choque, sur une quinzaine d'hectares, plusieurs secteurs d'habitat laténiens très arasés ont été mis au jour ainsi que des éléments de parcellaire, qui semblent se rapporter à cette époque. Un chemin creux bien conservé, aménagé à la fin de La Tène et scellé à l'époque flavienne, a été étudié en détail. Dans la ZAC de la Chaussée romaine, la voie antique a été sondée en plusieurs points. Là où elle

respecte la topographie, les aménagements postérieurs l'ont largement détruite. Par contre, au franchissement d'une vallée sèche, elle a constitué une barrière qui a retenu les colluvions venues des versants. La limite s'est perpétuée jusqu'à nos jours et la chaussée antique a été observée à plus de 3m de profondeur, parfaitement intacte. Non loin, à la tête de cette vallée, dans la ZAC A26-A29, une *villa* a été fouillée en 1999. Cet établissement de taille moyenne, succède ou se superpose à un habitat laténien. L'érosion a encore fait son œuvre et le plan est lacunaire : du bâtiment principal, il ne subsistait qu'une grande cave et sur un côté de la cour, les constructions ont complètement disparu.

Pascal Quérel a fouillé un quartier du *vicus* d'Estrées-Saint-Denis (60), déjà bien connu depuis les recherches de Georges-Pierre Woimant sur le sanctuaire (LTC2-IV^e siècle). Les reconnaissances préalables n'avaient pas montré la richesse de ce secteur, occupé depuis La Tène moyenne jusqu'au milieu du IV^e siècle. La première

occupation semble plutôt lâche, quelques habitats au milieu de grandes parcelles. La découverte est néanmoins importante, puisqu'elle semble correspondre à un habitat groupé laténien plutôt vaste. L'ensemble est réorganisé à l'époque flavienne autour de rues et ruelles plus ou moins perpendiculaires entre elles. Le bâti léger, sur sablières posées sur quelques blocs ou avec tranchées de fondation, est relativement serré et dense. Des traces d'activité métallurgique ont été mises en évidence.

La journée s'est achevée par une présentation des fouilles réalisées par Frédéric Loridant à Sains (59) sur un quartier d'un *vicus* en cours de destruction depuis les années 1970. L'habitat disposé de part et d'autre d'une voirie est très arasé, d'où un plan relativement lacunaire. Un four de potier a été étudié. L'ensemble paraît n'avoir été occupé que peu d'années, vers la première moitié du III^e siècle.

COLLART Jean-Luc (SRA)

PCR / LES AMPHORES EN GAULE : PRODUCTION ET CIRCULATION

Le Projet Collectif de Recherche *Les amphores en Gaule : Production et Circulation* se développe sur l'ensemble des Gaules. Son but est d'étudier d'une part les productions d'amphores en Gaule, avec la reconnaissance et l'étude archéologique des ateliers et des productions, leur signification économique, et d'autre part, d'étudier la circulation des amphores en Gaule, c'est à dire d'analyser les circuits de distribution, les types de consommation et les marchés des denrées venues de partout dans ce type d'emballage. Les fouilles importantes récemment développées, notamment grâce à l'archéologie préventive, mais aussi les collections anciennes sont prises en compte, des synthèses s'établissent sur des villes ou des régions, le système d'identification et de comptage du matériel étant toujours identique permet les comparaisons. Il s'agit d'un véritable puzzle qui peu à peu se met en place en France.

- *Dans le domaine de la production des amphores :*

La base de données analytiques (fluorescence X) des ateliers de Narbonnaise, construite au laboratoire de Céramologie de Lyon, aboutit à une synthèse par zones au sein desquelles on tâche de situer des ateliers dont la production timbrée est connue mais non localisée (A.Schmitt, F. Laubenheimer).

L'analyse du matériel de plusieurs sites du Centre ouest, notamment à Rennes, fait apparaître, pour la première fois et en quantité appréciable, la présence d'imitations d'amphores vinaires de Tarraconaise Pascual 1 et Dressel 2/4, dont la pâte orangée à cœur gris et la couverture blanche sont très caractéristiques. Cette production qui apparaît dès le début du premier siècle vient conforter l'idée du développement précoce du vignoble gaulois entre Loire et Seine. C'est justement à cette

conclusion qu'aboutit un dossier récent sur la viticulture en Gaule, coordonné par J.-P. Brun et F. Laubenheimer, à paraître dans *Gallia* 2001.

Les actes du colloque de Sallèles d'Aude : *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude, le monde des potiers gallo-romains*, paru début 2001, aux Presses Universitaires Franc-Comtoises, dans la série "Amphores" donnent la synthèse et la modélisation du fonctionnement de l'atelier et apportent des données quantifiées tout à fait nouvelles pour la production des amphores et sa relation à un territoire viticole.

- *Dans le domaine de la circulation, des échanges, des hommes et des rites :*

En plein renouvellement aujourd'hui la question des importations de vins italiques à La Tène finale, de leur datation, de leur diffusion sur l'ensemble du territoire gaulois et de leur consommation motive les travaux de Laurence Benquet à Toulouse, de Delphine Dixneuf à St-Gence (Haute-Vienne), de Laure Simon et Fanette Laubenheimer pour la ferme des Teuilles en Vendée et de Matthieu Poux, plus largement, sur l'ensemble de la Lyonnaise.

Par ailleurs, pour une période plus large couvrant l'Antiquité, des synthèses sont engagées sur des villes importantes comme Rennes (Solen Leforestier), Poitiers (Marie Billet), Besançon (S. Humbert et F. Laubenheimer), ou sur des régions : Elise Marlière a présenté une synthèse sur les amphores de Picardie et Nord-Pas-de-Calais lors de la soutenance de sa thèse en janvier 2000.

LAUBENHEIMER Fanette (CNRS)

PICARDIE

CARTE ARCHÉOLOGIQUE - Prospections

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Plusieurs opérations de prospections inventaire se sont poursuivies en 2000. Il s'agit notamment de l'OPI «Bassin de la Serre», de l'OPI «Bassin versant du Rouanne», de l'OPI «Département de la Somme» et de l'OPI «Prospections subaquatiques» dont les principaux

résultats sont exposés ci-dessous. Il convient d'y ajouter l'OPI de la région de Crépy-en-Valois (Oise), l'OPI «Forêt de Compiègne» (Oise) et l'OPI «Prospections aériennes» du sud du département de l'Oise.

1 - OPI BASSIN DE LA SERRE BASSIN DE L' AISNE

La campagne de prospections aériennes réalisée durant l'année 2000 est restée particulièrement limitée en raison, d'une part, des incertitudes quant à l'obtention des crédits habituellement alloués, et d'autre part, à cause des conditions climatiques fréquemment défavorables lors des périodes sensibles pour la recherche d'indices phytographiques.

Quelques survols ont été réalisés en mai et en juin : ils ont permis la localisation de quatre sites inédits et un apport d'informations nouvelles sur deux autres déjà signalés. Neuf gisements inédits détectés en 1999 complètent cet ensemble. Comme lors des précédentes campagnes, les survols aériens ont été effectués sur les substrats du Crétacé supérieur qui s'étendent au nord et à l'est de la côte d'Ile de France.

Des prospections au sol sont actuellement réalisées dans la vallée de la Serre, à la hauteur de Crécy-sur-Serre, en particulier par Patrice Dequin. La présence de diverses occupations inédites attribuables à la période néolithique y est envisagée. Un signalement sera fait après confirmation. Le bilan quantitatif s'élève à 15 sites dont 13 inédits. Les résultats obtenus selon les différentes étapes chronologiques sont les suivants :

- 3 sites protohistoriques inédits ;
- 4 sites protohistoriques/gallo-romains dont 3 inédits ;
- 1 site gallo-romain ;
- 2 sites contemporains inédits ;
- 5 sites indéterminés.

Il est envisagé, en 2001, une reprise des survols sur les secteurs favorables (substrats secondaires non affectés par des recouvrements limoneux) du bassin de la Serre, en particulier le laonnois et le marlois, et des confins septentrionaux du bassin de l'Aisne, de la Malmaison à Juvincourt-et-Damary. Les abords de l'Oise et de certains de ses affluents localisés dans le nord du bassin de la Serre seraient également surveillés.

Poursuivre la prospection au sol à caractère systématique actuellement réalisée dans la vallée de la Serre au niveau de Crécy-sur-Serre

NAZE Gilles (EDUC)

2 - OPI BASSIN VERSANT DU ROUANNE (CANTON DE PONT-SAINTE-MAXENCE)

Pour la sixième année consécutive, le bassin versant du Rouanne, court affluent de rive gauche de l'Oise a fait l'objet d'une prospection terrestre systématique. Organisée en collaboration avec le laboratoire d'Archéologie de l'université de Picardie (Amiens) et, pour la deuxième fois, avec le GERA (Groupe d'Etudes et de Recherches Archéologiques, district Vexin-Thelle, Chaumont-en-Vexin), elle s'inscrit dans un programme de recherche de l'université de Picardie intitulé "pôles fixateurs de l'habitat et de mise en valeur des terroirs picards de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle" coordonné par Philippe Racinet. Les résultats sont exploités dans le cadre d'une thèse de doctorat ("Peuplement et organisation d'un terroir de frontière et de passage au Moyen Âge").

La prospection a concerné cette année 204 ha, portant le total des labours prospectés à plus de 10 km². Au total, 2 685 tessons anciens et 352 silex taillés ont été récoltés sur 53 sites dont 48 inédits. Pour l'époque préhistorique, neuf sites (tous inédits) ont livré du matériel Néolithique ; ils sont répartis sur tout le terroir, dans la vallée de l'Oise comme sur les plateaux, à 500 ou 600 m les uns des autres. Le site le plus intéressant est placé sur un éperon (Verberie/La Plaine Saint Germain : haches polies ébauchées, cassées ou retaillées, pointe de flèche à aileron, *nuclei*...) Les autres sites offrent de faibles concentrations.

Cinq sites protohistoriques (dont quatre inédits) ont été identifiés, d'importance très variable. Le site majeur, le plus important découvert à ce jour sur le terroir, est celui de Verberie/Les Longues Raies Ouest. De très fortes densités de céramique laténienne font supposer l'existence d'une ferme indigène en ce point surélevé, dominant la vallée de l'Oise. Les autres sites livrent du mobilier diffus de surface. Les sites les plus riches se trouvent sur les plateaux limoneux, les sites les moins riches au bord de l'Oise, les autres sont situés dans les vallons.

L'époque antique a livré douze sites dont dix inédits. Pour cette époque aussi, le site de Verberie/Les Longues Raies Ouest est le plus riche découvert à ce jour sur le terroir du Rouanne. La concentration s'étend sur 13 500 m² de terre limoneuse, elle a livré un très abondant mobilier (tradition indigène, sigillée, céramique commune souvent bleutée...). Il s'agit sans doute d'une *villa*. Deux autres sites plus modestes présentent à la

fois du mobilier proto et de la sigillée (Pontpoint/Les Longues Raies et Verberie/Les Longues Raies Est). D'autres sites semblent plus pauvres même s'ils ont une origine protohistorique (vallée de l'Oise). Quatre autres sites semblent apparaître à l'époque gallo-romaine, ils sont situés sur les plateaux peu fertiles du terroir (petites *villae* ?).

Le mobilier du haut Moyen Âge est assez rare cette année et la prospection n'a mis en évidence que six champs (inédits) sans doute cultivés à cette époque. Cependant, la plupart des labours entourant les sites de Villeneuve-sur-Verberie/Yvillers et de Verberie/Les Merlets ayant livré du mobilier de cette époque, l'origine de ces deux paroisses peut être ainsi précisée. D'autre part, du mobilier du haut Moyen Âge a été récolté près de la forêt d'Halatte, laissant penser que cette forêt ne s'étendait pas beaucoup plus qu'aujourd'hui sur le terroir du Rouanne.

Pour le plein Moyen Âge, treize sites dont douze inédits ont été découverts. Ils permettent de dater des habitats existant encore aujourd'hui comme Verberie, Villeneuve-sur-Verberie/Yvillers, Pontpoint/Moru, Villeneuve-sur-Verberie ou Roberval/Guidon. La prospection a aussi permis de localiser des habitats désertés comme Verberie/Les Longues Raies Ouest, Verberie/Les Longues Raies Est ou Pontpoint/Le Trésor est. Dans ce dernier cas, il pourrait s'agir du village de Nogrenier, connu par les cartes anciennes.

Enfin, les découvertes de mobilier moderne permettent de conclure que Verberie et Pontpoint/Le Port de Moru sont très fréquentés tandis que les villages étudiés sont plus pauvres. Les plateaux (sauf Verberie/Les Longues Raies) et la plaine humide de l'Oise ne livrent aucune concentration, ce qui atteste bien de leur désertion au Moyen Âge.

Cette année encore, la méthode de la prospection terrestre pédestre systématique a montré sa formidable efficacité pour retrouver les sites disparus, habitats ou simples zones cultivées. Mais elle a aussi montré ses limites : efficace en zone plane peu soumise à l'alluvionnement, elle est en revanche moins fructueuse en zone accidentée ou en zone inondable, là où les témoins du passé ont été recouverts par les sédiments.

POPINEAU Jean-Marc (EDUC)

3 - OPI "DÉPARTEMENT DE LA SOMME"

Le programme de prospections a regroupé une vingtaine de prospecteurs bénévoles et salariés du CIRAS. 173 sites ont été prospectés dans le département de la Somme. Parmi eux, 44 sites sont inédits. Les périodes concernées sont la Préhistoire (56 sites dont 21 inédits) répartis en Paléolithique moyen (4), Paléolithique supérieur (1), Mésolithique (1), Néolithique (54) et Indéterminé (5) ; la Protohistoire (85 sites dont 21 inédits) ; l'Antiquité période gallo-romaine (126 sites dont 26 inédits). Pour le Moyen Âge, 25 sites ont livré du mobilier mérovingien, 16 du mobilier carolingien et 30 du mobilier des XI-XV^e siècles. 47 sites ont livré de la céramique de l'époque moderne, sans qu'il soit possible

d'attester des occupations certaines. L'inventaire des prospections anciennes a été poursuivi ainsi que l'inventaire du mobilier du musée d'Abbeville (68 objets inventoriés et dessinés).

Enfin, le programme «Le Néolithique de la Somme», programme coordonné par Jacques Fabre (Fac Sciences-Université de Picardie), qui porte sur la diffusion de la matière première (silex) a fait l'objet de nouvelles études de synthèse.

BEN REDJEB Tahar (SRA)
PETIT Emmanuel (CIRAS)

4 - OPI PROSPECTIONS SUBAQUATIQUES Cours de l'Avre entre Amiens et Moreuil

La prospection subaquatique du cours de l'Avre s'inscrit dans le programme de recherches pluridisciplinaires mené par Philippe Racinet sur le terroir de Boves. Elle a pour but la localisation et l'étude d'aménagements anthropiques. Ces aménagements, mentionnés dans les textes médiévaux et modernes, ne sont pas tous localisés avec précision et demeurent mal connus, faute d'études particulières.

La zone étudiée s'étend de Boves à Moreuil, soit une quinzaine de kilomètres. Comme en 1999, le cours de la rivière fut prospecté de manière extensive sur plusieurs tronçons. A Boves, en amont du lieu-dit «Le Pont Prussien», les prospections ont permis de découvrir un ensemble de douze pieux. D'un diamètre moyen de 30 cm, ils sont implantés en rive droite et en rive gauche et constituent deux rangées parallèles de six éléments. En amont de Fouecamps, plusieurs lests de craie furent découverts. La présence de tessons de céramiques vernissées fut également constatée dans cette partie de la rivière. Sur le site repéré en 1998 et déjà prospecté

en 1999, entre Fouecamps et Hailles, de nouvelles découvertes furent réalisées : une douzaine de lests en craie, plusieurs tessons de céramiques des XV^e/XVI^e siècle et un fer de gaffe.

Cette nouvelle campagne de prospections subaquatiques dans le cours de l'Avre a permis de découvrir de nouveaux éléments attestant de la présence de structures traversantes et de pratiques halieutiques. Associées à une nouvelle recherche historique, ces opérations archéologiques ouvrent de nouvelles perspectives pour 2001. Les hypothèses de recherche, initialement posées pour l'étude de l'aménagement de la rivière sur le territoire de Boves et de quelques villages voisins, seront étendues au cours de la rivière d'Avre entre Amiens et Moreuil. A l'image des grands cours d'eau, les rivières méritent un regard attentif pour la recherche et l'étude des vestiges archéologiques.

C. CLOQUIER (AUTR)

PICARDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Le service régional de l'archéologie s'efforce de suivre les parutions d'ouvrages ou d'articles contribuant à l'étude du patrimoine régional.

Afin de communiquer dans ce bilan une bibliographie aussi complète que possible, la collaboration des auteurs est vivement souhaitée. Ainsi, chacun est invité à adresser au service régional de l'archéologie un tiré à part de ses écrits ou, à défaut, les références complètes de ses publications.

Note

Les DFS et autres rapports relatifs aux opérations d'archéologie préventive ou programmée ne sont pas référencés dans cette bibliographie. Ils font annuellement l'objet d'un pointage au niveau des tableaux d'autorisations d'opérations de chaque département, que vous trouverez dans ce bilan.

Généralités

Blanchet 2000a : BLANCHET Jean-Claude. – *L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin. In : Napoléon III et l'archéologie : fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire* [catalogue d'exposition], Musée Antoine Vivenel 16 septembre 2000 - 7 janvier 2001. Compiègne : Ville de Compiègne, 2000, p. 77-83.

Blanchet 2000b : BLANCHET Jean-Claude. – *Découvertes fluviales dans les vallées de l'Aisne, de la Marne, de l'Oise, et de la Somme, en Picardie. In : Bonnamour (L.) dir. – Archéologie des fleuves et des rivières.* Paris : Errance, 2000, p. 136-143.

Blary 2000a : BLARY François. – *Historiographie de l'archéologie à Château-Thierry ou naissance d'une archéologie urbaine de 1864 à 2000 : le rôle de la Société. Mémoires de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de l'Aisne*, t. 45, 2000, p. 121-136.

Blary et Durey-Blary 2000 : BLARY François et DUREY-BLARY V. – *Château-Thierry. Dossier d'Archéologie*, février 2000, n°250, p. 28-29.

Dietsch 2000 : DIETSCH Marie-France. – *Milieux humides pré- et protohistoriques dans le Bassin parisien : l'étude des diaspores.* Villeneuve d'Ascq : Presses du septentrion, Thèse à la carte, 2000, 155 p.

Melleville 2000 : MELLEVILLE Maximilien. – *Histoire de la ville de Chauny.* Paris : Raisons/Lorisse, 2000, 114 p. (Monographies des villes et villages de France ; 1070).

Parmentier 2000 : PARMENTIER René. – *Clermont-en-Beauvaisis : monuments, rues, maisons. Etude historique et archéologique.* Paris : Le Livre d'histoire/Lorisse, 2000, 192 p.

Sépultures en carrières, Vallées de l'Aisne et de l'Oise. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 8 p. (Archéologie en Picardie ; 12).

Préhistoire

Antoine [et al.] 2000 : ANTOINE Pierre, FAGNART Jean-Pierre, LIMONDIN-LOZOUET Nicole, MUNAUT André Valentin. – *Le Tardiglaciaire du bassin de la Somme : éléments de synthèse et nouvelles données. Quaternaire*, 2000, vol. 11, n°2, p. 85-98.

Enceinte néolithique et village du Bronze final à Osly-Courtill. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 14).

Enloe 2000 : ENLOE (J.G.). – *Readaptation : changes in Magdalenian subsistence and social organization. In : H.A. Price and G.L. Peterkin, eds. – Regional Approaches to Adaptation in Late Pleistocene Western Europe.* Oxford : J. And E. Hedges : Archaeopress, 2000, (BAR international series ; 896).

Enloe 2000 : ENLOE (J.G.). – Le Magdalénien du Bassin parisien au Tardiglaciaire : la chasse aux rennes comparée à celle d'autres espèces. *In* : G. Pion dir. – *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement* : actes de la table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999. Paris : Société préhistorique française, 2000, p. 39-46 (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; XXVIII).

Fagnart et Coudret 2000a : FAGNART Jean-Pierre, COUDRET Paule. – Le Tardiglaciaire dans le nord de la France. *In* : *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire* : actes de la table ronde de Nemours, 14-15-16 mai 1997. Nemours : Ed. APRAIF, 2000, p. 111-128 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France ; 7).

Fagnart et Coudret 2000b : FAGNART Jean-Pierre, COUDRET Paule. – Données récentes sur le Tardiglaciaire du bassin de la Somme. *In* : G. Pion dir. – *Le Paléolithique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement* : actes de la table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999. Paris : Société préhistorique française, 2000, p. 113-126 (Mémoires de la Société Préhistorique Française ; XXVIII).

Leclerc 2000 : LECLERC Jean. – Choix de matériaux dans les monuments funéraires néolithiques, l'exemple du bassin parisien central (Ile-de-France et Picardie). *In* : *Archéologie et matières premières minérales* : actes de la Journée archéologique d'Ile-de-France, 28 novembre 1998. Saint-Denis : Service régional de l'archéologie, 2000, p. 52-61.

Olive, Audouze, Julien 2000 : OLIVE Monique, AUDOUZE Françoise et JULIEN Michèle. – Nouvelles données concernant les campements magdaléniens du Bassin Parisien. *In* : B. Valentin, P. Bodu et M. Kristiansen éd. – *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire* : actes de la table ronde de Nemours, 14-15-16 mai 1997. Nemours : Ed. APRAIF, 2000, p. 289-304 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France ; 7).

Teheux 2000 : TEHEUX Eric. – Observations préliminaires sur le site paléolithique moyen de la Minette à Fitz-James (Oise). *Archéopages*, 2000, n°1, p. 30-37.

Âges des Métaux

Auxiette 2000 : AUXIETTE Ginette. – Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle. *In* : Blancquaert Gertrude, Marion Stéphane éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2000, p. 169-180 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Auxiette [et al.] 2000 : AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric, POMMEPUY Claudine. – Structuration générale du site de Braine "La Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale et particularités : présentation préliminaire. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 97-103.

Braine, la Grange des Moines, une ferme gauloise aristocratique. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 16).

Brunaux 2000a : BRUNAUX Jean-Louis. – Les fondements religieux de l'aristocratie gauloise. *In* : Guichard Vincent et Perrin Franck éd. – *L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer* : actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002, p. 231-242 (Collection Bibracte ; 5).

Buchsenschutz 2000 : BUCHSENSCHUTZ Olivier. – Traces, typologie et interprétation des enclos de l'âge du Fer. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 7-11.

Delattre 2000 : DELATTRE Valérie. – Les inhumations en silos dans les habitats de l'âge du Fer du Bassin Parisien. *In* : Blancquaert Gertrude, Marion Stéphane éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2000, p. 299-312 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Fechner 2000 : FECHNER Kai. – Comparaison des histoires pédo-sédimentaires des fossés protohistoriques étudiés en Belgique et dans le Nord de la Gaule. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 23-56.

Lemaire, Malrain, Méniel 2000 : LEMAIRE Patrice, MALRAIN François et MENIEL Patrice. – Un établissement enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 161-179.

Malrain 2000a : MALRAIN François. – Contribution à l'étude des fermes. *In* : Blancquaert Gertrude, Marion Stéphane éd. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale*. Paris : PENS, 2000, p. 15-37 (Études d'histoire et d'Archéologie ; VI).

Malrain et Pinard 2000 : MALRAIN François, PINARD Estelle. : Les enclos sur le territoire des Bellovaques et ses abords : quelques réflexions. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 179-195.

Nécropoles de l'âge du Bronze : Rue (Somme) et Thourotte (Oise). Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 6 p (Archéologie en Picardie ; 11).

Pinard [et al.] 2000 : PINARD Estelle, DELATTRE Valérie, FRIBOULET Muriel, BRETON Cécile, KRIER Vincent. – Chambly "La Remise ronde" (Oise) : une nécropole de La Tène ancienne. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°3-4, p. 3-75.

Pompepuuy [et al.] 2000 : POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric, HENON Bénédicte. – Des enclos à l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 197-216.

Poux 2000 : POUX Matthieu. – Espaces votifs, espaces festifs, banquets et rites de libation en contexte de sanctuaire et d'enclos. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 217-231.

Prilaux 2000a : PRILAUD Gilles. – Une ferme gauloise spécialisée dans le travail du sel à Pont-Rémy "La Queue" et "Le Fond de Baraquin" (Somme) : évolution et particularités de l'espace enclos. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 233-254.

Prilaux 2000b : PRILAUD Gilles. – *La production du sel à l'âge du Fer : contribution à l'établissement d'une typologie à partir des exemples de l'autoroute A16*. Montagnac : M. Mergoïl, 2000. 109 p. (Protohistoire européenne ; 5).

Prodéo 2000 : PRODEO Frédéric. – Bayonvillers "Chemin d'Harbonnières" (Somme) : un petit habitat fortifié de La Tène moyenne et finale. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 255-278.

Gallo-romain

Berdeaux-Le Brazidec 2000a : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure. – Etudes des monnaies romaines issues des fouilles du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 211-232 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Berdeaux-Le Brazidec 2000b : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure. – Catalogue sommaire des monnaies romaines du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise) par secteurs. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 233-256 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Berdeaux-Le Brazidec et Durand 2000 : BERDEAUX-LE BRAZIDEC Marie-Laure, DURAND Paul. – Synthèses et interprétation des études numismatiques du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 257-266 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Brunaux 2000b : BRUNAUX Jean-Louis éd. – Ribemont-sur-Ancre (Somme) : bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 1999, 56, p. 177-283.

Brunaux, 2000c : BRUNAUX Jean-Louis. – Les morts en spectacles, la justice des Dieux et des hommes. *L'archéologue*, fév.-mars 2000, 46, p. 14-18.

Devillers 2000 : DEVILLERS Sophie. – Les fibules du sanctuaire de la forêt d'Hallate (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 267-276 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand et Finon 2000 : DURAND Marc, FINON Claude. – Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 9-92 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2000a : DURAND Marc. – Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (commune d'Ognon, Oise) : nouvelle interprétation à la suite des fouilles de 1996 à 1999. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 93-142 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2000b : DURAND Marc. – Déroulement et résultats des fouilles archéologiques menées sur le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 143-152 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Durand 2000c : DURAND Marc. – Les monnaies celtiques du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Hallate (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Hallate (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 201-210 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Fercoq du Leslay, 2000 : FERCOQ DU LESLAY Gérard. – L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°1-2, p. 113-146.

Gillet et Maheo 2000 : GILLET Pierre-Emmanuel, MAHEO Noël. – Sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans ses environs (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°3-4, p. 77-118.

Lepetz 2000 : LEPETZ Sébastien. – Les restes osseux animaux du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise) : vestiges sacrificiels et reliefs de repas ?. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 197-200 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Pissot 2000 : PISSOT Véronique. – La céramique du temple d'Ognon (Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 153-164 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Quérel et Feugère 2000 : QUEREL Pascal, FEUGERE Michel. - *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle apr. J.-C.)*. Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, 2000, 193 p. (Collection Art et archéologie ; n° 6).

Rallon 2000 : RALLON Marcel. – Hypothèse sur la présence d'un aqueduc en forêt d'Halatte ayant alimenté le temple gallo-romain d'Ognon et une zone d'habitat près de Malgenest. In : Société d'histoire et d'archéologie de Senlis. *Comptes rendus et mémoires*. Senlis : Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, 2000, p. 43-46.

Rousseau 2000 : ROUSSEAU Elisabeth. – Une tête coupée à l'époque romaine : l'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 285-288 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Thillaud 2000 : THILLAUD Pierre-Léon. – Expertise ostéo-archéologique du crâne humain du temple de la forêt d'Halatte à l'époque romaine. In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 277-280 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Thiol 2000 : THIOL Sandrine. – Analyse anthropologique d'une "tête coupée" à l'époque romaine : le cas de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 281-284 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Un sanctuaire gallo-romain dans la forêt de Halatte (Oise). Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 6 p. (Archéologie en Picardie ; 13).

Vermand (Aisne) : Ferme gauloise et quartier romain dans l'oppidum. Amiens : Service régional de l'archéologie, 2000, 8 p. (Archéologie en Picardie ; 15).

Van Ossel 2000 : VAN OSSEL Paul. – La céramique sigillée d'Argonne du Bas-Empire et les décors à la molette trouvés sur le temple de la forêt d'Halatte (Commune d'Ognon, Oise). In : *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie, 2000, p. 165-182 (Revue archéologique de Picardie ; n° spécial, 18).

Médiéval

Balard 2000 : BALARD Michel. - Les picards et la croisade au XII^e siècle. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et Archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2000, p. 25-35 (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2000).

Bernard 2000 : BERNARD Jean-Louis. – Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent (Oise) : une réinterprétation du site après les fouilles de 1998. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°3-4, p. 158-174.

Blary 2000b : BLARY François. – Approches archéologiques de l'abbaye prémontrée Notre-Dame de Val-Secret. In : *Utilis est lapis in structura*, Mélanges offerts à Léon Pressouyre. Paris : CTHS, 2000, p. 163-184 (Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art ; IX).

Blary 2000c : BLARY François. – Approvisionnement des matériaux de construction à Château-Thierry du X^e au XV^e siècle. Le château et la ville. In : *Le château et la ville* : actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, section archéologie et histoire de l'art, Lille, 2000. Paris : Ed. du CTHS, 2002.

Doyen 2000 : DOYEN Bénédicte. – Châteaux, abbayes et peuplements en Thiérache aux XI^e-XIII^e siècles. *Revue Archéologique de Picardie*, 2000, n°3-4, p. 119-153.

Fémolant et Goret 2000 : FEMOLANT Jean-Marc, GORET Jean-François. – La tour Boileau. Une opération de valorisation. *Dossiers d'Archéologie*, 2000, n° 250, p. 24-27, 9 fig.

Fémolant 2000 : FEMOLANT Valérie – *La chapelle Buzanval*. Beauvais : Ville de Beauvais, 2000, 8p., 22 fig.

Leblanc 2000 : LEBLANC Olivier. – Picardie, Croisades et sires de Boves. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2000, p. 37-57 (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2000).

Racinet 2000a : RACINET Philippe. – Le départ et le retour du croisé : arrangements financiers et spirituels avec les moines. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et Archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2000, p. 11-35 (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2000).

Racinet 2000b : RACINET Philippe. – Promenades picardes vers l'An Mil. *Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Valéry-sur-Somme, du Ponthieu et du Vimeu*, 2000, n°31, p. 3-10.

Racinet 2000c : RACINET Philippe. – Saint-Nicolas d'Acy. In : Crabtree Pam J. éd., *Medieval Archaeology : an encyclopedia*. New York and London : Garland Publishing Inc., 2000, p. 293-294.

Racinet 2000d : RACINET Philippe. – Le siège de Boves en 1185. In : *Orient et Occident IX^e-XV^e siècles. Histoire et Archéologie* : actes du colloque d'Amiens, 8-9-10 octobre 1998. [Amiens] : [Université de Picardie], 2000, p. 22-46. (Histoire médiévale et archéologie ; 11, 2000).

Travaux universitaires

Aabi 2000 : AABI Nadia. – *La magie et la sorcellerie en Gaule du VI^e siècle au début du XI^e siècle d'après les pénitentiels, les conciles et les statuts diocésains*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de R. Le Jan, Lille III, 175 p.

Ansart 2000 : ANSART Aurélien. – *Le passé dans le présent. Le patrimoine archéologique dans le monde contemporain*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de A. Muller, Lille III, 2 vol. (227 p., 129 p. de pl.).

Aycard 2000 : AYCART Julie. – *L'église de Montagny-Sainte-Félicité et sa place dans l'architecture flamboyante de l'ancien diocèse de Senlis*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de C. Heck et J. Thiebaut, Lille III, 2 vol. (174 p., 139 p. de pl.).

Berteau 2000 : BERTEAU Marie. – *Les reines mérovingiennes et les monastères*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de R. Le Jan, Lille III, 131 p.

Brame 2000 : BRAME Axel. – *Bannières, étendards et enseignes dans les chroniques françaises de la fin du Moyen Âge*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de B. Schnerb, Lille III, 131 p.

Colas 2000 : COLAS Caroline. – *Savoir-faire technique et reconstitution des chaînes opératoires des potiers au Néolithique moyen II dans la moitié nord de la France : étude techno-typologique*, Thèse de doctorat ès Art et archéologie, sous la dir. de Marion Lichardus, Université de Paris I, 2000, 3 vol.

Cousin Caron 2000 : COUSIN CARON Cécile. – *La généralité de Soissons à travers la correspondance de ses intendants (1764-1789)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de C. Engrand, Lille III, 218 p.

Davoine 2000 : DAVOINE Walter. – *Messire Philippe, seigneur de Saveuses, fidèle serviteur de la Maison de Bourgogne*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de B. Schnerb, Lille III, 147 p.

Houzet 2000 : HOUZET Hélène. – *La vie quotidienne des aristocraties gallo-romaines (fin V^e-fin VI^e siècles) d'après Sidoine Apollinaire, Venance Fortunat et Grégoire de Tours*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de S. Lebecq, Lille III, 165 p.

Joseph 2000 : JOSEPH Frédéric. – *La céramique chasséenne des sites de Longueil-Sainte-Marie "Les Gros Grès" et "Le Parc aux Bœufs" (Oise)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de F. Giligny, Paris I Panthéon-Sorbonne, 161 p.

Ketels 2000 : KETELS Jérémy. – *L'officine de potiers de la Caloterie (Pas-de-calais) (fin I^{er}-début du IV^e siècle apr. J.-C.)*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de A. Muller et R. Hanoune, Lille III, 2 vol. (69 p., 54 p. de pl.).

Labeau 2000 : LABEAU Delphine. – *La ville de Clermont-en-Beauvaisis des origines au début du XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de G. Jehel et P. Racinet, Amiens, 124 p.

Machuelle 2000 : MACHUELLE Gabrielle. – *Les trames végétales dans le décor mosaïque romain*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de R. Hanoune, Lille III, 205 p.

Malrain 2000b : MALRAIN François. – *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du I^e siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. Thèse de doctorat (nouveau régime), sous la dir. de Olivier Buchsenschutz, Paris I Panthéon-Sorbonne, 2000, 436 p.

Pimpaud 2000 : PIMPAUD (N.). – *La céramique du Hallstatt final et de La Tène ancienne dans la moyenne vallée de l'Oise*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de J.-P. Demoule, Paris I Panthéon-Sorbonne, 186 p.

Riot 2000 : RIOT Delphine. – *Les dessous du XVII^e et du XVIII^e siècles du musée Antoine Vivenel*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de Y. Pauwels, Lille III, 2 vol. (253 p.).

Tételin 2000 : TETELIN Elisabeth. – *Les Caves médiévales d'Amiens*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de G. Jehel et Ph. Racinet, Amiens, 2 vol. (488 p.).

Traoré 2000 : TRAORE Makhroufi Ousmane. – *La céramique funéraire du groupe C*, Mémoire de maîtrise, sous la dir. de F. Geus, Lille III, 208 p.

Zotna 2000 : ZOTNA Yoann. – *La seigneurie et les seigneurs de Breteuil-sur-Noye des origines au début du XIV^e siècle*, Mémoire de DEA, sous la dir. de Ph. Racinet et G. Jehel, Amiens, 91 p.

Liste non exhaustive

PICARDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Chronologie

BRO : âge du Bronze
CON : contemporain
FER : âge du Fer
GAL : gallo-romain
HMA : haut Moyen Âge
IND : indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : autre association
AUTR : autre
BEN : bénévole
CDD : contrat à durée déterminée
COLL : collectivité territoriale
EDUC : éducation nationale
SDA : sous-direction de l'Archéologie
UNIV : universitaire

Nature de l'opération

EV : fouille d'évaluation archéologique
FP : fouille programmée
OPI : opération de prospection et d'inventaire
SD : sondage
SP : sauvetage programmé
SU : sauvetage urgent
F : fouille préventive

PICARDIE

Index

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 0

Index chronologique

Paléolithique : 54, 61, 74, 77, 90, 99, 107, 108, 114, 121

Mésolithique : 72, 77, 94, 121

Néolithique : 26, 28, 29, 30, 35, 47, 68, 72, 73, 77, 89, 93, 103, 110, 115

Âge du Bronze : 18, 30, 40, 42

Âge du Fer : 15, 16, 18, 19, 22, 40, 44, 53, 56, 73, 75, 80, 81, 84, 90, 93, 115, 117

Protohistoire : 26, 31, 34, 65, 77, 117

Gallo-romain : 19, 22, 25, 28, 31, 34, 37, 42, 54, 56, 58, 60, 61, 68, 70, 74, 75, 78, 80, 81, 85, 97, 100, 102, 115, 119

Haut Moyen Âge : 38, 44, 75, 91, 92

Moyen Âge : 20, 23, 25, 31, 35, 37, 38, 58, 59, 60, 63, 68, 69, 70, 78, 84, 85, 100, 104, 105, 109, 110, 113

Epoque moderne : 22, 23, 31, 34, 35, 37, 58, 59, 60, 63, 69, 84, 90, 93, 97, 102

Epoque contemporaine : 22, 34, 53, 61, 68, 69, 81, 90, 97

Index de mots

Abbaye : 31, 40, 38, 84, 110, 113

Acheuléen : 36

Amphore : 18, 80, 124

Artisanat : 93, 98

Bassin : 89, 112, 119

Bâtiment : 17, 19, 22, 23, 25, 26, 30, 32, 34, 37, 38, 40, 42, 43, 44, 55, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 65, 68, 69, 74, 75, 77, 79, 82, 83, 84, 85, 91, 92, 97, 103, 104, 105, 106, 107, 110, 112

Bâtiment agricole : 40

Bâtiment sur poteaux : 26, 44, 79, 82, 90, 94, 105, 106

Bief : 59

Camp : 54

Campement : 90, 121

Canalisation : 31

Carreaux : 23, 35, 39, 55, 113

Carrière : 28, 30, 31, 32, 34, 37, 38, 43, 44, 46, 53, 94, 98, 102, 103, 114, 115, 119

Cave : 19, 37, 38, 39, 42, 43, 58, 70, 76, 87, 99, 106, 112

Cellier : 28, 37, 42

Céréales : 23, 28

Chablis : 65, 71

Château : 19, 20, 35, 42, 104, 105, 106, 111

Cheminée : 92

Cimetière : 20, 38, 60, 63, 78, 102, 111, 112

Cloître : 39, 59, 60, 70

Combustion : 26, 90, 91, 92, 121

Contrefort : 54, 69, 71, 113, 114

Courtine : 20, 59, 87, 102, 106

Crâne : 66

Crypte : 70, 113, 114

Cuisine : 59, 99

Dendrochronologie : 25

Donjon : 83, 106

Église : 38, 60, 63, 69, 70, 71, 76, 77, 78, 84, 91, 102, 111, 112, 113

Égout : 23

Enceinte : 19, 23, 29, 30, 38, 56, 61, 63, 79, 83, 87, 88, 92, 100, 106

Enclos : 15, 17, 19, 56, 57, 73, 74, 75, 79, 80, 85, 90

Enclos circulaire : 18, 62

Faubourg : 99

Faune : 17, 28, 62, 94, 110, 119

Fibule : 30, 80
Fond de cabane : 38, 82
Fortification : 24, 36, 40, 59, 88, 102, 105, 106
Four : 35, 55, 57, 61, 62, 70, 74, 82, 92, 98, 113
Foyer : 32, 60, 66, 70, 72, 84, 90, 92, 109
Grange : 57
Gravettien : 99, 100
Grenier : 17, 19, 28, 57, 74, 92
Grès : 20, 23, 24, 55, 62, 63, 75, 81, 85, 113, 121
Holocène : 94, 110
Incinération : 15, 16, 18, 28, 44, 78, 84, 85, 90, 94, 117, 119
Industrie lithique : 31, 54, 72, 94, 107, 110
Inhumation : 30, 31, 32, 35, 40, 55, 60, 61, 63, 66, 69, 71, 75, 76, 78, 91, 99, 110, 111, 112, 117, 118
Insula : 97, 98, 99
Jardin : 23, 24, 39, 60, 87, 117
Lapidaire : 106
Mare : 19, 57, 72, 75
Métallurgie : 98
Mobilier métallique : 16, 119
Monnaies : 20, 31, 42, 63, 99, 107, 119
Monument funéraire : 55, 112
Motte castrale : 83
Nécropole : 31, 34, 38, 44, 55, 63, 75, 76, 78, 85, 94, 99, 102, 112
Ossements : 32, 42, 55, 60, 63, 71, 84, 85, 90, 94, 97, 107, 110, 111, 112, 119
Paléochenal : 46, 94, 110
Palissade : 16, 17, 18, 27, 38, 42, 73, 75, 106
Parcellaire : 21, 23, 28, 34, 44, 55, 66, 68, 72, 79, 80, 90, 92, 97, 98, 111
Parure : 76
Pavement : 63
Pilier : 113
Pléistocène : 82, 103, 114
Pléniglaciaire : 90, 100, 121
Prieuré : 69, 70, 92
Puits : 57, 59, 61, 68, 86, 93, 94, 109
Quartier urbain : 79
Rempart : 23, 29, 30, 54, 59, 60, 85, 88, 98
Sanctuaire : 44, 78, 89, 111, 112
Sarcophage : 38, 71, 76, 77, 112
Séchoir : 57
Sépulture : 15, 26, 35, 36, 38, 39, 40, 44, 55, 59, 60, 62, 63, 68, 69, 70, 71, 76, 77, 78, 84, 85, 89, 99, 102, 110, 111, 117, 119
Silex : 26, 31, 36, 53, 55, 62, 65, 76, 77, 79, 90, 94, 103, 107, 109, 117, 121
Silo : 17, 23, 26, 28, 32, 38, 40, 41, 44, 72, 75, 89, 92, 106
Solin : 38, 63, 70, 76, 92
Stratigraphie : 30, 36, 42, 54, 58, 75, 82, 85, 88, 102, 110
Tardiglaciaire : 121
Théâtre : 25, 40, 78, 79, 88
Thermes : 78, 79
Tombe : 15, 18, 26, 31, 34, 55, 58, 63, 66, 69, 71, 76, 78, 84, 99, 103, 110, 111, 112, 117, 119
Trous de poteau : 19, 23, 32, 34, 38, 40, 42, 57, 63, 74, 75, 76, 81, 84, 91, 92, 98, 102, 109, 110
Vicus : 25, 43
Villa : 43, 56, 57, 68, 75, 82, 110, 111
Weichsélien : 100

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

2 0 0 0

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
Jean-Olivier Guilhot	Conservateur régional	Chef du service régional de l'archéologie
Jean-Luc Collart	Conservateur du patrimoine	Histoire - Département de l'Aisne Adjoint du conservateur régional
Catherine Schwab	Conservateur du patrimoine	Préhistoire - Tracés linéaires Département de l'Oise
Didier Bayard	Ingénieur d'études	Histoire - Tracés linéaires Département de la Somme
Bruno Desachy	Ingénieur d'études	Histoire - Département de l'Oise
Mariannick Le Bolloch	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire - Département de l'Oise
Claudine Pommepuy	Ingénieur d'études	Préhistoire/Protohistoire - Département de l'Aisne
Tahar Ben Redjeb	Technicien de recherche	Histoire - Département de la Somme Responsable carte archéologique
Gilles Leroy	Chargé d'étude (AFAN)	Carte archéologique
Valérie Burban-Col	Technicien (AFAN)	Carte archéologique
Serge Bellec	Adjoint administratif	Gestion des documents d'urbanisme
Lydie Blondel	Adjoint administratif	Secrétariat du Centre de documentation et du département de la Somme
Maryse Carpentier	Adjoint administratif	Secrétariat du CRA, suivi convention, dossiers CIRA, autorisations
Nathalie Lagache	Adjoint administratif	Comptabilité Secrétariat du département de l'Oise
Maryse Humbert	Adjoint administratif	Secrétariat département de l'Aisne Traitement des documents d'urbanisme Informatisation de l'archivage des rapports
Michel Maunier	Secrétaire de documentation	Gestion du centre de documentation Chargé de la diffusion

BIBLIOTHÈQUE
DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE PICARDIE
5, rue Henri Daussy 80000 Amiens
tél. 03 22 97 33 32
mél : audrey.rossignol@culture.gouv.fr

La bibliothèque du SRA Picardie dispose d'un fonds de plus de 4000 monographies,
377 titres de périodiques français (nationaux et régionaux) et étrangers et 2900 tirés à part.

...

Domaines couverts :
Archéologie métropolitaine et européenne de la Préhistoire à l'époque moderne
Généralités / Méthodologie / Réglementation et histoire de l'archéologie
Archéologie urbaine / Archéologie aérienne / Archéologie et histoire régionales
Archéologie et environnement / Numismatique.

...

Les rapports d'opérations archéologiques et DFS peuvent être consultés sur place,
sur demande préalable uniquement.

Consultation sur place
Renseignements et rendez-vous : 03 22 97 33 32
Fax : 03 22 97 33 47